







C-M.

# HISTOIRE DU ROYAUME DE SIAM.

TOME PREMIER.

# HISTOIRE
# CIVILE
# ET NATURELLE
# DU ROYAUME
# DE SIAM,

Et des Révolutions qui ont bouleversé cet Empire jusqu'en 1770;

*Publiée par M.* TURPIN,

Sur des Manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'Evêque de Tabraca, Vicaire Apostolique de Siam, & autres Missionnaires de ce Royaume.

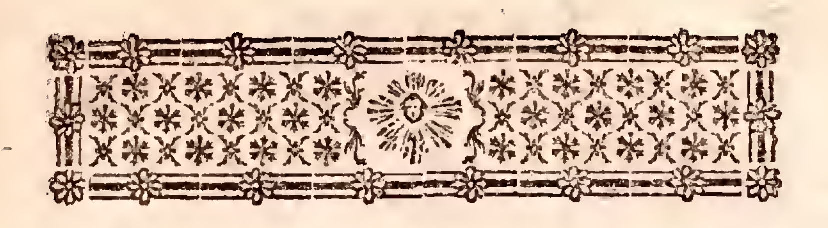


*A PARIS,*

Chez COSTARD, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXXI.

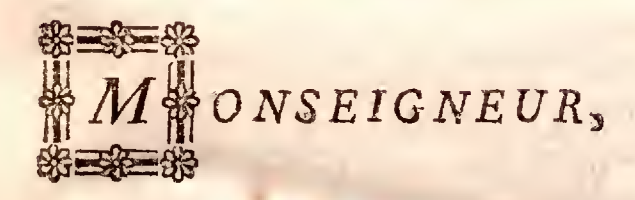
*Avec Approbation & Privilége du Roi.*



# A MONSEIGNEUR DE BOINE,

## *SECRETAIRE D'ÉTAT,*

## ET MINISTRE DE LA MARINE.



*ONSEIGNEUR,*

*L O R S Q U E votre nom ennoblit le frontiſpice de cette Hiſtoire, je vous rends un hommage qui m'eſt dicté par un Prélat bien convaincu que l'adulation n'eſt qu'un blaſphême contre les dépoſitaires de l'autorité publique. Interprête de ſes ſentimens,*

*je puis déclarer que pour prix des ſouffrances éprouvées dans le cours de ſon Apoſtolat, il ne ſollicite ni les dons de la fortune, ni les dignités de la terre. Son ambition eſt de raſſembler ſous ſon drapeau ſacré une milice diſperſée & impatiente de ſe réunir à ſon chef.*

*Lui tendre une main ſecourable, c'eſt vous aſſocier,* MONSEIGNEUR, *à la gloire des conquêtes de la Foi. Une piété crédule & bornée peut avilir un homme vulgaire; mais celui que la nature a formé, comme vous, pour de grandes choſes, ennoblit ſes fonctions par le culte qu'il rend à ſon Dieu, par ſa fidélité à obſerver les maximes qu'il preſcrit, & par la ſainteté des exemples qu'il oppoſe aux ſcandales.*

*Un autre motif a dirigé mon hommage. Je ſuis dans l'habitude de chérir & de reſpecter les Miniſtres qui vous ont précédé; & ma reconnoiſſance qui les ſuit juſques dans leur retraite, en juſtifiant ce qu'ils ont fait pour moi, me rend plus digne de*

vos bienfaits. L'ame vile & flétrie qui méconnoît la main qui l'a tirée du néant, fait la censure du discernement de son protecteur. Il n'y a que les ames généreuses & sensibles qui avouent en public & qui cherchent dans les déserts leurs bienfaiteurs délaissés.

Votre élévation, MONSEIGNEUR, est la récompense de vos talens ; & quand vous ne cherchez de délassement que dans la variété du travail, vous nous donnez un gage certain de nos prospérités futures. C'est en essuyant les pleurs de la patrie, que vous allez vous montrer digne de la gouverner. Votre cœur vous répete sans cesse que le premier devoir de l'homme public est d'être citoyen, & que c'est par la bienfaisance qu'il met la nation dans les intérêts de sa gloire.

Si les Rois font les Ministres, le peuple est leur témoin, & c'est la postérité qui les absout ou les flétrit. La reconnoissance publique est l'éloge non suspect de l'homme

*revêtu du pouvoir : ſon élévation ne peut le dérober à la ſévérité de la cenſure : le bien ou le mal qu'il fait eſt pour lui un titre de gloire, ou un monument d'ignominie. C'eſt en vous livrant, MONSEIGNEUR, à vos penchans fortunés, c'eſt en exécutant ce que le cœur vous inſpire, que vous aſſurerez la perpétuité de votre gloire & de la félicité publique.*

*Je ſuis avec un profond reſpect,*

*MONSEIGNEUR,*

*Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,* TURPIN.

# PRÉFACE.

L'HISTOIRE d'un royaume auſſi éloigné que celui de Siam, ſemble n'avoir aucun droit d'exciter notre curioſité. Des révolutions qui n'ont aucune influence ſur nos deſtinées, ne ſont intéreſſantes que pour ceux dont elles élevent ou détruiſent la fortune. Un conquérant Bramas, marchant toujours le fer & la flamme à la main, & ne ſe repoſant que ſur des ruines & des débris, offre des ſcènes d'atrocité qui révoltent les ames ſenſibles. Une valeur brutale, une intrépidité ſtupide qui naît de l'ignorance du danger, des armées qui marchent & combattent ſans ordre, qui ſont moins excitées par l'ambition de conquérir que par le plaiſir de piller & de détruire, ne nous donnent

que des exemples & des leçons de férocité. On n'aime à lire que les actions de ceux à qui on voudroit ressembler. L'héroïsme, qui fait tant d'infortunés, ne peut être ennobli que par des traits de bienfaisance. Alexandre m'inspire de l'horreur, lorsque, la torche à la main, il met le feu au palais de Persépolis ; mais je le contemple avec une émotion délicieuse au milieu de la famille de Darius. Un héros Indien est un brigand, dont les vices ne sont tempérés par aucune vertu. J'aurois donc pu me dispenser de tracer son tableau. Des motifs plus puissans ont fait taire ces considérations.

1°. Depuis que les progrès de la navigation, en rapprochant les nations, semblent n'avoir formé de tous les habitans du globe qu'une seule & même famille, il est in-

téreſſant de connoître les différens rameaux entés ſur une même tige. Il y a entre les nations une communauté de biens & de maux, & l'héritage eſt la récompenſe de l'induſtrie.

2°. Les productions variées de l'Inde ſont devenues des beſoins réels pour l'Europe, qui n'eſtime que ce qu'elle n'a pas. Il faut donc connoître la ſource de ces richeſſes d'opinion, & étudier les moyens de nous les approprier, puiſque nous n'avons pu réſiſter à la tentation d'en jouir.

3°. Chaque climat renferme un germe particulier de maladies ; & c'eſt dans ſon ſol que la nature prévoyante a dépoſé le remede qui peut le détruire. Mais depuis que l'intérêt des nations commerçantes les a mêlées & confondues, les fléaux qui n'affli-

geoient qu'une contrée particulière, ont frappé toutes les parties du globe. La contagion étant devenue générale, il a fallu emprunter le secours de l'Histoire naturelle pour en arrêter la malignité & les ravages. Les alimens de notre avarice ont été des poisons meurtriers, qui ont multiplié nos infirmités. Plusieurs plantes inutiles aux anciens habitans du monde, sont devenues des besoins pour leurs descendans, qui, faisant de toute la terre leur patrie, en ont fait une école de luxe & de débauche.

4°. Tout est une leçon pour le sage; & c'est à l'école des nations qu'il aime à s'instruire. Plus il y a de distance entre deux peuples, plus on remarque d'opposition dans leur caractere & leurs mœurs. La comparaison qu'on peut en faire

ſert à détruire les préjugés nationaux. C'eſt le moyen de ne plus attacher trop d'importance à des uſages bizarres accrédités par leur antiquité, & ſouvent ennoblis par d'illuſtres exemples. Le ſpectacle de ce déluge d'erreurs qui captivent la raiſon de tous les peuples, nous diſpoſe à les ſupporter: & en voyant que chacun a ſa lépre, on apprend à plaindre ceux qu'on croyoit avoir droit de haïr. Quiconque a le plus voyagé, eſt le moins attaché aux impreſſions de l'enfance. C'eſt un fleuve qui, dans ſon cours, dépoſe la fange qui corrompt la pureté de ſes eaux; au lieu que le citoyen ſédentaire laiſſe ſouvent appercevoir qu'il s'eſt abreuvé dans des eaux ſtagnantes.

5°. Les Grecs ſe regardoient comme les précepteurs des na-

tions ; & ce fut à l'école du Barbare que leurs Sages puiserent leurs plus parfaites institutions. Plus un peuple est civilisé, plus il est éloigné de la simplicité de la nature. C'est en observanr la marche du Sauvage, qu'un Législateur peut rapprocher sa nation de cette mere commune. L'esquimeau réduit au seul nécessaire, n'éprouve jamais la tentation de jouir des biens que son sol lui refuse: plus heureux dans son antre qu'un Sultan assoupi dans le sein des voluptés. C'est son exemple qui seul peut nous faire rentrer dans le sentier du bonheur, dont les prestiges du luxe nous ont écartés.

N'allons donc pas chez nos voisins chercher des exemples qui fortifient nos préjugés. Une identité d'usages & de mœurs ne peut

qu'accréditer nos travers & nos erreurs. C'eſt aux extrémités du globe que nous trouverons des cenſeurs éclairés qui pourront rectifier nos penchans. L'attrait de la nouveauté rendra encore leur hiſtoire plus intéreſſante : & plus leurs traits divers contraſteront avec les nôtres, & plus nous ſaurons nous apprécier.

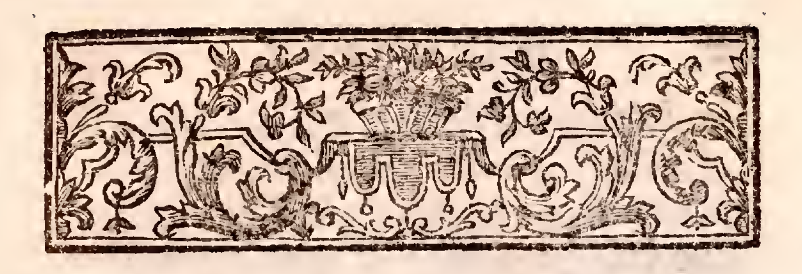
Mais comment écrire l'hiſtoire d'un peuple qui méconnoît lui-même ſon origine & ſes accroiſſemens, qui ne s'appuie que ſur des traditions qui ſont l'ouvrage ténébreux de Prêtres imbécilles ou fripons ? Entreprendre de déchirer le voile qui couvre le berceau du royaume de Siam, c'eſt ſe rendre l'écho du menſonge & le complice de la ſuperſtition. Ce peuple ne nous eſt connu que depuis l'arrivée des Portugais dans

la presqu'isle de l'Inde. C'est à cette époque que les Siamois sortent des ténebres ; & c'est delà que je suis parti.

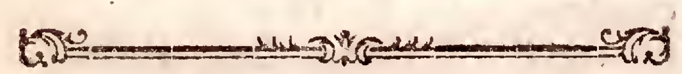
J'ai travaillé sur des Mémoires qui m'ont été communiqués par un Prélat qui a été le témoin & la victime des dernieres tempêtes qui ont obscurci la splendeur de cet Empire. J'ai encore emprunté le secours de M. Aumont, Missionnaire zélé, & observateur éclairé, qui a écrit avec candeur tout ce qu'il a vu dans ce royaume pendant une trentaine d'années qu'il a consacrées aux travaux de l'Apostolat. Ainsi j'offre un tableau qui ne m'appartient que par le mêlange des couleurs.



HISTOIRE



# HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DU ROYAUME DE SIAM.



## CHAPITRE PREMIER.

*De l'origine des Siamois.*



'ORIGINE du nom de *Siam* est inconnue à ses propres habitans ; & ceux qui s'appuyent du secours des étymologies pour dissiper les ténèbres qui couvrent le berceau des nations, le dérivent de Nom de Siam

la Langue Pégouane, où le mot *Siam* ſignifie *libre:* auſſi ces peuples ſe glorifient de porter le même nom que les François; & quoique toujours aſſervis à des deſpotes qui les tyranniſent, ou à des voiſins qui les oppriment, ils ſe parent d'un nom qui doit leur reprocher leur eſclavage & leur dégradation.

On ſoupçonne qu'il leur a été donné par les Portugais, qui, avant d'aborder dans ce royaume, avoient déja des établiſſemens dans le Pégou. Les Géographes ne s'accordent point ſur ſa ſituation. On ſait qu'il eſt placé dans la preſqu'iſle de l'Inde, ſur une étendue de cent vingt lieues de longueur, & un peu plus de cent dans ſa plus grande largeur. La Loubere lui donne au nord le pays de Laos; à l'eſt, les royaumes de Cambaye & de Keo; au ſud, le grand golfe de Siam; & à l'oueſt, la preſqu'iſle de Malaca. Il a la forme d'une demi-lune, de quatre cens cinquante lieues de circuit. Les côtes

Ses bornes.

maritimes ſont aſſez connues; mais on ne ſait preſque rien de l'intérieur des terres. Tout ce pays eſt bordé par de hautes montagnes qui le ſéparent des royaumes de Laos, du Pégou & d'Ava. Ces chaînes de montagnes laiſſent entre elles une vaſte plaine de près de cent lieues, qui forme la partie principale du royaume.

On compte deux cens lieues de côtes ſur le golfe de Siam, & cent quatre-vingt ſur le golfe de Bengale. Un pays environné d'une ſi grande étendue de mers, a beaucoup de facilité pour le commerce & la navigation. La nature libérale lui a creuſé pluſieurs ports, tandis qu'elle en eſt avare pour la côte de Coromandel qui lui eſt oppoſée. Ses ports.

L'origine de ces peuples eſt couverte des voiles myſtérieux qu'ils ſe font un ſcrupule de déchirer. Leurs prétentions ſur leur antiquité ne ſont qu'un ramas de fables appuyées ſur des traditions populaires, qui chez eux ſuppléent aux

monumens hiſtoriques. Ils n'ont ni livres ni archives publiques où les faſtes de la nation ſoient déposés. Il eſt vrai qu'en 1685 ils comptoient une Ère de deux mille deux cens vingt-neuf ans, qui commençoit à Sommona-Kodon, Inſtituteur de leur culte religieux; mais leur ignorance dans tous les arts doit rendre leur chronologie ſuſpecte: on ne peut décider s'ils ſont les deſcendans des premiers habitans de ce pays. Ceux qui penſent que cette nation eſt un mêlange de différens peuples, s'appuyent ſur les deux Langues qui y ſont en uſage: mais leur raiſonnement eſt ſans force, ſi l'on conſidere que dans toutes les contrées de l'Inde la Langue des Savans eſt différente de celle du vulgaire.

Origine de ce peuple.

Tout ſemble indiquer la jeuneſſe de cette nation. Les terres y ſont ſi baſſes, que les inondations s'y renouvellent tous les ans. Il eſt donc à préſumer que les premiers hommes qui ſe déterminerent à l'ha-

biter y vinrent des contrées voisines, à mesure que la mer, laissant les campagnes découvertes, les rendit susceptibles de culture; il fallut avoir trouvé le secret d'opposer une digue aux inondations pour n'avoir point à redouter ses ravages. Les insectes importuns dont le pays est couvert, la chaleur brûlante qu'on y respire, durent être pendant long-temps un motif de donner la préférence à des contrées plus favorisées de la nature. Il est plus probable que les habitans du plat pays sont descendus des habitans des montagnes, qu'on distingue encore aujourd'hui par le nom de grands Siamois.

Le sang y est si mêlé, qu'il est facile de reconnoître que cette nation est formée de plusieurs autres. Le commerce qui procure de si grands avantages à différens peuples de l'Orient, détermina sans doute plusieurs Négocians étrangers à y former des établissemens. Les révolutions fréquentes qui ont

bouleverſé les empires du Japon, de la Chine, du Tonquin & de la Cochinchine, en ont exilé en différens temps une multitude de citoyens qui ſe ſont refugiés à Siam pour ſe ſouſtraire à leurs oppreſſeurs.

Les Laos & les Péguans y ont établi une colonie conſidérable, depuis que leur pays dévaſté par les Bramas les obligea de chercher un aſile dans une terre étrangere: ils furent reçus comme des infortunés par un peuple compatiſſant qui leur aſſigna un territoire, & les ſoumit à payer un léger tribut. Pluſieurs peuples, fuyant leur patrie déſolée par les incurſions de l'étranger, ſe joignirent à eux, & bientôt ils formerent un corps redoutable par leur nombre & leur courage. Le gouvernement alarmé de leurs accroiſſemens, crut qu'il étoit de la politique de les diſperſer pour les affoiblir; & depuis cette diſperſion ils ſont reſtés confondus avec les anciens habitans, dont ils

ne ſont diſtingués que par le langage. Leurs femmes ſe font reconnoître à la régularité de leur taille, à la blancheur de leur teint, à l'élégance de leur parure galante & recherchée; mais ſi elles ſurpaſſent les Siamoiſes par les graces du corps & la vivacité de l'eſprit, elles leur ſont bien inférieures par la pureté des mœurs.

Des Malaïs.

Les Malaïs ſe ſont joints à pluſieurs peuples voiſins pour y former des établiſſemens. C'eſt un peuple turbulent & féroce, qui entraîné par l'agitation de ſon eſprit, fomente les rebellions pour acquérir le droit de piller avec impunité. L'expérience que l'on a faite de leur caractere inquiet & pervers, fait qu'on leur impute tous les larcins & les aſſaſſinats commis dans le pays. Leur courage leur fait enviſager les dangers & la mort ſans pâlir, & ils aiment mieux périr les armes à la main, que d'être redevables de la vie à un ennemi qui ſait pardonner. Ils ont joui pen-

dant un temps de la plus haute confidération. Plufieurs furent élevés aux premieres dignités de l'empire par la faveur du premier Miniftre qui étoit de leur nation, & Mufulman comme eux: mais la difgrace de leur protecteur les fit retomber dans leur premiere abjection; & depuis ce temps ils font réduits à vivre de leurs brigandages qui fourniffent à tous leurs befoins.

Des Japonois.

Prefque toutes les nations de l'Inde y ont des établiffemens. Les anciens Rois avoient une garde de Japonois; mais cette milice fe rendit redoutable en plaçant un ufurpateur fur le trône. Ce Prince reconnut que des hommes affez puiffans pour l'avoir élevé, auroient la même facilité de détruire leur ouvrage: fa politique timide & prévoyante le rendit ingrat, & il ordonna de les exterminer. Ce fut ainfi que ces Infulaires devinrent les victimes d'un Monarque foupçonneux qui en avoit fait les inftrumens de fa grandeur.

La colonie Chinoiſe eſt la plus nombreuſe & la plus floriſſante par l'étendue de ſon commerce, & par les priviléges dont elle jouit. Sa docilité aux uſages reçus, & une certaine conformité de caractere & de mœurs, ſemblent lui aſſurer une continuité de priviléges & de proſpérités.

Si les fréquentes révolutions qui changent les deſtinées de cet empire n'enlevoient aux poſſeſſeurs le produit de leur travail & de l'induſtrie, ce pays favoriſé de la nature verroit arriver dans ſon ſein des étrangers de toutes les parties du monde. Pluſieurs peuples de l'Europe y ont des colonies, & ce furent les Portugais qui en donnerent le premier exemple; & comme ils y ſont les plus anciens de tous les étrangers, ils y ſont auſſi les plus indigens. Pluſieurs villages habités par un millier de leurs familles, y offrent le ſpectacle de la plus affreuſe pauvreté. Leur pareſſe naturelle, fomentée par le vice du

climat, les empêche de profiter des avantages d'un pays où ils ont porté leurs vices, ſans en prendre les vertus.

L'Angleterre y jetta les fondemens d'un établiſſement; mais la fierté de ce peuple jaloux de ſon indépendance, ne put plier ſous le joug d'un deſpote qui ne met point de bornes dans ſa puiſſance. Leur indocilité leur attira des diſgraces, & ils furent contraints d'abandonner un pays où ils auroient voulu élever un trône à la liberté. Quelques-uns plus lians & plus ſouples y ſont reſtés ſans former un corps de nation.

Des François.

Les François, dont le début eſt toujours brillant, y éprouverent une proſpérité paſſagere; mais incapables de ſe conduire eux-mêmes, ils ſuccomberent à la vanité de vouloir gouverner; & cenſeurs enjoués des uſages étrangers, ils eurent le ridicule de ſe propoſer pour autant de modeles. Ce vice national humilioit la fierté des Sia-

mois attachés, jusqu'à l'opiniâtreté, à toutes leurs coutumes ; & la fortune des François fut aussi inconstante que leur caractere.

Les Hollandois flexibles, & toujours préparés à recevoir les impressions de ceux qui peuvent les enrichir, sont les seuls Européens qui aient élevé des établissemens sur des fondemens solides. Tout leur convient, lorsque tout leur est utile. La simplicité des mœurs leur attire la confiance d'une nation qui croit avoir droit de se défier de tous ceux qui vivent plongés dans le luxe. Ce n'est pas qu'on y voie quelquefois abonder d'autres étrangers, sur-tout des François aventuriers qui vont exalter leurs talens & leur courage dans ce royaume. Ils y sont accueillis tant qu'ils y sont utiles ; mais aussi-tôt qu'ils demandent le salaire de leurs services, ils éprouvent des disgraces, & on s'en débarrasse comme d'un fardeau importun qui surcharge la terre. Des Hollandois.

## CHAPITRE II.

*De la ville de Siam.*

QUOIQUE l'on compte dans la capitale jusqu'à quarante nations différentes, dont chacune occupe un quartier séparé, il ne paroît pas que le pays soit extrêmement peuplé, puisque dans le dernier dénombrement on ne compta que dix-neuf cens mille ames dans tout le royaume, où chaque année on tient un registre exact des hommes, des femmes & des enfans.

Les Siamois appellent la ville royale *Sigathia*, ou simplement *Crumg*, c'est-à-dire la cour. Les Portugais, qui corrompent tous les mots étrangers par la difficulté de les prononcer, l'ont appelée *Juthya* & *Odia*. Cette ville est non-seulement une isle, mais elle se trouve encore placée entre plusieurs autres qui en rendent la situa-

tion très-singuliere. Quoiqu'elle occupe une assez vaste étendue, elle renferme peu d'habitans. La quatriéme partie, qui regarde le sud, ne contient que des temples d'idoles, où l'on ne voit d'affluence que dans les jours de solemnités. Trois grandes rivieres, dont la source se trouve dans les terres supérieures, l'entourent de toutes parts, & la traversent par trois grands canaux qui la divisent en différens quartiers; en sorte qu'on n'y peut entrer qu'en bateau. Les endroits où l'on ne peut aborder par ce moyen, restent inhabités, parce que les Siamois ont coutume de ne fixer leur demeure qu'auprès de l'eau, qui, dans ces climats brûlés par le soleil, leur offre la ressource du bain, qui chez eux est un véritable besoin. Ils y trouvent aussi la facilité des transports & des convois nécessaires pour entretenir l'abondance, qui tariroit bientôt chez une nation trop paresseuse pour la faire germer dans son sein. Ainsi

à meſure qu'on s'éloigne des rivieres, on trouve le pays moins habité, & peu de voyageurs ont ſuccombé à la tentation de pénétrer dans des déſerts, dont le ſilence n'eſt troublé que par les hurlemens des bêtes ſauvages.

Tous les dehors de la ville ſont embellis par des maiſons & des jardins. On voit de diſtance en diſtance de petites fortifications, dont la plus réguliere a été conſtruite ſur le plan d'un Dominicain Portugais. On a auſſi élevé des baſtions qui auroient dû mettre cette ville à l'abri de toute inſulte, ſi elle avoit moins de citoyens & plus de ſoldats pour la défendre.

Les trois grandes rivieres qui deſcendent des terres, après avoir traverſé la ville par pluſieurs canaux, forment pluſieurs grandes iſles où l'on trouve des champs ſemés de riz. Ces canaux ſe réuniſſent dans une riviere large & profonde qui deſcend à Bancok, & qu'on nomme *Menan*, c'eſt-à-dire

Du Menan.

ſa mere des eaux, parce qu'elle arroſe tout le pays. C'eſt ſur ſes rives que les villes principales ſont ſituées. Les Siamois n'habitent jamais que près de l'eau ; mais ils ne forment point d'établiſſemens ſur les côtes maritimes, & ceux qui en ſont les plus voiſins en ſont toujours éloignés au moins d'une journée.

Quoiqu'il pleuve rarement dans la ville royale, il eſt certaines ſaiſons de l'année où les eaux qui tombent des montagnes, enflent tellement les grandes rivieres, que l'eau ne pouvant s'écouler par les canaux trop étroits, ſe répand dans les campagnes qu'elle couvre pendant ſix mois de l'année.

L'inondation commence à la fin de Juillet ; & l'eau croiſſant chaque jour de deux pouces, parvient quelquefois juſqu'à treize & quatorze pieds de hauteur. Si par haſard elle croiſſoit en un jour d'un pied, les denrées ſe vendroient un prix exorbitant, & ce qu'on payoit la veille Inondation.

deux ou trois écus, ſe vendroit le lendemain cinquante. Cette inondation conſtante & réglée porte la fertilité dans les campagnes; & l'on peut dire que le fleuve Menan eſt à ce royaume ce que le Nil eſt à l'Egypte. Les habitans favoriſés de ce bienfait de la nature n'ont pas beſoin d'arroſer la terre de leur ſueur pour avoir une abondante récolte de riz : il leur ſuffit d'ouvrir légérement la ſuperficie du ſol, & d'y jeter la ſemence que l'inondation fait germer, & que la chaleur du climat conduit à une prompte maturité. Mais la ſource de cette abondance eſt auſſi l'origine de tous leurs vices; & comme les productions de leurs champs ne ſont pas le fruit de leurs peines, ils croupiſſent dans une lâche inertie, & ne ſemblent exiſter que pour manger & ſe reproduire : tous leurs ſoins ſe bornent à chaſſer de leurs champs enſemencés les oiſeaux, dont les eſſains importuns & nombreux ſemblent obſcurcir l'air : ils ſont des

épouvantails, & ils frappent ſur des plaques d'airain pour écarter ces ennemis deſtructeurs.

C'eſt un ſpectacle agréable qu'une étendue de dix lieues qui offre en même temps l'image d'une mer & d'une campagne couronnées d'épis. On ne voit de terrains ſecs que quelques terraſſes de diſtance en diſtance, ſur leſquelles ſont bâtis de grands temples d'idoles. Les épis qui s'élevent ſur la ſuperficie des eaux, s'abaiſſent avec docilité ſous les barques, & ſe relevent enſuite ſans avoir été endommagés. L'eau monte juſqu'au premier étage: c'eſt pourquoi toutes les maiſons ſont élevées ſur des piliers; & Siam, au temps de l'inondation, ſemble avoir été formée ſur le modèle de Veniſe. Les poiſſons ſe répandent dans les champs, où ils s'engraiſſent & ſe multiplient. Aſſez près du quartier des Portugais eſt un temple d'idoles où l'on trouve une eſpèce de gros poiſſon qui n'a point de dents, & qui régulierement ſe raſſemble en

grande quantité dans cet endroit. On va les voir avec une curiosité superstitieuse, & personne n'ose en prendre. Si quelqu'un avoit la témérité de les blesser, il s'exposeroit au danger d'être assommé par les Prêtres.

Les maisons des particuliers sont commodes, & aisées à bâtir, n'étant faites que de bois, & seulement couvertes de feuilles: les murailles sont de canne de Bambouk. Les meubles ne consistent qu'en quelques tapis & des coussins. Ils n'ont ni lits, ni chaises, ni tables, ni cabinets, ni peintures. Ils se couchent sur de simples nattes, avec une toile qui les couvre; mais malgré cette simplicité, on voit régner dans tous les appartemens une propreté élégante.

Le palais du Roi ressemble à une ville dont l'enceinte est entourée de trois rangs de murailles de briques: l'on n'y voit aucunes fenêtres. Cet édifice n'a d'intéressant que la grandeur des salles où le Roi

donne ſes audiences : les murs ſont nuds & ſans décoration ; mais les planchers ſont couverts de magnifiques tapis de Perſe. Le Monarque y paroît aſſis ſur une eſtrade un peu élevée, & couverte d'un tapis ſi vieux, qu'on ne peut diſtinguer quelle étoit ſa couleur primitive. Dans les jours extraordinaires, le Roi donne ſes audiences du haut d'un balcon. On voit dans l'intérieur trois édifices de briques, dont celui du milieu eſt un temple d'idoles. Un côté du palais eſt deſtiné pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Les façades ſont toutes dorées, & les toits ſont couverts d'étain ſonnant, & dorés par cordons.

Du même côté de la ville, vers l'orient, on voit le palais du grand Prince, éloigné d'une portée de canon de celui du Roi, & dont le toit n'eſt pas dominé par une fléche comme celui du Monarque. On remarque pluſieurs autres édifices dont l'extérieur annonce la demeure d'un Roi puiſſant. Ce ne ſont que les

écuries des éléphans, & ſur-tout de ceux qui ſont montés en grades, ſoit par leur beauté, ſoit par leur inſtinct particulier. On les éleve avec beaucoup de ſoin; & quand leurs qualités répondent aux peines de leurs inſtituteurs, le Monarque leur confere le titre de comte, de marquis, enſuite de duc, & enfin de pair. C'eſt ainſi que ce peuple ſingulier proſtitue à des animaux des titres honorifiques ambitionnés chez les nations policées. Le prince des éléphans a ſon logement à part, où il eſt ſervi par des officiers qualifiés.

Ce palais n'eſt ouvert qu'aux Ambaſſadeurs étrangers; ainſi on ignore quelle en eſt la police, les peines & les amuſemens. Les appartemens des femmes ſont éloignés les uns des autres, pour prévenir les diſſentions ordinaires qui naiſſent de la rivalité. Dans l'intérieur eſt un temple enrichi de ſtatues d'or & d'argent: on y voit auſſi les figures de toutes ſortes de fruits des mêmes métaux: c'eſt auſſi là qu'on dépoſe

les présens que chaque province envoie au Monarque deux fois l'année ; & ce tribut consiste en cinq fleurs d'or, dont chacune pese dix onces, & en cinq fleurs d'argent du même poids. Près du temple est le trésor royal, où l'on verse tout l'argent monnoyé, sans jamais rien y puiser. Ce gouffre n'est ouvert que pour tout engloutir ; & la gloire des Rois est d'accumuler des richesses inutiles. La politique qui les réserve pour des besoins extraordinaires, a souvent conduit l'Etat sur les bords du précipice. L'avide étranger, pour les envahir, fait des incursions qui souvent lui réussissent. Il seroit plus avantageux aux Monarques Siamois d'avoir du fer pour fabriquer des armes, que des monceaux d'or qui allument la cupidité de ses voisins avares.

Il est un autre trésor destiné aux dépenses journalieres, & c'est là que l'on puise pour prêter à usure à tous les Commerçans. On fait quelquefois des enlevemens de filles

dans les provinces pour les consacrer au service du palais. Les peres craignant d'être privés pour jamais de leurs enfans, ont la précaution de les marier fort jeunes, ou bien ils payent des sommes considérables aux officiers chargés d'exercer cette tyrannie; & ces officiers séduits par l'appas des présens, déclarent les filles incapables de servir.

C'est dans cette silencieuse retraite habitée par dix mille hommes, qu'un Monarque invisible sommeille sur le sein des voluptés ou de la débauche. Ses sujets, dont il est ignoré, ne s'apperçoivent qu'ils ont un maître que par la terreur qu'il leur inspire, ou par les vexations qu'il commande. Ce seroit profaner la majesté de ce tyran, que de prononcer son nom, ou de s'informer de l'état de sa santé. Le soin qu'on prend d'entretenir le respect, détruit l'attachement; & l'amour des Siamois pour leur Roi est un sentiment flétri & desséché: aussi lorsqu'il s'éleve

ſin rebelle, ils attendent avec indifférence l'événement. Tout peuple deſtiné à porter des fers, n'eſt jamais diſpoſé à courir aux dangers pour celui qui l'en accable. Une armée de citoyens eſt invincible : un troupeau d'eſclaves ſe donne à celui qui le paye & le nourrit.

Siam & les autres villes principales du royaume, ne ſont formées que de viles cabanes bâties ſans goût & ſans commodité. La capitale ne vaut pas un quartier de Paris ou de Londres ; & les Siamois qui n'ont jamais voyagé dans d'autres contrées, donnent des noms magnifiques à leurs bourgades qu'ils regardent comme des merveilles de l'art.

Le royaume eſt diviſé en dix provinces, qui ſont Supthia, Bancok, Porcelon, Pipli, Campine, Rappri, Tennaſſerim, Ligour, Cambouri & Concacema, qui toutes ont un Gouverneur particulier. De la diviſion du royaume.

Je me borne à donner une deſ-

cription ſuperficielle des principales provinces.

Bancok eſt ſitué à ſept lieues de la mer, & ſe nomme *Fou* en Siamois. Ses environs ſont embellis de jardins délicieux qui fourniſſent aux habitans beaucoup de fruits qu'ils préferent à tous les autres alimens. Son territoire riche & fertile offre une agréable variété d'arbres fruitiers. Cette ville, qui eſt un des principaux boulevards du royaume, fut fortifiée en 1685 par le Chevalier de Chaumont. Mais tous ces ouvrages devinrent inutiles aux Siamois, qui ne ſavent ni attaquer les places, ni les défendre.

Tennaſſerim eſt une province dont le ſol produit en abondance du riz & des fruits excellens. C'eſt dans ſon port ſûr & commode qu'on voit arriver des vaiſſeaux de toutes les nations, & le peuple y trouve plus de reſſources pour ſubſiſter que dans les autres parties du royaume.

Louvo, qui donne ſon nom à une

une province, eſt une ville que le ſéjour des Rois a rendu rivale de la capitale. Leur palais, ſans être vaſte & magnifique, eſt riant & commode; la pureté de l'air les y fixe pendant huit mois de l'année.

Pipli, port de mer, fait un grand commerce de riz, de toiles, de coton. Chaque maiſon a ſes jardins, où l'on fait d'abondantes récoltes de bétel, de coco, de durion, de bananes, d'oranges, & d'autres fruits recherchés.

Ligor eſt un port de mer ſitué à l'embouchure du golfe de Siam. C'eſt là qu'on trouve le calain, eſpèce d'étain, dont nous donnerons la deſcription. Son territoire produit beaucoup de riz & de fruits, qui ſont la nourriture & la richeſſe du pays.

Camburi, qui eſt ſur la frontiere de Pégu, fait un grand commerce de bois d'aigle, de dents d'éléphant, & de cornes de rhinocéros: c'eſt de cette province qu'on tire le beau vernis.

Porcelon, que les Portugais nomment par corruption *Porſaloue*, étoit autrefois ſous l'obéiſſance de Seigneurs héréditaires ; & c'eſt encore au nom de ſes anciens maîtres, & dans leurs palais, qu'on rend la juſtice aujourd'hui. Cette ville, fortifiée de quatorze baſtions conſtruits par des Ingénieurs François, eſt riche & commerçante, ſur-tout en dents d'éléphant, en cornes de rhinocéros, en peaux de bêtes ſauvages, en ſucre, en tabac, en oignon, en cire & en miel. On y fait des flambeaux de poix & d'huile, & l'on en tire la gomme rouge dont on fait la cire d'Eſpagne. On en tire auſſi beaucoup de bois de conſtruction & de teinture, & c'eſt ſon territoire qui produit l'étain ſonnant & l'ambre gris.



# CHAPITRE III.

## *Des mœurs, des uſages & des coutumes des Siamois.*

PAR un renverſement de l'ordre, les Siamois condamnent leurs femmes à tous les ouvrages qui demandent de la force & donnent de la fatigue. Tandis que ce peuple indolent ſommeille dans l'inertie, les femmes laborieuſes cultivent la terre, & coupent le bois & les moiſſons. Ce vice a ſa ſource dans le deſpotiſme: chacun ſe venge dans ſon empire domeſtique de la ſervitude honteuſe où il eſt condamné en public; & celui qui rampe depuis l'enfance ſous le joug, devient toujours un maître impérieux, plus jaloux d'être obéi que d'être aimé.

Leur ignorance dans l'Aſtronomie a introduit l'uſage de frapper ſur des poëles & des chaudrons dans les jours d'éclipſe, parce qu'ils ſont perſuadés que ce phénomène

eſt produit par la malignité d'un dragon qui dévore les deux flambeaux du monde; & c'eſt en faiſant beaucoup de bruit qu'ils tâchent d'épouvanter cet animal qui veut les priver de la clarté du jour.

L'or chez les Siamois eſt une marchandiſe, & non une monnoie. On n'y voit point de montres de ce métal. Toutes les monnoies ſont d'argent, & les différentes eſpèces ne ſe diſcernent qu'à leur grandeur, la figure en eſt la même. La baſſe monnoie conſiſte en des coquilles, qui ſont la richeſſe repréſentative de pluſieurs peuples de l'Orient.

Cérémonie du bouc émiſſaire.

Il eſt un jour de l'année où ils pratiquent une cérémonie aſſez ſemblable à celle du bouc émiſſaire, qui étoit en uſage chez les Juifs. On choiſit une femme flétrie par ſes débauches, & on la porte ſur un brancard par toutes les rues, au ſon des tambours & des hautbois. Tout le monde lui vomit des injures, & lui jette de la boue au

viſage ; après l'avoir bien promenée par la ville, on l'abandonne ſur un fumier, & quelquefois ſur des buiſſons d'épines, hors des remparts, avec défenſe d'y jamais rentrer. Cette cérémonie inhumaine & ſuperſtitieuſe eſt fondée ſur la perſuaſion où l'on eſt que cette femme fait tomber ſur elle toutes les malignes influences de l'air & des eſprits mal-faiſans.

La gaieté eſt plus répandue parmi le peuple que parmi les grands, qui, renfermés avec leurs femmes, ne ſortent que pour aſſiſter aux cérémonies avec les triſtes compagnes de leur ennui. Les femmes, dans ces ſolemnités, ont le viſage découvert.

Un peuple mou & pareſſeux ne répand jamais beaucoup d'agrément dans la ſociété. Le Siamois, doux ſans vivacité, goûte une joie tranquille, qui ſemble plutôt naître de la privation de la douleur, que de la ſenſation du plaiſir. Son indifférence pareſſeuſe ſe commu-

nique à tout ce qui l'environne : c'eſt une machine dont les reſſorts ne peuvent être mis en mouvement que par une main étrangere.

Tous ſont d'une taille médiocre & réguliere. La nature attentive en les formant, n'y produit ni boiteux, ni boſſus, & tous ſont bien conformés en ſortant des mains de cette mere induſtrieuſe. Il ne s'y trouve d'hommes contrefaits que ceux qui le ſont devenus par quelque accident. La plupart ſont épais de corps, larges du viſage & des épaules ; leur nez eſt court & arrondi, & c'eſt un phénomène extrêmement rare d'en trouver d'aquilins. Beaucoup portent ſur leur viſage les cicatrices de la petite vérole, qui défigure leurs traits. Leurs narines ſont ouvertes, & leur teint eſt baſané, couleur qui ne leur ſemble point naturelle, & qu'on doit attribuer à la coutume de marcher nuds dès leur plus tendre enfance. Les femmes n'ont point ces traits fins & délicats, qui fixent en Eu-

rope l'idée de la beauté ; & l'on auroit peine à les discerner des hommes, sans leur habillement & leur gorge flottante qui descend fort bas.

Quoique leur penchant soit tourné vers le commerce, la source n'en est ouverte qu'au Monarque, qui se réserve le privilége de le faire avec l'étranger. Ainsi la loi les condamne à un trafic intérieur, dont l'avantage est très-borné. Ce peuple simple dans ses mœurs, ne s'est point fait un besoin des productions de l'étranger. Ceux qui sont nés dans la plus basse condition, trouvent une ressource suffisante dans la pêche. Si la législation n'éteignoit point leur industrie commerçante, ils seroient plus habiles négocians que plusieurs autres peuples. La bonne foi qui en fait la base, est une vertu qu'ils pratiquent sans effort. Le vendeur ne compte jamais l'argent qu'il reçoit, ni l'acheteur la denrée qu'on lui livre. Les mousselines & les autres toiles

ſe vendent par piéces, & on ne les meſure jamais par aune; on eſt ſouvent expoſé à être trompé dans le poids, parce que les monnoies dont on ſe ſert pour peſer ſont preſque toujours altérées, & qu'étant toutes de la même figure, & frappées au même coin, elles ſont toutes ſuppoſées avoir la même valeur. L'or a douze fois plus de valeur que l'argent.

Le royaume de Siam eſt couvert de marais fangeux, qui ne fourniſſent que des herbes ſans qualité, pour nourrir des chevaux, dont l'eſpèce eſt ſans vigueur, & la forme ſans élégance: auſſi n'eſt-on pas dans l'uſage de les couper pour tempérer leur indocilité, & ralentir leur courage. On n'y voit ni ânes ni mulets. Le buffle, le bœuf & l'éléphant ſont les ſeuls animaux domeſtiques dont les Siamois tirent de l'utilité. Les éléphans femelles ſont employés aux ſervices ordinaires; les mâles plus indomptables, ſont deſtinés à la

guerre : la chasse en est permise à tout le monde.

Comme le pays nourrit peu de chevaux, le Roi en tire de l'étranger, & sur-tout de Batavia ; mais l'espèce en est petite & rétive. L'éléphant est une monture plus noble, & plus propre à la guerre. On l'instruit à défendre son maître, à le remettre sur son dos avec sa trompe, & à fouler aux pieds son ennemi. Il y en a toujours un de garde dans le palais ; il est équipé & prêt à marcher. Le conducteur monte sur son cou sans selle. Cet animal docile au commandement, sait où il doit s'arrêter. On se sert d'un aiguillon de fer ou d'argent pour lui donner plus d'activité ; il semble entendre la voix de celui qui a soin de le nourrir & de le soigner, & il lui obéit au moindre signal.

Quelquefois les Siamois voyagent sur des siéges quarrés que portent quatre ou huit hommes, qui sont relevés par un pareil nombre.

Ce peuple, ennemi de toutes sortes de fatigues, n'aime à voyager que par eau dans des barques nommées *ballons*, qui, quoique d'un seul arbre, ont quelquefois depuis seize jusqu'à vingt toises; on y met jusqu'à six vingt rameurs, qui sont tous rangés deux à deux; mais il n'y a que les grands de l'état qui voyagent avec un cortége si nombreux, pour manifester leur dignité: les ballons ordinaires n'en contiennent tout au plus que vingt. Ces rameurs ont des chants mesurés, & ils manoeuvrent avec grace & facilité. Les femmes instruites dans cet exercice, qui chez nous est abandonné à des hommes flétris par la loi, les conduisent avec beaucoup de dextérité. Plusieurs Siamois n'ont d'autre habitation que leurs ballons, & l'on en voit qui sont très-ornés & très-commodes.

Le palanquin est une espèce de lit que les esclaves portent sur leurs épaules. Les malades & quelques vieillards décrépits ont seuls le

droit d'en faire uſage ; mais tous les Européens ont auſſi le droit de s'en ſervir. Les Siamois ont différens paraſols, & chaque condition a le ſien. Ceux qui reſſemblent aux nôtres, ſont pour les citoyens de la derniere claſſe. Ils en ont qu'on prendroit pour pluſieurs paraſols élevés les uns ſur les autres, & le Roi ſeul peut en faire uſage. Les Talapoins en ont de différentes formes, qui toutes diſtinguent leur grade.

Les ballons du Roi ſont faits d'un ſeul arbre, qu'on doit ſuppoſer d'une hauteur prodigieuſe, puiſqu'on y met cent cinquante rameurs. Les deux pointes en ſont très-élevées, & celui qui les gouverne fait trembler tout le bâtiment lorſqu'il donne du pied ſur la poupe. On y voit par-tout briller l'art & les ornemens de la Sculpture, & au milieu s'éleve un trône en pyramide, où l'oeil ſe fixe avec plaiſir. Les Siamois ne ſont bons navigateurs que ſur leurs rivieres,

& ils emploient au ſervice de mer des Mores, des Chinois, des Malabars & des Chrétiens deſcendus des Européens. Ils rament aſſis, les jambes croiſées comme les Tailleurs, & cette attitude les prive d'une partie de leur force & de leur adreſſe. Ils ont encore pluſieurs bateaux longs & étroits, dans la conſtruction deſquels il n'entre ni cloux ni fer; les parties en ſont liées enſemble avec des racines ou des oſiers, qui réſiſtent à l'action deſtructive de l'eau. Ils ont la précaution d'inſérer dans la jointure des planches un bois poreux & léger, qui s'enfle par l'humidité, ferme toutes les ouvertures, & empêche l'eau d'entrer dans le navire. Quand ce ſecours leur manque, ils frottent de terre glaiſe les ouvertures par où l'eau s'introduit.

Le mouvement continuel qu'on voit ſur le Menan, offre à l'œil une variété agréable: on juge de la dignité de ceux qui paſſent par le nombre de leurs rameurs. Cha-

que bateau a dans le milieu une petite chambre, dont le toit eſt de feuilles d'arbres artiſtement entrelacées. Elle eſt ſoutenue par quatre piliers attachés au bord du bateau. Les deux côtés ont des abats-vent de nattes pour ſe garantir de la pluie & du ſoleil. Il n'eſt permis qu'au Roi, à la Famille royale & aux Européens d'avoir des rideaux; tous les autres ſont exclus d'un privilége dont la jouiſſance ne ſeroit nuiſible à perſonne.

Quoique l'Agriculture ſoit fort négligée, les anciens Rois de Siam étoient obligés de labourer la terre au commencement de chaque ſaiſon. Le but de cette antique inſtitution étoit d'ennoblir un art que par un reſte de barbarie les peuples de l'Europe abandonnent à la portion des citoyens les plus dédaignés. Les Rois ayant dégénéré de la ſimplicité des mœurs primitives, ont craint d'avilir leur dignité, en ſe conſacrant à des occupations que la baſſeſſe de ceux qui s'y li-

vrent semble avoir rendu méprisables. La superstition leur a fait craindre que le Ciel irrité de cette prévarication, ne frappât la terre de stérilité. Ainsi pour ne pas paroître avoir aboli un usage consacré par son antiquité, on donna le nom de Roi à un mercenaire qui, pendant un jour, exerce les fonctions de la royauté, & jouit de toutes les prérogatives qui y sont attachées.

L'expérience a montré que depuis que les Rois ne sont plus Laboureurs, les terres ne sont pas moins fécondes. Ainsi l'on ne donne plus le nom de Roi à ce particulier qui, par ses bouffonneries, profanoit la dignité de ce titre sacré. On se borne aujourd'hui à lui donner le nom de grand Seigneur du Riz. Il se rend au jour marqué pour cette cérémonie, dans le champ qu'on lui indique pour le labourer. Il est monté sur un bœuf, & suivi de tous ses officiers, qui se chargent de recueillir tous les droits annexés à la royauté; mais la per-

ception n'en eſt pas conſidérable, par la précaution qu'on prend de ne rien laiſſer ce jour-là dans le marché & ſur le port. Après qu'il a labouré un petit coin de terre, il retourne à la ville dans le même cortége. La multitude aſſemblée célebre des jeux & des fêtes en ſon honneur. Le lendemain ce Monarque dégradé retourne dans ſon premier néant; & le profit qu'il tire de cette maſcarade ſuffit à peine pour le nourrir pendant le cours d'une année.

Ce n'eſt point par un fond d'avarice que les Siamois n'exercent point l'hoſpitalité. Une politeſſe naturelle & ſans contrainte unit tous les cœurs; & comme la générosité n'eſt point ruineuſe, on pourvoit volontiers aux beſoins de l'infortuné. Tout pauvre qui eſt dans l'impuiſſance de travailler, n'eſt jamais réduit à la honteuſe néceſſité de mendier pour ſubſiſter; ſes voiſins compatiſſans fourniſſent à ſes beſoins. La mendicité

eſt un opprobre qui flétrit le mendiant & toute ſa famille. Il eſt étonnant qu'un peuple chez qui la pauvreté n'eſt point onéreuſe, & chez qui l'intérêt n'enfante point ces haines, qui, dans les autres nations, font des citoyens autant d'ennemis, ſe rende coupable d'une uſure criante. Le Monarque en donne l'exemple à ſes ſujets : il a un tréſor réſervé pour prêter à cinquante & juſqu'à cent pour cent d'intérêt. Cette uſure n'eſt jamais ruineuſe, parce que l'emprunteur trouve le moyen d'exercer ſon induſtrie, & de faire un commerce privilégié ſans payer de douanes.

De l'éducation des enfans.

L'autorité paternelle accoutume les enfans à une obéiſſance ſans réplique : le pere eſt intéreſſé, par ſa tendreſſe naturelle & par la loi du pays, à jeter de bonne heure dans leur cœur des ſemences de vertus ; parce que ſi dans la ſuite les enfans tombent dans quelque faute, ou ſe ſouillent de quelque crime, toute la famille eſt enve-

loppée dans le châtiment infligé par la loi. La politeſſe & la docilité ſont le fruit des leçons qu'on leur donne. A l'âge de ſept ans, on confie leur éducation à des Talapoins inſtruits & vertueux, dont ils prennent l'habit, & dont ils ſe dépouillent quand ils rentrent dans l'ordre de citoyen. Ceux qui n'ont point eu de tels maîtres, ſont exclus des dignités, & l'on ſuppoſe qu'ils n'ont pu acquérir dans l'éducation domeſtique les connoiſſances néceſſaires à former l'homme public. Leur famille leur paye une penſion proportionnée à ſa fortune, & l'on en voit qui ont pluſieurs eſclaves conſacrés uniquement à leur ſervice. Comme tous les Siamois ſont deſtinés à faire le commerce, on ſe borne à leur apprendre à lire, à écrire & à calculer. Les Prêtres Idolâtres plient leur eſprit ſous le joug des préjugés & de la ſuperſtition, & ils leur apprennent des erreurs qu'il ſeroit heureux de pouvoir oublier.

De la Langue.

Deux Langues ſont en uſage parmi ce peuple, la Langue du pays & la Langue Balaye, qui toutes deux ont un alphabet qui a peu de lettres. Le Siamois n'a point de conjugaiſons ni de déclinaiſons comme le Bali, qui eſt la Langue des Prêtres & des Miniſtres de la Loi. On l'écrit de la gauche à la droite, ainſi que le Siamois qui eſt compoſé comme le Chinois de mots preſque tous monoſyllabes, & chargé comme lui de beaucoup d'accens : la ſeule différence eſt que le Chinois conduit ſa ligne du haut en bas, & que la premiere occupant la droite, les autres ſont dirigées vers la gauche. Tous les autres peuples Aſiatiques écrivent de la droite à la gauche.

Un Siamois n'a point le privilége d'avoir des armes, à moins que le Roi ne lui en ait donné. Ce témoignage que le Monarque rend de ſa valeur, lui donne le droit d'en acheter. Leur indolence leur ôte l'uſage des jambes, & leurs jar-

rets ſans flexibilité leur rendent la marche pénible. On eſt ſurpris de voir leurs ſentinelles toujours couchées par terre. Il faudroit vingt Siamois pour faire en un an ce qu'un Artiſan d'Europe exécute en un mois.

De la tolérance.

Quoique la ſuperſtition ait corrompu tous les eſprits, ils tolerent tous les cultes religieux. Leur reſpect pour les traditions de leurs ancêtres ne leur inſpire aucune averſion pour les cérémonies étrangeres. Cet attachement opiniâtre à l'erreur leur fait croire qu'ils ont la ſupériorité ſur les autres nations qui ne penſent pas comme eux; mais ils plaignent ſeulement ceux qui ont le malheur d'être privés de la lumiere qui brille pour eux; la différence des opinions n'engendre jamais de haine, & l'ambition ne s'y couvre point du voile de la religion pour allumer le flambeau des diſcordes civiles. Un voyageur François, qui avoit long-temps étudié leur caractere, étoit

resté persuadé qu'ils naissoient tous philosophes : c'étoit aussi l'opinion des anciens, qui assurent que c'est dans les Indes que les premiers Sages furent puiser les bienfaits de la Philosophie.

Leur maniere de compter les jours, les semaines & les mois, est en bien des points différente de la nôtre. Leur année est de douze mois lunaires qui n'ont point de nom, & qu'on désigne par le premier, le second, le troisiéme ; & comme chaque année a plus de douze lunes, ils ajoutent au bout de deux ou trois ans un treiziéme mois. Leur cycle est de soixante années ; au lieu que le nôtre est de cent. Chacun a son nom ; & comme ils n'ont que douze noms, ils les répetent cinq fois dans chaque cycle, pour parvenir au nombre de soixante ; ce qui fait cinq révolutions de ces douze mois dans un cycle. Ils ajoutent à chaque révolution un mot qui fait connoître si c'est la premiere, la seconde ou la troisiéme.

Ils commencent l'année le premier jour de la lune, qui répond tantôt au mois de Novembre, & tantôt au mois de Décembre. Ils datent leurs actes ou de l'année de leur cycle, ou de celle où Sommona-Kodon se dépouilla de la nature humaine pour être Dieu. Cette maniere est la plus pratiquée depuis qu'ils ont vu les Chrétiens & les Mahométans dater leurs années, les uns de Jesus-Christ, les autres de Mahomet.

La semaine est comme la nôtre, composée de sept jours, dont chacun a le nom d'une planete, sans qu'ils puissent expliquer quelle est l'origine de cette dénomination. La durée du jour & de la nuit est presque toujours la même.

Leur dimanche, qu'ils appellent *vampra*, est toujours le quatriéme jour de la lune; ils en ont chaque mois deux grands, dans la nouvelle & la pleine lune, & deux moins solemnels, le sept & le vingt-un. Ce jour ne les dispense point

du travail; il n'y a que la pêche qui leur ſoit interdite; & ceux qui tranſgreſſent cette défenſe, payent une amende, & ſont traînés en priſon, pour avoir profané la ſainteté d'un jour où les Talapoins ſe coupent la barbe, les cheveux & les ſourcils.

Des ſaiſons.

Ils ne diſtinguent que deux ſaiſons, l'hiver & l'été. Les deux premiers mois de leur année, qui répondent à peu près à nos mois de Décembre & de Janvier, font tout leur hiver; & l'air qu'on reſpire alors eſt auſſi brûlant que celui de nos étés les plus ardens. Il paroît fort incommode aux Siamois, qui ne ſont point vêtus; & en effet les vents du nord qui ſoufflent alors, ne laiſſent pas d'y être vifs & piquans. Cet hiver eſt très-ſec, & l'été eſt fort pluvieux: c'eſt pourquoi les Européens regardent le temps de la pluie comme l'hiver, & le temps ſec comme l'été.

Le troiſiéme, le quatriéme & le cinquiéme mois compoſent leur

petit été ; les sept autres sont regardés comme le grand. Le petit est leur printemps ; mais ils n'ont point d'automne, ni aucun temps marqué pour la récolte des fruits, parce que les arbres en sont chargés durant toute l'année. Ils ne se dépouillent jamais de leurs feuilles, & celles qui tombent sont aussi-tôt remplacées par de nouvelles ; la sève y monte pendant toutes les saisons de l'année. Quoiqu'ils ne comptent qu'un grand été, ils seroient plus exacts s'ils en admettoient deux, puisque deux fois l'année le soleil darde à plomb sur leur tête ; la premiere, lorsqu'il vient de la ligne au tropique du cancer ; & l'autre, quand il retourne de ce tropique à la ligne.

De la chaleur.

La zone torride seroit inhabitable, comme les anciens en étoient faussement persuadés, si le soleil n'entraînoit après lui les nuages & les pluies. Le vent y souffle sans cesse du pole le plus éloigné de cet astre ; de sorte que lorsqu'il s'avance

du pôle arctique, le vent vient du sud; au contraire, lorsqu'il s'approche du pole antarctique, on ressent les incommodités journalieres du vent du nord. C'est ainsi que pendant l'été le soleil étant au sud de la ligne, les vents du nord ont une fraîcheur agréable; & lorsque le soleil est au nord de la ligne, les vents du sud y amenent des pluies & des nuages qui temperent les chaleurs brûlantes.

Le caractere des Siamois tient beaucoup à la qualité de leur climat. Leur corps énervé par la chaleur, n'a ni vigueur ni besoins. Ils attachent une idée de bassesse aux ouvrages qui demandent de la force; & tout ce qui est pénible leur paroît abject. Satisfaits des richesses que la nature leur prodigue, ils n'envient point les productions des autres climats, & l'on n'en voit point affronter les mers pour acquérir des richesses d'opinion. Les vêtemens recherchés par les autres peuples, leur seroient incommodes.

Leurs ragoûts ſont ſimples, & leurs ſauces ne ſont jamais variées. Il ſemble que ce ſoit dans l'inſenſibilité qu'ils faſſent conſiſter leur béatitude.

Education des filles.

L'éducation des filles Siamoiſes aſſure l'innocence de leurs mœurs. Des meres vigilantes leur interdiſent tout commerce avec les hommes, & ſur-tout avec ces lâches corrupteurs qui ſe font un mérite de ſéduire. C'eſt pour prévenir les écarts d'un tempérament trop ardent, qu'on les marie dès l'âge de douze ans, tant pour remplir le vœu de la nature, que pour donner à l'Etat des citoyens. On en voit beaucoup qui, rebelles à l'empire du climat, ne ſe ſoumettent jamais au joug du mariage; mais il n'en eſt aucune qui n'attende la vieilleſſe pour embraſſer la vie religieuſe. Quoiqu'un ſeul homme puiſſe avoir pluſieurs femmes, il n'y a que les grands & les riches qui uſent de ce privilége, plus propre à troubler le calme de l'ame,

qu'à réprimer l'intempérance des passions.

Du mariage.

Lorsqu'un grand en prend plusieurs, c'est moins par goût que par luxe. La principale a des priviléges exclusifs : les autres ne sont que des esclaves avilies par le nom de *petites femmes* ; elles sont soumises aux volontés de la premiere. Leurs enfans partagent la bassesse de leur condition. Ils appellent l'auteur de leurs jours *Seigneur Roi.* Les autres, nés de la premiere femme, lui donnent seulement le nom de pere.

Ce sont des femmes d'une vertu éprouvée qu'on choisit pour demander une fille en mariage. Avant de lui répondre, les parens donnent l'heure de la naissance de leur fille, & prennent celle du garçon.

Les devins sont consultés pour savoir si le mariage sera heureux. Celle qui fait la demande porte du bétel ; & si les parens le portent à leur bouche, c'est une preuve qu'ils donnent leur consentement. Le

jeune homme porte à ſon amante un préſent de fruits ; & à la troiſiéme viſite qu'il lui rend, les deux familles ſe raſſemblent, & la cérémonie du mariage ſe fait ſans y appeler les Prêtres. C'eſt peut-être le ſeul peuple de la terre qui n'a point imprimé le ſceau de la Religion à une union ſi intéreſſante pour la ſociété. Il eſt vrai que quelques jours après la cérémonie, les Talapoins vont jeter de l'eau bénite ſur les mariés, & récitent des prières pour les purifier.

Les noces ſe célebrent avec beaucoup de ſolemnité chez les parens de la fille, qui donnent des feſtins & des ſpectacles, où des mercenaires ſont appelés pour chanter & danſer. Les mariés & leurs parens croiroient bleſſer l'honnêteté, s'ils ſe mêloient dans ces danſes. Le mariage n'eſt regardé que comme un contrat civil paſſé entre deux perſonnes libres qui l'ont revêtu de leur conſentement & de celui de leurs parens, & qui prive la

femme de la liberté de rompre l'union; mais l'époux peut la renvoyer, en lui donnant un libelle de répudiation. Il est certains cas où les femmes ont droit de demander leur séparation, & le mari même rarement la refuse : il est intéressant pour lui d'être séparé d'une femme dont il n'a plus le cœur. Les mariages sont ordinairement féconds, & il n'est pas rare de voir sortir d'une même couche deux enfans à la fois. Mais si la fécondité des femmes est prématurée, elles cessent bientôt de donner des enfans, & leurs propres largesses les épuisent.

Condition des femmes. La couche nuptiale est rarement souillée par l'adultere. Le droit qu'ont les maris de tuer leurs femmes surprises dans le crime, n'est pas le seul frein qui réprime l'incontinence. Les femmes toujours occupées des détails domestiques, n'ont point le temps d'entretenir des intrigues. Jamais elles n'assistent à ces jeux & à ces specta-

cles où l'on reſpire le ſouffle impur & brûlant des paſſions. Retirées dans l'intérieur de leurs maiſons, elles n'y reçoivent point les viſites de ces ſéducteurs dangereux qui trahiſſent ſans pudeur leurs hôtes ou leurs amis. C'eſt encore l'épouſe qui laboure la terre ; elle s'éveille dès l'aube du jour, & prépare à ſon ſouverain indolent un déjeûner de riz & de poiſſon ſalé qu'il prend, & après ce premier repas, il s'endort juſqu'à l'heure du dîner ; & quand il a ſatisfait ſon appétit, il ſe livre encore au ſommeil qu'il n'interrompt que pour jouer ou prendre quelque divertiſſement, en attendant l'heure du ſouper. L'épouſe, humble & ſoumiſe, n'a ni le privilége de s'aſſeoir, ni de manger avec ſon mari ; elle eſt vigilante & ſoigneuſe à préparer les mets ; & quand on a deſſervi, elle ſe retire pour manger à ſon tour. Jamais elle ne ſe promene dans le même ballon ; & lorſqu'elle eſt admiſe dans la couche

conjugale, on lui donne un oreiller plus bas, pour lui faire ſentir ſon infériorité.

Tous ceux qui ſont invités à la noce ſont obligés d'envoyer un préſent ; & c'eſt ſouvent la plus riche dot de la nouvelle épouſe. Le mariage eſt défendu au premier degré de parenté; mais on peut épouſer ſa couſine germaine, & même les deux ſœurs l'une après l'autre; mais ſi l'on a épouſé la cadette la premiere, on ne peut plus prétendre à l'aînée. Les Rois ne ſont point ſoumis à cette loi; ils épouſent leur plus proche parente, & quelquefois leur propre ſœur. La ſucceſſion du mari appartient en entier à la femme principale, qui doit la partager en égales portions entre tous ſes enfans. La deſtinée des femmes ſubalternes eſt abſolument dépendante des héritiers légitimes, qui peuvent les vendre, ou leur aſſigner des moyens arbitraires de ſubſiſter; ils ne poſſedent que ce que leur pere leur a donné

de ſon vivant. Les filles nées des petites femmes peuvent être vendues comme un vil bétail, ou bien on leur aſſigne une modique ſubſiſtance. Chaque mari eſt ſouverain dans ſa famille ; il peut vendre juſqu'à ſes femmes & ſes enfans ; mais la principale n'eſt point expoſée à cette dégradation, il peut ſeulement la répudier ; alors il eſt obligé de lui rendre ſa dot. Les enfans ſe partagent entr'eux en nombre égal ; mais ſi ce nombre eſt impair, la femme en a un plus que le mari.

Il eſt un uſage biſarre qui déroge à toutes les conventions matrimoniales. Quelquefois le Monarque donne à un de ſes favoris une de ſes femmes dont il eſt dégoûté. C'eſt une diſtinction flatteuſe qui ſouvent gêne les penchans. Cette femme préſentée par une main auſſi reſpectable, partage les prérogatives de la femme principale. Ceux qui veulent ſe ménager la faveur de leur maître, ou qui craignent d'en-

Le Roi fait préſent d'une femme.

courir ſa diſgrace, donnent à cette femme un empire abſolu dans toute leur maiſon.

La principale des femmes a ſeule le titre de Reine. Sa domination eſt abſolue dans l'extérieur du palais: c'eſt à ſon tribunal qu'on diſcute les altercations des femmes & des eunuques. Elle inflige des peines & des récompenſes à ſon gré; & celles qui ſont ſoupçonnées de lui diſputer le cœur de ſon époux, trouvent en elle un juge inexorable. Elle a ſes éléphans, ſes officiers & ſes magaſins particuliers. Elle n'eſt viſible qu'à ſes eunuques & à ſes femmes. Quand elle ſort pour ſe promener, on la porte ſur une chaiſe fermée de rideaux, d'où elle peut tout voir ſans être vue: tous ceux qui ſe trouvent ſur ſon paſſage ſont obligés de ſe proſterner devant cette idole inviſible.

Jalouſie des Siamois.

Les Siamois ſont furieux dans les accès de leur jalouſie; mais cette foibleſſe eſt moins un ſentiment d'amour, qu'un dépit de leur

vanité humiliée de la préférence donnée à un rival. Ils ne ſont pas moins jaloux de leurs filles que de leurs femmes, & les peines dont ils puniſſent leur chute ne ſont pas moins rigoureuſes. La jalouſie s'oppoſe à l'exercice de leurs vertus. Ils ſont humains & compatiſſans; & jamais ils ne donnent l'hoſpitalité, qui n'eſt pas néceſſaire dans un pays où tous les étrangers trouvent des moyens faciles de ſubſiſter.

Quoique la chaſteté ſoit en général obſervée dans les mariages, il n'eſt pas ſans exemple que des femmes s'abandonnent à la licence de leurs penchans. Celles qui ſont convaincues de ce déſordre, ſont expoſées à la fureur des tigres pour en être dévorées; ou bien elles ſont vendues à un certain officier décrié, qui, moyennant un tribut qu'il paye au Monarque, a le privilége infame de les proſtituer à ſon profit. Le complice de la femme adultere eſt enveloppé dans ſa

condamnation ; on le punit par le fouet & la bastonnade.

Le despotisme odieux arrache les filles des bras de leurs peres ; & ceux qui ne peuvent se résoudre à se voir pour jamais séparés du fruit & de l'objet de leur tendresse, aiment mieux faire le sacrifice d'une partie de leur fortune, que de consentir à une séparation aussi douloureuse. Les filles n'ont point de droit à la couronne ; à peine jouissent-elles du privilége de la liberté. C'est la volonté du pere mourant qui régle l'ordre de sa succession : c'est ainsi que tyran pendant sa vie, il régne encore après sa mort ; souvent il donne la préférence au fils d'une concubine sur celui de la Reine légitime : mais c'est ordinairement la force qui décide du droit des compétiteurs au trône.

De l'esclavage.

L'esclavage donne un pouvoir absolu au maître, qui peut exiger les plus viles fonctions de son esclave. On peut naître esclave ou le devenir. Le débiteur insolvable

& le prisonnier de guerre sont déchus de leur liberté naturelle ; mais les enfans qui naissent pendant leur esclavage ne sont point enveloppés dans leur dégradation. L'esclave pour dette rentre dans l'exercice de sa liberté, lorsqu'il a satisfait à ses engagemens. Quoiqu'un maître décide à son gré du sort de son esclave, il n'a aucun droit sur sa vie. Celui qui en a un grand nombre, leur permet, moyennant une rétribution, de travailler pour ses voisins. Ainsi ce sont plutôt des serfs que de véritables esclaves, puisqu'en payant un tribut à leur maître, ils jouissent de tous les avantages de la liberté.

Le Monarque ne voit dans ses sujets qu'un vil troupeau d'esclaves, qui sont obligés de travailler pour lui pendant six mois de l'année. Mais quoique son pouvoir soit illimité, la fidélité de ses sujets ne lui est pas moins suspecte. Il ne peut se dissimuler que celui qui peut tout oser, est sans cesse

Pouvoir despotique

réduit à la néceſſité de tout craindre; & une triſte expérience lui a appris que plus on étend ſes priviléges, plus on multiplie ſes ennemis, & que le trône du deſpotiſme eſt ſouvent ſouillé du ſang de celui qui l'occupe. La crainte qu'il inſpire, en ne ſe montrant qu'avec tout l'appareil de ſes forces, fait diſparoître l'amour. L'Aſie, dans tous les temps, fut la patrie des eſclaves, & le théâtre ſanglant des révolutions, parce que les intérêts du peuple ſont toujours diſtingués de ceux d'un deſpote. On n'y a jamais vu un corps toujours ſubſiſtant de Magiſtrats, qui veille à la ſûreté du chef & du public. Tout pouvoir arbitraire eſt un attentat contre le droit des gens; au lieu que le commandement dicté par la loi eſt conſtant, & n'a rien de pénible.

De la vieilleſſe.

La vieilleſſe eſt auſſi honorée à Siam qu'elle le fut autrefois à Lacédémone. C'eſt un hommage que les nouveaux habitans du monde

rendent à ceux qui ſont près de le quitter. Le triſte privilége de l'âge donne plus de diſtinctions que les dignités. Le Mandarin élevé dans un poſte éminent, eſt obligé de céder le pas à ſes inférieurs plus âgés que lui. Un fils paroîtroit un monſtre, s'il s'écartoit de la tendreſſe reſpectueuſe qu'il doit à ſon pere; & celui qui ſeroit aſſez dénaturé pour le citer à quelque tribunal, ſe rendroit l'objet de l'exécration publique. La loi au contraire met les enfans dans l'entiere dépendance de leur pere, qui peut les vendre, & non leur ôter la vie.

Contradiction dans le caractere.

Tous les contraires ſemblent ſe réunir pour former le caractere de ce peuple. Il ne ſe donne aucun mouvement pour acquérir, & il conſerve avec inquiétude ce qu'il poſſéde. Avare ſans objet, il aime mieux enfouir ſes richeſſes que d'en uſer. La douceur & la politeſſe ſont des vertus qui lui ſont naturelles; mais lorſqu'il s'abandonne à la co-

lere, c'eſt un furieux ſans retenue & ſans frein. L'indolence ne permet pas de ſe livrer à la haine, ſentiment fatiguant & pénible ; mais lorſqu'elle eſt allumée, elle marche avec les poiſons & les poignards. L'effuſion du ſang humain y eſt en horreur ; les querelles ordinaires ſe terminent par quelques coups de poing & de groſſieres injures. Leur pareſſe les rend diſſimulés & taciturnes. C'eſt ce fond d'indolence qui a conſacré les uſages, & perpétué les abus. L'admiration eſt un ſentiment qu'ils n'éprouvent jamais; & tout ce qui a droit d'exciter la curioſité, les laiſſe dans un engourdiſſement ſtupide. Il ſemble que la nature, prévoyant qu'ils ſeroient des maîtres durs & incapables de commander, leur a donné des inclinations baſſes & ſerviles, pour adoucir l'amertume de leur condition. Ils ſont bas & rampans, quand on prend avec eux le ton de la ſupériorité. Le ſentiment ſecret de leur foibleſſe

les fait recourir à la ruſe pour ſe ſouſtraire à la force. Ils diſtillent l'orgueil & le mépris ſur ceux qui leur témoignent quelques égards.

Veulent-ils ſe jurer une amitié éternelle, ils boivent du même arak dans la même coupe, ou bien ils ſe piquent une partie du corps pour en faire ſortir du ſang qu'ils boivent réciproquement. C'étoit ainſi que les anciens Scythes & Babyloniens ſcelloient leurs alliances. Preſque tous les peuples modernes de l'Orient obſervent cet uſage. Malgré tous les défauts attachés à cette nation, tous les voyageurs conviennent que leurs mœurs ſont auſſi pures que leur ciel, & que la douceur & la modération ſont des vertus de leur climat; & la plupart des vices du cœur ſeroient faciles à rectifier, ſi l'éducation venoit au ſecours des penchans: mais l'eſprit ſans culture n'y diſtingue jamais le bon de l'excellent, & l'on agit ſans ſe donner la peine de réfléchir & de raiſonnner.

Serment d'amitié.

De la propreté.

Les Siamois, pour entretenir la propreté, entrent dans des détails très-incommodes. Ils se parfument une partie du corps pour répandre une odeur agréable; & ce seroit manquer de politesse, que de rendre visite sans avoir pris le bain. On n'est point obligé, pour se baigner, de faire chauffer l'eau, qui dans ce pays n'est jamais trop froide. Ils prennent autant de soin pour noircir leurs dents, que les Européens s'en donnent pour en entretenir la blancheur. Ils arrachent la racine de leur barbe, qui dans tous les pays chauds est une excrescence incommode; mais ils laissent croître leurs ongles, comme les Chinois faisoient avant l'invasion du Tartare sur leurs terres. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux & des huiles de senteur. Malgré le soin qu'ils prennent d'entretenir leur propreté, ils inspirent aux Européens des dégoûts invincibles lorsqu'ils ouvrent la bouche, ou qu'ils montrent leurs mains. Leurs

dents teintes en noir ſemblent autant de morceaux d'ébene ; leurs ongles, & ſur-tout ceux de la main droite, qu'ils laiſſent croître, reſſemblent à des griffes de quelque animal carnivore. C'eſt cependant à ces caracteres qu'on diſtingue l'homme élégant & poli de l'homme agreſte & ſervile. Les femmes galantes, & occupées du ſoin de ſéduire, ne ſe montrent jamais ſans avoir des ongles poſtiches, longs de trois ou quatre pouces.

Quoique tous les peuples orientaux paroiſſent faire peu de cas de la blancheur du teint, il paroît qu'ils ſont moins ſubjugués par l'habitude que par la difficulté de ſe procurer des femmes blanches. Les Monarques d'Aſie, dans tous les temps, en ont eu dans leur ſérail ; & leur goût, qu'ils ne peuvent que difficilement ſatisfaire, eſt une preuve que le prix de la beauté doit être décerné aux femmes d'Europe.

De la frugalité.

La frugalité eſt une vertu de climat ; & comme la nature n'y a

point multiplié les beſoins, on y eſt riche au milieu de l'indigence, ou du moins dans la privation des choſes dont l'opinion nous a fait un beſoin. Les Siamois n'ont ni tables, ni napes, ni ſerviettes, ni couteaux, ni cuillers, ni fourchettes : tous les morceaux qu'on leur ſert ſont coupés ; & chez les grands, la vaiſſelle la plus ordinaire eſt de la porcelaine de la Chine & du Japon. On ne ſert jamais en vaiſſelle plate, même à la table du Roi. Le riz, le poiſſon ſec ou ſalé ſont à vil prix ; & pour deux liards un Siamois ſatisfait à tous ſes beſoins. Auſſi ce peuple, ſans inquiétude ſur les moyens de ſubſiſter, ſe livre à la pareſſe ; & toutes les maiſons retentiſſent de chanſons & de cris d'allégreſſe que l'on n'entend point parmi ces nations, où le luxe, étendant les beſoins, rend les moyens de ſubſiſter plus difficiles. Leur palais groſſier n'eſt point offenſé de l'odeur du poiſſon pourri & d'œufs couvés. Ils ſe nourriſſent

De leurs mets.

de ſauterelles, de rats, de lézards, & de toutes ſortes d'inſectes dédaignés par les Européens. Leurs ſauces ſont faites avec un peu d'eau, où ils jettent de l'ail, de la ciboule & du baume. Comme ils n'ont point de ſafran, ils ſe ſervent d'une racine qui, réduite en poudre, en a le goût & la couleur. Ils n'ont point d'huile de noix ni d'olives; ils n'uſent que de l'huile de coco. Les vaches y donnent peu de lait; mais les buffles femelles y ſuppléent. La chaleur du climat empêche le beurre de prendre de la conſiſtance. La chair des animaux ne flatte point leur appétit; ils n'en mangent que les boyaux, comme étant plus faciles à digérer. Il ne faut pas croire qu'il y ait de la bizarrerie dans leur goût: toutes les viandes y ſont ſans ſuc, & d'une digeſtion pénible. Les Européens, qui ſont les plus voraces, en font rarement uſage, après quelque ſéjour dans le pays. La ſobriété dans toutes les contrées brûlantes eſt une vertu de climat. Le

prix des viandes eſt ſi bas, qu'une vache ne vaut que dix ſols. Il eſt vrai que le mouton & le cabri ſont plus chers, parce que les Mores en font une grande conſommation. La volatille ne vaut pas la peine d'en engraiſſer; chaque eſpece eſt d'autant plus multipliée, que la chaleur du climat ſuffit pour faire éclorre les œufs.

Des maladies.

Il ſemble qu'un peuple, où la ſobriété eſt une vertu générale & commune, devroit être exempt de toutes ces maladies qui ſont le fruit amer de l'intempérance. Mais chaque climat a ſes germes de biens & de maux; & pour juger de la ſobriété des différens peuples, il faudroit connoître quel eſt le degré de chaleur des différens eſtomacs. L'on ſeroit forcé d'avouer que celui qui mange le moins eſt ſouvent le plus intempérant. Les diſſenteries, les fiévres putrides, les fluxions de poitrine y exercent de grands ravages. Les pluies qui y tombent pendant une grande partie de l'an-

née, y caufent des toux, des coqueluches & des rhumatifmes auffi fréquemment qu'en Europe. Les maladies qui font la punition de l'incontinence, s'y font fort multipliées; mais de tous les fléaux qui affligent ce royaume, la petite vérole eft celui qui frappe le plus de victimes.

Rien de fi contradictoire que les portraits de ce peuple que les uns repréfentent nageant dans l'abondance, & les autres comme languiffant au fein de la pauvreté. Les voyageurs, dans les defcriptions qu'ils nous ont données de ce royaume, ne font point d'accord: ils n'ont parlé que de ce qu'ils ont vu. Ainfi les uns envoyés par des Rois, ont admiré une cour faftueufe, qui inventoit des fêtes pour manifefter fa puiffance; d'autres, attirés par le commerce, n'ont trouvé qu'un peuple qui manquoit de tout ce qui étoit un befoin pour eux. Leur table n'eft jamais couverte de mets recherchés; & l'art

meurtrier des cuiſiniers n'émouſſe point leur palais. La ſimplicité de leurs appartemens & de leurs meubles leur fait dédaigner le ſuperflu, & ſe borne au néceſſaire. Les Architectes d'Europe ne pourroient y exercer leur talent. Leurs maiſons, qui toutes ſont faites ſur le même modele, ſont conſtruites avec des claies de bambou : elles s'élevent de treize pieds au-deſſus de la ſuperficie de la terre, parce que c'eſt à cette hauteur que les eaux montent dans les inondations. Toutes ſont bâties ſur des piliers, & l'eſcalier qui eſt en-dehors eſt une échelle ſemblable à celles de nos moulins à vent. On ſe ſert de rampes de claies pour y faire monter les animaux domeſtiques, dont les étables ſont en l'air. Ces maiſons ſingulieres ont leurs agrémens & leur luxe. Les appartemens ſont tapiſſés de toile peinte, & le plafond eſt couvert de mouſſeline blanche. On n'y voit point de lits, parce que les Siamois ne ſe deshabillent

Des maiſons.

jamais pour ſe coucher, à moins que ce ne ſoit pour changer de pagne. (La jalouſie, qui tyranniſe tous les peuples d'Orient, ne permet point aux Siamois d'exercer l'hoſpitalité; ils craignent d'expoſer leurs femmes aux yeux avides de l'étranger.)

Maiſons & jardins.

Les maiſons des grands reſſemblent à de grandes armoires, où le maître, ſa femme & leurs enfans ſont logés; les femmes ſubalternes avec leurs enfans, & chaque eſclave avec ſa famille, occupent un appartement ſéparé. Les pagodes ſont plus grandes que hautes; elles n'ont ni voûte ni plafond: les tuiles qui les couvrent ſont verniſſées de rouge, avec des filets d'or. Les jardins, qui ſont en grand nombre, n'y ſont point ſpacieux; les allées en ſont fort étroites, & à peine trois perſonnes de front peuvent s'y promener. On y reſpire par-tout le parſum des fleurs; la diverſité des arbres y offre une variété agréable, & les jets-d'eau y

entretiennent une éternelle fraîcheur.

La nudité.

La nudité n'alarme point leur pudeur ; mais par un ſentiment d'honnêteté, ils ceignent leurs reins & leurs cuiſſes d'une toile peinte, & quelquefois d'une étoffe en or ou en argent. La coutume de paroître en public à demi-nuds eſt plutôt introduite par la chaleur du climat, que pour allumer des déſirs lubriques. Il n'y a point de pays où l'on voile avec plus de précaution toutes les parties qui peuvent offenſer la pudeur. Quelques ſoldats François de la ſuite de l'Ambaſſadeur envoyé par Louis XIV, ſe montroient tout nuds dans le bain. Ce ſcandale fit murmurer le peuple, & l'on fut obligé de leur donner des pagnes pour faire ceſſer les plaintes.

Des vêtemens.

Les enfans ſont dans une parfaite nudité juſqu'à cinq ans ; & c'eſt à cet âge qu'on les revêtit d'une pagne qu'ils ne peuvent plus quitter : on ne les en dépouille pas même

même lorſqu'il faut les châtier. Les peuples de l'Orient regardent comme une infamie de frapper quelqu'un ſur les parties découvertes du corps. Les mœurs y proſcrivent la diſcipline & les verges, qui ſont en uſage chez les peuples policés, où l'on ne craint point de flétrir le ſentiment des enfans, en leur infligeant les mêmes peines que la loi dans ſes vengeances décerne aux coupables.

Les Mandarins ſe couvrent d'une chemiſe de mouſſeline qui n'a point de colet, & qui laiſſe l'eſtomac à découvert. Les grands portent en hiver une eſpece de manteau en forme d'écharpe. Le Roi ſe pare d'une veſte de brocard, qui eſt ordinairement garnie des plus belles dentelles de l'Europe. Il eſt le ſeul qui puiſſe paroître avec cet ornement, à moins que quelque favori ne l'ait reçu de ſa main. Ceux qui l'accompagnent à la chaſſe ou à la guerre, doivent être vêtus de rouge, & la veſte qu'on leur donne

eſt toujours de cette couleur, pour les faire ſouvenir ſans doute qu'ils ſont deſtinés à répandre le ſang des ennemis de la patrie.

Quoique les Siamois aillent toujours la tête nue, le Roi & les grands de l'Etat, dans les jours de cérémonies, ſe couvrent d'un bonnet blanc & pointu; celui du Monarque eſt étincelant de pierreries, & c'eſt par ſa richeſſe qu'il eſt diſtingué des autres. Ils ne font uſage du chapeau que dans les voyages ou ſur les rivieres, où l'ardeur du ſoleil eſt plus vive & plus forte. Leurs ſouliers ſont pointus & ſans quartier; ils les ôtent par reſpect en abordant le Monarque ou leurs ſupérieurs.

Des funérailles.

Les Siamois ont des cérémonies qui leur ſont particulieres dans les funérailles. Les bieres ſont de bois, dont le dehors eſt doré, & on conſume les inteſtins pour prévenir la malignité de la putréfaction. Tandis qu'on eſt occupé à préparer la pompe funebre, on brûle autour du mort des bougies & des par-

fums. Des Prêtres chantent pendant la nuit des hymnes funebres, qui indiquent à l'ame le chemin qu'elle doit prendre pour arriver au séjour céleste. Ensuite on brûle le corps au son des instrumens, en présence de toute sa famille & de ses amis, qui tous sont vêtus de blanc. Quoique la religion n'entre pour rien dans les cérémonies funéraires, on a coutume d'y appeler les Talapoins, afin que leur présence en releve la pompe. Le respect pour les tombeaux est inviolable; c'est pourquoi l'on y trouve quelquefois des trésors que de riches avares y cachent, comme dans un dépôt assuré; mais il arrive très-souvent que des brigands ne se font point scrupule de fouiller dans les sépulcres pour en enlever les richesses. Quand les parens ont poussé beaucoup de cris, & versé beaucoup de larmes, les fêtes & les spectacles succédent aux scènes de douleur : on s'agite pour sortir d'une tranquillité qui

rappelleroit ſans ceſſe le ſouvenir de ce qu'on a perdu.

Du bucher. L'honneur du bucher n'eſt pas déféré à tout le monde. Les coupables tombés ſous le glaive de la loi, les femmes enlevées par une couche laborieuſe, tous ceux dont la mort a été violente, ſont condamnés à être enfouis dans les entrailles de la terre ; ce qui eſt le plus grand des opprobres imprimé à la mémoire des morts. On les regarde comme des criminels frappés de la vengeance céleſte, qui ne tombe jamais ſur l'innocent. Cette perſuaſion leur donne un éloignement invincible pour notre religion ; & ils ne peuvent concevoir comment Jeſus-Chriſt auroit eſſuyé l'ignominie de la croix, s'il ſe fût diſtingué par des actes de vertus.

La coutume de porter des viandes auprès des tombeaux a donné lieu de croire qu'ils invoquoient les morts ; mais cette pratique ſuperſti-

tieuſe n'a d'autre ſource que la crainte des apparitions qu'ils veulent prévenir par des largeſſes dont les animaux profitent.

Du deuil.

Le deuil, qui eſt l'expreſſion de la douleur, ſe manifeſte de différentes façons. Les peres & les meres qui ont perdu leurs enfans, ſe conſacrent quelquefois à la vie religieuſe; d'autres ſe raſent la tête, & croupiſſent dans la mal-propreté, pour montrer leur détachement des choſes d'ici-bas.

Les dépenſes qu'on fait aux funérailles s'étendent juſques ſur les perroquets. Un de ces oiſeaux que le grand Prince avoit fort aimé, fit croire que l'ame de quelque Monarque avoit paſſé dans ſon corps, & qu'ainſi il convenoit de lui rendre des honneurs proportionnés à ſa dignité. On éleva une grande pyramide où l'on montoit par degrés: il y avoit au haut une plate-forme pour y brûler le corps de l'oiſeau défunt qu'on portoit dans une cage d'or. Cette fête dura huit

jours, pendant lesquels les Talapoins se succédoient pour faire leur priere. Le peuple en foule couroit aux marionnettes & aux théâtres, & on lui jetoit des toiles, des vases de cuivre & de petits miroirs de la Chine. Enfin la fête se termina en réduisant en cendres le défunt perroquet, dont les funérailles surpasserent en magnificence celles des principaux officiers de l'Etat.



# CHAPITRE IV.

## *Du Gouvernement.*

LE royaume de Siam eſt gouverné par un deſpote qui décide à ſon gré de la fortune & de la vie de ſes ſujets, qui ne forment qu'un vil troupeau d'eſclaves. Comme le Monarque a ſeul le privilége de condamner à mort, le nom le plus flatteur qu'on lui donne, eſt celui de *Seigneur de la vie.* Quand on a prononcé l'arrêt du coupable dans un des tribunaux établis dans chaque province, on envoie l'inſtruction du procès à la cour, où l'on examine de nouveau les motifs de ſa condamnation; & ſi les preuves ne ſont point équivoques, la ſentence eſt confirmée, & le coupable eſt renvoyé ſur les lieux où le délit s'eſt commis, pour y être exécuté. Il n'y a point de pays où l'on obſerve plus de formalités pour aſſurer la vie du citoyen, & il n'y

Le Roi ſeul condamne à mort.

en a point où les peines ſoient ſi ſéveres.

Servitude des peuples.

Tout Siamois doit ſix mois de ſervice chaque année au Monarque; & tandis qu'on l'emploie à des travaux pénibles, il eſt encore obligé de vivre à ſes propres dépens. L'eſclave plus privilégié que l'homme libre, n'y travaille que pour un maître qui le nourrit. Le citoyen ſe diſpenſe de ſes corvées, en payant une ſomme. Les deſtinées publiques & particulieres dépendent des caprices d'un maître aſſoupi dans les voluptés, & quelquefois dans les plus ſales débauches. Ce tyran inviſible paſſe mollement ſes jours avec des femmes dans un ſérail impénétrable, ou avec des Prêtres idolâtres, qui, pour perpétuer leur pouvoir, careſſent ſes foibleſſes, & laiſſent ſon eſprit languir dans une éternelle enfance. C'eſt là qu'amolli par le luxe, & ſéduit par la voix de lâches corrupteurs, il s'imagine que tous ſes ſujets participent au bon-

ſeur dont il jouit : ſon oreille eſt fermée aux gémiſſemens des infortunés qui ne peuvent oppoſer aucune réſiſtance aux exacteurs avares, & toujours impunis. Il eſt des jours marqués où les grands ont le privilége d'approcher de la perſonne du Monarque ; mais au lieu d'y expoſer le tableau des miſeres publiques, c'eſt alors qu'ils donnent à la nation l'exemple du plus humiliant eſclavage ; & perſuadés que d'un coup d'œil il peut les élever ou les faire rentrer dans le néant, ils l'abordent en tremblant, & lui déferent les honneurs qu'ils rendent à peine à la Divinité.

Le citoyen n'eſt jamais véritablement poſſeſſeur d'un champ ou d'un jardin, puiſque ſi les productions en ſont eſtimées, des ſoldats viennent les retenir pour le Roi, ou pour quelque Miniſtre favori. Ces raviſſeurs infideles comptent comme il leur plaît la quantité de ces fruits, & en rendent caution le propriétaire. Si au temps

de la maturité le nombre des fruits ne s'y trouve pas, on punit le possesseur comme s'il étoit réellement coupable d'un larcin. Ainsi l'on en voit qui aiment beaucoup mieux abattre leurs arbres, que de s'exposer à être punis pour n'avoir pas assez exactement veillé à la conservation d'un bien dont ils n'espe- rent plus de jouir.

Ce despotisme étouffe les talens & l'industrie. L'ouvrier craint d'acquérir la réputation d'exceller dans son art, parce que la supériorité l'exposeroit à travailler sans salaire, pour un maître ingrat qui ne sait que punir. Ainsi pendant leurs six mois de service, ils remplissent leurs fonctions sans goût & sans distinction; ils craignent de donner à leurs ouvrages un degré de perfection, qui seroit puni par une éternelle servitude.

Les Rois y ont autant d'adorateurs que de sujets. Leur palais inspire le même respect que les temples de la Divinité; aucun bruit

n'en trouble le ſilence. L'officier qui a des devoirs à remplir, ne peut y entrer quand il a bu de l'arak ou quelque liqueur qui peut égarer la raiſon, & cauſer l'oubli des devoirs. Le Monarque, pour éviter la fatigue de parler, donne ſes ordres par des ſignes. Sa garde eſt nombreuſe, & il ne confie le ſoin de ſa perſonne qu'à une milice étrangere, & ſur-tout à une compagnie de Tartares éprouvés par leur courage. Il a encore un corps d'Indiens, qui ſe vantent d'être iſſus du ſang des Rois. Leur courage s'éleve au-deſſus de tous les périls; mais il faut qu'il ſoit excité par l'opium, qui, les rendant ſtupides, leur inſpire une intrépidité qui naît de l'ignorance du danger.

Faſte du Roi.

Le reſpect qu'on rend aux Rois s'étend juſques ſur les animaux conſacrés à leur ſervice; c'eſt ſur-tout pour leurs éléphans qu'on témoigne le plus de vénération: des officiers ſont deſtinés à les ſervir avec des formalités qui humilient la con-

Des adorations qu'on lui rend.

dition humaine, & dont l'omiſſion attireroit des châtimens rigoureux. Les Siamois ſont perſuadés que ces animaux vigoureux & dociles renferment l'ame de quelque Prince ou de quelque Sage. L'enceinte du palais eſt remplie de ſoldats déſarmés, pour prévenir la tentation d'attenter à la vie du Monarque. On arme auſſi quelquefois les eſclaves, pour relever la pompe des cérémonies, quoiqu'il y ait dans l'intérieur du palais des Pages, qui tous ont leurs fonctions particulieres. Il n'y a que les femmes qui aient le privilége d'entrer dans la chambre du Roi pour en entretenir la propreté, & pour préparer les mets. Ce dieu terreſtre ne ſe croit jamais plus en ſûreté que lorſqu'il ſe voit entouré d'un ſexe foible & timide.

De la nobleſſe.

La nobleſſe n'eſt point héréditaire, & le citoyen inutile ou corrompu eſt privé des diſtinctions dont la patrie a payé les ſervices de ſes ancêtres. La premiere claſſe

eſt compoſée de ceux qui ſont élévés en dignités. Le pere dépouillé de ſes charges rentre avec ſes enfans dans l'ordre de ſimples citoyens. N'eſt-il pas abſurde de répandre ſur un Catilina deſcendu de parens diſtingués, des honneurs qui ne ſont dûs qu'aux ſervices d'un Marius, artiſan de ſa grandeur? Les Prêtres ne forment point un corps ſéparé dans l'Etat, parce que n'étant point liés par des vœux, ils peuvent ſe réunir à chaque inſtant au corps général de la nation.

Quoique ce peuple ne ſoit pas belliqueux, tout le monde y eſt ſoldat en naiſſant; & lorſque l'Etat eſt menacé, tous ſont obligés de marcher pendant ſix mois; on leur fournit des armes, des éléphans & des chevaux, & ce n'eſt qu'à cette condition qu'ils ſont obligés au métier des armes. Ils ſe rangent ſous les enſeignes d'un chef qu'ils appellent *Naï*, nom honorifique que les Siamois ſe donnent mutuellement, comme nous nous don-

nons celui de *Monſieur*. Chaque canton a ſon Naï. Celui qui accumule ſur ſa tête pluſieurs dignités, porte différens noms, & le Roi lui en donne un nouveau chaque fois qu'il lui confere un emploi. Dès qu'un étranger paroît à la cour, le Monarque lui donne un nom de faveur & d'eſtime ſous lequel il eſt déſigné pendant tout le temps qu'il y fait ſon ſéjour.

De la milice.

Les Siamois énervés par le vice du climat, ont toujours trop redouté les fatigues de la guerre, pour avoir fait des progrès dans la ſcience militaire. Leur imagination trop ardente leur exagere les périls, & l'on y voit peu ou point d'exemple de cette intrépidité froide & tranquille qui ſemble être le partage des nations ſeptentrionales. Cent Siamois, à la vue d'une épée, prennent la fuite; & quand un Européen leur parle d'un ton fier & menaçant, ils tombent dans l'abattement, & n'oppoſent qu'une baſſe ſoumiſſion.

Le dogme de la métempſycoſe entretient leur puſillanimité. C'eſt de-là que naît cette averſion invincible contre ceux qui verſent le ſang humain ; & dans la guerre ils aiment mieux faire des eſclaves, que de ſe débarraſſer de leurs ennemis par le fer. Lorſque deux armées ſe rencontrent, celle qui la premiere fait ſa décharge, eſt aſſurée de la victoire : le ſifflement des balles met dans l'autre l'épouvante & la confuſion. Quoique les Siamois ne ſoient pas nés pour la guerre, ils l'ont faite quelquefois avec ſuccès, parce qu'ils avoient pour ennemis des peuples auſſi puſillanimes & auſſi indiſciplinés qu'eux. L'art de fortifier les villes leur eſt abſolument inconnu. Les épaiſſes forêts, le grand nombre de canaux, les inondations annuelles qui couvrent le pays, leur paroiſſent une défenſe plus ſûre & plus naturelle que tous les ouvrages de l'art. Ils craindroient, en élevant des citadelles, de s'expoſer

De la lâcheté des Siamois.

à la néceſſité de les reprendre. Leur artillerie groſſiere & imparfaite les ſert mal dans l'attaque & la défenſe des places. Ils n'ont véritablement de canons que ceux qui leur ont été donnés par les François, & quelques autres que les Portugais leur ont fondus ; mais quand ils en auroient de meilleurs, ils manqueroient de courage & de dextérité pour s'en ſervir.

Leur infanterie lâche & puſillanime a encore le défaut d'être mal armée. Ils ont peu de cavalerie, & ils mettent toute leur confiance dans le grand nombre de leurs éléphans, qui ſouvent leur ſont auſſi funeſtes qu'à leurs ennemis, ſurtout lorſque ces animaux ſont bleſſés ; alors ils tournent leur rage contre leurs propres conducteurs qu'ils écraſent ſous leurs pieds. Les Siamois ſe rangent en bataille ſur trois lignes, dont chacune forme un bataillon quarré ſoutenu par ſeize éléphans qui portent un étendard particulier. Ils ſe ſervent de

De leur maniere de combattre.

bœufs & de buffles pour traîner leur artillerie qu'ils n'ont pas l'adresse de mettre sur des affûts. Quelques coups de canon donnent le signal du combat, & quelquefois le terminent. Ce bruit répand une terreur générale, & souvent les deux partis également épouvantés se dispersent dans les bois. Plusieurs peuples voisins, avant d'engager l'action, prennent beaucoup d'opium pour devenir insensibles à la vue du danger. Les Siamois n'usent point de ce moyen, mais c'est par un motif de lâcheté ; ils craindroient qu'un excès de courage ne les précipitât témérairement dans les périls.

De leur marine.

Ils ne sont pas plus redoutables sur mer que sur terre. L'Etat entretient à peine cinq ou six vaisseaux pour protéger le commerce ; ils ne sont montés que par des étrangers, qui ont ordre d'éviter le combat, à moins que la victoire ne soit assurée. Le but de ces armemens est de faire des prises, &

non la gloire de vaincre. On entretient encore cinquante galeres, qui pourrissent dans les ports, & qui jamais ne s'éloignent des côtes.

Le Roi de Siam n'a point de troupes réglées comme les Monarques d'Europe. Toute sa milice consiste en quelques compagnies de gardes, qui vieillissent dans les fonctions pacifiques du palais, & qui jamais ne marchent aux combats. Lorsque l'intérêt de l'Etat oblige de veiller à la défense commune, on leve à la hâte une multitude confuse d'hommes sans aucune discipline, aussi indifférens à la honte des revers, qu'à la gloire des succès.

Chaque Naï ou chef de canton dispense à son gré du métier des armes ceux qui sont assez riches pour corrompre son ame vénale; & comme aucun de ces chefs n'est animé par le désir de la gloire, ils n'usent de leur pouvoir que pour accumuler des richesses. Leurs fusils sont à mêche, & fort mal tra-

vaillés. Ils se servent de la lance, & portent une espece de serpe à leur ceinture. Chaque soldat, en entrant en campagne, remplit de riz deux paniers qu'il porte sur ses épaules, & cette subsistance suffit pour un mois. Ils marchent sans garder aucun ordre, & cette négligence les expose à des surprises fréquentes, où ils perdent plus de monde que dans les batailles rangées, parce que leur précipitation à prendre la fuite prévient le carnage. Lorsque la guerre traîne en longueur, & que les provisions de riz sont épuisées, la famine fait périr plus de soldats que le fer de l'ennemi. Il est vrai que le gouvernement y envoie des subsistances nouvelles; mais les officiers chargés de la distribution aiment mieux les vendre à leur profit, que de racheter la vie du subalterne, qui n'ose se plaindre de peur d'être puni dans la campagne suivante par des généraux dont il auroit été le délateur.

De la subsistance des armées.

Il y a quelques années qu'un comédien eut le courage de révéler au Roi les malverſations de ſes généraux. Il fit une piéce où tous les événemens de la campagne derniere étoient repréſentés : c'étoit une cenſure amere de la conduite des officiers ſupérieurs. Après pluſieurs deſcriptions bouffonnes de la guerre, il expoſa les miſeres où le ſoldat avoit été réduit. Le Roi ému de ce tableau pathétique, fit arrêter les coupables. Les uns furent punis de mort, les autres racheterent leur vie par le ſacrifice de leurs biens. Ces exemples d'une juſte ſévérité ſeroient plus fréquens, ſi la vérité pouvoit pénétrer juſqu'au trône. Mais les Rois Aſiatiques croient participer au privilége de la Divinité, en ſe tenant inviſibles comme elle ; & accablés de leur inutilité dans le ſilence de leur palais, ils abandonnent leurs ſujets à la verge de leurs miniſtres impitoyables.

La difficulté de ſubſiſter dans

les marches & dans le camp, n'eſt pas le ſeul obſtacle qui s'oppoſe aux progrès des armées: le commandement en eſt confié à des hommes ſans expérience & ſans capacité. L'honneur de commander n'excite point l'ambition, & le titre de général eſt moins regardé comme une faveur que comme une diſgrace, parce qu'on n'y voit que des dangers attachés.

L'arſenal des Siamois eſt rempli de canons & de fuſils que la rouille rend inutiles; ils y ſont amoncelés ſans ordre, & jamais on ne ſe donne la peine de les nettoyer. Ils ont appris des Européens le ſecret de la poudre; mais celle qu'ils fabriquent eſt ſans force, & ils ſont obligés d'en tirer d'Europe pour la chaſſe. Leurs fortereſſes ne ſont que des parcs entourés de pieux de bois, dans leſquels on fait des trous de diſtance en diſtance pour paſſer la bouche du canon. Ainſi les inondations & les rivieres dont le pays eſt coupé, ſont les plus fermes bou- De l'arſenal.

levards qu'ils oppoſent aux invaſions étrangeres.

L'Etat a de grands officiers qui partagent l'adminiſtration publique. Ils avoient autrefois un Oberat, dont les fonctions & les priviléges étoient à peu près les mêmes que ceux de nos anciens Maires du Palais. Les prérogatives attachées à cette dignité rendoient celui qui en étoit revêtu auſſi puiſſant que ſon maître. La politique fit ſupprimer cette charge; mais on ne prévit pas qu'un Prince du ſang, par l'avantage de ſa naiſſance, étoit plus en état d'exécuter des projets ambitieux, qu'un particulier revêtu d'une autorité précaire. Quatre officiers préſident aujourd'hui aux deſtinées publiques. Le Pia-Tchacri eſt le chef du conſeil d'Etat, & a le département de toute la police du royaume. C'eſt à ce tribunal que ſe décident toutes les affaires des provinces. Tous les gouverneurs ſont obligés de lui rendre compte de leur adminiſtration; & les ordres

L'Oberat.

Pia-Tchacri.

qui ne ſont point revêtus de ſon ſceau, n'exigent aucune obéiſſance.

Le premier miniſtre appelé *Barcalon*, n'étoit autrefois que le dernier en dignité. C'eſt le poſte le plus ambitionné. Ses fonctions répondent à celles de Miniſtre des affaires étrangeres. C'eſt lui qui perçoit tous les revenus du Roi, qui conſiſtent en impoſitions ſur les terres, ſur les douanes & ſur les denrées. Le Monarque poſſede beaucoup de jardins & de terres qu'il fait cultiver par des eſclaves. C'eſt dans ſon tréſor qu'on verſe les amendes, les confiſcations, & les préſens que lui font les premiers officiers de l'Etat, pour l'engager à laiſſer à leurs enfans une portion de leur héritage; mais la plus grande ſource des richeſſes de ce Prince eſt dans le commerce, & l'on peut aſſurer qu'il eſt le plus riche commerçant du monde. Lui ſeul a droit de vendre l'ivoire, le calain, le ſalpêtre, le plomb, &c. Enfin il s'eſt réſervé le privilége excluſif de

Le Barcalon.

commercer avec les nations étrangeres.

Pia-Yomaral.

Le Pia-Yomaral a le département de la juſtice criminelle. C'eſt à ſon tribunal que ſont cités les meurtriers, & quiconque a fait couler le ſang humain. C'eſt lui qui eſt le dépoſitaire des confiſcations des terres, des maiſons & des eſclaves.

Des priſons.

Il préſide ſur les priſons, qui offrent à Siam le ſpectacle le plus attendriſſant. C'eſt là que gémit une infinité de miſérables, auxquels on refuſe même la compaſſion qu'on accorde dans d'autres pays aux animaux inutiles & mal-faiſans. Ce n'eſt point le gouvernement qui pourvoit à leur ſubſiſtance. On les voit errer par la ville enchaînés ſept à ſept enſemble; ils vont de porte en porte quêter leur ſubſiſtance, & dévorés par la faim, ils raviſſent ſouvent ce qu'on leur refuſe. Leur ſort, pendant la nuit, eſt encore plus rigoureux. On les enferme dans un grand cercle de pieux à double rang, couvert de feuillages,

ſeuillages. Tous ces criminels, outre les fers dont ils ſont chargés le jour, ont encore les pieds retenus entre deux piéces de bois, & leur cou paſſe dans une échelle de ſix à ſept pieds de long. C'eſt ainſi que dans les momens deſtinés au repos ils éprouvent un nouveau ſupplice. On les oblige encore de crier toute la nuit tour-à-tour. . . . *Moi, un tel, de tel endroit, je ſuis ici détenu pour tel crime;* & lorſque perſonne ne crie, le géolier qui eſt de garde, vient les réveiller à coups de bâton. La puanteur, les inſectes, la vermine redoublent l'horreur de cet enfer anticipé : auſſi les Siamois regardent-ils la priſon comme une image des demeures infernales. On voit à la porte une idole dorée qu'on révere comme le juge redoutable des criminels après leur mort. Elle tient dans ſes mains les chaînes dont on les garrotte, & tous les inſtrumens preſcrits par la loi pour exercer de juſtes vengeances. Les priſonniers qui ont le bonheur

d'être élargis, ne manquent jamais d'aller lui rendre grace de leur délivrance; ils brûlent devant elle des bougies en reconnoiſſance de ſa protection.

Pia-Pollotep.

Le Pia-Pollotep veille ſur les terres labourables, en tire les droits dûs au Roi, & a ſoin que tout ſoit bien cultivé. Tous les procès ſur le partage des ſucceſſions, ſont de ſa compétence, & le domaine royal eſt confié à ſon adminiſtration, ainſi que les corvées, qui feroient un revenu conſidérable, ſi elles étoient régies avec intégrité. Comme le Roi n'a pas beſoin du travail de tous ſes ſujets pendant ſix mois, la plupart s'affranchiſſent de cette ſervitude, en payant par mois vingt-quatre livres de notre monnoie; d'autres moins riches donnent du riz, du bois d'aigle ou d'aloès, des dents d'éléphant, ou des nids d'oiſeau. Si cette perception étoit exacte & fidelle, les tréſors du Roi ſeroient bientôt remplis; mais l'avidité des exacteurs

ruine le peuple ſans enrichir le Monarque; c'eſt ſur-tout dans les douanes qu'il eſt le plus trompé, quoique la perception en ſoit très-rigoureuſe.

Parmi les grands officiers, on n'en voit point dont les fonctions répondent à celles de grand Chancelier. Chaque Miniſtre, dans ſon département, a le droit de donner des ordres, où il applique un ſceau que le Roi lui a donné. Le Monarque en a un particulier, qu'il ne confie à perſonne; il repréſente un dragon volant; & ſur celui des autres officiers ſont tracées différentes figures avec de l'encre rouge. La plupart des ſceaux ſont gardés dans le palais du Roi par un officier chargé de prévenir tous les abus qu'on pourroit en faire. Mais malgré toutes ces précautions, on voit ſouvent des ordres revêtus du ſceau, ſans que les officiers chargés de l'appoſer en aient connoiſſance. L'avarice, comme dans tous les Du ſceau

autres pays, trompe la prévoyance des réglemens les plus ſages.

La vénalité des charges y eſt condamnée par la loi; & l'on y paroît convaincu que l'homme le plus opulent n'eſt pas le plus capable d'exercer un grand emploi. Tous ceux qui ſont conſtitués en dignité n'en retirent aucun ſalaire: les ſuffrages de la patrie, & la ſatisfaction du Monarque, ſont les ſeules récompenſes de l'homme public. Le Roi gratifie quelquefois de boëtes d'or, d'éléphans, de buffles, d'armes, de terres & d'eſclaves, qu'il reprend lorſque l'officier eſt convaincu de prévarication dans ſes fonctions.

Il ne faut pas croire que malgré ce faſte de déſintéreſſement, ces miniſtres ſoient inacceſſibles à la corruption. Exacteurs avares, ils abuſent quelquefois de leur pouvoir pour piller avec impunité. Le magiſtrat qu'on punit pour avoir refuſé de rendre la juſtice, n'eſt ja-

mais recherché pour avoir eu la bassesse d'extorquer des présens : tous s'engagent par des sermens à remplir scrupuleusement leurs devoirs. On leur fait boire une certaine quantité d'eau ; & pendant qu'ils l'avalent, un Talapoin prononce des imprécations contre les infracteurs de leurs engagemens.

Les Gouverneurs héréditaires portent le titre de Seigneur de la province soumise à leur administration. Les Rois ont tenté plusieurs fois de restreindre leur pouvoir, en leur substituant des Gouverneurs par commission ; mais leurs tentatives n'ont point eu un plein succès. Il reste encore plusieurs de ces Gouverneurs héréditaires, qui s'arrogent un pouvoir indépendant dans leurs provinces ; & moins sujets que rivaux de leur maître, ils exigent des droits sur tous les vasseaux. On est obligé à Tennasserim, & sur-tout sur les frontieres, de leur payer huit pour

cent. L'étranger n'eſt pas le ſeul qui ſoit accablé de leurs exactions. Les peuples gémiſſent également ſous le joug de ces tyrans ſubalternes.



## CHAPITRE V.

*De la Légiſlation civile & criminelle.*

IL n'y a point de peuple qui ait une auſſi grande idée de ſa légiſlation que les Siamois; & quand ils caractériſent les nations d'Europe, ils ont coutume de dire: » Le » François eſt bon pour la guerre, » l'Anglois pour la mer, l'Hol- » landois pour le commerce; mais » tous nous ſont inférieurs dans le » grand art de gouverner.

Des vices du gouvernement.

L'idée avantageuſe qu'ils ont de leur police, n'eſt qu'un préjugé d'éducation. Ce royaume a pluſieurs vices inhérens à ſa conſtitution. La dignité de grand Prince eſt une ſource renaiſſante de troubles & de confuſion. Celui qui en eſt revêtu eſt l'héritier préſomptif de la couronne, ſoit qu'il ſoit fils ou frere du Monarque régnant. Son autorité trop étendue peut cauſer à chaque inſtant une révolution

dans l'Etat. Son palais eſt une fortereſſe garnie de canons. Tous ceux qui ſont conſacrés à ſon ſervice ne reçoivent des ordres que de lui. Il décide à ſon gré de leur fortune; mais il n'a aucun droit ſur leur vie. Son pouvoir eſt plus reſpecté que celui du Monarque, parce qu'étant deſtiné à être un jour le maître, il pourra alors récompenſer & punir. Les yeux contemplent avec plus de complaiſance l'aſtre naiſſant, que celui dont la clarté eſt prête à s'éteindre. Soit que le Roi aille à la chaſſe, ou que ſes affaires l'obligent de s'éloigner de la capitale, c'eſt le grand Prince, en ſon abſence, qui eſt chargé de l'adminiſtration publique; tous ſes ordres ſont exécutés auſſi religieuſement que s'ils étoient émanés du trône. Ce partage du pouvoir ſuprême ouvre la porte à de grands abus; & tout Etat où il y a deux puiſſances rivales, eſt appuyé ſur des fondemens incertains & chancelans. La juſtice eſt néceſ-

ſairement mal adminiſtrée chez les peuples Aſiatiques, où les deſpotes ſe repoſent de ce ſoin ſur des ſubalternes intéreſſés à lui déguiſer la vérité; & trop ſouvent ces Monarques indolens réglent leur choix ſur le goût d'une femme favorite, qui éleve aux dignités le plus aimable, & rarement le plus digne.

Les Siamois n'ont point d'écoles où l'on enſeigne le droit public. Les grands officiers s'inſtruiſent de leurs devoirs dans l'exercice de leurs emplois; & lorſqu'on les éleve à une dignité, on inſere dans leurs patentes la liſte de leurs obligations. C'eſt ainſi qu'on leur fait connoître l'étendue & les bornes de leur devoir. On ſent que le légiſlateur n'ayant pu prévoir tous les cas, le miniſtre de la loi peut y donner des interprétations arbitraires, & ſe vendre à qui ſait mieux le payer.

Le Monarque donne chaque jour deux audiences. Celle du matin, qui eſt la grande, dure deux ou

Des audiences du Roi.

trois heures : il eſt fort exact à s'y trouver, accompagné des officiers qui ont ſa confiance. C'eſt là qu'on fait le rapport de toutes les affaires litigieuſes du royaume ; & le dernier des citoyens a le privilége de comparoître à ce tribunal. Tous les placets préſentés aux Miniſtres lui ſont fidélement remis ; & ſi l'on avoit la témérité d'en ſouſtraire quelqu'un, le prévaricateur ſeroit ſévérement puni de ſon infidélité. C'eſt dans ces audiences qu'il confirme les arrêts de mort prononcés dans les tribunaux inférieurs contre les coupables ; & perſonne n'eſt exécuté qu'après qu'il en a prononcé l'arrêt.

Quand les affaires ſont embarraſſantes, & qu'il craint, en prononçant, de ſe charger de la haine publique, il ordonne de conſulter la loi, pour connoître ce qu'elle preſcrit ſur la queſtion agitée. Six Bramas & autant de Siamois, qui ſont les dépoſitaires des loix, y cherchent un cas ſemblable à celui

qu'on doit juger ; & en conſéquence des anciens uſages, prononce conformément à la loi : mais moins ſévere qu'elle, il adoucit toujours la peine du coupable. C'eſt ainſi que le deſpote ſe dépouillant de ſon pouvoir, n'eſt plus que le miniſtre de la loi, qui ſeul abſout ou punit.

Dans chaque tribunal, il n'y a qu'un Magiſtrat qui préſide à la diſtribution de la juſtice ; mais avant de juger, il lui eſt preſcrit de conſulter pluſieurs officiers verſés dans la connoiſſance des loix : ſa vigilance ne s'étend pas ſeulement ſur la police du citoyen pacifique ; tout le militaire eſt de ſon reſſort : c'eſt ainſi que miniſtre de la loi & dépoſitaire de la force, il ſe ſouſtrait quelquefois à l'obéiſſance de ſon Roi, & établit une domination indépendante.

Le droit public eſt conſigné dans trois livres, qui renferment les anciennes conſtitutions de l'Etat ; le premier contient tous les devoirs

des officiers, & indique les limites de leur pouvoir; le ſecond eſt un recueil des anciennes conſtitutions qu'on conſulte dans les queſtions épineuſes; le troiſiéme renferme les réglemens des derniers Rois, & tout ce qui a été pratiqué dans les premiers temps a force de loi. C'eſt ainſi que les abus ſont conſacrés par leur antiquité.

L'on inflige des châtimens à celui qui perd un procès civil, parce qu'on ſuppoſe qu'il n'a intenté une action que pour envahir par artifice les poſſeſſions de ſon adverſaire. Les tribunaux ne retentiſſent jamais de la voix inſidieuſe des orateurs, malheureuſement habiles pour cacher la difformité du menſonge ſous les livrées de la vérité. Tout s'y diſcute par écrit, & les raiſons doivent être expoſées avec candeur & ſimplicité. Le demandeur préſente une requête au Roi, ou au Miniſtre qui préſide à l'examen de ſon affaire, & l'on a ſoin d'en compter tous les mots & toutes

les lignes pour prévenir toute altération. On ne doit rien énoncer que de vrai, & qu'on ne soit en état de prouver. Il n'y a point de pays au monde où la mauvaise foi soit si féconde en ressources. On y trouve des hommes, blanchis dans la chicane, qui ont la dextérité de donner aux affaires les plus décriées une tournure favorable : ils se font largement payer de leur adresse à défigurer la vérité.

Dès que la requête est présentée, on ordonne l'instruction du procès, & l'accusé est obligé de répondre. Les parties sont assujetties à donner une caution ; & celui qui craint que son adversaire n'emprunte l'artifice de quelque chicaneur, peut l'obliger de demeurer jour & nuit dans la salle où l'on rend la justice, d'y manger & d'y dormir jusqu'à la définition de la querelle ; mais il est obligé de se soumettre à l'obligation qu'il impose : cet usage doit couper la racine à bien des chicanes.

Le premier ſoin du juge eſt d'exiger ſon ſalaire, & de faire payer le travail de ſon ſecrétaire; par ce moyen, il n'a plus d'intérêt de traîner l'affaire en longueur. Au contraire, plus il eſt prompt à la terminer, plus il abrége ſon travail. Au jour aſſigné, les parties comparoiſſent; & avant d'écouter leurs raiſons, le juge les invite à un accommodement: rarement ſon éloquence eſt aſſez perſuaſive pour diſſiper leur humeur litigieuſe. Quand l'accuſateur a formé ſa demande, & que l'accuſé a fait ſes réponſes, le juge les interroge, & ils doivent répondre avec netteté & préciſion. On doit ſimplement dire, *cela eſt vrai*, *cela eſt faux*; *je le ſais*, ou *je l'ignore*. Il eſt certains cas extraordinaires où le pere peut répondre pour le fils, & le fils pour le pere; l'oncle pour le neveu, & l'époux pour ſa femme. Le laconiſme qu'on exige dans les réponſes a de grands abus; il arrive ſouvent qu'une partie de l'interrogation eſt vraie, &

l'autre fauſſe; & comme la réponſe doit être ou abſolument négative, ou abſolument affirmative, le plaideur qui a la meilleure cauſe prononce quelquefois contre lui-même.

On fait ſouvent entendre des témoins, & rarement les témoignages ſont faux; ſur-tout lorſqu'on a la précaution de faire prêter ſerment aux témoins, ſelon les uſages conſacrés. On leur fait lire la formule du ſerment; car ſi le juge veut la lire lui-même, le témoin ne ſe croit point engagé à dire la vérité: la formule en eſt aſſez longue. La loi ordonne que les Chrétiens le prêtent à la porte de leurs temples, & les Mahométans à la porte de leurs moſquées, & dans les termes qui ſont en uſage parmi eux.

Quand les témoins ont été entendus, & que les inſtructions ſont achevées, le juge appelle les parties, qu'il exhorte une ſeconde fois à s'accommoder; & lorſqu'elles s'opiniâtrent à demander une déci-

ſion, on prononce la ſentence. On peut appeler de ce tribunal au Miniſtre qui a le département de la province, & au Monarque lui-même, qui adoucit toujours la rigueur de la ſentence; mais ce n'eſt que dans des cas importans qu'on obtient le privilége d'être jugé par le Roi.

La juſtice veille ſans ceſſe à la pureté des moeurs; & les foibleſſes tolérées chez les peuples policés, & ſouvent ennoblies par d'illuſtres exemples, y ſont punies comme les crimes. Les lieux publics y ſont ſéverement proſcrits; & la loi ordonne la deſtruction des maiſons qui ſervent à la proſtitution. On n'y voit point de ces femmes effrontées qui font un trafic public de leurs charmes, & qui provoquent dans les places publiques la jeuneſſe imprudente, ou le vieillard blanchi dans la débauche. Lorſqu'une femme impudique eſt convaincue de proſtitution, on la promene toute nue dans la ville; ſon

corps eſt parſemé de taches blanches; on porte devant elle une cloche pour avertir le public des déſordres de ſa vie, & pour en inſpirer l'horreur à celles qui auroient du penchant à l'imiter. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des débauches ſecrettes; & quiconque eſt aſſez riche pour entretenir une femme, n'eſt jamais inquiété par la loi, qui regarde ce concubinage comme une union conjugale que les deux parties peuvent rompre à leur gré.

Les Siamois, doux & humains dans le commerce ordinaire de la vie, deviennent cruels & féroces envers ceux qu'ils condamnent à mort. Le crime d'irréligion eſt puni par un ſupplice qui fait frémir l'humanité. On prépare une forge comme pour échauffer du fer; le viſage du profanateur eſt appuyé ſur le foyer, ſa tête ſur les charbons, qui ne ſont point encore allumés; tout ſon corps eſt attaché par des chaînes qui l'empêchent de remuer. Quand le juge a donné le ſignal,

on fait jouer deux ſoufflets qui embraſent ce charbon, pour conſumer peu à peu la tête du criminel.

Le ſupplice dont on punit les aſſaſſins inſpire de l'horreur aux plus inſenſibles. On fait coucher le coupable ſur le ventre, & après l'avoir bien lié, on lui fait entrer à coups de maſſue un pieu de bois dans le fondement, & on le chaſſe juſqu'à ce qu'il reſſorte par l'eſtomac ou par les épaules; enſuite on dreſſe ce pieu, & on le plante dans la terre. Il arrive ſouvent que le patient meurt dans le ſupplice; mais auſſi ce pieu paſſe quelquefois dans le corps ſans offenſer les parties nobles; & alors le malheureux éprouve pendant pluſieurs heures les tourmens les plus horribles.

Les moyens faciles de ſubſiſter y font regarder le vol comme le plus affreux des crimes, & comme la marque d'une ame vile & flétrie.

Du larcin. Ainſi quiconque eſt convaincu de larcin, eſt auſſi-tôt abandonné de

ſa famille & de ſes amis, parce qu'on rougit d'appartenir à l'ennemi commun de la ſociété. Cette averſion pour le vol eſt pouſſée juſqu'au ſcrupule minutieux. Ceux qui ſe piquent d'une vertu exacte & rigide, ne ramaſſent jamais les choſes perdues. Il ſemble qu'ils aient adopté cette maxime de Platon: *Ce que tu n'as pas mis quelque part, ne l'en ôte point.*

Quand les fautes ne ſont point aſſez graves pour mériter la mort, ou que le Roi veut faire grace de la vie, le coupable eſt condamné à couper l'herbe pour les éléphans. Les enfans ſont enveloppés dans la condamnation de leur pere; & après qu'ils ont fourni la tâche qui leur eſt preſcrite, ils emploient le temps qui leur reſte à gagner leur vie. Les grands officiers convaincus de malverſation, ſont ordinairement condamnés à ce châtiment, qui eſt plus dur pour eux que pour l'homme vulgaire, qui n'a jamais qu'une tâche à fournir; au lieu qu'un

grand condamné à cette peine, est obligé de pourvoir à la subsistance de plusieurs éléphans; & comme il paye cherement des mercenaires pour couper l'herbe, cette dépense épuise les richesses qu'il a accumulées par les exactions dont on le punit; & s'il ne remplit point sa tâche, on le frappe de verges jusqu'à ce que sa peau se détache de ses os.

Il est un autre châtiment qui ne peut être infligé que par un ordre exprès du Monarque: il consiste en plusieurs incisions qu'on fait à la tête, & le nombre en est toujours marqué. Dès que le coupable s'est mis à genoux, on lui coupe les cheveux, ce qui est le plus grand des opprobres; ensuite l'exécuteur prend un coutelas, & fait autant d'incisions que le Roi en ordonne. Les criminels condamnés à mort sont promenés, chargés de fers, autour de la ville dans un bateau, où un homme frappe de temps en temps sur une plaque de

cuivre; ensuite il annonce à haute voix pourquoi le coupable est condamné; ce qui tient lieu de la sentence qu'on crie parmi nous.

Ceux qu'on punit sans leur infliger la peine de mort, sont exposés dans le marché aux yeux du public; c'est à peu près la même peine que le pilori en France. Les frais de la justice sont si ruineux, que les châtimens dont on ne meurt pas, épuisent la fortune de ceux qui les ont soufferts. Il n'est point de coup qui ne coûte au moins quarante sous, sans compter ce que l'on donne à l'exécuteur pour l'engager à tempérer la violence de son bras. Les piqûres sur la tête sont les plus cheres; chacune paye huit livres de droit dans toutes les procédures, soit civiles ou criminelles. Au défaut de preuves écrites ou testimoniales, on a recours aux épreuves du feu ou de l'eau; mais il n'y a jamais que l'accusé qui les subisse: & quand dans l'épreuve du feu il sort sans avoir les pieds

brûlés, il eſt auſſi-tôt abſous. On creuſe une foſſe large de deux pieds, & longue de huit; on plante aux deux extrémités des piquets de diſtance en diſtance pour ſoutenir une corde à hauteur d'appui. Il eſt défendu à celui qui doit ſubir l'épreuve de marcher pendant pluſieurs jours, afin que les pieds amollis reçoivent plus facilement l'impreſſion du feu. Au jour marqué, on remplit cette foſſe de charbons ardens, & l'accuſé marche trois fois deſſus; après quoi on le reconduit à la ſalle de juſtice, où ſes pieds ſont examinés; & s'il ne ſe trouve aucune brûlure, il eſt renvoyé triomphant. Les Siamois ſont perſuadés que ce moyen eſt infaillible pour diſcerner l'innocent du coupable.

L'épreuve de l'eau n'eſt pas ſi rigoureuſe. L'accuſateur & l'accuſé y ſont également ſoumis. On plante dans la riviere deux colonnes diſtantes l'une de l'autre de ſix à ſept pieds. Les deux champions ſe laiſ-

ſent gliſſer chacun du haut de leur colonne au fond de l'eau; & celui qui y reſte le plus long-temps, eſt déclaré innocent; car, diſent les Siamois, les diables tourmentent ſous l'eau le coupable, ce qui l'invite à s'élever ſur la ſuperficie; au lieu que l'autre qui n'a rien à redouter de cet ennemi, ne doit point avoir le même empreſſement de reparoître.

Il eſt encore une autre épreuve où les Prêtres préſident. Ils donnent au délateur & à l'accuſé des pilules qui les provoquent au vomiſſement; & celui qui les rend le dernier, eſt cenſé innocent. Cette épreuve eſt accompagnée de beaucoup de cérémonies ſuperſtitieuſes, pendant leſquelles le Talapoin prononce des imprécations contre le prévaricateur. C'eſt pour ſe ménager une reſſource dans le crime, que tous les Siamois, dès leur plus tendre jeuneſſe, ſe familiariſent avec le feu, dont le poids du corps diminue l'action, ſur-tout chez des

peuples dont la plante des pieds est endurcie par l'habitude de marcher les pieds nuds.

La législation, pour prévenir les crimes, a imposé plusieurs obligations qui confondent l'innocent avec le coupable. Quand on trouve un cadavre, on étend des cordes de cent toises en cent toises dans les lieux où l'assassinat a été commis. Tous les habitans renfermés dans cette enceinte, payent une amende proportionnée à la proximité du lieu du délit. Cette loi, qui a ses abus, a aussi ses avantages. Les citoyens veillent à leur défense réciproque, & les routes sont plus sûres. Le vol que plusieurs nations punissent de mort, est réparé en payant le double de ce qui a été pris, & le juge entre en partage de la restitution.

Loi rigoureuse.



CHAPITRE

## CHAPITRE VI.

*Des amuſemens & des ſpectacles.*

Des exercices du corps.

LES exercices du corps ſont regardés chez les Siamois comme des fatigues qui ne conviennent qu'à des eſclaves, & non comme un moyen de donner au corps des graces, & aux membres de la flexibilité. L'art de dreſſer un cheval eſt abſolument ignoré. Tous les Siamois marchent avec peine, & leurs jarrets ſont toujours engourdis, parce qu'ils ſont dans l'habitude de les tenir pliés; & s'ils vont dans leurs jardins, c'eſt moins pour s'y promener que pour y reſpirer le parfum des fleurs, & la fraîcheur des eaux. Cette inertie où ils ſe condamnent, devroit être le germe d'une infinité de maladies; mais la chaleur du climat cauſe aſſez de diſſipation pour exterminer les humeurs vicieuſes. Par une contradiction ſinguliere, ces hommes crou-

piſſant dans une éternelle inaction, ſont auſſi infatigables qu'adroits à manier la rame, qui épuiſe les forces des peuples les plus robuſtes.

Il eſt ſurprenant que dans toute l'Inde l'enfance ait les mêmes amuſemens qu'en Europe. On a peine à concevoir comment des jeux qui ne ſont point inſpirés par la nature, ont été établis chez des peuples qui n'ont jamais eu de relation entr'eux. Les enfans de Paris, comme ceux de Siam, s'amuſent aux jeux des barres, de la toupie & du ballon. Le cerf-volant eſt un divertiſſement que tous les Rois de l'Inde procurent à leurs ſujets. On y attache des lanternes, qui brillent au milieu des ténèbres, & cette clarté ſupplée à l'abſence du flambeau du monde. On y attache une piéce d'or que le peuple s'empreſſe de ſaiſir lorſque la corde vient à ſe rompre. Cet amuſement paroît ſi noble, qu'il n'y a que les premiers officiers qui aient le droit d'en tenir le cordon.

Ce pays a des ſpectacles & des divertiſſemens qui lui ſont communs avec toutes les nations éclairées du flambeau des arts. Quoique la nature ait refuſé aux Siamois l'organe d'une voix agréable, le chant eſt leur paſſion dominante ; & depuis l'origine de leur monarchie, les audiences que le Monarque donne aux Ambaſſadeurs, ſe paſſent en chantant. Dans les fêtes nouvelles, tout retentit de chanſons déja connues, ou d'impromptus, qui ſont des armes dont ſe ſervent les Auteurs pour livrer des combats d'eſprit. Ils ne ſe rendent au temple qu'en chantant. Toutes les fois qu'ils ſe promenent dans leurs ballons, les hommes & les femmes mêlent leur voix, & forment un concert qui inſpire une gaieté naïve. Les Européens y prennent beaucoup de plaiſir. Ils n'ont ni tremblemens ni cadences. L'uſage de la note leur eſt inconnu ; ils chantent ſans principe & ſans méthode. Ceux qui ſe promenent

dans des ballons, attaquent par des couplets tous les paſſans, qui ne manquent jamais de répliquer ſur le même ton. Dans la cérémonie où ils lavent leurs idoles, pluſieurs familles ſe raſſemblent, & ſe rendent en chantant à la pagode; tous forment un concert pendant tout le temps que dure la cérémonie; & c'eſt encore en chantant qu'ils retournent dans leurs maiſons. Enfin cette paſſion impérieuſe eſt ſi générale, que les premiers Miſſionnaires mirent en chanſons latines les régles du rudiment, pour mieux les graver dans la mémoire de leurs diſciples, & ce moyen eut le plus heureux ſuccès. Ils ont des piéces de muſique qu'ils chantent en pluſieurs parties, & qu'ils exécutent avec la plus grande préciſion: les femmes font quelquefois la baſſe. Ces ſortes de concerts auroient leur agrément, ſi leurs inſtrumens rauques & diſcordans ne rendoient des ſons trop forts, qui troublent l'harmonie.

Les enfans bondiſſent de joie, quand ils entendent le bruit du tambour ou le ſon du hautbois; ils ont une eſpece de violon & de baſſe de viole qu'ils défigurent pour les rendre plus aigres. Leurs violons ſont à trois cordes, & leurs hautbois ſont bien éloignés de la douceur des nôtres. Le crocodile eſt un morceau de bois creuſé, & ſur le dos duquel il y a des cordes qui rendent le même ſon que notre pſaltérion. Ils ont deux eſpeces de tambours qui reſſemblent aſſez à nos tambours de baſque, & ils frappent ſur des baſſins de cuivre, qui ſont plus bruyans qu'harmonieux. Il n'y a point de maître Luthier; chacun fait ſes inſtrumens ſuivant ſon goût; la ſoupleſſe naturelle de leurs doigts les rend bientôt habiles dans l'art de s'en ſervir.

L'orgue eſt l'inſtrument favori, parce que c'eſt celui qui fait le plus de bruit; & pour avoir le plaiſir de l'entendre, ils ſe rendent avec empreſſement dans l'égliſe des Chré-

tiens. Plusieurs, par la seule habitude de l'entendre, ont appris sans maître l'art de le toucher. Tous les instrumens d'Europe affectent agréablement leur organe; mais le plus bruyant obtient toujours la préférence : tels sont les hautbois, les tambours, les trompettes & les fifres. Tous les instrumens où l'on joue plusieurs parties, ne sont point de leur goût, parce qu'ils n'aiment pas le difficile; ainsi ils affectent une indifférence dédaigneuse pour le clavessin, la harpe, &c. La passion des Siamois pour le chant, doit leur inspirer du goût pour les représentations théâtrales. Tous les arts agréables sont liés par une chaîne qui les attache ensemble. Quoique le spectacle soit fort fréquenté, la profession de comédien n'en est pas moins ignoble & abjecte: quiconque l'a exercée, est flétri par la loi. Elle imprime une tache indélébile que l'éclat des richesses ou de la faveur ne peut déguiser. Ainsi l'on voit que

Du spectacle.

l'anathême prononcé parmi nous ſur cette profeſſion, n'eſt point dirigé par un préjugé national, puiſque le Grec & le Barbare y attachent également une idée d'opprobre. Les femmes ne montent jamais ſur le théâtre; ce ſont les hommes qui jouent leurs rôles: on croiroit bleſſer la décence de leur ſexe, ſi on les expoſoit aux regards du public. Leurs tragédies ne ſont que l'expoſition des faits, ou plutôt des fables conſacrées par la crédulité du vulgaire. Leurs comédies ſont la cenſure des mœurs & le tableau des ridicules, & l'on y cenſure avec impunité les malverſations des hommes en place, qui prennent le parti d'en rire comme les autres. L'on interdit aux femmes la profeſſion du théâtre; & par une contradiction qu'on ne peut expliquer, il y a des danſeuſes de profeſſion, auxquelles la loi n'imprime aucune flétriſſure. Quoiqu'elles ne ſoient pas auſſi multipliées à Siam que parmi les autres nations des Indes, il n'y

Des danſeuſes.

a point de gouverneurs & de grands officiers qui n'en aient à leurs gages ; & toutes les fois qu'ils donnent une fête, ils ne manquent pas de faire briller leurs talens pour engager les étrangers à leur faire un présent. On a inventé depuis quelques années une danse qui est fort accueillie : elle est exécutée par une troupe de jeunes gens de dix à douze ans, qui forment un rond, & dont tous les mouvemens sont dirigés par le son des instrumens. On leur attache aux cuisses des aîles, & ils portent sur le derriere une queue de coq, qui sont autant de symboles de leur agilité.

Les ballets sont composés de plusieurs entrées. Les danseurs toujours masqués représentent ou un combat ou une chasse ; plus leurs postures sont extravagantes, plus ils sont applaudis. Quand la danse est une image de la guerre, tous les acteurs sont armés, & ces hommes sans courage inspirent l'effroi par leurs contorsions. Toutes les

fois qu'on brûle le corps d'un miniſtre & d'un grand, on dreſſe un théâtre ſur le bord de l'eau, où les acteurs paroiſſent avec les habits qui conviennent à leur rôle; & pendant trois jours ils ne quittent point la ſcène, depuis huit heures du matin juſqu'à ſept du ſoir.

Des marionnettes.

Les marionnettes, beaucoup plus hardies que celles d'Europe, ne craignent point de ſe montrer à la clarté du jour, pour éblouir par leurs preſtiges. Les cordes qui les font mouvoir ſont dans l'intérieur de la figure, & celui qui en dirige les reſſorts eſt caché ſous le théâtre : ainſi tout favoriſe l'illuſion. Quand une famille s'aſſemble pour danſer, chacun ſe tient aſſis. On n'y voit point ces développemens de bras proſcrits par la nature, ni ces mouvemens de pieds, qui ſont plutôt l'image du délire & de la fureur, que l'expreſſion du ſentiment. Les bouffonneries les plus groſſieres ſont reçues avec plaiſir,

lorſqu'elles ſont mêlées d'obſcénités. Tous ces amuſemens ne ſont pas fort diſpendieux ; c'eſt le Roi ou les grands qui en font la dépenſe. Tous les gens graves s'abſtiennent d'y boire & d'y manger ; mais ſi la tempérance préſide dans ces aſſemblées, la licence des propos eſt bien capable d'altérer les mœurs. Les Siamois n'ont point appris à rougir des paroles obſcènes : c'eſt pourquoi les Talapoins ne paroiſſent jamais dans ces fêtes, parce qu'étant conſacrés au célibat, ils doivent être plus réſervés, & s'abſtenir d'entendre des choſes qui pourroient remplir leur cœur de feux impurs.

On y voit auſſi des lutteurs, qui au lieu de l'ancien gantelet ſe garniſſent la main de cordes. La ſcène eſt rarement enſanglantée. Les athlètes ne combattent qu'à coups de coude ou de poing. La courſe des bœufs ſupplée à celle des chevaux, ſi fort goûtée chez pluſieurs nations. Deux bœufs attelés à une

charrue s'élancent contre deux autres également attelés : on les inſtruit pour cet exercice. Les grands & les riches font des paris conſidérables pour les bœufs qu'ils ont dreſſés.

La paſſion du jeu eſt portée à l'excès ; & lorſque cette fureur a englouti la fortune d'un Siamois, il vend juſqu'à ſes femmes & ſes enfans. Les échecs & le trictrac ſont les jeux favoris ; mais on n'y joue point aux cartes. Les combats de coqs attirent la multitude. Comme l'arêne eſt toujours enſanglantée par la mort d'un des champions, les Prêtres qui admettent la métempſycoſe prononcent des anathêmes contre cet amuſement ; & ils ſont dans une vive perſuaſion que celui qui expoſe ſon coq à la mort, ſera frappé de verges de fer dans l'autre vie.

Du tabac.

Tous les peuples pareſſeux ont l'habitude de fumer. Cette reſſource les fait tomber dans une ivreſſe qui

les débarraſſe du poids de leur inutilité. Les femmes de Siam ſont auſſi livrées que les hommes à cette paſſion de fumer, & le plus fort tabac leur paroît toujours le plus délicieux.



# CHAPITRE VII.

## *Des Arts & des Sciences.*

L'ENGOURDISSEMENT du corps des Siamois ſemble ſe communiquer à leur eſprit; & comme ils craignent d'agir, ils évitent la fatigue de penſer. Les arts y languiſſent dans une éternelle enfance. Celui qui ſait lire, écrire & calculer, uſurpe le titre de ſavant. L'éducation abandonne l'eſprit à l'erreur, & ne lui fournit aucunes armes pour triompher du ſophiſme captieux & de l'éloquence inſidieuſe. Enfin on n'y trouve point de maître dans le grand art de raiſonner.

Les Siamois ont une imagination vive & facile; leurs objections ſont juſtes, & leurs reparties ſaillantes. Leur eſprit n'a beſoin que de culture; & ſi la pareſſe qu'inſpire le climat, n'étoit un obſtacle à ſon eſſor, on verroit briller le

flambeau des arts & des ſciences dans un pays d'où l'on ne voit ſortir que de foibles étincelles. Tout le monde y naît poëte ; mais ceux qu'on décore de ce nom, ſemblent dominés par une imagination vagabonde, qui ne connoît ni la décence des régles, ni le frein de l'art. Tous les Orientaux vantés par la richeſſe de l'expreſſion & des images, confondent l'outré avec le ſublime, & le bizarre extravagant leur plaît davantage que l'expreſſion naïve de la nature. La Langue des Siamois n'étant compoſée que de monoſyllabes & de diphtongues rocailleuſes, ne doit pas être fort harmonieuſe. Leurs vers hiſtoriques & moraux empruntent toujours le ſecours de la muſique, qui en fait diſparoître les taches.

De la poëſie.

De l'éloquence.

L'éloquence plus captive que la poëſie, a fait moins de progrès ; & quoique cet art emprunte ſes couleurs de l'imagination, il eſt toujours aſſujetti à des régles qui

réprimen ſes écarts. Les livres les plus eſtimés par la beauté du ſtyle, ne renferment que des ſentences coupées, qui toutes à la vérité ſont image. Les Talapoins liſent le texte ſacré, & l'expliquent ſimplement au peuple; & comme leur but n'eſt que d'éclairer l'eſprit, ils n'emploient ni la véhémence de la parole, ni le ſecours des mouvemens, pour ſubjuguer & attendrir le cœur. Les plaideurs n'empruntent jamais l'organe des avocats, qui pourroient éblouir les juges par des raiſonnemens ſpécieux, & prêter des armes au coupable pour triompher de l'innocence. Les complimens de ſociété y ſont ſimples, & toujours les mêmes. Le courtiſan & le vulgaire ſe ſervent des mêmes termes, & l'on n'y connoît point ce jargon entortillé que l'ignorance admire à meſure qu'il s'éloigne de la nature.

La philoſophie des Siamois ne s'eſt point élevée vers le Ciel pour y contempler les globes flottans

dans l'immenſité; c'eſt ſur la terre qu'ils l'ont tenue captive pour la faire ſervir à leurs beſoins, & non pour ſatisfaire une curioſité orgueilleuſe & ſtérile. L'aſtronomie ne leur a point ſervi à perfectionner la navigation; ils ne l'ont cultivée que pour tirer des horoſcopes; & cette ſcience deſtinée à éclairer la marche des hommes errans ſur le globe, les a précipités dans les ténèbres de la ſuperſtition. Ce fut du célèbre Caſſini qu'ils apprirent à trouver par un calcul le lieu du ſoleil & de la lune. S'ils étoient capables d'application, & ſur-tout de ſuivre le fil d'un long raiſonnement, ils excelleroient dans toutes les parties des mathématiques; mais leur imagination trop vive, quoique nette, s'éteint auſſitôt qu'elle eſt allumée, & rarement ils embraſſent le principe & la conſéquence.

L'arithmétique eſt la ſcience la plus cultivée, parce qu'elle eſt la plus utile à un peuple commerçant,

Elle a dix caracteres, dont le zéro a la même figure & la même valeur que le nôtre. Ils se servent comme nous de la plume pour compter. L'habitude de calculer leur fait résoudre sur le champ les problêmes les plus difficiles; mais ce qu'ils ne peuvent saisir dès le premier moment, ne peut être expliqué à force de réflexion. Leur esprit paresseux se rebute, & refuse de se replier sur le même objet. Ce vice est inhérent à la trempe d'esprit & de corps de tous les habitans des pays chauds.

L'art de guérir n'est fondé que sur l'expérience. Les remedes qui ont sauvé un malade sont regardés comme infaillibles pour guérir tous les autres. Toutes leurs recettes ne sont que des traditions de leurs ancêtres, que chaque famille conserve avec soin. On n'a point d'égard aux différens symptômes, ni aux différens tempéramens. On fait prix avec le méde- De la médecine.

cin, qui s'engage à guérir le malade moyennant une certaine somme, qu'on est dispensé de lui payer s'il ne réussit pas. Sa réputation n'est jamais compromise; & quand le mal est rebelle aux remedes, la superstition est ingénieuse à justifier les méthodes défectueuses, & l'on attribue la mort à la puissance des maléfices. C'est de la Chine qu'on tire les médecins les plus estimés. La tempérance naturelle des Siamois supplée à l'incapacité des médecins, & à l'insuffisance de leurs méthodes. Les maladies y sont aussi multipliées; mais elles ne sont pas aussi meurtrieres. L'air dans les pays marécageux y cause beaucoup de fluxions & d'abcès. Toutes les infirmités produites par les humeurs froides, y sont fort rares. La petite vérole est le fléau le plus terrible; & malgré ses ravages, on y dédaigne les bienfaits de l'inoculation. Les maladies causées par l'incontinence y ont été

long-temps inconnues : c'eſt un préſent funeſte qu'ils ont reçu des Européens corrupteurs.

L'anatomie & la chirurgie y ſont fort imparfaites. On emploie les mains des étrangers pour les ſaignées, les trépans & toutes les opérations chirurgicales. Ils ſe font un ſcrupule religieux d'ouvrir les cadavres, & même le corps des animaux : il eſt vrai que les Talapoins s'affranchiſſent de ce ſcrupule ; & quand on a brûlé les corps, ils y cherchent certaines piéces de chair dont ils ſe ſervent pour faire des ſortilèges.

De l'anatomie & de la chirurgie.

Il faudroit connoître la qualité du climat, pour être en droit d'approuver ou de cenſurer leur méthode de guérir. Leur premiere opération eſt de faire fouler aux pieds le malade étendu par terre ; parce qu'ils ſont perſuadés qu'en amolliſſant le corps, ils donnent une iſſue aux humeurs viciées. Ils uſent de ce remede violent ſur les femmes enceintes, pour leur procurer

un accouchement moins laborieux. Ils ont plusieurs pratiques usitées parmi nous, telles que la saignée, les ventouses, les sangsues, les purgatifs, les minéraux & les simples. Tout remede rafraîchissant leur paroît meurtrier, par la persuasion où ils sont que la chaleur est un principe de vie. Ils proscrivent les bouillons de viande, parce qu'ils relâchent trop l'estomac. Le malade est assujetti à une diette si rigoureuse, qu'un Européen qui s'y soumettroit seroit bientôt épuisé. Ils se baignent dans la fiévre, & dans toutes les autres maladies. La chair de porc, si dédaignée dans tout l'Orient, est d'un grand usage dans les convalescences. Les Européens leur ont appris les vertus du quinquina, & de plusieurs plantes & végétaux qu'ils emploient avec succès.

De la chimie.

L'imposture y a introduit la chimie ; mais cette science qui découvre les véritables richesses de la nature, n'est cultivée que par des

fripons, qui mettent à contribution la crédulité des imbécilles. Beaucoup de Siamois dissipent leur fortune dans la recherche séduisante de la pierre philosophale.

Les arts agréables y sont ignorés, ou du moins ils y languissent imparfaits & dédaignés. On n'y fabrique aucune étoffe de soie. La simplicité de leurs moeurs & leur aversion pour le luxe, les rendent indifférens à tous ces ameublemens & parures qui sont l'objet de nos complaisances. Leurs toiles de coton ne sont point recherchées, parce que les couleurs en sont sans éclat.

Leur architecture est grossiere, & les statues qu'on voit dans leurs temples, sont sans proportion & sans élégance. Quoiqu'ils possedent le secret de faire de la brique, & que leur ciment soit excellent, leurs édifices s'écroulent aussi-tôt qu'ils sont élevés, parce qu'ils n'ont point l'habitude de creuser des fondemens pour assurer leur maçonnerie, qui

par là deviendroit fort solide.

On n'y trouve point de peintres assujettis aux régles de l'art. On ne peint que des monstres & des chimeres. La difficulté vaincue leur plaît, & ils ne trouvent aucun mérite à imiter la nature. Plus les figures qu'ils tracent sont bizarres, plus on applaudit à l'adresse de l'artiste; & c'est par des compositions de fantaisie qu'on usurpe le titre de génie créateur. Quoiqu'en général tous les arts n'y enfantent que des monstres, l'orfévrerie y produit des chefs-d'œuvres, & l'on en tire des ouvrages de filigranes & des piéces damasquinées, qui font honneur à l'industrie de l'artiste. Quoiqu'ils possedent le secret de fondre les métaux, & de les couler dans des moules, ils n'emploient que du fer cru, & ils n'ont point l'art de le façonner dans la forge. L'horlogerie imparfaite n'a inventé que des moyens incertains pour diviser le temps; on n'y voit point d'horloges à roues: c'est avec un

vaſe où l'eau entre par un trou, qu'on diſtingue les heures ; & chaque fois qu'elles ſe ſuccédent, des hommes gagés frappent ſur des baſſins de cuivre, pour avertir qu'un nouveau temps ſuccéde à celui qui n'eſt plus.

C'eſt ſur-tout à battre l'or, & à le réduire en feuilles très-minces, que les Siamois font éclater leur induſtrie. Le Roi n'écrit jamais aux autres Souverains que ſur ces ſortes de feuilles. Ils les appliquent ſur les ſtatues & ſur leurs meubles les plus précieux, ſur la garde des ſabres & des poignards ; & l'œil trompé par les preſtiges de l'art, croit que tous ces ouvrages ſont d'or maſſif. On y trouve d'habiles menuiſiers, qui, ſans employer le fer ni les cloux, réuſſiſſent parfaitement dans l'aſſemblage des parties. Quoique leurs figures n'aient ni proportion ni élégance, ils ont des broderies qui ſont fort recherchées, plutôt par la vivacité des couleurs, que par la régularité des

desseins. La pêche est l'occupation du peuple, parce qu'elle fournit plus aux besoins de la vie que tous les arts cultivés de l'Europe.

Toute la philosophie des Siamois est resserrée dans les bornes de la morale, dont les maximes sont renfermées dans des livres écrits en Langue Balie. Les devoirs de l'homme social leur ont été inspirés par la nature comme à tous les autres peuples, & l'on y est persuadé que celui qui fait ce qu'il doit à ses semblables, est toujours assez instruit.

D'habiles astronomes ont travaillé à la réforme de leur calendrier; & au défaut de tables astronomiques, ils ont choisi deux époques arbitraires, dont ils datent indifféremment.



# CHAPITRE VIII.

## *De la Religion des Siamois.*

LA religion des Siamois n'eſt qu'un aſſemblage de contradictions contenues dans des livres, dont on ignore même les auteurs. Cette nation uniquement occupée du culte extérieur & de la pompe des cérémonies, laiſſe un libre cours aux opinions les plus abſurdes. Ils reconnoiſſent à la vérité un Dieu; mais une idée ſi noble eſt défigurée par l'explication qu'ils en donnent. Dieu, ſelon eux, a eu un commencement. Ils lui conteſtent l'éternité, & nient ſa providence; & cet être enfanté par les délires de leur imagination, a eu une origine, & n'eſt parvenu à la condition humaine qu'après une tranſmigration ſucceſſive dans différens corps d'animaux.

La matiere eſt proprement leur Dieu, puiſqu'ils lui attribuent une

existence éternelle & incorruptible. Ainsi en faisant l'aveu qu'il est un Dieu, ils ne prononcent qu'un son sans idée, & on peut les regarder comme un peuple d'athées.

La métempsycose est le principe fondamental de leur religion. Ce systême a séduit presque tous les peuples de l'Orient; & en effet c'est le plus spécieux pour des hommes charnels qui marchent sous l'empire des sens, & qui sont privés du flambeau de la révélation. L'expérience apprend que les êtres vivans sont nés du dépérissement des êtres morts; ainsi tout les invitoit à croire que la même matiere en changeant de forme & d'organisation, produisoit successivement des êtres différens. C'étoit par ces mutations tantôt nobles, tantôt abjectes, que leur débile raison s'efforçoit de justifier les maux qui affligent l'homme vertueux, & les prospérités qui sont souvent le partage d'un criminel heureux.

Les Siamois admettent plusieurs

paradis & un enfer, qu'ils repréſentent dans leurs temples tels que nous les peignons. Ils admettent différens degrés de béatitude & de ſouffrances. Ils ſont perſuadés que dans les trois premiers paradis on goûte toutes ſortes de voluptés charnelles, & qu'on y voit régner une police à peu près ſemblable à celle qui préſide à l'ordre public ſur la terre, ſans en avoir les défauts. Les plus vertueux y ſont rois & magiſtrats. Les quatre autres paradis ſont habités par des intelligences exemptes de la ſervitude des ſens, & qui goûtent une béatitude tranquille au ſein d'une innocence inaltérable.

Ils placent l'enfer au centre de la terre, & ils le diviſent en huit demeures différentes. Ils ſuppoſent que les juges établis pour préſider aux deſtinées du globe & de ſes habitans, écrivent ſur un grand livre les foibleſſes & les péchés des hommes, & que celui dont on lit l'article, ne manque jamais d'éternuer;

& c'eſt de-là, diſent-ils, que s'eſt introduit la coutume de ſouhaiter une longue vie à ceux qui éternuent. Les peines de l'enfer n'ont qu'une durée paſſagere, & le bonheur du paradis eſt éternel. C'eſt une opinion généralement reçue, qu'après pluſieurs tranſmigrations, & après un grand nombre de bonnes œuvres, l'ame devient ſi pure & ſi parfaite, qu'elle s'éleve au-deſſus de la condition mortelle; & pour prix de ſa pureté, elle ſe voit affranchie de toute tranſmigration nouvelle; & quittant pour jamais les demeures terreſtres, elle va jouir dans un ſéjour fortuné d'une félicité éternelle, qui ne conſiſte que dans l'inaction & le repos. C'eſt alors que les ames abſorbées en elles-mêmes y trouvent la ſource intariſſable d'une béatitude continue; mais ceux qui une fois plongés dans le vice, y perſéverent dans leurs différentes tranſmigrations, ſont condamnés à être détenus pour toujours dans les pri-

ſons du corps, où ils ſubiſſent des peines proportionnées à la gravité de leurs fautes. Il n'eſt pas étonnant qu'ils aient fait conſiſter la béatitude parfaite dans une immobilité inſenſible : leur pareſſe favoriſoit les progrès de ce dogme inſenſé.

La plupart de leurs préceptes religieux leur ont été preſcrits par Sommona-Kodon, qui eſt aujourd'hui la principale divinité qu'ils adorent. Son hiſtoire fabuleuſe eſt un tiſſu groſſier de ſuperſtitions révoltantes. On raconte qu'il naquit dieu par ſa propre vertu, & qu'inſtruit par lui-même immédiatement après ſa naiſſance, il pénétra dans tous les ſecrets de la nature. Sa divinité fut manifeſtée par des prodiges éclatans, qui annonçoient qu'il dirigeoit tous les reſſorts de la nature. Un jour étant aſſis ſous un arbre nommé *tompo*, il s'éleva dans les airs ſur un trône étincelant d'or & de pierreries. Les anges frappés de tant d'éclat, quitterent les

De Sommona-Kodon.

demeures divines, & lui rendirent leurs adorations.

Histoire de Thevetat.

L'éclat de sa gloire excita la jalousie de son frere Thevetat, qui, soutenu d'un parti puissant, conspira sa perte, & fut le fondateur d'un nouveau culte, qui fut embrassé par des Princes & des Rois. Le monde alors fut divisé en deux factions, & les Siamois sont persuadés que les Chrétiens sont les observateurs des maximes & des cérémonies prescrites par Thevetat, qui fut précipité dans les demeures infernales, où il subit le supplice de la croix; sa tête est couronnée d'épines; son corps n'est qu'une plaie; un brasier ardent le dévore sans le consumer, & lui fait éprouver des souffrances toujours nouvelles. Les Siamois ont l'imbécillité de croire que Thevetat est le même que Jesus-Christ. Le crucifix leur paroît l'image du châtiment infligé à cet homme orgueilleux & rebelle, & c'est ce qui leur inspire tant d'aversion pour l'évangile.

A côté de la ſtatue de Sommona-Kodon on voit celles de ſes principaux diſciples. Les cloîtres qui ſont autour des temples renferment les ſimulacres de ſes officiers. On y révere encore les ſtatues de pluſieurs autres dieux ſes contemporains, ou des divinités qui l'ont précédé : il en eſt une qui a quarante braſſes.

La mémoire de Sommona-Kodon inſpire la plus grande vénération. Sa ſtatue eſt dans tous les temples, & ſes diſciples partagent tous les honneurs qu'on lui rend. Trois autres dieux avoient été adorés ſur la terre avant ſa naiſſance ; mais dès qu'il parut, leur culte fut aboli. On eſt dans l'attente d'une cinquiéme divinité, qui deſcendra dans quelques ſiécles ſur la terre pour rendre à la loi ſa premiere pureté altérée par le temps ; & qu'au moment qu'il paroîtra, Sommona-Kodon tombera dans l'oubli. On aſſure qu'auſſi-tôt qu'il eut conçu & exécuté le projet d'être

dieu, il paſſa pendant cinq cens ans dans le corps de différens animaux, & que dans toutes les formes qu'il prit il fut toujours le plus diſtingué de ſon eſpece. Etant monarque puiſſant, il s'immola pour le ſalut de ſes ſujets; étant ſinge, il délivra une ville d'un monſtre horrible qui infeſtoit ſon territoire. On ajoute qu'il fit préſent de ſa femme à un pauvre qui lui demandoit l'aumône, & qu'il donna ſa propre chair à dévorer à des animaux preſſés par la faim. Après des actes multipliés de bienfaiſance, il monta dans le Ciel pour y jouir d'une félicité inaltérable. Son corps fut porté ſur un bucher; mais on conſerva ſes os, qui ſont encore aujourd'hui l'objet de la vénération publique; & le peuple crédule leur attribue des vertus miraculeuſes.

Il paroît que c'eſt des Bramas qu'ils ont emprunté leur culte & leurs cérémonies religieuſes. Quelques citoyens zélés furent humi-

liés de ce que leur nation n'avoit point produit de dieu. Ce fut pour partager cet honneur avec les autres peuples, qu'ils fabriquerent l'hiſtoire fabuleuſe de Sommona-Kodon. Ils montrent encore le lieu où il eſt né, & celui où ſon corps fut brûlé. C'eſt là que la ſuperſtition attire de toutes les contrées du royaume une multitude de pélerins qui viennent faire leurs offrandes, & qui aviliſſent la majeſté de leur prétendu dieu, en diſant qu'il mourut d'indigeſtion, pour avoir trop mangé de la chair de porc.

Si ceux qui ont écrit ſon hiſtoire n'ont point eu aſſez de pudeur pour reſpecter la raiſon, il faut du moins convenir que ſa morale annonce un légiſlateur éclairé & ſoigneux d'oppoſer un frein à la licence des penchans. Il preſcrit l'adoration d'un Dieu, & un profond reſpect pour ceux qui en retracent l'image par la pureté de leurs mœurs; il exige une ſoumiſ-

ſion entiere à la parole divine. Il recommande l'abſtinence du vin & de toutes les liqueurs fortes qui peuvent troubler la raiſon. Il défend de tromper & de mentir, même en badinant. Il repréſente l'adultere comme un attentat contre l'ordre ſocial. Ses préceptes, & beaucoup d'autres plus ſéveres, ne ſont que des conſeils pour arriver à la perfection; mais l'obſervation exacte en eſt preſcrite à tous les Talapoins, parce que la ſainteté de leur miniſtere exige non-ſeulement l'exemption des foibleſſes, mais encore des efforts de vertu; & une action indifférente eſt ſouvent pour eux un péché.

Des anges. La doctrine des anges eſt la même que celle de tous les peuples de l'Orient. Ils ſont perſuadés que ces intelligences céleſtes préſident à la police du monde, & que c'eſt ſur eux que Dieu ſe repoſe du ſoin de gouverner. Chaque ville, chaque empire a ſes anges protecteurs. Ils leur aſſignent pour demeures

les palais des Rois & des Princes, les ſalles où l'on rend la juſtice, les grands chemins, les forêts ténébreuſes, les rivieres & les creux des arbres. Les ſuperſtitieux ſaluent ces demeures en paſſant, pour ſe rendre propice le génie qui y réſide.

Du culte qu'on leur rend.

Quoiqu'ils faſſent des offrandes de fleurs aux anges bienfaiſans, qu'ils regardent comme les diſpenſateurs des biens, ils ne leur rendent pas autant d'honneur qu'aux autres, parce qu'ils ſont perſuadés que leur pouvoir eſt enchaîné pour faire le mal. C'eſt aux anges malfaiſans qu'ils adreſſent leurs principales offrandes, pour appaiſer leur colere par la ſéduction des préſens. Les dévots les conſultent dans les maladies qui affligent les peres & les enfans; & quoique la religion défende cette ſuperſtition, on fait ſes conſultations avec beaucoup d'appareil & d'éclat. Le Monarque tire un droit ſur des impoſteurs qui ſe diſent les interprêtes

des volontés des génies, ſoit pour les punir de leurs menſonges effrontés, ſoit pour participer au profit qu'ils retirent de la crédulité du vulgaire. Le Souverain auſſi ſuperſtitieux que la multitude, les envoie quelquefois conſulter; mais pour ne pas ſcandaliſer les miniſtres de la religion, il emprunte un nom étranger; & c'eſt par cet artifice qu'il ſe flatte de ne pas enfreindre la loi.

Des devins.

La curioſité de pénétrer dans les ténèbres de l'avenir, eſt une paſſion naturelle à tous les peuples de l'Inde. Le métier de devin eſt abandonné à Siam à des femmes, qui, par leurs contorſions, font croire qu'elles ſont agitées d'un démon prophétique; leurs cheveux ſe hériſſent, leur bouche diſtille l'écume; toutes les parties de leurs corps ſe gonflent & ſe roidiſſent. C'eſt là qu'on peut voir les ravages & les délires d'une imagination effrenée & ſéduite. Voici comme ſe pratique cette cérémonie ſuperſtitieuſe.

On convient avec la pythoniſſe du lieu ou du jour où l'eſprit eſt plus diſpoſé à rendre ſes oracles. On eſt perſuadé qu'il eſt des lieux & des jours heureux ou funeſtes. On prépare enſuite une grande ſalle où ſe rendent ceux qui viennent l'interroger, & qui s'y font toujours accompagner de leurs parens & de leurs amis. Le peuple y court en foule pour être témoin du prodige qui va s'opérer. On y apporte des poules mortes, & des morceaux de poiſſon cru, & c'eſt ſur-tout la tête qui eſt la plus efficace dans ces opérations magiques: on y ſert de l'eau-de-vie de riz. La devinereſſe placée dans un quarré d'environ huit pieds, commence à danſer au ſon des inſtrumens. Ses premiers mouvemens ſont aſſez tranquilles ; mais s'échauffant peu à peu, elle eſt ſaiſie de fureurs convulſives. Alors les inſtrumens ſuivant la rapidité de ſes mouvemens, rendent des ſons plus bruyans & plus précipités. Enfin cette femme excédée de fati-

gue, tombe en écume, & perd toute connoiſſance. Quand elle a un peu repris ſes eſprits, elle ſe releve & croiſe les jambes; les inſtrumens ceſſent de jouer, & les aſſiſtans fixent les yeux ſur elle, en gardant un religieux ſilence. Elle prend un ton impérieux & menaçant, boit de l'eau-de-vie, dévore avec fureur de la chair crue. Dans ce moment, celui qui la conſulte ſe proſterne reſpectueuſement devant elle, l'appelle *Monſeigneur*, comme s'il adreſſoit réellement la parole au mauvais eſprit; je vous prie, lui dit-il, de me révéler pourquoi mon pere & mon fils ſont malades, & de m'indiquer les moyens de les guérir. Alors la pythoniſſe ſaiſie d'une ivreſſe prophétique, répond au nom du démon qui l'inſpire : » C'eſt moi qui ai » frappé ton pere & ton fils de ce » fléau; tu m'avois promis une of- » frande, & j'ai cru devoir te punir » d'avoir été infidele à ta promeſſe. » Songe que ſi tu ne répares ta

» perfidie, rien ne pourra te souf-
» traire à ma vengeance ». Le consultant intimidé par cette menace, s'engage à tout ce qu'on exige; il se croiroit anéanti, s'il n'exécutoit sa promesse.

Cette imposture est tellement accréditée, qu'elle devient ruineuse. Les Siamois ont coutume de dire que les officiers du gouvernement & les mauvais esprits leur enlevent tout ce qu'ils peuvent amasser. Le respect qu'ils ont pour ces génies mal-faisans, & la curiosité de lire dans l'avenir, multiplient beaucoup leur dépense. Ils leur jettent un morceau de tout ce qu'ils mangent, qu'ils portent avant le repas dans une feuille d'arbre, hors de leur maison, où les devins vont les enlever. On conçoit aisément qu'ils ne choisissent jamais les morceaux les moins délicats. On est persuadé qu'en les régalant bien, ils ne feront aucun mal. Ils ne reconnoissent au reste d'autres démons que les ames des méchans,

qui, ſortant de l'enfer où elles ſont retenues, errent pendant un certain temps ſur le globe, pour tourmenter les hommes. Ils les admettent corporels, & de ſexes différens; ainſi, ſelon eux, ils peuvent ſe marier & avoir des enfans.

Les hommes peuvent participer au privilége de la divinité par l'exercice conſtant de toutes les vertus, tant que leur ame eſt retenue dans la priſon du corps. Ceux qui aſpirent à la condition divine, ſont obligés de prendre à témoin de leurs bonnes œuvres les génies qui veillent à la police des quatre parties du monde.

Il eſt un état ſubordonné à la condition divine, qu'on appelle l'état de ſainteté, & l'on n'en jouit que lorſque l'on meurt pour ne plus renaître, & que les ames vont s'abreuver au torrent des voluptés innocentes dans les demeures éternelles. Il y a cette différence entre l'état de ſainteté & la condition divine, que les Dieux ont toutes

ſeurs vertus par eux-mêmes ; au lieu que les Saints ne les connoiſſent & ne les pratiquent que par le ſecours de leurs inſtructions.

Les Siamois admettent deux ſortes de loix. La premiere, nommée *æſſora*, eſt la loi naturelle qui ſe réduit à faire le bien & à fuir le mal. Ils ſont perſuadés que cette loi eſt imprimée dans tous les cœurs, & qu'elle eſt auſſi univerſelle que Dieu dont elle eſt émanée ; ainſi celui qui l'enfreint ne peut s'excuſer ſur ſon ignorance.

La loi écrite eſt celle qui leur a été donnée par Sommona-Kodon : elle eſt dure & ſévere ; mais les plus ſuperſtitieux en éludent l'auſtérité par des interprétations arbitraires. Par exemple, il leur eſt défendu de tuer des hommes & des animaux ; cette défenſe s'étend juſqu'aux plantes & aux ſemences. S'ils ſuivoient ce précepte juſqu'à la rigueur, ils ne pourroient vivre que de fruits, & même ils devroient bien prendre garde d'en manger

les pepins, & d'en caſſer les noyaux, parce que ce ſont autant de germes qu'ils détruiroient. La ſévérité de cette loi rendroit leur maniere de vivre fort embarraſſante. Ainſi ils ſoutiennent que celui qui n'a point tué un animal, peut en manger la chair ; que celui qui n'a point arraché les légumes & cueilli les fruits, peut s'en nourrir ſans commettre un péché. La raiſon qu'ils en donnent, eſt que quand l'ame une fois eſt chaſſée d'un corps, cette deſtruction eſt déja faite. Si on leur objecte que ne mangeant point de ces viandes, le chaſſeur ne tueroit point de ces animaux; ils répondent que n'en ayant point donné l'ordre, ils ne participent point à la prévarication de la loi.

La religion proſcrit la chaſſe des animaux. Les Rois de Siam qui en font leur amuſement, ne pourſuivent jamais les éléphans pour les mettre à mort; ils les prennent & les font élever pour les vendre aux étrangers. Le poiſſon faiſant la

nourriture ordinaire des Siamois, la pêche est une de leurs passions dominantes ; & comme la religion leur défend de tuer tout ce qui a vie, ils éludent la rigueur du précepte, en disant qu'ils tirent seulement le poisson hors de l'eau sans répandre son sang, & cette raison est suffisante pour lever tous leurs scrupules ; mais quiconque seroit convaincu d'avoir pêché un jour de fête, seroit poursuivi comme un profanateur.

Il est difficile de concilier leur maniere d'agir avec ce que la religion leur prescrit contre l'impureté. La loi rigoureuse jusqu'à l'excès, défend sans distinction tout commerce charnel ; & suivant leur principe, l'acte conjugal est criminel. Mais s'ils sont séveres dans leurs dogmes, ils sont relâchés dans leurs moeurs ; & toujours en contradiction avec eux-mêmes, ils ne reconnoissent pour péché que le viol & l'adultere, qu'ils punissent par l'infamie & les supplices. La

loi indulgente ne sévit jamais contre la fornication, lorsque les deux parties donnent leur consentement mutuel. Les crimes contre nature sont rigoureusement punis. Ils ont une telle horreur de l'inceste, que ceux qui en sont convaincus sont attachés ensemble, & jetés dans la mer, pour ne pas, disent-ils, souiller la terre d'un sang si coupable. Quoiqu'en général la chasteté soit une vertu dont la pratique est ordinaire & paroît facile, la liberté des entretiens dégénere en licence; toutes les paroles qui offensent la pudeur des autres peuples, n'offrent rien de sale & d'impur à leurs yeux.

Le commandement de ne point mentir est très-mal observé. Il n'y a point de pays où les équivoques & les restrictions mentales soient plus autorisées. Leur conscience erronée & flétrie n'est point alarmée de cette criminelle ressource, & ils regardent le mensonge comme indispensable dans le commerce

de la vie civile. Quoique l'art de déguiser la vérité soit un vice national, la plus grande des insultes est d'appeler un Siamois menteur.

Le commandement qui défend de s'enivrer & de faire usage des liqueurs fortes, est le plus religieusement observé, sur-tout par les personnes bien élevées. Les grands se font un scrupule d'en user, même dans les médecines que l'on prend souvent dans ces pays chauds dans de l'eau-de-vie. Les officiers du palais sont les plus exacts à ne pas violer cette abstinence; on reconnoîtroit leur prévarication à leur haleine, & s'ils en étoient convaincus, ils seroient sévérement punis par le Monarque, & dégradés de leurs emplois, parce qu'on est persuadé qu'un homme dans l'ivresse peut s'abandonner à toutes sortes de crimes.

La religion des Siamois si rigoureuse dans ses dogmes, fait beaucoup de prévaricateurs. On est per-

ſuadé que la vertu exacte & parfaite n'eſt point preſcrite au commun des hommes, & que les Prêtres ſont ſeuls obligés d'atteindre à la perfection. Le peuple ſe repoſe ſur eux du ſoin de faire pénitence, & de racheter ſes foibleſſes & ſes péchés par des auſtérités & des mortifications ; & c'eſt pour les laiſſer vaquer à ces pieux exercices, qu'il enrichit les temples de ſes offrandes, & répand ſur les miniſtres ſacrés les plus riches productions de ſon ſol, & les fruits de ſon travail.

Parmi tous ces commandemens, pour ſe conduire dans la vie civile, on n'en voit aucun qui régle le culte qu'on doit rendre à la Divinité. Cette omiſſion eſt une conſéquence de leurs principes, puiſqu'ils croient que Sommona-Kodon, abſorbé en lui-même dans les demeures divines, ne s'occupe plus des choſes de la terre. Il leur paroît ſuperflu de rien demander à cet être oiſif, qui d'ailleurs con-

noît tous leurs beſoins. Ils penſent encore que toute maniere de l'adorer a droit de lui plaire, & qu'il ſuffit de garder les préceptes dont l'exacte obſervance a élevé leur Dieu à la béatitude dont il jouit.

La défenſe de verſer le ſang humain devroit les éloigner de la profeſſion des armes. La néceſſité de tuer un ennemi eſt un péché dont ils ſe juſtifient, en diſant qu'ils n'adreſſent point leurs coups ſur telle ou telle perſonne. Il eſt ſurprenant que ce peuple qui ſe fait un ſcrupule de tuer l'animal le plus nuiſible, & d'écraſer l'inſecte le plus vil, regarde le ſuicide comme le triomphe d'une vertu ſublime. Celui qui s'abandonne à ce déſeſpoir, eſt honoré des louanges publiques; on décerne à ſon cadavre des honneurs preſque divins, & l'on attache une idée d'héroïſme à une foibleſſe qui ne peut ſupporter les malheurs de la vie. Du ſuicide.

Quoique le larcin ſoit rigoureuſement proſcrit par les loix ſacrées

Des receleurs.

& civiles, les Siamois ne ſe font aucun ſcrupule de récéler ce que les voleurs ont ravi; & lorſqu'ils ſont convaincus d'être les dépoſitaires d'un larcin, ils en ſont quittes pour reſtituer ce que le voleur leur a confié, mais ils perdent la ſomme qu'ils lui ont donnée pour l'achat. Toute leur délicateſſe ſur le précepte qui défend de voler, eſt de ne rien prendre à perſonne ni par force, ni en cachette: toutes les autres manieres de s'approprier le bien d'autrui leur paroiſſent légitimes, ou du moins indifférentes.

Le déiſme a fait pluſieurs conquêtes dans ce royaume. Quelques eſprits audacieux & rebelles s'élevant au-deſſus des préjugés populaires, regardent le dieu de leur nation & ſes miniſtres comme d'adroits impoſteurs qui ont trompé le vulgaire pour pouvoir lui donner des chaînes. Leur imagination hardie a enfanté une divinité oiſive qui ne prend aucune part au gouvernement

gouvernement de l'univers. Ils pensent qu'indifférente à tous les cultes, on ne peut l'honorer que par des vertus, & non par des offrandes & des sacrifices.

Quoiqu'en général la religion soit mal observée, il s'y trouve des dévots qui se livrent aux superstitions les plus minutieuses. La crainte d'écraser un insecte en marchant, leur fait prendre toutes sortes de précautions pour ne point se souiller d'un pareil sacrilége. Ce respect s'étend jusques sur les arbres, dont ils n'osent élaguer les rameaux, de peur de leur faire des incisions douloureuses. Un François excita un scandale public, pour avoir fait abattre dans son jardin un arbre qui lui bornoit la vue. Leur charité compatissante pourvoit aux besoins des animaux utiles & nuisibles. C'est un grand mérite, selon eux, d'ouvrir la porte d'une cage, pour délivrer un oiseau de sa captivité.

Cette religion a aussi ses fanati-

ques. J'ai vu dans les mémoires d'un Miſſionnaire plein de candeur, pluſieurs exemples de ce zèle inſenſé, qui fait monter ſur les buchers & les échafauds les martyrs des plus monſtrueuſes erreurs. Il y a quelques années qu'un Talapoin fanatique, ennuyé de l'uniformité de la vie monaſtique, ſe retira dans un temple pendant la nuit, pour faire de ſon corps un holocauſte à ſon idole. Il ſe couvrit de toile enduite de ſoufre & de goudron, & y ayant mis le feu, il fut bientôt conſumé. Le matin, à l'ouverture du temple, ſes confreres furent très-ſurpris de le voir étendu au pied de l'idole. Le bruit de ce ſacrifice fut bientôt répandu; tout le peuple accourut pour rendre ſes hommages au prétendu martyr. Le Roi ordonna qu'on lui fît des funérailles magnifiques, & il ſe chargea de la dépenſe. Tous les Sancrats & les Sompanes aſſiſterent à la cérémonie funebre. Les jeux & les ſpectacles offrirent des

amuſemens variés pendant pluſieurs jours ; & les Talapoins profitant de la pieuſe extravagance de leur confrere, reçurent d'abondantes aumônes.

Les honneurs rendus à la mémoire de cet inſenſé, donnerent à un autre l'idée de ſuivre ſon exemple. Il s'enferma dans le temple de Pipli, où il ſe couvrit de toile huilée à laquelle il mit le feu ; mais auſſi-tôt que la flamme lui eut fait ſentir les premieres douleurs, il ſecoua ſes habits, & en fut quitte pour avoir la peau un peu brûlée. Au lieu des honneurs qu'il attendoit pour prix de ce ſacrifice, il n'eſſuya que les railleries de ſes confreres & le mépris du public.



# CHAPITRE IX.

*Des Talapoins ou Prêtres infideles.*

LES Prêtres Siamois que nous nommons *Talapoins*, ſont appelés dans leur pays *Tchaocou.* Les Européens leur ont donné ſans doute ce nom d'un écran appelé *talapa*, qu'ils portent toujours en leurs mains pour n'être point vus des femmes qui pourroient allumer ou éprouver des déſirs impurs. Ces Prêtres vivent en communauté ſous les ordres d'un chef qui préſide à l'obſervation de certaines régles ſéveres, & quelquefois bizarres. Ils ne peuvent déterminer quel eſt l'inſtituteur de leur régime : quelques-uns l'attribuent à Sommona - Kodon. Cet inſtitut paroît être de la plus haute antiquité. On y reconnoît pluſieurs traits du chriſtianiſme, dont les premiers héros ont pu arborer leur étendard dans le Mogol & dans les pays voiſins. Il eſt vrai-

ſemblable que les champs de la foi y furent cultivés juſqu'au temps où les Mahométans répandirent leurs erreurs dans la Perſe & le Mogol. Cette ſecte intolérante ferma l'entrée du royaume de Siam aux miniſtres de l'évangile, & les monumens élevés en l'honneur du chriſtianiſme s'écroulerent, lorſqu'il n'y eut plus de bras pour les ſoutenir. Les peuples reſtés ſans guides chancelerent dans leur foi; les vérités furent défigurées; le déiſme leva ſa tête altiere, & le peuple tomba dans l'idolâtrie. Les Bramas y ſemerent leurs erreurs ſcandaleuſes. Les Talapoins attachés à leurs opinions, n'adopterent point leurs dogmes inſenſés, ni leurs cérémonies bizarres; & toujours fideles à leur premier inſtitut, ils ne furent point corrompus par la contagion de l'étranger. Le fond de leur morale & de leurs dogmes annoncent qu'ils ſortent d'une ſource pure.

Il eſt vrai que les Talapoins modernes ont beaucoup dégénéré de

la perfection de leurs prédécesseurs, & sur-tout de leur amour pour la pauvreté, & de la rigueur de leurs mortifications. Il y a deux sortes de Prêtres. Les uns sont des solitaires, qui, pour éviter le souffle empoisonné du siécle, errent dans les forêts, & vivent ignorés des hommes. Ils se rendent inutiles au monde pour se rendre agréables à leur Dieu. Les autres plus utiles & moins austeres, ne renoncent point à la société civile dont ils tâchent de corriger les abus. Ils se consacrent à l'instruction des Peuples : leur hiérarchie ecclésiastique est tracée sur le modele de la nôtre.

Avant de prendre l'habit monastique, ils sont soumis à des épreuves pareilles à celles qu'on pratique dans nos noviciats religieux. Ils sont obligés de passer par différens degrés. C'est à vingt ans qu'ils sont initiés dans le premier ordre ; & quand ils paroissent pénétrés de la sainteté de leur état, on les éleve à un ordre supérieur,

d'où ils préſident à la police des monaſteres. L'ordre le plus éminent n'eſt conféré qu'à des hommes éprouvés par l'exercice conſtant des vertus, & par la pratique des régles, & ſur-tout par leur indifférence pour les grandeurs de ce monde. On leur donne le nom de *Sancrat*, & cette dignité répond à celle d'Evêque. Ils ſont les chefs de la religion dans leur diſtrict, & tous les Prêtres leur doivent une aveugle obéiſſance.

On ne voit preſque plus ces Talapoins ſolitaires, qui, retirés dans l'obſcurité des forêts, n'avoient que la ſociété des bêtes ſauvages. Ils n'avoient ni temples ni couvens, & le peuple ſuperſtitieux & crédule étoit perſuadé que les tigres, les rhinocéros, & les autres animaux farouches, pénétrés de leur ſainteté, leur léchoient les pieds & les mains, & même les reſpectoient dans leur ſommeil. Si quelqu'un d'eux étoit dévoré, on ne pouvoit s'imaginer que ce fût un Talapoin;

ou bien la superstition toujours féconde en ressources, publioit que c'étoit une punition de quelque faute secrette : mais on n'en demeure pas moins convaincu que les bons n'ont rien à redouter des bêtes sauvages, ni de la foudre.

L'ordre des Talapoins qui vivent dans la société, s'est beaucoup multiplié ; & l'on en voit un aussi grand nombre à Siam, que l'on compte de religieux en France & en Espagne. Tous n'ont pas la même régularité de moeurs : les uns toujours austeres ont la même ferveur que leurs ancêtres ; mais le relâchement s'est introduit dans le plus grand nombre de leurs couvens, parce que les temples s'étant multipliés, on a envoyé deux ou trois Prêtres pour les desservir ; & n'étant plus soutenus par des exemples, ils se sont éloignés de l'esprit de leur institut, & n'en ont conservé que l'habit. L'on a observé que plus les couvens étoient nombreux, plus la régle étoit en vigueur.

Les premiers devoirs d'un Talapoin sont d'instruire la jeunesse. Les couvens sont les seules écoles publiques, & les enfans sont obligés d'y aller puiser leur premiere éducation ; ils y prennent le même habit que leurs instituteurs. Les enfans même des Rois sont soumis à cette loi. Il y a quelques années qu'un officier distingué par ses emplois & ses services, se trouvant à la cour, le Monarque lui demanda dans quel couvent il avoit été élevé : il répondit que jamais il n'étoit sorti de la maison paternelle. Le Prince surpris lui ordonna sur le champ d'aller prendre l'habit de Talapoin pendant six mois, & l'ordre fut exécuté sans réplique.

Une autre obligation des Talapoins est d'entretenir la propreté dans les temples, & ils s'acquittent de ce devoir avec beaucoup de négligence. Leurs prédications ressemblent assez aux nôtres. On sonne la cloche du temple pour appeler le peuple ; & quand tout le

monde eſt aſſemblé ; le prédicateur prend un texte de la loi en Langue Bali, qui eſt parmi eux ce que le Latin eſt parmi nous. Leurs ſermons ſont défigurés par des traditions fabuleuſes qui leur ſervent à prouver les avantages qu'ont retiré de leur fidélité les obſervateurs de la loi ; & jamais ils ne terminent leurs prédications ſans exagérer les récompenſes promiſes à ceux qui répandent leurs largeſſes ſur les Talapoins. Toute l'aſſemblée fond en larmes, & pouſſe de profonds gémiſſemens au récit des traverſes & des miſeres qu'éprouva Sommona-Kodon pendant ſon ſéjour ſur la terre.

Ce ſont encore eux qui veillent les morts, & qui les conduiſent au bucher : c'eſt au ſupérieur ordinairement auquel on défere l'honneur d'y mettre le feu, tandis que les autres chantent des hymnes funéraires, & font des lamentations ſur la fragilité des choſes d'ici-bas, & ſur la néceſſité indiſpenſable de mourir.

On peut embraſſer cette vie religieuſe depuis l'âge de ſept ans juſqu'à l'âge de caducité; mais quiconque eſt marié, ou revêtu d'une dignité dans l'Etat, ne peut y être admis. Quand quelqu'un ſe préſente pour y être reçu, les Prêtres du couvent s'aſſemblent dans le temple, tandis que les parens & les amis du poſtulant le promenent dans les rues revêtu de tout ce qu'ils ont de plus magnifique. Il eſt porté ſur un brancard, où il eſt aſſis les jambes croiſées; il a ſur la tête un bonnet d'or ſemblable à celui que le Roi porte dans les jours de cérémonie. Toutes les rues où il paſſe retentiſſent du bruit des tambours & des trompettes. Son brancard eſt ſuivi d'un autre, où l'on porte ſon habit de religion. Les parens & les amis terminent la marche. Cette pompe eſt bien propre à ſéduire l'imagination d'un jeune homme, & l'on ne peut fouler aux pieds les grandeurs du monde avec plus de faſte. Leur réception.

Quand on eſt arrivé au temple, le poſtulant ſe proſterne devant le Sompane, qui eſt le ſupérieur du couvent, qui lui demande que voulez-vous? L'autre répond, je demande le ſaint habit. Le Sompane réplique, avez-vous le conſentement de vos parens? Quand il a ſatisfait à toutes ces queſtions, on lui fait une exhortation pour l'avertir des obligations qu'il va contracter. On le prévient qu'il va renoncer aux délices & à la pompe du ſiécle, & que ſe dépouillant de ſa volonté, il ne doit plus voir que par les yeux de ſes ſupérieurs, & n'agir que par leurs ordres. Quand le poſtulant s'eſt engagé par promeſſe à remplir avec fidélité les obligations impoſées, on lui raſe la tête & les ſourcils; on lui pend ſes habits au cou, & il revient ſe proſterner devant le Sompane qui le dépouille, & le revêtit, en lui diſant, ſois attentif à ne jamais ſouiller la ſainteté de cet habit dont je vais te revêtir. Enſuite le nouveau Ta-

lapoin est conduit en triomphe au temple du Sancrat, où il fait son adoration à l'idole qu'on y révere; il allume plusieurs petites bougies, & fait plusieurs gestes qui paroissent nobles & décens aux gens du pays, & fort ridicules aux étrangers.

Toutes ces cérémonies ont trop de conformité avec les nôtres, pour méconnoître leur origine. La prise d'habit dans nos ordres monastiques, la promesse d'être fidele à ses engagemens, l'obéissance absolue aux ordres des supérieurs, l'abnégation des grandeurs terrestres, la chasteté & l'esprit de pauvreté, sont autant de traits de ressemblance qui prouvent que les Talapoins & nos moines sont des rameaux sortis d'une même tige.

Les disciples de ces Prêtres s'appellent *Onens*. Ils ont une pagne jaune: leurs maîtres n'en instruisent que deux ou trois à la fois. Quelques-uns de ces disciples vieillissent dans cet état. Le plus âgé a

le ſoin d'arracher les herbes qui croiſſent dans l'enceinte du couvent. Un Talapoin ne pourroit le faire ſans péché. Il y a une ſalle où tous les diſciples s'aſſemblent pour l'inſtruction ; mais chacun ſe retire le ſoir chez ſon maître : car chaque Talapoin a une maiſon à lui autour du temple. Il n'y a que les Sancrats qui puiſſent conférer les ordres. Lorſqu'un Onens a ſatisfait ſes maîtres, & qu'il eſt parvenu à l'âge de vingt ans, il ſubit un examen devant ſon ſupérieur, qui, lui trouvant des lumieres ſuffiſantes, l'envoie au Sancrat pour en recevoir l'ordre du Pecou, qui répond à l'ordre de notre Diaconat. Le pontife récite ſur lui quelques prieres, lui recommande l'exacte obſervation de la loi, & ſur-tout de veiller, dès que le ſoleil commence à décliner, à la garde du temple & des idoles. Il lui fait promettre qu'il ne ſouffrira jamais l'introduction d'aucune nouveauté. Après cette exhortation, il le re-

vêtit d'une toile composée de plusieurs morceaux arrangés d'une façon mystérieuse. Ils lui mettent un pot de fer sous le bras, qui est soutenu par une bandouliére ; c'est dans ce pot qu'il doit recevoir les aumônes. Enfin il lui met à la main le talapa, c'est-à-dire l'écran fait de feuilles d'arbres, & destiné à couvrir son visage, de peur de rencontrer des objets profanes qui l'attacheroient à la terre.

Les Onens qui ont embrassé l'état religieux dès l'âge de sept ans, ne sont jamais admis aux ordres sans avoir quitté leur habit, pour se répandre pendant quelque temps dans le siécle. On exige qu'ils fassent l'expérience des voluptés impures, afin qu'ils connoissent mieux le prix du sacrifice qu'ils vont offrir. Ils sont persuadés qu'il n'y a point de mérite à renoncer à ce que l'on ne connoît pas, & que la vertu n'est méritoire qu'autant qu'on lui donne la préférence sur le vice dont on a goûté les charmes.

Quoique le peuple donne le nom de Badlouans à tous les Talapoins, ce titre honorifique n'eſt dû qu'à ceux qui ſont élevés à l'ordre ſupérieur. Celui qui aſpire à ce grade reſpecté, va chez le Sancrat, qui lui ordonne de ſe trouver, dès l'aube du jour, dans ſon temple; il ſe proſterne devant lui, & après les prieres accoutumées pour la conſécration, on lui remet un livre de la loi en préſence de ſes parens & de ſes amis; enſuite il donne un feſtin à tous les Talapoins qui ont aſſiſté à cette cérémonie, & fait au Sancrat des préſens proportionnés à ſa fortune. Après le repas, on le reconduit au couvent: il traverſe la ville au ſon des inſtrumens. Ceux qui n'ont pas le moyen de faire ces dépenſes, font des quêtes dans les villages, où ils trouvent des reſſources ſuffiſantes dans les libéralités des dévots. Le peuple eſt fortement perſuadé que cette aumône a l'efficacité de racheter tous les péchés.

Les Sancrats ſont à la nomination du Roi, qui les tire ordinairement de la claſſe des Badlouans. Le Monarque, dans ſon choix, a beaucoup d'égard à la naiſſance, & cet honneur n'eſt accordé ordinairement qu'à des hommes verſés dans la connoiſſance de la loi, ou reſpectés par l'innocence de leurs mœurs. Les temples où ils font leur réſidence, ſont les plus reſpectables par leur antiquité; ils ſurpaſſent tous les autres en magnificence. Le chef de ces Sancrats l'eſt auſſi de toute la religion. Cette dignité lui donne un grand pouvoir dans tout le royaume. Il viſite les temples & les couvens qui ſont de ſon reſſort, & il préſide à la police de tous les monaſteres. Il inflige de ſa propre autorité des peines aux Talapoins prévaricateurs de la loi.

Le Roi fait préſent aux Sancrats d'un paraſol, d'un brancard & d'un baluſtre d'ivoire, dans lequel ils ſont portés par des hommes que

fourniſſent certaines familles dépendantes de leurs temples. Lorſque les Talapoins viennent ſe préſenter devant eux, ils ſe proſternent le viſage contre terre, & ſe relevant ſur leurs genoux, ils élevent au-deſſus de leur tête leurs mains jointes, & les dépoſent enſuite contre leur eſtomac; ils expoſent après le ſujet de leur viſite. On les laiſſe quelque temps dans cette poſture gênante; mais quand ce ſont des Sompanes ou ſupérieurs des temples, on leur dit de s'aſſeoir ſur leurs talons, & jamais ils ne ſont tenus à avoir leurs jambes croiſées.

La hiérarchie talapoine ſemble avoir pris la nôtre pour modele. Leurs Prêtres ont conſervé la confeſſion auriculaire, qui n'a jamais été pratiquée que parmi les Chrétiens. Ainſi tout concourt à démontrer que les Siamois, après avoir été éclairés de la lumiere évangélique, ont oublié les dogmes, & n'ont retenu que les cérémonies.

Les Talapoins ſe levent de grand matin. On ſonne avant quatre heures une groſſe cloche pour les appeler à la priere. Ils n'ont point d'horloges, & ils ne ſe levent que quand il fait aſſez clair pour diſcerner les veines de leurs mains, dans la crainte que l'obſcurité ne les expoſe au danger d'écraſer quelque inſecte. Ainſi quoique la cloche ſonne, ils ne ſe rendent jamais avant le jour dans le temple, où ils ſe rangent des deux côtés aſſis ſur des nates. Un d'eux commence un verſet que ceux de ſon côté continuent : le chœur oppoſé dit le verſet ſuivant. Leur chant approche beaucoup de la pſalmodie des Capucins : ils font une inflexion de voix. A la fin de chaque verſet, ils ſont obligés de reprendre plus bas. Leur chant n'a rien de déſagréable. Leurs prieres ne conſiſtent que dans le récit de la vie de Sommona-Kodon, & dans l'expoſition de quelques maximes ſur la fragilité des grandeurs de la terre, & ſur l'incertitude de la vie.

Leur habit ordinaire eſt le même que celui qu'ils portent dans leurs plus grandes ſolemnités. Quand leurs prieres ſont finies, ils balayent l'intérieur & les dehors du temple, & vont enſuite ſe proſterner aux pieds de leur ſupérieur, qui éleve ſa main droite ſur eux pour leur donner ſa bénédiction. Il eſt des jours où ils s'approchent de ſon oreille pour y faire l'aveu de leurs fautes & de leurs foibleſſes. Ainſi ils ne ſont point ſurpris que les Chrétiens admettent la confeſſion auriculaire; mais ils ne peuvent concevoir comment des femmes peuvent confier le ſecret de leur chute à des hommes, & ils ſont perſuadés que c'eſt les expoſer au danger de trahir par pudeur la vérité.

Après cette cérémonie, ils ſe répandent dans les lieux du reſſort de leur temple; ils marchent précédés de leur ſupérieur, ſelon leur grade & leur ancienneté. Ils ſe préſentent à toutes les portes ſans rien

demander; ils y attendent un petit moment, en gardant un profond ſilence; & quand on ne leur donne rien, ils ſe rendent à une autre porte. Si quelqu'un vient pour leur faire l'aumône, ils découvrent leur pot de fer, ſans regarder ce qu'on y met: ils diſent, que votre bonne œuvre vous profite. Tout ce qu'ils reçoivent eſt mêlé & confondu dans le même pot. On ne leur donne rien qui ne ſoit cuit & préparé, & ce mêlange de mets différens leur offre une nourriture plus abondante que délicate. Ceux qui dans la maiſon paternelle étoient accoutumés à des alimens recherchés, ont peine à s'accommoder de cette nourriture dégoûtante: leurs parens leur envoient tous les mets dont ils uſent; mais les Talapoins rigides condamnent cette délicateſſe dédaigneuſe, & la regardent comme un relâchement répréhenſible.

Il y a quelques couvens où la régle s'obſerve dans toute ſa ri-

gueur. On y mange en commun dans une grande ſalle. Le procureur de la maiſon raſſemble toutes les aumônes, dont il fait des portions. Il eſt défendu de réſerver rien pour le lendemain, & tout ce qui reſte eſt abandonné aux bêtes & aux oiſeaux. Cette largeſſe faite aux animaux leur paroît très-méritoire, parce qu'elle eſt une conſéquence du ſyſtême de la métempſycoſe. Dès que midi eſt paſſé, il ne leur eſt plus permis de manger, excepté quelques fruits. Dans les momens qui ne ſont point deſtinés à la priere ni à la quête, ils apprennent la Langue Bali, qui leur eſt néceſſaire pour parvenir au grade de Badlouans. On eſt édifié du ſilence qui régne dans ces retraites, & ſur-tout de la propreté. Après le repas, le Talapoin le plus diſtingué par ſes connoiſſances, donne des leçons à tous les Onens ſur l'hiſtoire & les coutumes du pays. Il leur enſeigne auſſi les lettres & la grammaire de la Langue Bali,

qui, bien différente de la Siamoiſe, a ſes déclinaiſons & conjugaiſons.

Pluſieurs n'embraſſent la vie religieuſe que pour rentrer dans la ſociété civile avec un eſprit plus riche & plus cultivé. Auſſi-tôt qu'ils ont acquis les connoiſſances néceſſaires, ils renoncent à un régime auſſi gênant. D'autres privés des moyens pour ſubſiſter dans le tumulte du ſiécle, vont s'enſevelir dans cette retraite, où ils retrouvent les peines & les chagrins qu'ils fuyoient dans le monde, & qui ſouvent ſe multiplient dans le ſilence des cloîtres. Ceux qui ſont pénétrés de l'eſprit de leur état, ſe livrent à la prédication, & le peuple accourt en foule pour les entendre; chacun leur fait des aumônes, & ce moyen leur ouvre un chemin facile pour élever leur fortune.

Il en eſt qui ſans ceſſe enſevelis dans leurs cellules, ſe livrent à la contemplation des choſes céleſtes & des myſteres, & ce ſont les plus

eſtimés des hommes qu'ils ſemblent avoir oubliés. D'autres s'appliquent à la médecine, & s'érigent en devins. Ils guériſſent peu de malades, & trompent beaucoup de monde. Cette impoſture eſt encore un vrai moyen pour accumuler des richeſſes. Les prédicateurs ont la réputation d'être les plus ſavans : la chaire leur ſert de degré pour parvenir à la dignité de Sancrat. Les contemplatifs ont un extérieur grave & compoſé. Ils ſont vêtus pauvrement; ils ne ſortent de leur couvent que le matin pour demander l'aumône. Les grands & le peuple viennent les conſulter, & tous s'en retournent également édifiés de leur humilité & de leurs lumieres : on les regarde comme de pures intelligences détachées de la terre, où ils ne reſtent que pour édifier. On croit qu'ils ont le privilége d'avoir des viſions miraculeuſes, où la Divinité leur communique ſes ſecrets qu'elle dérobe aux hommes vulgaires. A meſure qu'ils avancent dans

dans la contemplation, une lumiere vive paroît à leurs yeux, & à la fin ils parviennent à poſſéder une idole de Sommona-Kodon, qui leur révele bien des ſecrets. Leur imagination les rend dupes d'eux-mêmes, & ils paroiſſent vivement perſuadés qu'ils jouiſſent du privilége d'être les dépoſitaires des ſecrets de la Divinité.

Ceux qui ſe vouent à la médecine, ſont ſans conſidération auprès des grands; mais ils ſont fort recherchés du peuple. Tout leur art conſiſte dans quelques racines de plantes ou d'écorces d'arbres. Leur pratique eſt bizarre: ils ne peuvent exiger leur ſalaire qu'après avoir guéri le malade. Cette ſomme varie ſelon la qualité de la maladie. Comme ces charlatans ſont perſuadés que ce ſont les mauvais eſprits qui répandent toutes les maladies ſur la terre, ils ne compoſent leurs remedes, ils ne cueillent leurs plantes & leurs racines qu'après avoir pratiqué bien des céré-

monies ſuperſtitieuſes : c'eſt ce qui les engage à faire une étude ſérieuſe de la magie ; & ils ſont perſuadés que ſi on pouvoit en pénétrer tous les ſecrets, ils feroient jouir les hommes du privilége de l'immortalité.

Quoique l'art magique ſoit proſcrit par la religion des Siamois, la loi ne punit que ceux qui s'en ſervent pour faire du mal. Nos Miſſionnaires François ont ſouvent voulu vérifier les prétendus prodiges enfantés par les devins ; mais ils n'ont apperçu que des phénomènes ordinaires, ou de groſſieres impoſtures.

La plupart des Talapoins n'ont renoncé aux richeſſes que pour avoir des moyens plus ſûrs d'en amaſſer. Le loiſir inſipide où ils ſont condamnés pendant la plus grande partie du jour, leur laiſſe un vuide qu'ils rempliſſent dans la recherche de la pierre philoſophale ; & la plupart ſont perſuadés que les Miſſionnaires en ont le ſecret, qui

fournit aux dépenſes du collége & du ſéminaire.

Il y a auſſi des religieuſes Siamoiſes; mais elles ne ſont admiſes à embraſſer la profeſſion religieuſe qu'à l'âge de cinquante ans, afin que délivrées de l'empire des paſſions, elles n'offrent point ces ſcènes de ſcandale qui pourroient avilir la ſainteté de leur état. Leur habit eſt blanc, parce que cette couleur eſt chez les Siamois le ſymbole de la modeſtie & de la pudeur. Elles n'ont point de couvens, mais elles ſe logent trois ou quatre enſemble auprès de quelque pagode. Elles ne ſont liées par aucun vœu, & toute leur régle conſiſte à prendre les Talapoins pour modeles. Elles demeurent long-temps en prieres, & ne manquent jamais d'aſſiſter au ſermon. Leur place eſt marquée dans le temple. Leur devoir eſt de ſervir les Talapoins, & elles s'en font un mérite. Ce ſont elles qui leur apprêtent la nourriture, & qui les ſoignent dans

Talapoines.

Leurs fonctions.

leurs infirmités. Elles rendent des visites aux pauvres & aux malades, & consacrent tout leur temps à procurer des adoucissemens aux infortunés. Ces actes continus de bienfaisance leur attirent la plus haute considération. Tout le monde les salue, & elles ne saluent personne, parce qu'elles n'ont au-dessus d'elles que les Prêtres & les idoles. On les nomme *Nanchi*, qui veut dire dames dévotes. On les appelle aux funérailles des grands officiers de l'Etat. Elles y marchent en procession, & on paye magnifiquement leur présence. Comme elles entrent en religion dans un âge avancé, elles donnent peu d'exemples d'incontinence ; & si quelqu'une en étoit convaincue, on la livreroit à sa famille pour la punir, parce qu'il est défendu aux Talapoins & aux Talapoines de frapper personne. Les Prêtres moins privilégiés que les femmes, éprouvent toute la rigueur de la loi, qui les condamne au supplice du feu,

lorſqu'ils ſont convaincus de fornication.

Du zèle ou de l'impoſture des dévots.

Le zèle indiſcret y offre quelquefois des ſcènes intéreſſantes, & qui ſeroient bien méritoires, ſi elles n'étoient l'ouvrage de l'impoſture, ou un ſacrifice fait à l'erreur. Il y a quelques années qu'un Page du Roi ſe retira dans un temple, réſolu de demeurer conſtamment devant l'idole, ſans boire, ſans manger & ſans parler. Il paſſa ſept à huit jours dans cet état, ſans que ſa ſanté éprouvât la moindre altération. Ce miracle attira une grande affluence de peuple dans le temple. On ſe proſternoit devant cet homme privilégié; on le révéroit comme une intelligence ſublime qui participoit déja aux prérogatives de la Divinité. Chacun s'empreſſoit à lui préſenter des offrandes, qu'on dépoſoit aux pieds des idoles dans un grand baſſin de cuivre. Les grands furent entraînés par l'exemple de la multitude. Le Roi & le grand Prince ſuccombant à la ſé-

duction, lui rendirent une visite nocturne, & l'engagerent à prendre de la nourriture : ils étoient persuadés que depuis six semaines il ne se soutenoit que par la protection de l'idole, & ils craignoient qu'elle ne lui retirât son assistance. Le Page se rendit à leur invitation, & sans doute qu'il en sortit riche des offrandes qu'il partagea vraisemblablement avec les Talapoins. Il est à présumer qu'ils ne le laisserent point manquer de nourriture. Il est plus facile de concevoir qu'un Talapoin soit imposteur, que de croire qu'un homme soit six semaines sans prendre des alimens.



## CHAPITRE X.

*Du Commerce des Siamois.*

LES Egyptiens, dès les temps les plus reculés, firent un commerce conſidérable avec tous les peuples de l'Orient, & l'on y voit encore pluſieurs traces des uſages pratiqués chez les Egyptiens. Tous les anciens Géographes comprenoient ſous le nom général des Indes, toutes les régions orientales; & quand le Géographe Mela parle des Seres, qui étoient les peuples les plus orientaux du monde connu, on peut y comprendre les Siamois & différentes autres nations.

Les Hiſtoriens nous apprennent qu'ils mettoient tant de bonne foi dans le commerce, qu'ils expoſoient leurs marchandiſes dans des lieux écartés, & les abandonnoient à la fidélité de leurs correſpondans pour y faire l'échange. C'étoit de ce pays qu'on tiroit l'or & le cui-

vre, & ce furent ces métaux qui exciterent l'avare ambition d'Osiris & de Sésostris. Les Lagides, maîtres de l'Egypte, & sur-tout Ptolomée Philadelphe, trouverent les sources de l'abondance dans les contrées de l'Inde. Les Vénitiens furent long-temps les seuls maîtres de ce commerce. Les Génois le partagerent ensuite avec eux, & ces deux peuples furent les plus opulens de l'Europe, jusqu'au temps où les Portugais doublerent le Cap de bonne Espérance, & s'ouvrirent une route nouvelle dans l'Orient.

Ce commerce a essuyé de grandes révolutions, parce que les Indiens satisfaits de leurs productions naturelles, n'ont jamais envié celles de l'étranger ; & c'est la réciprocité des besoins qui assure la perpétuité du commerce. Leur aversion pour les autres nations, l'amour qu'ils ont pour leur pays, ne leur ont jamais permis d'envoyer des colonies dans d'autres pays, ni d'en recevoir parmi eux. Leur sim-

plicité leur déguiſoit les avantages qu'ils pouvoient retirer de leur ſol ; & triſtes poſſeſſeurs des richeſſes, ils n'ont jamais été ſenſibles au plaiſir de jouir.

Lorſqu'Alexandre eut fait connoître les tréſors de cette terre fortunée, ſes ſucceſſeurs chercherent les moyens de ſe les approprier. Du temps d'Auguſte, la route des Indes étoit connue des peuples d'occident. Ce fut alors que la navigation commença à être réglée. Les Romains, excités par l'appas du gain, & par l'éclat des étoffes, équiperent des flottes, qui ne paſſerent jamais les embouchures de l'Indus. Quoique le pays fût abondant en or & en argent, les habitans ne ſe ſervoient point de ces métaux dans leur commerce ; ils échangeoient les productions de leur pays contre des denrées étrangeres. Le profit immenſe que les Romains faiſoient avec eux, produiſoit le centuple; & quelques progrès que les modernes aient fait dans

la ſcience du commerce, il ne paroît pas qu'on en retire aujourd'hui d'auſſi grands avantages.

Quelques-uns croient que Siam fut déſigné dans ſon origine par le nom de *Thin*, que Ptolomée place au-delà de trois degrés de l'Equateur. Son port attiroit des marchands de toutes les contrées du monde. Arien & d'autres Ecrivains ont ſpécifié les principales marchandiſes qu'on en tiroit de leur temps.

Si les Siamois étoient auſſi induſtrieux que les peuples d'Europe, ils retireroient un profit immenſe des productions de leur pays; mais leur indolence invincible a rendu inutiles pour eux les libéralités de la nature. Quoique ce ſol bienfaiſant renferme le germe de l'abondance, les Siamois paroîtront un peuple pauvre à quiconque juge des beſoins d'autrui par ceux qu'il éprouve. Si l'on y vit privé de choſes qui ſont les plus recherchées des Européens, ce n'eſt pas

que la nature les refuſe, mais c'eſt que les Siamois les dédaignent. On n'y uſe point de ces étoffes dont la vanité des peuples cultivés voile leur petiteſſe : la chaleur du climat en interdit l'uſage. On n'y recherche point ces vins & ces liqueurs qui piquent un palais dédaigneux : une liqueur rafraîchiſſante y doit paroître plus ſaine & plus délicieuſe. Ces chars attelés de ſuperbes courſiers, où tant d'êtres inutiles promenent leur vanité, ne peuvent flatter le goût d'un peuple qui trouve plus de commodité à voyager dans des ballons.

Ce n'eſt donc point l'indigence du ſol qui ralentit l'induſtrie commerçante. Beaucoup d'obſtacles s'oppoſent à la fortune que l'étranger pourroit y faire. Les révolutions fréquentes de ce royaume renverſent les établiſſemens commencés avec le plus grand ſuccès. Le poſſeſſeur opulent ſe voit tout-à-coup dépouillé par un vainqueur avare & féroce, qui ne fait la

guerre que pour s'enrichir. Le gouvernement, qui ne connoît point assez ce qui lui convient, donne des entraves aux négocians, en fixant à son gré le prix des marchandises ; & le Roi, maître du commerce, est le seul qui achete de l'étranger, comme il est le seul qui lui vende les productions du pays. Ce despote insolent met des taxes arbitraires qui ferment l'entrée de ses ports aux vaisseaux de l'Inde & de l'Europe.

Le commerce de ce royaume fut autrefois florissant. Mille vaisseaux, tant de la Chine que de l'Europe, y venoient aborder tous les ans, & à peine en voit-on arriver aujourd'hui une douzaine. Les Mores, les Japonois & les Européens y ont élevé des fortunes rapides ; mais ils n'ont pu les conserver. Il est constant que si quelqu'une de ces intelligences qui président aux conseils de nos Rois, tournoit ses vues vers ce royaume, elle y trouveroit des ressources pour

remplir le vuide caufé par le malheur des temps. Deux mille foldats d'Europe fuffiroient pour donner la loi à des hommes lâches & pufillanimes, qui n'attendent qu'un illuftre ambitieux pour changer leurs fers. Les richeffes enlevées des pagodes par les Bramas dans la derniere révolution, excédent de beaucoup les fommes dues par les puiffances de l'Europe les plus accablées du poids de leurs dettes; & quand ce pays feroit débarraffé de fes richeffes fuperflues, fes habitans n'en feroient pas moins heureux, parce que les productions de leur fol qu'on ne peut leur enlever, font un germe toujours fécond qui fournit à leurs befoins. Il ne faudroit qu'une foible milice pour tirer les marchands étrangers de la dépendance du Monarque. Il feroit facile d'élever un fort qui en imposeroit bientôt par de nombreux défenfeurs, qui viendroient s'y refugier pour fe dérober à la voracité des exacteurs. Les habi-

bitans y dépoſeroient leurs plus précieux effets & leurs familles. Les Rois voiſins rechercheroient l'alliance de cette colonie, qui leur deviendroit utile pour échanger leur ſuperflu contre des choſes de luxe & d'agrément.

Bancok eſt l'endroit le plus ſûr & le plus facile à défendre : on y voit encore les fondemens d'un fort conſtruit par les François, du temps de Louis XIV. Ils s'y retirerent lorſque l'uſurpateur eut ordonné de faire main-baſſe ſur tous ceux de leur nation qui s'étoient dérobés au carnage de la ville royale. Les François ont un droit inconteſtable ſur ce terrain ; des pertes occaſionnées au temps de la révolution, l'obligation d'acquitter le reſte des ſommes dues par le gouvernement Siamois à la Compagnie des Indes orientales, ſont des titres légitimes.

Depuis la retraite des Bramas dans le royaume d'Ava, un gouverneur Siamois nommé Piathac,

s'eſt emparé de la province de Bancok. Cet uſurpateur accepteroit avec plaiſir la protection d'un Monarque européen, qui en obtiendroit facilement les plus grands priviléges en faveur de ſes ſujets commerçans. Cet établiſſement faciliteroit le commerce de la Chine, & ſerviroit comme d'entrepôt à Pondichery. On y trouve une terre propre à faire des briques, un ciment ſupérieur à celui d'Europe, & des coquillages dont on peut faire de la chaux. Je dois m'étendre ſur tout ce qui pourroit être un objet de commerce.

La ſuperſtition, prodigue dans ſes largeſſes, embellit dans les temps les plus reculés les temples des Siamois d'un or très-pur, eſtimé au moins vingt-trois karats. Ils le travaillent avec beaucoup d'induſtrie; & avant de l'appliquer ſur une autre matiere, ils mettent trois couches de gomme, dont ils ne laiſſent ſécher qu'à demi les deux dernieres, afin de pouvoir l'attacher plus fo-

lidement. Cette gomme qu'ils emploient avec tant de ſuccès, eſt ſouvent altérée ; & pour en faire l'épreuve, on en verſe une goutte dans un vaſe plein d'eau. Quand elle va droit au fond ſans ſe diſſoudre, elle eſt de bonne qualité; mais ſi elle ſurnage, & que les parties ſe diviſent, c'eſt une preuve qu'elle eſt altérée.

Il falloit que la terre de Siam renfermât autrefois une grande quantité de mines d'or, ſi l'on en juge par les idoles, les combles & les lambris de leurs temples, qui brillent de ce riche métal; mais ſoit que la ſource en fût tarie, ou que la pareſſe dégoûtât de la fatigue de les travailler, elles tomberent dans l'oubli; & ce n'eſt que depuis quelque temps qu'on en a rouvert une fort abondante, dont l'or eſt très-pur. On en a découvert une autre plus récemment, près d'un village nommé Chandom. C'eſt un ſable blanc, brillant & peſant. Les orfévres du pays en

firent plusieurs épreuves, sans pouvoir distinguer sa qualité. Quand ils avoient fondu cette matiere, ils ne pouvoient la battre sans qu'elle ne redevînt sable, & l'inutilité de leur travail la leur fit abandonner. On envoya de ce sable à Pondichery, où les orfévres plus habiles reconnurent par des expériences réitérées que c'étoit le dessus d'une mine d'or, qu'on trouveroit plus abondante en creusant plus avant. Cette découverte devint inutile, & le produit en est réservé à quelques peuples conquérans, qui feront travailler pour entretenir leur luxe, en ravissant les richesses naturelles de ceux dont ils pourront prévenir la cupidité.

Quoiqu'il y ait des mines d'argent, il ne paroît pas que le gouvernement en tire de grands avantages. Le peuple ramasse dans les rivieres des paillettes que l'eau entraîne avec elle. Il se sert d'un plat de bois creux dans le milieu; ensuite on le remue sur la surface de

l'eau, & l'on ramaſſe avec une boule de cire ces paillettes qui s'attachent au bois. Quoiqu'il y ait dans ce royaume des mines de toute eſpèce, il n'y a que celles de plomb, d'étain, de fer & d'acier, qui ſoient travaillées. L'étain ſurtout forme une branche conſidérable de commerce : on en tranſporte beaucoup à Batavia, à Madras, à Pondichery, à la Chine, & généralement dans toutes les parties des Indes. Sa qualité eſt très-fine & très-belle. La mine eſt un ſable noir qu'on lave dans différentes eaux pour en détacher les parties terreuſes. Le plomb, l'acier & le fer y ſont à vil prix, ce qui fait croire que les mines en ſont abondantes. Malgré cette richeſſe, les Siamois tirent leur fer de France, en échange de leurs poutres, parce qu'ils trouvent qu'il leur eſt plus facile de couper du bois, que de travailler à une mine. Il eſt à préſumer que leur averſion invincible pour le travail les a

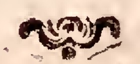
empêché de révéler le ſecret des tréſors renfermés dans les entrailles de la terre : ils ont craint que la dureté du gouvernement ne leur imposât un travail trop pénible. C'eſt par la même raiſon qu'ils n'aiment point à faire briller leur talent pour la pêche des perles, qui pourroit ſe faire avec ſuccès dans les iſles de Mergui. Il y a quelques années qu'on découvrit une mine de diamans dans le haut des terres ; mais comme la mine ne les donnoit pas tout travaillés, la ſource en fut bientôt ignorée.

Le riz croît de lui-même dans les campagnes, qui ſont couvertes d'eau pendant une partie de l'année ; on n'a que la peine de le ſemer. Le limon deſcendu des montagnes eſt la véritable cauſe de la fertilité de ce pays, par-tout où l'inondation étend ſes bienfaits ; mais les lieux élevés, qui ne peuvent participer à ſes largeſſes, ſont deſſéchés par les rayons du ſoleil. Quand les eaux ſe ſont retirées, Du riz.

le riz vient en maturité ; on le coupe, & on met les gerbes en monceaux au milieu des champs. On fait marcher les boeufs & les buffles en rond par-dessus ; ces animaux foulent la paille, & en détachent les grains, qui tombent sur des nattes qu'on a mises par-dessous : ainsi l'on n'a plus que la peine de le ramasser.

Du froment.

Dans les terrains élevés, les champs sont couronnés d'épis de froment ; la qualité en est assez bonne, & on l'arrose par le moyen de quelques réservoirs où l'on retient l'eau de la pluie. Les Siamois le cultivent plutôt par curiosité que pour en faire leur aliment ; & les étrangers qui veulent en faire du pain, sont obligés de faire venir de la farine de Surate. Nous allons voir dans l'histoire naturelle de ce royaume toutes les productions dont on peut faire un objet de commerce.



# CHAPITRE XI.

*Hiſtoire naturelle du royaume de Siam.*

LA province de Coui renferme plusieurs mines de ſalpêtre : il s'en forme encore dans les rochers & les temples, de la fiente des chauve-ſouris, qui ſont auſſi groſſes que nos pigeons, & dont l'eſpèce ſe multiplie prodigieuſement dans toutes les Indes orientales. Du ſalpêtre.

Le cotonnier croît en brouſſée & à peu de hauteur; ſes jets ſont ſemblables à ceux du groſeillier. Le coton de Siam eſt plus eſtimé par ſa qualité que par ſon éclat. Il y a encore un arbre qui produit de gros fruits, dans leſquels le duvet eſt renfermé; ils l'appellent pancha. Ces deux eſpèces ſont très-abondantes. Du cotonnier.

Ce royaume produit une eſpèce d'étain qu'on tranſporte dans toutes les Indes orientales : on l'appelle *calain*, & l'on en voit un Le calain.

échantillon dans les boëtes à thé qu'on apporte en Europe; mais pour le rendre plus dur & plus blanc, les Indiens y mettent de la cadmie, qui est une sorte de pierre minérale aisée à mettre en poudre, laquelle étant fondue avec le cuivre, le rend plus aigre; & c'est cet étain ainsi préparé qu'on appelle *toutenague*.

Des abeilles.

Quoique les Siamois n'élevent point d'abeilles chez eux, ils ont cependant une si grande quantité de cire & de miel, que la livre de cire ne s'y vend que douze sols, & la livre de miel six deniers. Les Siamois remarquent les arbres où les abeilles s'attachent à faire leurs ruches; ils en coupent une grande partie de distance en distance, depuis une vingtaine de pieds au-dessus de la terre, jusqu'au sommet: ils font des trous dans l'arbre, où ils fourrent des morceaux de bois qui en sortent environ de trois pieds. Les abeilles ne manquent jamais de venir faire leurs ruches autour de

ce bois, & l'on voit ſouvent trois cens ruches ſur un ſeul arbre.

La braye ne manque pas dans ce royaume; mais celle que les mouches des forêts fourniſſent eſt ſi abondante, qu'on peut en tranſporter chez l'étranger une grande quantité ſuperflue. La braye.

Avec la gomme-laque on fait la cire à cacheter: elle eſt l'ouvrage de certaines fourmis ſemblables à celles d'Europe, qui ne s'attachent à travailler cette gomme que ſur une eſpèce d'arbre très-mince, & qui n'a pas plus de dix à douze pieds de hauteur. La gomme-laque.

Le cherian eſt une gomme liquide qui ſe tire d'un gros arbre, dont le bois eſt fort beau, & d'un rouge très-vif. Cette gomme eſt brune, & prend aiſément les couleurs qu'on veut lui donner. Le cherian.

Les hirondelles de mer ſont plus vives que celles de terre, quoique plus petites, voltigeant continuellement ſur les bords de la mer, & ſe retirent la nuit par bandes

dans des rochers creux où elles font leurs nids qu'elles y attachent d'un côté; en ſorte que leur figure repréſente une coquille, dont le plat tient au rocher, & le reſte fait le demi-cercle un peu enfoncé. On ne voit guères de ces nids auſſi grands que la main; ils ſont, pour la plus forte partie, un tiers plus petits. La compoſition de ces nids eſt de filamens collés les uns auprès des autres à pluſieurs couches. On ne peut douter raiſonnablement que ce ne ſoit de l'écume de la mer que cet oiſeau reçoit, & qu'il garde dans ſon eſtomac juſqu'à la rendre comme une gomme qu'il file avec ſon bec, & l'arrange en maniere de coquille, pour avoir un lieu en état de contenir ſes œufs.

Nids d'oiſeaux.

Différens nids d'oiſeaux.

On diſtingue dans le commerce trois qualités différentes de nids d'oiſeaux pour la valeur, quoique tous ſoient faits de même. La premiere eſt le nid extrêmement blanc, dont le poids de deux livres & demie de France ſe vend vingt-une livres de

de notre monnoie. La seconde sorte est de ceux qui commencent à rougir, & qui se vendent dix-huit livres. La troisiéme espèce comprend ceux qui sont presque tout rouges: ils se vendent dix à douze francs. C'est un commerce que les Chinois, les Japonois & les Indiens font avec beaucoup de succès. On les fait cuire avec des poules & autres viandes, ou du poisson. On en fait une espèce de soupe de vermicelli, dont la qualité est excellente pour rétablir les forces d'un convalescent.

Il y a dans ce royaume une grande quantité de paons, & les mâles ont une queue superbe, dont l'éclat surpasse tout ce qu'on voit ordinairement en fait de plumages. On y trouve aussi une multitude de perroquets, de noerienes & de grands gosiers, dont les plumes sont fort recherchées. Des paons.

Le Roi de Siam tire un grand profit des cerfs, par la quantité de peaux qu'il vend aux Hollandois Peaux de cerfs.

pour leur commerce du Japon, où ces peaux ſe vendent bien, ainſi que les nerfs des jambes qu'ils font ſécher, & dont ils ſe régalent: leur chair cuite eſt auſſi d'un goût excellent.

Ambre gris. L'ambre gris ſe trouve communément ſur les côtes du royaume de Siam. C'eſt un remede efficace contre la fiévre de friſſon, en en prenant un grain écraſé dans une cuillerée d'eau. Un poids d'ambre ſe vend quatre poids d'argent.

Diamans. Les Siamois trouvent de l'agate fine dans leurs montagnes. Au commencement de ce ſiécle, on apporta au Roi de Siam des diamans d'une mine que l'on avoit trouvée dans le haut des terres: mais comme la mine ne les donne pas tout travaillés, & qu'il ne ſe trouve point de joailliers dans ce pays, les Siamois en font peu de compte, & cette mine tombe dans l'oubli. Des particuliers qui avoient donné de ces diamans aux officiers du Roi, ſe retirerent au Pégou, piqués de

n'en avoir reçu aucune récompense.

On peut pêcher beaucoup de perles dans les isles de Mergui, où l'on en trouve d'une belle eau, parfaitement rondes, & de la grosseur d'un petit pois. Mais ni les Siamois, ni les Bramas du Pégou, n'ont jamais voulu découvrir toute la source de cette richesse, dans la crainte que leur despote ne les assujettît gratuitement à cette pêche pénible. Perles.

Les forêts de Siam étant pleines d'éléphans, il n'est pas étonnant que l'ivoire y soit commun, puisqu'il est tiré des dents de l'éléphant.

La civette, le musc, le benjoin & les huiles donnent des parfums précieux. Le musc dont on fait commerce à Siam, se trouve dans les testicules d'un chat musqué. Lorsque cet animal est échauffé, il exhale une odeur de musc dans tous les lieux qu'il parcourt, & la donne à tout ce qu'il touche. On fait commerce de leurs testicules Musc.

que l'on coupe avec la bourſe qui les enveloppe, lorſqu'on a tué l'animal. On diſcerne ſi ce ſont de vrais teſticules de chat muſqué, en frottant pluſieurs fois une aiguille où l'on paſſe un fil de ſoie avec de l'ail, que l'on fait entrer dedans. S'il reſte la moindre odeur d'ail, on les regarde comme faux, & comme marchandiſe de rebut. Il y a une eſpèce de fourmi qui donne auſſi du muſc ; mais il n'eſt pas eſtimé comme celui des chats muſqués.

Benjoin. Le benjoin eſt commun à Siam : on le tire des provinces ſupérieures. Les Siamois ramaſſent cette gomme avec beaucoup de ſoin. Il s'en fait une grande conſommation, tant dans les maiſons des particuliers, que dans les temples. Ils le recueillent des arbres avec tant de négligence, qu'il eſt toujours plein d'écorce. Ils en font des paquets ronds comme une groſſe boule, qu'ils enveloppent de feuilles. Le meilleur benjoin des Indes ſe trouve

à Achem dans l'isle Sumatra, où on le recueille des arbres avec beaucoup de soin par petits morceaux. Les Mahométans le mettent dans un sac de nattes qui est rond; & à force de jeter de l'eau chaude dessus, ils l'amollissent, & mettent ensuite ce sac dans une presse, qui forme un pain de benjoin dur & bien lié, épais de cinq à six doigts, en forme de moule.

On trouve à Siam des huiles de plusieurs espèces différentes, comme l'huile de coco, l'huile de bois, l'huile de girgili, & l'huile de poisson. Il n'y a point d'huile d'olive, quoiqu'il y ait des oliviers: ce fruit a si peu de chair, qu'on n'en peut extraire aucun suc. Huile.

L'huile de coco est bonne pour assaisonner tous les mets, mais il faut qu'elle soit fraîche & nouvelle; quelques jours après qu'elle est faite, elle devient rance, & l'on ne s'en sert plus que pour se frotter la tête, que les Siamois ont toujours bien huilée. Son usage dans les lampes Huile de coco.

rend une belle clarté; mais elle se consume plus vîte que les autres. On tire cette huile de la chair blanche enfermée dans le coco. On l'a d'abord très-fine en la frottant sur un fer qui a de petites dents; ensuite on la fait cuire dans de l'eau; & à mesure qu'elle cuit, l'huile qui se détache surnage sur l'eau, & on la ramasse avec une cuiller.

Le principal usage de l'huile de coco dans le pays, est pour cuire la braye. Lorsqu'elle est tirée à clair, elle est excellente pour la peinture, séchant très-vîte. Elle n'est point bonne pour la lampe, parce que le feu s'y prend; mais elle sert pour faire des flambeaux qu'on nomme *damas*, estimés dans toutes les Indes. Il s'en façonne de petits pour éclairer dans les maisons & par les chemins. Les meilleurs de ces flambeaux sont faits de l'ordure des éléphans desséchée, que l'on pile, & qu'on fait bien imbiber dans cette huile: ensuite on l'enveloppe de feuilles longues

& séches, qu'on lie de deux doigts en deux doigts avec des liens fins de bambou. Les autres, qui sont d'une qualité inférieure, sont faits de paille de riz pilée avec cette huile, qu'on enveloppe en les serrant le plus qu'il est possible. Les vaisseaux en emportent une quantité prodigieuse, pour en faire un grand commerce dans différentes contrées de l'Inde, sur-tout à Pondichéry & à Madras.

Huile de bois.

L'huile de bois est la plus abondante: l'arbre qui la donne est gros & grand; son bois est de couleur rouge tirant sur le brun léger, & de peu de durée. Pour en tirer l'huile, on fait, comme pour le cheriam, un trou dans le pied de l'arbre d'environ trois ou quatre pouces: on y allume ensuite un bouchon de paille, qui fait couler l'huile qu'on reçoit dans des morceaux de bambou creux en dedans. On trouve ces arbres dans les forêts.

Huile de girgili.

L'huile de girgili est tirée d'une graine parfaitement semblable à la

poudre à canon. Sa plante eſt petite, & a pluſieurs branches. Les Siamois en ſement des champs entiers, & elle leur rapporte un profit conſidérable. Pour en avoir l'huile, ils font tremper la graine dans l'eau chaude, & lorſqu'elle eſt imbibée, ils la mettent à la preſſe dans un ſac de nattes. Elle eſt bonne à manger lorſqu'elle eſt toute fraîche. Deux jours après qu'elle eſt faite, on ne s'en ſert plus que pour la lampe, ou pour ſe frotter le corps en ſortant du bain. On coupe par morceaux le marc qui reſte, après en avoir exprimé tout le ſuc. Enſuite on en compoſe une eſpèce de confiture avec du ſyrop de ſucre.

Corail. Le fond de la mer eſt plein de corail : les pêcheurs en apportent des arbres entiers, qui avec leurs branches peuvent avoir cinq à ſix pieds de haut. Les Siamois font avec le gros de ces arbres des couteaux & quelques autres petits ouvrages. Ce corail eſt d'un fort beau noir lorſqu'il eſt travaillé.

# CHAPITRE XII.

## *Des arbres & des fruits particuliers au royaume de Siam.*

LEs bois de senteur sont, dans le royaume de Siam, le bois d'aigle, le bois de sassafras que nous appelons *campre*, & le bois de sandale. Bois de senteur.

Le bois d'aigle est odoriférant : on ne le trouve que par morceaux en certains endroits corrompus dans des arbres d'une espèce particuliere. Sa couleur est grise. La province de Chahtun en produit plus que toutes les autres. Les habitans en font un grand commerce avec les Chinois & les Mores. Quand il est de la bonne qualité, il se vend au moins une pistole la livre. Il faut que les arbres qui le donnent soient parvenus à une certaine vieillesse, parce que ce bois se forme dans le cœur lorsqu'il se corrompt. Bois d'aigle.

Saſſafras. Le ſaſſafras eſt un grand arbre, dont le bois eſt auſſi léger que le ſapin. Les planches que l'on en tire ne ſervent que pour les ouvrages que l'on ne deſtine pas à une longue durée. L'écorce de cet arbre eſt bien plus précieuſe que ſon bois; elle entre dans la compoſition de pluſieurs médecines : on en emploie auſſi pour la guériſon des maux vénériens, dont le pays eſt infecté. Les Siamois ont le corps nud lorſqu'ils arrachent l'écorce de cet arbre; ils ont ſoin de ſe frotter d'une eſpèce de poudre délayée dans de l'eau, pour que la vapeur qui en ſort ne pénetre pas la peau, ce qui cauſe par expérience une forte démangeaiſon. Ce bois, & encore plus ſon écorce, a l'odeur de camphre, & fait pâlir l'or, lorſqu'on les tient quelque temps enſemble.

Sandale. Le ſandale eſt auſſi un arbre, dont le bois eſt odoriférant, mais plus commun que les deux premiers. Il y en a de deux ſortes; du

blanc, que l'iſle de Timor fournit en abondance; & du rouge, beaucoup plus rare que l'autre, qui croît à Siam. Les habitans en font pluſieurs uſages : ils en brûlent par petites eſquilles pour répandre une odeur agréable : ils le réduiſent avec de l'eau ſur une pierre rude en pâte odoriférante, dont ils ſe frottent le corps après s'être baignés : il leur ſert auſſi à brûler auprès des corps morts.

Bois de teinture.

Les bois de teinture ſont le ſapan & quelques autres arbres. Le ſapan eſt ſi commun à Siam, qu'il y en a des forêts entieres. Les habitans en font un grand commerce avec les Chinois, qui en chargent tous les ans pluſieurs vaiſſeaux, pour en faire la même teinture qu'au Japon.

Ebene.

Le bois d'ébene eſt auſſi fort commun à Siam : c'eſt le cœur d'un arbre qui a quatre ou cinq pouces de bois, dont on ne fait aucun uſage. Les Chinois vien-

nent encore acheter du bois d'ébene à Siam.

Les bois de menuiserie & de charpenterie y sont très-abondans. Tecle. Celui qu'ils appellent *tecle*, est le meilleur : il est blanc, & approche du chêne. On en coupe des planches, qui souvent ont près de quarante pieds de long & deux de large. On se sert de ce bois à Siam pour la construction des vaisseaux & des maisons. Cet arbre croît extrêmement droit & gros, & le jet de l'arbre a quelquefois jusqu'à cent vingt pieds de hauteur. Ils font de ce bois les grands canots, qui d'une seule piéce ont plus de cent pieds de long. Ils creusent l'arbre par le secours du feu, & ils en élargissent la capacité.

Comon rouge. Le comon rouge est, après le tecle, le meilleur bois pour les vaisseaux, & le plus facile à trouver. Bois marie. Le bois marie ne se fend point, quelques clous ou chevilles qu'on y enfonce : il est meilleur que tous

les autres à faire les courbes des navires. Le bois fer est rouge. On le nomme ainsi, parce qu'il est extrêmement dur & pesant. Il est excellent pour faire des traverses, pourvu qu'on ait tiré de l'arbre le cœur qui se pourrit aisément; mais pour le reste du corps, quelque temps qu'il y ait que l'arbre soit coupé, il paroît aussi frais que s'il étoit abattu depuis peu de jours. Bois fer.

Les Siamois n'ont point de chanvre: ils font leurs cordages de brou de coco, & leurs voiles sont des nattes de gros jonc. Le brou est une écorce verte qui est sur le coco, comme il y en a sur nos noix, avec cette différence que celle du coco est épaisse de trois doigts, & ses fibres peuvent se mettre en cordes. Il n'y a point d'arbres dont on tire plus d'avantages que du cocotier & du bambou. Le brou.

Le bambou est une espèce de roseau creux en dedans, & divisé par petits étages depuis le haut jusqu'en bas. Il peut avoir quatre ou Bambou.

cinq brasses de hauteur; mais il ne devient gros que dans les forêts, où il peut avoir un pied de diamètre. Ses feuilles sont rares & pâles. Il croît par jets, qui sont séparés les uns des autres par des nœuds. Il a des branches & des épines, ce que n'ont pas nos roseaux. Ses accroissemens sont si rapides, qu'en un mois il monte plus de douze à quinze pieds. C'est lorsqu'il est encore tendre, à la hauteur de quatre à cinq pieds, que les Siamois le coupent pour le confire au vinaigre. Ils le taillent d'abord par tranches, le salent, & le mettent dans une jarre où le sel le pénetre: quelque temps après ils le tirent, & le mettent sécher au soleil, ce qui le fait changer du blanc au brun. Lorsqu'il est bien sec, ils le mettent dans des pots de terre avec du vinaigre, & le laissent ainsi pendant quelque temps, après lequel il devient plus tendre que le cornichon que l'on accommode de la même maniere. Ils y ajoutent quel-

quefois du piment & des grapes de poivre encore verd, qui lui donnent un très-bon goût. Il eſt d'un plus grand uſage ſur mer que les autres cordiaux, parce qu'il eſt moins ſujet à ſe corrompre. Quand cette eſpèce de canne eſt un peu plus grande, on la met par tranches fort minces dans les fricaſſées, & elle releve beaucoup les viandes les plus inſipides; mais lorſqu'elle eſt arrivée à la perfection dont elle eſt ſuſceptible, elle renferme dans ſes concavités une eau claire, qui eſt un remede ſouverain pour guérir les plaies de la tête, & on en extrait une huile dont les médecins ſe ſervent avec ſuccès.

Quand le bambou eſt formé, on le coupe par morceaux, & on en tire du feu par la friction de deux de ſes brins, pour connoître ſa dureté. Il croît très-près l'un de l'autre, & les mêmes racines pouſſent pluſieurs tiges. Quand il eſt encore verd, il ſert d'oſier pour faire des paniers & des liens. On en fait des

lattes & de petites colonnes pour soutenir les cabanes. Quand il est sec, il sert de piliers pour les maisons & les palissades. Les Cochinchinois en font même des barques, dans lesquelles ils voguent en pleine mer avec confiance.

Les Siamois & les Bramas font avec ce bois des bancs, des armoires, des échelles, des maisons, & le mettent en trois pour en faire le toit. Ils en plantent autour de leurs héritages, & en font des haies qui sont d'une plus grande défense que les plus fortes murailles. On en fait des étuis, des nattes fortes, des figures, des voiles, des chaises, de la marqueterie, & du papier en le prenant raclé. On porte l'eau dans des bambous droits. Ceux qui sont courbés & forts, servent à porter les estrades & les palanquins ou brancards.

Bétel. Le bétel est une espèce de feuille semblable au lierre : il naît de la même maniere le long des arbres ou des perches, qu'on met pour

qu'il y prenne ſes accroiſſemens. L'odeur en eſt ſuave, & les Siamois s'en paſſeroient plus difficilement que du riz. Il a la même propriété que le tabac à fumer en Europe. Il excite une ſalivation facile qui prévient les déſordres ordinaires dans les climats chauds & brûlans. Les eſclaves en ont tous les jours une certaine quantité pour animer leur activité, & pour leur ôter l'envie d'en voler; car il n'y a point de moyens qu'ils ne tentent pour s'en procurer.

L'areque eſt une eſpèce de gros gland qui croît ſur un arbre auſſi droit que le palmier. Les Indiens le mangent indifféremment, verd ou mûr. Lorſqu'il eſt tendre, ils en tirent la bourre qui couvre la ſuperficie, & qui reſſemble aſſez à celle des cerneaux. Son intérieur contient une ſubſtance molle & griſâtre, lorſqu'il n'eſt pas encore bien formé; mais dans le temps de ſa maturité, la bourre qui eſt deſſus jaunit, & il s'en forme une Areque.

noix âpre & amere, qui ressemble parfaitement à la noix muscade. Quand il a été gardé dans l'eau plusieurs mois, la bourre se pourrit sans que la noix perde sa fraîcheur, & il contracte une odeur désagréable, qui n'empêche pas les Siamois d'en faire leurs délices.

En mêlant l'areque & le bétel, on forme une composition qui se vend en petits paquets, dont les Indiens font un grand usage pour rougir leurs dents & leurs lévres. Ils lui attribuent encore la qualité de préserver les gencives de la corruption, & de provoquer au plaisir de l'amour. Les Indiennes, qui sont d'un tempérament chaud, & sur-tout les Portugaises, plus lascives encore, usent de toute leur adresse pour en faire manger aux étrangers. Sa vertu est de tenir la bouche saine, & l'on n'en voit point qui exhale une mauvaise odeur; mais elle fait cracher tout rouge en si grande abondance, que dans tous les appartemens on

met un crachoir pour ne pas les ſalir. Le Roi fait préſent aux officiers de boëtes d'or, pour mettre du bétel : elles ſont renfermées en une ſeule du même métal ; elles contiennent ſéparément de l'areque coupé, des feuilles de bétel, de la chaux, & du tabac en feuilles, avec un petit couteau à manche d'or pour couper l'areque. Les officiers ſubalternes ne reçoivent que des boëtes d'or ; & quoiqu'il ſoit permis à tout le monde d'en avoir d'or ou d'argent, il eſt défendu d'en porter de façonnées, telles que le Roi les donne. Après la mort d'un officier, ſa boëte eſt rendue au Monarque. Les femmes qui ſe ſervent de ce petit ameublement, l'ont d'argent ou de cuivre, ſelon leurs moyens. Quelque confiance que les Siamois aient dans ce mêlange pour la propreté de leur bouche, on remarque que leur langue eſt cavée en pluſieurs endroits, & qu'ils ſont obligés de la racler tous les matins, pour net-

toyer le limon que toutes ces drogues leur causent; & l'on voit peu de vieillards qui aient des dents.

Coco. Le coco est un des fruits dont les Siamois font le plus d'usage dans leurs repas. Ils se servent de son lait pour assaisonner plusieurs de leurs mets, & ils emploient la rapure de la chair, & quelquefois sa chair, pour relever leurs ragoûts. La plupart des fruits dont ils se nourrissent, sont différens de ceux de France: les forêts & les jardins fournissent à leurs besoins. C'est à Siam que croissent les plus belles oranges de l'univers: on en compte une trentaine d'espèces. La plus douce est celle qu'on appelle *somme-keo*; elle est grosse & bourgeonnée; sa peau est toujours verte & épaisse d'un petit doigt: lorsqu'on l'ouvre, l'orange qui y est renfermée s'en détache facilement; ses compartimens se séparent les uns des autres sans efforts, & fondent dans la bouche: les pepins en sont fins & en petit nombre.

Les autres eſpèces d'oranges ſont fort communes ; & quoiqu'inférieures à la premiere eſpèce, elles ont beaucoup plus de goût que toutes celles que nous connoiſſons.

Le durion eſt un fruit de préférence : il eſt de la groſſeur de nos melons, & couvert d'épines très-pointues, & d'une enveloppe plus dure que la coque de nos marrons. L'arbre qui le produit eſt grand & élevé. Dans le temps qu'il eſt chargé de ſes fruits, on a ſoin de ne pas s'arrêter ſous ſon ombre, de peur que quelque durion ne vienne à tomber ſur la tête ; ſon poids & la dureté des épines feroient une bleſſure mortelle. Son fruit eſt d'une odeur très-déſagréable à ceux qui n'y ſont point accoutumés ; & lorſqu'on l'ouvre, cette odeur devient ſi forte, qu'elle ſe fait ſentir fort loin. On diroit que c'eſt un jeu de la nature qui a joint dans ce fruit l'odeur la plus offenſante au goût le plus exquis. La coque renferme de groſſes châtai- Durion.

gnes qui ſont enveloppées d'une crême jaune, dont le bon goût dédommage du mauvais que l'odorat eſſuie. La paſſion que les Siamois ont pour ce fruit, leur a fait trouver le ſecret d'en conſerver pour toute l'année. Ils prennent cette crême fraîche, & en font une marmelade qu'ils cuiſent, & gardent enſuite dans un pot, afin d'en avoir pour toutes les ſaiſons.

Ajaque. L'ajaque eſt un fruit beaucoup plus gros que le durion, & couvert d'une peau chagrinée : l'arbre qui le donne eſt grand & majeſtueux. On extrait un lait abondant de ſes feuilles, & ſon fruit ne ſort que des groſſes branches ou du corps de l'arbre. Plus il vient près du tronc, plus il eſt gros. On le dépouille de cette peau épineuſe qui le couvre; on le coupe par morceaux qu'on cuit en fricaſſée. On fait auſſi de ſa chair une marmelade avec du ſucre, qu'on conſerve toute l'année. Quand ce fruit eſt en maturité, on trouve ſous

un bois mince & poli cinquante châtaignes renfermées dans un ſac de chair jaune, très-ſucrées, & d'une odeur forte. Ces châtaignes grillées ou bouillies ont preſque le même goût que nos marrons, mais elles ſont plus petites.

Le mangoſtan eſt le fruit d'un très-bel arbre, dont la tête forme un gros globe. Le fruit eſt gros & rond comme une pomme. Son écorce, qui eſt épaiſſe d'un doigt, a une couleur rouge foncé, & il a en dehors autant de tumeurs qu'il y a de bagues en dedans. Lorſqu'on la preſſe, il en ſort une gomme jaune, quoique les bagues qui y ſont renfermées ſoient blanches comme du lait, & arrangées comme l'intérieur d'une orange. Ce fruit eſt très-délicat & très-rafraîchiſſant: on le mange après le durion, dont il tempere la chaleur. Les Européens préferent ſon goût à celui de tous les autres fruits particuliers à ce royaume, parce qu'il n'a point d'odeur. On le mange auſſi en cer- Mangoſtan.

neaux, lorſqu'il eſt encore verd. Les Siamois ſont avec ſon écorce une tiſane, dont la vertu eſt admirable pour arrêter & guérir les diſſenteries.

Ramouſtan. Le ramouſtan eſt un fruit rouge, dont la peau eſt ſemblable à la figure de la mûre. Lorſqu'on le rompt, on trouve dedans un fruit blanc & gros comme le bout du doigt, qui a une amande. Le ramouſtan qui vient dans le royaume de Siam, n'eſt pas auſſi bon ni auſſi eſtimé que celui qui croît dans le royaume d'Achem, ou dans l'iſle de Sumatra.

Acajou. L'acajou eſt ſemblable à la pomme pour la figure & la peau. Quoique ce ſoit un fruit à noyau, il a cela de particulier, que ſon noyau eſt en dehors du fruit. L'arbre n'en eſt pas beau, & l'on en voit peu qui ne ſoit tortu. Auſſi-tôt que la fleur eſt tombée, il ſe forme un noyau de la figure d'un petit rognon, qui renferme une amande très-délicate, & d'un goût excellent. Ce fruit ne ſe

ſe mange point ſans ſucre, à cauſe de ſa grande âcreté.

On trouve dans les forêts de Siam des figuiers qui portent des figues ſemblables à celles d'Europe, qui naiſſent ſans fleurs: elles en ont le goût & la figure, ſans en avoir la délicateſſe. Quand elles ſont groſſes, les Siamois les applatiſſent, & les font ſécher pour les conſerver; mais on ſent que ce ſont des fruits ſauvages. Figues.

L'atte eſt un fruit délicat qui a la forme d'une pomme de pin. Sa couleur eſt verte; & à meſure qu'il mûrit, il devient mou, & s'ouvre. Sa chair eſt comme de la crême ſucrée, & un peu grumeleuſe. Il renferme une grande quantité de pepins noirs, dont la peau eſt ſi dure, qu'ils paroiſſent être autant de petits noyaux. L'arbre qui le produit ne s'éleve pas fort haut; il donne des fruits en haut & en bas, en formant une eſpèce de buiſſon. Atte.

L'anone eſt une eſpèce de fruit dont la figure extérieure reſſemble Anone.

à celle d'un cœur de bœuf. La peau en eſt mince & jaune. Ce fruit eſt mou, parce qu'il renferme dans ſon ſein une eſpèce de crême blanche, dont le goût approche de celui du fromage mou. Il eſt rempli de pepins noirs, ſemblables à ceux de l'atte, mais un peu plus gros & plus longs, ainſi que le fruit qui en eſt le double, & qui n'approche pas de la fineſſe de ſon goût. L'arbre qui le porte eſt différent de celui de l'atte, étant beaucoup plus grand & en plein vent.

Goyave. La goyave a la forme extérieure de nos poires; ſa peau eſt d'un verd grisâtre; ſa chair eſt blanche ou rouge; elle a le parfum de la fraiſe. Ce fruit ſeroit un des plus agréables au goût des Européens, s'il n'étoit mêlé d'une infinité de petits pepins qui ne ſe digerent jamais, quand on les a avalés. Son arbre eſt fort tortueux; il n'a preſque point d'écorce, & ne devient jamais bien grand.

Papaye. La papaye eſt un fruit dont la

chair eſt jaune comme celle du melon, mais le goût en eſt entiérement différent: la peau en eſt verte & toute unie, & la chair ſucrée: elle eſt mêlée d'une infinité de petits pepins qui ont la figure & le goût de ceux de la poire, & qui ſont liés enſemble de la même maniere que le ſont les pepins de melon; & cette graine, toute petite qu'elle eſt, produit un arbre qui en moins de deux ans parvient à la hauteur de neuf ou dix coudées, mais ſa durée n'eſt que de dix ou douze ans; & ſi l'on touche ſa racine, le tronc ſe réduit en peu de temps en filamens & en terre.

La banane, qu'on appelle dans toute l'Inde *figue banane*, eſt de la grandeur & de la figure d'un cervelas. Sa peau verte devient jaune & tachetée de noir au temps de ſa maturité: elle ſe détache aiſément de ſa chair, qui eſt molle & pâteuſe, & c'eſt peut-être ce qui lui a fait donner le nom de *figue*. Elle eſt pleine, & n'a point de pepins. Banane.

Son goût eſt aſſez agréable, & on la cueille de l'arbre tous les mois. Elle ſe mange ordinairement crue, & quelquefois grillée. L'arbre qui donne ce fruit, ne porte jamais qu'un germe, qui eſt une groſſe grape qui ſort du centre de ſa tête: de ce germe pendent cent ou deux cens bananes mûres. L'arbre meurt, & de ſon pied il en renaît deux ou trois autres, qui viennent en peu de temps de la même groſſeur: ils ſont ordinairement gros comme la cuiſſe d'un homme, & quelques-uns gros comme le corps. Le tronc n'eſt qu'un composé d'enveloppes les unes ſur les autres, mais qui reſtent toujours ſi tendres, que quelque gros que ſoit l'arbre, on le peut percer d'un côté à l'autre avec un ſabre, & on le dépouille de toutes ſes enveloppes juſqu'au cœur, qui n'eſt qu'une moëlle glaireuſe par où ſe filtre la liqueur qui forme le fruit. Ces enveloppes, qui ſont les pieds des feuilles déja tombées, ſe tiennent collées les unes

ſur les autres par de petits filamens très-déliés qui nourriſſent ces enveloppes, & qui font qu'elles s'étendent à meſure que l'arbre groſſit. Quand il ſort de terre, on ne voit paroître d'abord que deux ou trois feuilles qui s'élevent en droite ligne, & dont les pieds, qui ſemblent enveloppés les uns ſur les autres, forment un tuyau de la groſſeur du petit doigt. Du milieu de ces feuilles on en voit ſortir trois autres; mais les premieres ſe fanent & tombent: leur pied reſte & ſert à former le tronc de l'arbre qui s'éleve & groſſit à meſure qu'il donne de nouvelles feuilles. Quand il eſt parvenu à la hauteur de cinq à ſix pieds, il ſort du milieu de ſa tige une groſſe fleur tirant ſur le rouge, & à la ſuite de cette fleur paroiſſent les bananes arrangées autour de la tige; les plus petites ſont proches de la fleur. On mange le tronc de l'arbre en fricaſſée & en ragoût. La fleur a cinq à ſix étages. Les feuilles du bananier ſont les

plus grandes de tous les arbres de l'Inde; elles ont trois à quatre pieds de long ſur un pied & demi de large. Les Siamois en font un grand uſage dans leurs repas, ſoit pour en faire des napes, ſoit pour y mettre leurs mets, ſur-tout lorſqu'ils ſont en voyage.

Tamarin. Le tamarin eſt un fruit aigrelet renfermé dans une gouſſe ſemblable à celle des pois. Lorſqu'il eſt en maturité, cette gouſſe devient rouge. L'arbre où il croît donne des branches très-groſſes; mais la feuille eſt petite comme celle de la pimprenelle. Ces petites feuilles ſont arrangées dix ou douze de chaque côté d'un petit filet qui tient à la branche de l'arbre. Il donne un fort grand couvert, ſous lequel l'herbe ne peut croître. Les Siamois prétendent qu'il eſt malſain de ſe coucher à ſon ombre. Ils ſe ſervent de ſon fruit pour relever le goût de leurs ſauces; & quand il eſt en maturité, ils font des paquets de ces gouſſes qu'ils gardent fort long-temps.

Le poivre ſe plante au pied d'un gros arbre, dont il ne tarde point à embraſſer tout le tronc, & à en couvrir même les branches. Il vient par grapes ſemblables à celles de nos groſeillers rouges : elles ſont d'abord vertes, & rougiſſent enſuite ; & enfin elles deviennent tout-à-fait noires. Lorſqu'il eſt parvenu à ſon degré de maturité, on le laiſſe tomber de lui-même de l'arbre, afin que ſa qualité ſoit meilleure ; & pour le recevoir en tombant, on met des nattes ſous l'arbre. Les grains ne tombent pas des grapes tout à la fois, mais ſeulement à meſure qu'ils atteignent à leur plus haut degré de maturité. Poivre.

La canne de ſucre eſt beaucoup plus commune à Siam que le poivre. C'eſt un vrai roſeau qui monte à la hauteur de quatre à cinq pieds, & dont les nœuds ne ſont diſtans les uns des autres que d'une palme. de chaque nœud ſort une feuille qui enveloppe la canne juſqu'au nœud ſuivant, & qui déborde en- Canne de ſucre.

ſuite. Dans l'intérieur de la canne eſt une moëlle aqueuſe qui contient la liqueur du ſucre. Pour l'en tirer, on fait paſſer ces cannes entre deux gros cylindres que les bœufs font tourner par le moyen d'une roue. Comme les cylindres tournent tous deux en dedans, lorſqu'on y préſente le bout d'une canne, il eſt impoſſible de l'empêcher d'y paſſer toute entiere, tant la force qui l'attire eſt puiſſante : c'eſt en paſſant qu'elle rend toute ſa liqueur. Les Siamois qui ignorent ou dédaignent le ſecret de raffiner le ſucre, n'uſent que de la caſſonade.

Ananas. L'ananas eſt un fruit fort commun dans tout le royaume de Siam. La plante le porte au ſommet de ſa tige, qui n'a pas plus d'un pied & demi de hauteur, & qui eſt couronnée de feuilles fort longues, dont les deux extrémités ſont hériſſées d'épines. Il eſt debout ſur ſa tige au milieu de ſes feuilles, & ſa figure approche de celle d'une groſſe pomme de pin. Il a de pe-

tites pellicules, ſous leſquelles on croiroit que ſont les pignons. Son extrémité ſupérieure eſt couverte d'une touffe de feuilles qui ſemblent lui former une couronne, & deſſous ces feuilles ſont de petits rejetons courts & courbés en dehors, qui ſe plantent & deviennent d'autres pieds d'ananas. Ils ſe multiplient en coupant la touffe; & quand on les met en terre ainſi plantés, ils donnent leur tige, & chaque tige ne donne qu'un ananas, & une ſeule fois. Quand il eſt mûr, il jaunit; & quand on le ſent avant même de l'ouvrir, ſon odeur approche de celle d'une pomme bien mûre. Sa chair eſt blanche & mêlée de beaucoup de cartilages. Pour le manger, on commence par lui tirer ſa peau dure & un peu épineuſe; on le frotte enſuite légérement avec la main d'un peu de ſel, ce qui corrige ſon acide; on le coupe par tranches, & enſuite on le ſaupoudre de ſucre; & ſi on y ajoute du vin, il acquiert

la qualité d'échauffer & de fortifier l'eſtomac.

Comme le bled ne croît point aiſément dans ce pays, & qu'on en ignore ou dédaigne la qualité, les Siamois n'ont point de pain comme nous. Ils font du riz le fondement de leur repas. Ils en ont de pluſieurs ſortes, du blanc, du rouge, du gros & du fin. Le gros, qui eſt celui dont ils uſent le plus ordinairement, eſt différemment eſtimé, ſelon les lieux qui le produiſent. Le riz des terrains élevés a une qualité inférieure à celui qui croît dans les fonds. Comme on peut s'en procurer à peu de frais, le pauvre en fait ſon aliment ordinaire. Il n'y a que le payſan qui mange du riz rouge, qui eſt beaucoup plus gros & plus nourriſſant; mais auſſi il eſt beaucoup plus peſant, & n'a pas le coup d'œil auſſi agréable que le riz blanc. On ne fait uſage du noir qu'en le mêlant avec du ſucre & de la rapure de chair de coco qu'on jette deſſus.

Le goût en eſt bon ; mais il raſſaſie tellement, qu'on ne peut en manger beaucoup.

Le riz fin n'eſt guères plus gros qu'une aiguille, & eſt tranſparent comme le criſtal. Les Siamois n'en ſervent que dans les fêtes & les feſtins : ils en cuiſent une certaine quantité de grains avec une poule & un quartier de cabri, ou un morceau de cochon frais. Ce ragoût s'appelle *poulo* ; il eſt blanc comme la neige, & ſe digere plus vîte & plus aiſément, parce qu'il eſt plus léger & plus ſec.

Les Siamois font leur récolte dans le temps de la ſéchereſſe, & lorſque les eaux ſe ſont retirées. Quand les inondations ſurmontent le riz en certains endroits, il tombe en pourriture ; mais ordinairement il croît au moins autant que l'eau, & l'épi ſe montre ſur la ſuperficie. Celui qui croît dans des terrains que l'inondation ne couvre jamais, eſt plus ſubſtantieſ, a plus de goût, & ſe conſerve plus long-temps.

Vermicelli. C'eſt avec du riz que les Siamois font leur vermicelli; ils le mangent avec une ſauce de poiſſon, ou avec du ſucre fondu. Il s'en fait une grande conſommation dans la ville royale, & c'eſt une des denrées dont le Monarque tire les plus grands avantages: tous ceux qui font ce commerce lui payent quarante livres de droit par an; & le nombre de vendeurs étant très-conſidérable, verſe dans ſon tréſor des ſommes immenſes. Les diſtillateurs d'eau-de-vie, qui ſont en grand nombre, & preſque tous Chinois, ſont auſſi aſſujettis à payer de gros droits pour cette diſtillation. Comme il ſe conſomme dans la ville de Siam & dans ſes environs une grande quantité de riz, on ſe ſert du marc qui reſte après en avoir extrait l'eau-de-vie, pour engraiſſer des cochons, dont la conſommation eſt d'autant plus conſidérable dans ce pays, qu'il eſt défendu d'y vendre de la viande de boucherie, tels que des bœufs,

des vaches & des veaux. La superstition des Rois & du peuple en a fait interdire l'usage, parce qu'ils sont persuadés qu'en conséquence du principe de la métempsycose, ces animaux ont été le sanctuaire de leurs divinités. Au reste cette viande est sans suc & sans qualité, & le gibier ordinaire n'a point de fumet: mais la chair de pourceau y est bien supérieure à celle des cochons d'Europe; elle est délicate & d'une digestion facile: lorsqu'elle a pris le sel pendant un jour, les médecins l'ordonnent aux convalescens par préférence à la volaille & aux bouillons.

Lorsque les Siamois veulent boire de l'eau-de-vie qu'on appelle *arak*, ils prennent un grand plat de bois semblable à celui sur lequel ils présentent les mets dans leurs repas. Au milieu de ce plat est une grande porcelaine pouvant contenir deux ou trois pintes d'eau-de-vie: ils mettent dessus une petite tasse qui flotte sur la liqueur, & autour de

cette porcelaine il y a plusieurs petits pots dans lesquels sont différens fruits salés & au vinaigre, de petits poissons secs & rôtis, des crevettes cuites & des œufs salés. Ils s'asseoient autour de ce plat, & chacun prend à son goût le mets qui lui convient; mais ils donnent ordinairement la préférence à celui qui provoque le plus la soif, & tour-à-tour ils plongent la petite tasse qui est à flot sur l'eau-de-vie, & en boivent en conversant ensemble. Après qu'ils ont bu chacun trois ou quatre coups, on présente les mets, & pendant tout le repas ils ne boivent jamais. Lorsque leur appétit est satisfait, ils boivent une grande tasse d'eau, se lavent la bouche, & prennent aussitôt leur bétel.

Balachan. Le balachan est fait de petites écrevisses de mer, qu'on appelle en France *chevrettes*. Ils les pilent avec du sel pour en former une espèce de pâte qu'ils font cuire au soleil pendant plusieurs jours: ils

ont ſoin de les remuer, & c'eſt ce qui répand au loin une odeur déſagréable. Cette pâte chez eux ſupplée au beurre, fortifie l'eſtomac & réveille l'appétit. Il eſt à remarquer que dans tous les pays où régnent les grandes chaleurs, l'eſtomac perd de ſon activité par une trop grande tranſpiration; & par conſéquent tout ce qui réchauffe ce foyer intérieur, eſt un principe de vie qui répare ſes pertes. Ceux qui font ce balachan, ont grand ſoin de ramaſſer l'eau qui en découle, & la vendent bien cher dans des bouteilles artiſtement fermées, & chacun en fait ſa proviſion pour aſſaiſonner ſes mets.

C'eſt encore un aliment délicat pour eux, qu'une eſpèce de ſauterelles brunes, ainſi que les œufs d'araignées dont ils diſtinguent pluſieurs eſpèces. Ils donnent la préférence aux œufs d'araignées qui font leurs trous en terre, & qu'on ne trouve que dans les forêts. La piqûre en eſt auſſi dangereuſe que celle de la tarentule.

Sauterelles.

Araignées.

Crapaud. Les Siamois ont auſſi une eſpèce de crapaud qu'ils appellent *houhan*, nom qui eſt l'expreſſion de leurs cris qu'ils pouſſent avec tant de force, qu'il n'en faut que deux pour importuner toute une contrée. Cet animal eſt tout rond & fort hideux; à peine peut-on voir ſa tête. Il eſt vraiſemblable que les habitans en font une grande conſommation, puiſque dans les marchés publics l'on en voit beaucoup qui ſont tout embrochés. Le rat de bambou eſt un aliment de prédilection: il a la figure d'un rat ordinaire; ſa queue eſt toute rouge, & il eſt ſans poil, comme un ver de terre: il eſt auſſi gros que nos chats de France. On l'appelle *rat de bambou*, parce qu'il ſe nourrit de ce bois, & ſur-tout de ſes rejetons. On en éleve dans toutes les maiſons: ils y deviennent familiers, & font une cruelle guerre aux rats ordinaires; mais les ravages qu'ils exercent ſont plus grands que ceux qu'on veut prévenir. Les rats des champs ſont un mets fort

estimé, & on en trouve par-tout dans les campagnes.

Une nourriture qu'ils regardent comme exquise, est une petite biche qui n'est pas plus grande qu'un liévre, mais plus haute en jambes, ayant le corps fin & délié, & les jambes à peu près de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire : son pied est fourchu comme celui de la biche ordinaire dont elle a l'agilité : on se sert de filets pour la prendre dans les bois. Les nerfs des jambes de cerf sont encore un mets fort estimé. On les vend secs dans les marchés par paquets comme des cordes. Les œufs de talagoie sont réputés un manger exquis. La talagoie est une espèce de lézard, mais beaucoup plus grand que nos lézards ordinaires : il est extrêmement vif & agile ; il grimpe le long des arbres : ses inclinations ne sont pas mal-faisantes, & sa morsure n'est pas dangereuse. Sa langue jusqu'à la moitié de sa longueur est séparée en deux, ce qui fait dire

Biche singuliere.

Talagoie.

aux Indiens qu'il a deux langues. Il remue les deux parties de ſa langue comme nous remuons les doigts, ſans que le mouvement de l'une cauſe celui de l'autre. Cet animal a beaucoup de conformité avec le crocodile, excepté qu'il ne ſe plaît pas dans l'eau. On fait peu de repas à Siam ſans ſervir des fruits ſalés ou confits au vinaigre. Voici la maniere de les ſaler. On les prend lorſque leur noyau eſt encore verd & tendre; on les jette dans une grande cruche d'eau, où l'on met quelques grains de ſel. Marions. Les marions, eſpèce de groſſes prunes blanches, ſont excellens lorſqu'ils ſont ainſi ſalés: l'eau même n'en eſt pas mauvaiſe; elle prend peu à peu le goût du fruit, avec une pointe de ſel qui fait trouver le riz meilleur. C'eſt auſſi de cette maniere qu'on ſale les mangues, fruit dont la figure & le goût different entiérement de toutes les productions de l'Europe. Il eſt fait à peu près comme un rognon de

mouton, & quelquefois il devient fort gros. Il n'eſt pas rare d'en voir qui peſe juſqu'à deux livres; mais ſa groſſeur ordinaire eſt celle d'une forte poire. Sa chair eſt jaune, ſon noyau très-plat & très-large; ſon odeur approche de la térébenthine. Comme ſon goût eſt agréable & ſa qualité échauffante, les Siamois le mangent au vinaigre, ſur-tout lorſqu'il eſt un peu gros.

Ils font auſſi un grand uſage des œufs de canards ſalés, qu'ils gardent pluſieurs mois ſans corruption. Voici comme ils les préparent. Ils mettent beaucoup de terre glaiſe, dont ils forment une croûte, tout autour de chaque œuf; & lorſqu'ils veulent en manger, ils tirent cette croûte & font durcir les œufs: c'eſt ainſi qu'ils conſervent leurs melons qu'ils ſalent par tranches, & qu'ils gardent toujours excellens. Ils font encore uſage du gingembre, qui croît abondamment dans ce royaume. Les Hollandois en font d'excellentes con- Œufs de canards.

fitures qu'ils envoient à Batavia; mais elles ſont trop échauffantes.

Un royaume où le néceſſaire & le ſuperflu fourniſſent tout au luxe & aux beſoins, ſemble appeler dans ſon ſein tous les commerçans de l'univers. Sa poſition paroît l'avoir deſtiné à être l'entrepôt des marchandiſes que nos colonies dans les Indes vont chercher dans la Chine. Le ſol y produit tout ce qui eſt néceſſaire pour radouber les vaiſſeaux. La modicité du prix des denrées procureroit aux navigateurs des rafraîchiſſemens & des proviſions nouvelles. Les ports formés par la nature offrent un abri aux navires. Les premiers établiſſemens ſeroient faciles à former. les Prêtres François, qui arroſent de leur ſueur cette terre infidelle, ſont inſtruits de tous les avantages qu'on en peut tirer: leur déſintéreſſement & leur détachement des choſes d'ici-bas, invitent à leur accorder une pleine confiance: leur zèle ſeroit encore animé par l'eſ-

voir de rendre leurs missions plus florissantes.

L'argent & les coris sont ce que les Siamois reçoivent plus volontiers en échange de leurs productions; mais ils ont une prédilection pour les toiles peintes, les mousselines, les tapis de pieds, & les étoffes de soie, sur-tout pour celles de la Chine, qui, étant plus éclatantes & plus légeres, conviennent mieux au climat. Ce goût n'est pas exclusif, puisqu'ils recherchent avec empressement l'écarlate & le velours d'Europe; & c'est avec ces étoffes que nos commerçans pourroient rendre les Siamois tributaires de leur industrie.

Ceux qui voudroient y transporter des fusils de France, de la poudre à canon & des pierres à fusil, seroient assurés d'un prompt débit & d'un gain considérable. Les Siamois les prendroient volontiers en échange de leurs plus précieuses productions, & ils payeroient même en monnoie de leur pays, qui

consiste en de petites balles d'argent marquées au coin du Roi. On tire encore à Siam un grand avantage pour le commerce des quadrupedes, des volatiles & des animaux aquatiques, dont je vais faire des chapitres différens. Mais avant de finir celui-ci, j'observerai que le

Opium.

commerce d'opium est absolument de contrebande. La défense d'en introduire dans ce royaume, est fondée sur le penchant des peuples à en abuser. Les effets qu'il produit ont causé en différens temps les plus grands ravages. Le Roi actuellement régnant a prononcé la peine de mort contre plusieurs de ses sujets qui avoient transgressé cette loi. Les Siamois s'accoutument à le prendre par grain, & vont en augmentant jusqu'à en prendre une demi-douzaine. Les uns l'avalent, mais le plus grand nombre le prend en fumée, ce qui fait tomber dans une ivresse assoupissante. Ils disent alors qu'ils ont des idées sublimes & magnifiques;

chacun a des ſonges conformes à ſon tempérament : l'ambitieux voit à ſes pieds des Rois & des eſclaves enchaînés : le bilieux eſt frappé d'un ſpectacle d'horreur & de perverſité : les caracteres doux & bienfaiſans voient tous les hommes leur ſourire. Enfin il n'eſt rien de ſi ſacré que le Siamois ne ſoit prêt d'enfreindre pour ſe procurer cette racine, qui ſe vend poids pour poids de l'argent : ce qui n'eſt pas étonnant chez un peuple perſuadé que les ſonges ſont les livres où les deſtinées ſont écrites.

Quoique tous les climats les plus expoſés aux rayons vivifians du ſoleil, nous offrent des productions que la nature refuſe aux terres engourdies par le froid, cette mere commune compenſe ſes bienfaits, & les contrées ſeptentrionales ont des richeſſes qui leur ſont particulieres. On voit dans toutes les Indes des pois, des patales, des ciboules, des raves, de petits concombres, de petites citrouilles,

des melons d'eau, du perſil, du baume, de l'oſeille ; mais tous ces légumes ne reſſemblent aux nôtres que par le nom. On n'y connoît point nos racines, ni les différentes herbes dont nous compoſons nos ſalades : ce qu'on doit attribuer à la négligence d'un peuple à qui le ſol ne laiſſe rien à déſirer, & non pas au vice du ſol. Puiſque toutes nos herbes tranſportées à Batavia n'y ont point dégénéré, il eſt à préſumer qu'elles auroient eu le même ſuccès à Siam.



# CHAPITRE XIII.

*Des différens animaux qu'on trouve au royaume de Siam.*

PARMI tous les quadrupedes, on peut dire que l'éléphant tient le premier rang, ſoit pour la grandeur, la force & l'utilité, ſoit pour l'inſtinct que cet animal paroît avoir ſupérieur à tous les quadrupedes. Il n'eſt point de pays dans l'univers qui en produiſe de plus beaux que ceux qu'on voit à Siam; les plus grands ont juſqu'à douze pieds de haut. La groſſeur de cet animal eſt proportionnée à ſa hauteur; ſes pieds ſont droits comme des colonnes, & le deſſous eſt fort mou, de ſorte qu'on ne l'entend preſque pas marcher. Il porte en même temps les deux jambes d'un côté lorſqu'il marche, ce qui donne à ſon corps, & conſéquemment à ceux qui le montent, ſur-tout s'ils n'y ſont pas accoutumés, un

mouvement rude & fatiguant. Les étrangers ont cru qu'il ne se couchoit jamais ; mais c'est une erreur dont ils sont détrompés aujourd'hui. Il se couche comme les autres animaux, & il dort le plus souvent debout sans s'appuyer. C'est avec son souffle qu'il balaye la poussiere de l'endroit où il veut se coucher, & il le rend beaucoup plus propre que s'il avoit été balayé par le domestique le plus soigneux. Après s'être couché, il met le bout de sa trompe dans sa bouche, de peur qu'en dormant les fourmis ne s'y insinuent ; & si malgré cette précaution quelqu'une a l'adresse d'y pénétrer, on le voit entrer en fureur, & souffle avec violence pour se débarrasser de l'importunité de cet hôte incommode.

Il se sert de sa trompe comme d'une main pour porter ce qu'il mange à sa bouche, qui est petite, si on la compare à la forme colossale de son corps : sa mâchoire in-

férieure sur-tout est fort petite. Lorsqu'il veut boire, il tire dans sa trompe environ un demi-seau d'eau, qu'il verse ensuite dans sa bouche. C'est avec sa trompe qu'il arrache les branches d'arbres dont il mange les feuilles ou l'herbe; & si elles ne lui paroissent point succulentes, il les bat sur une de ses jambes. Lorsqu'il trouve quelque tronc d'arbre bananier qui soit tendre, mais trop gros pour mettre dans sa bouche, il a soin d'en retenir un bout dans sa trompe, tandis qu'il fend l'autre avec ses dents; & lorsqu'il l'a mis en état d'être mâché, il le porte à sa bouche. Enfin il n'y a point d'animal qui mange avec autant de propreté.

Leur force surpasse aussi celle de tous les autres quadrupedes. Anciennement on les chargeoit de tours qu'on remplissoit de soldats, & c'étoient eux qui décidoient souvent du sort des batailles. Les deux dents qu'ils ont pesent environ deux

cens trente livres. On a peine à concevoir comment un animal auſſi fort eſt ſi facile à dompter. Des cordes ordinaires le retiennent attaché par les pieds de derriere à un arbre ; mais lorſqu'il eſt en fureur, & qu'il eſt épouvanté par quelque bruit ſoudain, comme tonnerre ou coup de canon, auquel il n'eſt point encore accoutumé, il briſe des cordages plus gros que le poing, avec la même facilité qu'il romproit une ficelle. Il n'y a que ſon paleſrenier qui puiſſe calmer ſa fureur, & encore en méconnoît-il la voix lorſqu'il entre en chaleur. Heureuſement que la nature lui a fourni les moyens d'appaiſer les vapeurs brûlantes qui l'agitent.

Quoique les éléphans ſoient en rut, & que dans tous les temps le mâle vive confondu avec la femelle, ils ne s'accouplent jamais dans les maiſons; ils cherchent alors les bois & les lieux écartés : il ſemble que leur pudeur eſt alarmée du beſoin qu'ils éprouvent. Lorſque le

mâle entre en fureur, il suffit de faire approcher une femelle, & aussi-tôt il devient calme & traitable.

Si l'on veut faire couvrir une éléphante domestique, il faut la laisser aller dans les bois avec des entraves, afin qu'elle ne s'écarte pas au loin : elle ne tarde pas à être couverte, & aussi-tôt elle revient à la maison. Elle porte douze mois ; & lorsqu'elle est prête à mettre bas, on la laisse aller dans les bois, parce qu'on est persuadé qu'elle creveroit plutôt que de mettre bas dans un endroit peuplé. Après cette opération, elle revient chez son maître avec son petit.

L'éléphante n'a que deux mamelles placées entre les deux jambes de devant ; & comme le petit ne pourroit atteindre aux mamelles de sa mere, il tire avec sa trompe le lait, & le porte ensuite dans sa bouche. Jamais ces animaux n'abusent de leur force contre leurs conducteurs : une douceur

compatiſſante ſemble former leur caractere ; & lorſqu'ils rencontrent un troupeau de brebis, ils les écartent avec leur trompe, comme s'ils craignoient de les écraſer de leur poids. Quoiqu'on les dreſſe pour la guerre, ils ne contractent jamais cette férocité qu'inſpire l'habitude de verſer le ſang, & leur douceur naturelle a un air de timidité.

La charge d'un éléphant à Siam n'eſt pas proportionnée à ſa force : il ne porte ordinairement que douze cens livres peſant, & encore ne peut-on lui faire faire bien du chemin avec ce fardeau. Lorſqu'il ſe ſent trop fatigué, il ne fait que gonfler ſon ventre, il briſe en un inſtant toutes les cengles & cordages, & jette ſa charge à bas, plutôt par pareſſe que par l'impuiſſance de ſoutenir un ſi grand poids.

L'éléphant eſt la monture ordinaire du Roi & des perſonnes qualifiées. On ſe ſert d'une échelle pour monter ſur ſon dos, ou bien on le fait agenouiller. Il tend une

jambe ſur laquelle on poſe le pied, & jamais il ne ſe redreſſe que quand on eſt aſſis. Son pas eſt beaucoup plus allongé que celui du cheval; ſon trot eſt aſſez vîte; jamais il ne bronche ni ne galope. L'utilité que les Siamois en retirent leur a inſpiré le plus profond reſpect pour cette eſpèce d'animaux; ils ont les mêmes égards pour eux que pour l'eſpèce humaine, & ils les mettroient en égalité avec les hommes, s'ils avoient l'uſage de la parole. Ce ſont ſur-tout ceux du Roi qui ſont ſervis avec le plus de diſtinction: ils ont leurs eſclaves, dont le nombre eſt proportionné à l'idée qu'on a de leurs talens. L'éléphant blanc, qui eſt le premier en dignité, a cent domeſtiques pour le ſoigner: les lambris de ſon palais ſont tout dorés: au lieu d'auges, il a deux baſſins d'or maſſif, & les Mandarins les plus qualifiés ne croient point s'avilir en ſe conſacrant à ſon ſervice. Les honneurs qu'on lui rend s'éten-

dent jusques sur ses parens; car les Siamois distinguent ces animaux par les mêmes noms de parenté qui sont en usage en Europe parmi les hommes. Ce respect a sa source dans le systême de la métempsycose : l'on est persuadé que les ames des Rois & des héros passent dans le corps des éléphans. Les blancs sont les plus estimés & les plus rares. On fait grand cas des noirs ; mais il en est peu de cette couleur.

On se sert encore de cet animal pour tirer de l'eau & de grosses piéces de bois. Quand on l'emploie à ce travail, il ne paroît pas faire le moindre effort ; il marche aussi tranquillement que s'il n'avoit aucun fardeau à traîner. On s'en sert aussi pour pousser avec le derriere des navires à l'eau, & pour abattre les édifices, lorsqu'il est à craindre que le feu d'un incendie ne se communique aux maisons voisines.

Les Siamois sont trop paresseux eux-mêmes pour retirer tous les

avantages d'un animal ſi utile; ils ſemblent ne l'apprécier que par l'éclat & la pompe qu'il donne à la marche de leur Monarque. Il eſt vrai qu'ils en vendent tous les ans un grand nombre à Mergui, & qu'ils tirent un grand profit de leurs dents, dont ils font un commerce conſidérable avec les peuples de Surate & d'Europe.

Un des exercices auxquels on dreſſe les Princes du royaume, eſt de monter les éléphans, de même qu'en Europe on inſtruit la nobleſſe à monter à cheval: c'eſt ſurtout dans la maniere de monter ſur le cou que conſiſte la grande adreſſe. Il n'eſt pas poſſible de s'aſſeoir ſur ſon dos, à cauſe de ſa groſſeur, outre qu'on ne pourroit pas le gouverner de ſi loin. On ſe ſert, au lieu d'étrier, d'une groſſe corde qui eſt autour du cou. Les plus habiles écuyers lancent avec une adreſſe merveilleuſe un lacs en courant, pour prendre ceux qui ſont ſauvages. Cette chaſſe, qui eſt la

plus noble, n'eſt permiſe qu'au Roi & aux Princes, quoique les forêts ſoient remplies de ces animaux. Un mâle marche toujours à la tête d'un grand nombre de femelles, & c'eſt ce qui excite entre les mâles des jalouſies & des combats entr'eux. Les femelles ne ſe mêlent jamais de la querelle ; & pleines de reſpect pour la valeur & le courage, elles abandonnent celui qui prend la fuite, & ſe rangent toutes du côté du vainqueur. Comme dans ces chaſſes le Roi & les Princes prennent beaucoup d'éléphans, ils gardent les plus beaux pour leur ſervice, & envoient les autres à Mergui, pour les vendre aux marchands qui viennent de la côte de Coromandel pour faire ce commerce, & qui apportent en échange les plus belles toiles & étoffes de Bengale, de Surate & de Perſe. Il n'y a guères d'années qu'il ne ſe vende au moins cinquante éléphans. Ce commerce fournit le royaume d'une grande

quantité de toutes ſortes d'étoffes & de toiles qu'on y apporte de toutes les contrées des Indes orientales : c'eſt la richeſſe la plus réelle des Siamois, qui par cette vente & celle des dents de cet animal, ſe procurent les productions de l'étranger.

Le Roi ſe réſerve le privilége excluſif de ce commerce, & il n'eſt permis à perſonne de le faire. Il y a dans le royaume des rentiers qui ſont obligés de verſer dans le tréſor royal un certain nombre de dents. Cette obligation les engage d'aller à la chaſſe, & d'en tirer autant qu'il eſt néceſſaire pour fournir le nombre preſcrit. Ils déguiſent ſouvent le produit de leur chaſſe, & vendent en fraude l'excédent de ce qu'ils doivent fournir ; mais ce n'eſt pas ſans danger pour le vendeur & l'acheteur ; les uns & les autres s'expoſent à la honte d'être condamnés pendant toute leur vie à couper de l'herbe pour les éléphans familiers du Roi,

ce qui revient à la peine des galeres en France, peine encore plus rigoureuse, puisque tous les descendans de ceux qui y sont condamnés, restent pour toujours dans cet esclavage, à moins qu'ils n'obtiennent du Roi, par une grace spéciale, d'en être délivrés.

L'instinct de l'éléphant le doit faire mettre au-dessus de tous les autres animaux; & les Siamois l'estiment tant, que plusieurs, à la honte de l'esprit humain, sont chargés de titres, & décorés des premieres dignités du royaume.

Il faut avouer que cet animal paroîtroit sans sa trompe le plus stupide des animaux; mais en lui servant de bras & de mains, elle feroit presque croire que cette masse prodigieuse pense & réfléchit: tant il montre d'adresse à s'en servir, pour exécuter tout ce qu'on lui ordonne de faire.

Dans une cinquantaine de ces animaux que le Roi de Siam avoit envoyés à Mergui pour être vendus,

il y en avoit un qui étoit plus terrible & plus difficile à conduire que les autres ; il ne connoiſſoit que ſon palefrenier, & ne vouloit pas obéir à quelqu'autre que ce fût. On mit tous ces éléphans dans un grand jardin ſitué près l'Egliſe Chrétienne : tous étoient attachés par les pieds de derrière chacun à un arbre, diſtans les uns des autres, pour qu'ils ne puſſent s'incommoder ; & comme ces animaux mangent continuellement, on mit devant eux, à leur portée, un tas d'herbe, de branches de cocotier & de bananier. Lorſque cet éléphant, qui s'appeloit *cerca*, voyoit que ſon palefrenier étoit abſent, il détachoit fort adroitement avec ſa trompe la corde qui le retenoit à ſon arbre, & alloit manger l'herbe & les bananiers d'un autre éléphant. Si les autres palefreniers vouloientle faire retourner à ſon arbre, ſans les craindre il leur montroit les dents, en ſorte que tous étoient obligés de ſe retirer : on ne pouvoit en venir

à bout que lorſque ſon palefrenier arrivoit : dès qu'il le voyoit, il ſe remettoit à ſa place, & paroiſſoit doux & tranquille. Après avoir fait pluſieurs jours le même manége, ſon palefrenier le battit à grands coups de bâton, ce qu'il ſouffrit fort tranquillement ſans faire aucune démonſtration de fureur. Le palefrenier ſe mettant enſuite à manger avec pluſieurs de ſes camarades à quelques pas de cet éléphant, cet animal arracha du terrain une pierre, & la tenant dans ſa trompe en balance comme s'il eût badiné, la jetta droit au pot de terre dans lequel le vin ou l'eau-de-vie du palefrenier étoit, qui le caſſa & répandit toute la liqueur, ce qui mit ſon palefrenier en colere, & lui attira une autre volée de coups de bâton qu'il ſouffrit encore tranquillement. L'on voit tous les jours ces animaux faire à la voix de leurs palefreniers tout ce qu'ils leur commandent, comme de ſaluer ceux devant leſquels ils paſ-

ſent, ramaſſer ce que leurs conducteurs qui ſont montés ſur leur cou, laiſſent tomber, & le leur remettre auſſi-tôt. Cet animal s'affectionne extraordinairement à ceux qui ont ſoin de lui donner à manger. L'on en a vu un exemple à Pondichéry, à l'égard d'un ſoldat fort ivrogne, qui tous les jours donnoit quelques fruits à un éléphant. Un jour ce ſoldat ivre, après avoir donné quelques fruits à cet éléphant, s'endormit à ſes pieds : l'animal ſe mit à le frotter légérement avec ſa trompe. D'autres ſoldats craignant qu'avec ſes careſſes il n'écrasât leur camarade, voulurent l'enlever. L'éléphant, loin de le ſouffrir, préſenta ſes dents à quiconque vouloit l'approcher, & garda cet homme juſqu'à ce qu'il fût réveillé, ſans vouloir jamais permettre que perſonne en approchât.

On voit tous les jours des traits ſemblables, qui montrent combien cet animal eſt reconnoiſſant des ſervices qu'on lui rend. Il a une

affection naturelle pour les ſinges; car les Siamois ont la coutume de garder un ſinge dans l'endroit où ils ont leurs éléphans; ils penſent que s'ils viennent à paſſer par quelque mauvais air, il tombera ſur le ſinge, & ne ſera point de mal aux éléphans.

Il eſt d'autres animaux dont il a horreur. Il ne peut ſouffrir une poule; c'eſt ce qui oblige dans les vaiſſeaux ſur leſquels on paſſe des éléphans, d'avoir bien ſoin que les poules ne ſortent point de leurs cages. Des Chrétiens ont raçonté que dans un vaiſſeau où l'on paſſoit des éléphans, une poule s'étant échappée, & ayant ſauté ſur ces animaux, ils firent de ſi violens efforts, qu'on croyoit qu'ils alloient tout rompre. Par bonheur la poule tomba ſous les pieds d'un éléphant, qui l'écraſa bien vîte; ce qui remit la tranquillité dans le navire. Il a pareillement en horreur le tigre & le crocodile: ce qui fait que le Roi de Siam donne quelquefois des

combats d'éléphans contre un de ces animaux. Le ſpectacle attire une grande affluence de peuple. L'éléphant dans ce combat a la tête couverte d'un fort cuir pour y retirer ſa trompe, & la mettre à couvert des griffes du tigre: il s'élance contre lui, & cherche à le percer de ſes dents, ou lui donner de grands coups de ſa trompe, qu'il a ſoin de retirer promptement ſous ce cuir; car ſi le tigre l'attrapoit avec ſes griffes, il deviendroit vainqueur: mais ſi l'éléphant peut mettre le pied ſur le tigre, il l'écraſe & le tue auſſi-tôt. Combat d'éléphans.

Il combat de même contre le crocodile; il tâche ou de le percer contre terre avec ſes dents, ou de l'enlever avec ſa trompe, & de le jeter en l'air pour l'écraſer ſous ſes pieds lorſqu'il retombe. Mais le plus redoutable de ſes ennemis eſt une eſpèce de tigre, petit à la vérité, mais ſi agile, qu'il s'élance ſur ſon dos, & le déchire juſqu'à ce qu'il tombe mort. Le divertiſſement or-

dinaire des Rois de Siam eſt la chaſſe des éléphans : ils la font de trois manieres ; l'une eſt de les laſſer lorſqu'ils courent dans les bois ; l'autre, de leur tendre des piéges, dans leſquels ils ſe prènnent par un pied ; la troiſiéme, qui eſt la plus adroite & la plus divertiſſante, eſt de les faire entrer dans un cercle, dont ils ne peuvent ſortir ſans être pris : on ſe ſert des femelles pour les attirer dans ce piége.

Il faut beaucoup d'adreſſe pour les laſſer ; & c'eſt à cet exercice que l'on dreſſe principalement les jeunes Seigneurs. Tout l'art conſiſte à jeter le lacs ſans en être ſoi-même embarraſſé. Ils ont des manéges où ils forment des éleves ; & pluſieurs y réuſſiſſent ſi bien, que montés ſur un de ces animaux familiers, ils laſſent l'éléphant ſauvage par le pied, quoiqu'il ne le leve pas à plus de ſix ou ſept pieds de terre. Lorſque l'animal eſt dans le lacs, ils le laiſſent courir dans les bois, où il s'embarraſſe bientôt

dans les ronces & les racines des arbres où le lacs s'accroche. Ensuite on tâche de le familiariser avec des éléphans domestiques. On le lie avec eux lorsqu'il est dompté par la faim; on le tire de la forêt, & on l'amene à la ville, où en peu de jours il devient aussi traitable que les autres.

La seconde maniere de prendre les éléphans sauvages dans des piéges, est ordinairement usitée par ceux qui sont obligés de fournir annuellement au Roi une certaine quantité de dents. Quoique selon leur principe ce soit un grand péché de tuer ces animaux, cependant l'intérêt l'emporte souvent sur la religion, & le Roi permet de tuer ceux qui sont mal-faits, & qui ont des défauts naturels; par exemple, les oreilles, &c. Le Monarque, pour s'excuser de ce péché, dit que ce n'est pas lui qui les tue, & qu'il confie ce soin à des hommes souillés d'iniquités.

Voici comme ils tendent ces

piéges. Ils jettent de diſtance en diſtance des lacs tout ouverts dans les bois, le long des ſentiers par où ils préſument que les éléphans vont paſſer. Ces lacs, qui ſont faits de corde & de cuir de buffle, touchent d'un côté à terre, & de l'autre ils en ſont élevés d'un pied. Au bout de la corde qui peut avoir douze à quinze pieds de long, eſt attaché un morceau de bois en forme de petite ancre. Lorſque l'éléphant a pris ſon pied dans ce lacs, il le traîne pendant quelque temps juſqu'à ce que le lacs s'accroche aux racines des arbres de la forêt. Plus l'éléphant fait d'efforts pour ſe débarraſſer, plus le lacs lui ſerre le pied : la douleur qu'il en reſſent le fait demeurer immobile. Il mange alors ce qu'il trouve tout autour, juſqu'à ce qu'il tombe de foibleſſe & qu'il meure.

La troiſiéme maniere de prendre les éléphans eſt la plus adroite & la plus divertiſſante. On les fait entrer dans un terrain entouré de

gros pieux, d'où ils ne peuvent plus ſortir ſans être pris. Dans un des fauxbourgs de la ville royale, près du pont qui joint la ville à la terre ferme, eſt un de ces grands terrains : c'eſt un quarré long, fermé par deux portes faites de forts barreaux : la porte qui donne du côté de la campagne eſt ſimple ; mais celle qui lui eſt oppoſée reſſemble en dehors au travail dans lequel on met les chevaux les plus difficiles à ferrer. Ce travail eſt proportionné à la grandeur & à la force des éléphans : il a deux portes, dont l'une répond à un terrain entouré de poteaux, & diſtans les uns des autres d'environ un pied ; & la ſeconde eſt à l'autre bout. Pour en ſortir, ces portes ſe levent & s'abaiſſent par des couliſſes. Ils appellent cette invention *piniate*, ce qui a donné ce nom à ce quartier & au pont de la ville qui y conduit.

Lorſqu'ils veulent amener des éléphans ſauvages pour les faire

entrer dans ce terrain, ils détachent dans les bois dix à douze éléphans femelles, à la tête desquelles marche la mieux dressée, qui porte sur son dos un gros paquet de feuillages, dans lequel un homme se tient caché pour lui donner les signaux nécessaires. Elles ne sont pas plutôt errantes dans les bois, que quelque mâle vient leur tenir compagnie. Alors l'homme caché sur le dos de celle qui est la mieux dressée, lui donne le signal de retourner vers le terrain entouré. Elles s'en reviennent à petits pas en mangeant des feuillages d'arbre qu'elles rencontrent. Les éléphans mâles les suivent; & s'il arrive qu'ils s'écartent un peu pour chercher leur pâture, les femelles vont les rejoindre, & ont soin de les retenir au milieu d'elles. Ce manége dure quelquefois plusieurs jours, au bout desquels les mâles plus familiarisés avec elles, les suivent aveuglément. Elles s'approchent insensiblement du terrain entouré. La mieux dres-

ſée entre la premiere, & les autres la ſuivent, mâles & femelles. Lorſqu'ils ſont tous entrés, on laiſſe tomber la porte qui eſt à couliſſe, & ils ſe trouvent tous enfermés dans ce terrain.

On fait ſortir peu à peu les femelles dans le temps que les mâles ſont d'un autre côté; mais quand ceux-ci s'apperçoivent que le nombre des femelles diminue, ils entrent en fureur, battent celles qui reſtent, tournent tout autour du terrain pour trouver une ſortie. On ouvre la porte du travail qui donne dehors, & on préſente au travers des barreaux de la ſeconde porte un gros éléphant mâle familier. Auſſi-tôt que l'éléphant ſauvage, qui eſt en fureur, l'apperçoit à travers des barreaux, il entre dans ce travail pour ſe battre contre lui; mais à peine y eſt-il entré, qu'on laiſſe tomber la porte, & il ſe trouve pris, ſans pouvoir ſe retourner, parce qu'il n'y a d'eſpace que pour ſon corps. On lui paſſe

alors dans chaque pied un lacs, dont la corde fait un demi-tour autour de la colonne du travail, qui répond à chacun de ſes pieds. Enſuite l'éléphant familier qui ſe préſentoit pour l'attaquer, recule. On ouvre la porte des barreaux; l'éléphant ſauvage s'agite, & fait de vains efforts pour s'avancer contre le familier qui lui préſente les dents. On lâche peu à peu les cordes qui le tiennent par les pieds; & lorſqu'il a tout le corps hors du travail, deux grands éléphans familiers viennent l'acoſter des deux côtés, & on les lie tous trois enſemble. Ces nouveaux compagnons ont ſoin de lui donner de grands coups de trompe, pour le faire avancer; & lorſque ſa marche eſt trop lente, un autre éléphant familier qui le ſuit, lui donne de grands coups de dents par derriere, qui l'obligent de précipiter ſes pas. Ils le menent ainſi à la riviere, d'où, après s'être bien lavés & rafraîchis, ils le conduiſent à une

une écurie, où on lui attache le cou & une jambe à un poteau qui tourne sur un pivot en haut & en bas. Son agitation le lasse & l'épuise; & à force de tourner avec son poteau, il devient immobile & tranquille. Les éléphans familiers viennent le prendre & le conduisent à la riviere, lié avec eux comme la premiere fois.

On ajoute à ces cérémonies une abstinence rigoureuse, qui, en épuisant ses forces, le rend en un mois de temps aussi docile & aussi familier que les autres. On ne lui donne d'alimens qu'une quantité suffisante pour l'empêcher de mourir de faim. Cette diette le rend extrêmement maigre; mais aussi-tôt qu'il s'est apprivoisé, il reprend en peu de temps son embonpoint. On fait la même cérémonie à tous les mâles qui se trouvent enfermés. Les éléphans familiers sont en si grand nombre dans ce royaume, qu'il est facile d'en donner quatre ou cinq au service de chacun de ces nou-

veaux venus. Le Roi, tant à la ville que dans les villages, en nourrit toujours environ près de cinq cens. Cette chasse peut être regardée comme le seul divertissement de la cour & des grands du royaume; elle est de plus fort lucrative pour le Roi; & lorsque ceux qu'il prend ne sont pas assez beaux pour être conservés, il les vend aux Mahométans, qui viennent les acheter pour les transporter dans l'empire du Mogol. Cette chasse cesseroit d'être un plaisir pour eux, si l'intérêt n'y trouvoit pas son compte. Cette nation paresseuse ne sort de son indolence naturelle que lorsqu'elle est réveillée par l'amour du gain. Il est vrai qu'on y fait la chasse aux tigres & aux crocodiles; mais ce n'est ordinairement qu'après que ces cruels animaux ont dévoré une grande quantité d'hommes & de bestiaux.

La maniere dont les Siamois prennent ces animaux, est fort curieuse. Etant un jour assis sur la

grève, je vis quantité de bateaux qui faisoient grand bruit, & agitoient leurs rames avec effort, pour obliger le crocodile d'aller près de terre, où ils devoient le percer avec des lances, ou tirer sur lui. C'est le plus terrible des animaux amphibies. On sait que sa figure est assez semblable à celle du lézard, excepté que le long de l'épine du dos il a comme des aîlerons de trois à quatre pouces, lesquels sont durs & solides comme le reste de sa peau. Cet animal, long ordinairement de dix-huit à vingt pieds, a une gueule large & armée de dents meurtrieres. Le Roi de Siam fait prendre de ces animaux vivans, & il les conserve dans des parcs pour les faire combattre avec le tigre & l'éléphant : c'est un des grands divertissemens de sa cour. Le combat du tigre & du crocodile se termine par la mort de tous les deux.

De tous les quadrupedes, le plus fort & le plus grand, après l'élé- Rhinocéros.

phant, eſt le rhinocéros, qui établit ſa demeure dans les forêts. Sa peau eſt un grand objet de commerce. Cet animal, qui a l'odorat très-fin, ſe place toujours au-deſſous du vent : c'eſt dans les endroits marécageux, où il habite par préférence, que les chaſſeurs lui tendent des embûches. Il ſe couche, pour dormir ou pour ſe vautrer, dans les eaux fangeuſes. Quoiqu'il ſoit redoutable dans ſes fureurs, il eſt très-facile à ſurprendre. Sa grandeur n'a rien d'extraordinaire ; il eſt en général de la hauteur d'un grand âne, & il lui ſeroit entiérement ſemblable par la tête, s'il n'avoit au-deſſus du nez une corne longue d'environ une palme. Quand il eſt en colere, il s'enfle, & paroît monſtrueux. Sa peau eſt brune, & ſi dure, que le mouſquet ne peut la pénétrer. Sa langue eſt hériſſée d'une membrane ſi raboteuſe, qu'il écorche tout ce qu'il léche. Il briſe ſans effort les épines les plus dures, &

ſa bouche en eſt quelquefois enſanglantée. Le chaſſeur lui adreſſe ſon coup entre les oreilles, parce que c'eſt le ſeul endroit de ſon corps où la bale puiſſe pénétrer.

C'eſt un préjugé univerſellement répandu en France, que cet animal eſt l'ennemi déclaré des éléphans. Les Siamois n'ont jamais remarqué cette antipathie; & lorſque dans mes voyages j'ai été obligé de m'arrêter auprès des ſources d'eau qui ſont çà & là dans les forêts, j'ai ſouvent trouvé les traces toutes fraîches des pieds d'éléphans & de rhinocéros, & mes conducteurs ne m'ont jamais parlé de cette averſion naturelle qui, dit-on, diviſe ces animaux. Je n'ai découvert aucun veſtige de ces combats ſanglans qui coûtent toujours la vie à un des adverſaires. Si ces combats étoient réels, on y verroit des arbres renverſés, & des terres bouleverſées, comme on le remarque dans des endroits où les éléphans ſe ſont battus les uns contre

les autres : c'eſt cependant dans les lieux où l'on trouve l'eau, que les deux eſpèces peuvent aiſément ſe rencontrer. Les éléphans s'y rendent pour s'y baigner, & les rhinocéros y cherchent les bois d'épines dont ils tirent leur nourriture.

Les Siamois élevent quelquefois de ces animaux pour en faire préſent à l'Empereur de la Chine. On eſt obligé de conduire à la cour du Roi tous ceux que l'on prend dans les bois, & cette commiſſion eſt fort périlleuſe, à moins qu'on n'ait la précaution de tuer la mere, qui les défend avec fureur. Elle ne porte jamais qu'un petit à la fois, & l'on ignore pendant combien de mois, parce que l'on n'a jamais vu de femelles pleines dans les maiſons.

Le rhinocéros fait ſa nourriture ordinaire des épines les plus piquantes. Il ne ſe couche que dans des endroits pleins de boue, & dans les plus épaiſſes forêts. Il fouille la terre comme les cochons,

pour y arracher différentes racines. Les Siamois trouvent que ſa chair eſt d'un goût exquis, ce qui n'eſt pas ſurprenant, puiſque cet animal ne ſe nourrit que de racines. C'eſt un préſent délicat qu'ils font à leurs amis; & lorſqu'elle eſt fumée, ils en font un objet de commerce. Ils ont auſſi grand ſoin d'en conſerver le ſang, & ſur-tout celui du cœur, étant perſuadés que c'eſt un remede qui guérit les maux de poitrine, & les maladies ordinaires aux femmes. Ils font diſſoudre un peu de ce ſang dans de l'eau-de-vie ou de l'eau de riz, ils en prennent une petite doſe tous les matins; & de ſa corne ils font des taſſes qu'ils regardent comme un puiſſant antidote contre toutes ſortes de poiſons; & c'eſt en conſéquence de cette perſuaſion que la plupart des Rois de l'Inde ne boivent que dans des coupes de cette matiere: & il eſt des cornes qui ſe vendent juſqu'à cent écus. Quand on la fend par le milieu, on y apperçoit dif-

férentes figures; & l'œil féduit croit y appercevoir des hommes, des animaux, des arbres & des fruits: enfin toutes les parties de fon corps entrent dans l'art de guérir.

Les Siamois font de fa peau des rondaches légeres, qui font à l'épreuve des coups de fufil. Ils choififfent par préférence la peau qui couvre les cuiffes & les épaules, qui font plus hériffées d'écailles que les autres parties du corps. Le refte de la peau ne leur devient point inutile; ils la font fécher par morceaux, & quand ils en veulent manger, ils la mettent bouillir; elle devient fort tendre; & lorfqu'elle eft bien cuite, on lui attribue la vertu de purifier le fang. Tant d'utilités réunies devroient rendre précieux cet animal, fi on pouvoit l'apprivoifer auffi aifément que l'éléphant; mais l'art n'a pu réuffir à le dépouiller de fa férocité naturelle.

Tigres. Les forêts de Siam nourriffent des tigres de plufieurs efpèces; &

quoique l'Inde semble être la patrie de ces bêtes sauvages, on peut dire que le royaume de Siam est leur séjour de prédilection : c'est là que les espèces sont les plus variées. Les tigres royaux sont les plus dangereux ; ils font une guerre cruelle aux hommes & aux bêtes à cornes. Leur corps est parsemé de barres noires & jaunes : ils n'ont que trois pieds de hauteur, mais ils sont fort longs ; leurs pattes sont grosses, & leurs griffes très-grandes : ils les retirent & les allongent comme les chats. Leur regard affreux & plein de feu, décele leur inquiétude & leur agitation. Leurs yeux étincelans les trahissent pendant la nuit, en les faisant appercevoir d'assez loin. Ils guêtent leur proie en battant la terre de leur queue, & s'élancent dessus par bonds, comme fait le chat pour prendre la souris. On dit que s'il manque sa proie dans les trois bonds qu'il fait, il y renonce pour jamais. Son cri est quelquefois ai-

gre, & quelquefois épouvantable. Il a l'adresse de se cacher derriere les buissons, où rarement il manque sa proie qu'il convoite.

La terreur que son aspect inspire, glace les plus fiers courages. On a vu plusieurs hommes, jusqu'alors intrépides, laisser tomber leurs armes des mains, & se laisser dévorer, sans songer aux moyens de se défendre. Cet effroi qu'il imprime s'étend sur tous les animaux; ils sont sans force, & deviennent immobiles à son aspect, & même ils n'ont pas la force de fuir. Il est sûr pourtant que si on a le courage de tenir ferme, & de ne pas précipiter sa marche, il manque lui-même d'intrépidité, & semble respecter la valeur dans autrui, & n'aimer que des conquêtes faciles.

On distingue une autre espèce de tigres que l'on appelle *biba*. Ils sont de la grandeur de nos chiens ordinaires; leur peau est jaune & mouchetée de taches rondes & noires. Rarement ils se jettent sur les

hommes & ſur les bêtes à cornes; mais ils ſont une grande deſtruction des poules, des chevres, des chevreuils & des petits cochons; car les grands ne les redoutent point, & même ils ſe défendent vigoureuſement contre les plus forts tigres.

Pendant mon ſéjour dans ce royaume, on me fit le récit d'un combat entre un grand tigre & un verrat vigoureux, qui tous deux moururent de leurs bleſſures. Il y a pluſieurs autres eſpèces de petits tigres, qui ne ſont pas plus gros que les chats de France. Ils s'inſinuent la nuit dans les maiſons, où ils font un grand dégât de la volaille. Quand les chiens les peuvent attraper, ils ne les épargnent pas. J'en ai vu un tout moucheté de violet foncé : jamais peau ne m'a paru ſi belle. Il falloit, pour le nourrir, lui donner tous les jours une poule qu'il dévoroit en peu de temps.

Chats musqués.

Les forêts sont remplies de chats musqués. C'est dans les testicules de cet animal que se trouve le musc, dont l'odeur se répand par-tout où il se frotte, sur-tout quand il est échauffé. On fait un commerce de ces testicules, que l'on coupe avec la bourse qui les enveloppe.

Fouine musquée.

Il y a aussi une espèce de fouine qui donne du musc, mais dont la qualité est bien inférieure à celle des chats musqués. En revenant en France, nous avions dans notre vaisseau une de ces fouines qui nous incommodoit beaucoup par l'odeur qu'elle répandoit. Elle avoit un conduit particulier par où elle distilloit son musc; & toutes les fois qu'on touchoit à cette partie, elle poussoit des cris douloureux. Il y a aussi à Siam, comme dans toutes les Indes, des rats musqués qui s'insinuent dans les maisons. Toutes les fois qu'ils poussent un cri, ils lâchent une exhalaison de musc, qui par sa force fait mal à la tête;

& s'il continue de crier, l'odeur devient insupportable.

Les Siamois élevent peu de bestiaux, parce que leur religion défendant de se nourrir de leur chair, le soin de les élever devient onéreux. Néanmoins ils ont des bœufs domestiques; mais les sauvages qu'ils appellent *catins*, sont beaucoup plus forts & plus grands. Leurs cornes terribles, dont ils se servent avec adresse contre les tigres, sont leurs armes ordinaires. Quand les Siamois en tuent dans les forêts, ils enfument la chair, parce que c'est le seul moyen de la conserver dans un pays où l'excessive chaleur corrompt tout: mais ils n'en ont pas un grand débit; car les sueurs continuelles affoiblissent tellement leur estomac, qu'ils ne peuvent digérer cette nourriture forte & grossiere. Bœufs.

Il n'en est pas de même de la chair du buffle, dont ils usent sans en éprouver aucune incommodité. En voici peut-être la raison. Le buffle est un animal fort chaud; Buffles.

ſon lait eſt même échauffant. Ainſi il eſt à préſumer que ſa chair a la même qualité. Il eſt plus gros & plus grand que le bœuf; ſa couleur eſt d'un noir cendré; il a le muffle fort allongé, & des cornes plates & fort longues, qui forment preſque un demi-cercle ſur ſa tête. On l'emploie au labourage comme les bœufs, avec cette différence qu'il ne peut réſiſter à la fatigue dans les grandes chaleurs. Alors il ſe jette dans les étangs, dont tout ce pays eſt couvert. Il y reſte des journées entieres, ne montrant que le bout du nez au-deſſus de l'eau, comme s'il craignoit qu'on exigeât de lui quelque travail: mais dans les temps de pluie, rien ne le rebute ni le fatigue. Son mugiſſement eſt aigre & foible; il ne répond nullement à la groſſeur de ſon corps. Un enfant Indien en conduit des troupeaux, & les fait obéir à ſon gré; mais lorſqu'ils voient des blancs, ils ſe jettent deſſus, à moins que les conduc-

teurs ne les arrêtent. Les habillemens rouges les effraient, & les mettent en fureur. Les Européens n'aiment point la chair de cet animal, quoique les Indiens la trouvent plus délicate & plus succulente que celle du boeuf.

On rencontre aussi des ours dans les forêts de Siam, mais peu sur les côtes du royaume. On n'y voit point de lions: ces animaux sont bannis de toutes les parties de l'Inde; & il semble que l'Afrique soit leur terre chérie. Les sangliers y sont aussi fort rares; mais les cochons sauvages se sont extrêmement multipliés dans les forêts. On les voit au lever & au coucher du soleil sortir des bois, & se répandre par troupes dans les plaines voisines. A la tête de chaque troupeau marchent toujours deux ou trois verrats, qui semblent être les conducteurs des autres. On ne leur fait pas la chasse sans danger; car si on ne fait que les blesser, ils s'élancent avec fureur sur leur en-

Ours.

Cochons sauvages.

nemi, & s'acharnent à lui ôter la vie. Les Siamois ne s'y exposent jamais, sans se munir de bonnes lances, pour se défendre contre leurs attaques. Ces animaux sont noirs; leurs jambes sont courtes; l'épine du dos est en arc, & leur ventre touche presqu'à terre. Les cochons domestiques sont meilleurs pour manger frais & demi-salés que les cochons d'Europe; la chair en est plus légere, & la graisse ne se durcit jamais: on la fond toute en saindoux, & on s'en sert au lieu de beurre, qui est extrêmement rare & cher dans ce pays. L'huile fraîche d'un jour ou deux, est la seule dont on puisse faire usage. Les cochons sauvages ne se nourrissent que de racines, ce qui rend leur chair plus délicieuse. Comme les Siamois les chassent rarement, ils n'ont à craindre que d'être la pâture des tigres.

Cerfs & biches. Les cerfs & les biches errent en grand nombre dans les forêts. L'espèce en seroit très-multipliée, si

les Siamois ne leur faisoit une guerre cruelle. Lorsque nous traversions les bois de ce royaume, nous remarquions que les excrémens de tigres étoient remplis de poils de cerf. Ces animaux sont entiérement semblables à ceux d'Europe. Il est encore une espèce de biche, qui n'est pas plus grande qu'un liévre. Ses jambes, faites comme celles des biches ordinaires, ne sont pas plus grosses qu'une plume à écrire. Cet animal, qui peut avoir huit à dix pouces de hauteur, est de la plus grande vivacité: son agilité le soustrait souvent aux poursuites du chasseur; mais quand il est une fois pris, il ne veut plus manger, & il se donne de si grands coups contre la cage où il est renfermé, qu'à la fin il en meurt.

Toutes les rives du Menan sont couvertes de singes de plusieurs espèces, & de différentes grosseurs. Les uns ont une queue, & les autres naissent sans cet attribut. Ces

Singes.

animaux marchent par eſcadron ; & jamais on n'en voit moins de vingt ou de cinquante, qui ſe réuniſſent pour l'exécution de leurs entrepriſes. Lorſqu'ils tombent dans un champ de cannes de ſucre ou de riz, la moiſſon eſt faite dans une ſeule nuit. Ils ne ſe contentent pas d'aſſouvir leur voracité, ils détruiſent encore tout ce que dédaigne leur appétit ſatisfait. L'on eſt obligé, dans le temps de la récolte, d'avoir des gardes pour les épouvanter & prévenir leurs approches. Ils ſautent d'arbre en arbre, & le bruit qu'ils font prévient ſur leur arrivée. Ils ſe tiennent ordinairement dans les bois touffus, où ils trouvent aſſez de fruits pour ſe nourrir ; mais lorſque dégoûtés des alimens ordinaires, ils veulent ſe régaler, ils ſe jettent dans les champs cultivés, où ils trouvent des fruits plus délicieux. Ils font auſſi quelquefois des parties de pêche. L'on voit alors le bord de la mer couvert de ces animaux ; les

uns caſſent des huîtres avec des pierres ; les autres prennent des écreviſſes, dont ils ne laiſſent que les écailles & les caſques. Lorſqu'ils ſont en marche, les femelles portent ſous le ventre leurs petits, qui de leurs bras embraſſent le corps de leur mere, & de leurs jambes les reins. Les voyageurs modernes ont confirmé les merveilles que les anciens ont débitées ſur l'exceſſive tendreſſe de ces animaux pour leurs petits. Les meres les tiennent ſur leur ſein, & jamais ne les abandonnent, lors même qu'elles ont reçu une bleſſure mortelle de la main des chaſſeurs. Les Naturaliſtes ont obſervé que ce ſont les ſeuls de tous les animaux qui eſſuient les mêmes incommodités que les femmes. Il en eſt d'une ſeconde eſpèce, qui ſont auſſi laids que méchans. Leur hauteur ordinaire eſt de deux pieds & demi. On en voit d'une troiſiéme eſpèce, qui vont ſeuls, ou deux de compagnie. Ils ſe cachent toujours la face. Les

Siamois les regardent comme des animaux de mauvais augure. Ils ne mangent point de leur chair : mais les autres ſont pour eux un mets délicat. On diſtingue une autre eſpèce de ſinges, qui reſſemblent le plus à l'homme : on les appelle *onke*. Ce ſont les ennemis implacables des autres. Ils ſont ou tout noirs, ou tout bruns ; le poil de leurs mains & de leurs pieds eſt blanc. Ils ſe tiennent toujours dans les bois de haute futaie. Ils s'élancent d'arbre en arbre avec une grande agilité. Ils ont les bras, à proportion de leur corps, beaucoup plus longs que les autres animaux, & ſur-tout que les autres ſinges. Lorſqu'ils marchent, ils tiennent un bras élevé en l'air. Il faut les prendre à la mamelle pour les rendre familiers ; car quand une fois leur caractere eſt formé, on ne peut adoucir leur férocité naturelle. Le poil de leur corps eſt fort long & touffu ; les doigts & les ongles de la main ſont tout-à-fait

ſemblables à ceux des hommes; leur nez eſt écraſé, & l'œil entiérement noir. Ils ſe couchent tout de leur long, & mettent un bras ſous leur tête pour leur ſervir d'oreiller; mais lorſqu'ils ſont dans les arbres, ils dorment aſſis, la tête entre leurs genoux, les mains appuyées ſur l'eſtomac, & la longueur de leur poil leur ſert de toit; la pluie la plus abondante ne peut percer leur peau: ils ne font que ſe ſecouer pour ſe ſécher. On prend plaiſir à élever cette eſpèce de ſinges, parce qu'étant plus tempérés que les autres, ils n'offrent point le ſpectacle ſcandaleux d'une laſciveté effrenée. Economes & adroits, ils ne caſſent & ne briſent jamais rien. Amis de la paix, & pleins de compaſſion, ils vont embraſſer ceux qui pleurent, & leur pitié redouble à meſure qu'ils entendent les gémiſſemens des malheureux; ils ne les abandonnent pas qu'ils n'aient vu leurs larmes taries.

Les forêts de Siam offrent des

phénomènes qu'on ne voit point ailleurs. On y trouve des chats volans, qui ressemblent beaucoup à nos chats ordinaires par la grandeur, la forme de la tête, & par les poils de la barbe. Ils miaulent & soufflent lorsqu'ils sont en colere. Leur queue est assez longue: une peau fine de chaque côté, qui s'étend en forme de voile de la jambe de devant à celle de derriere, se plie sous leur ventre lorsqu'ils marchent à terre, & se déploie lorsqu'ils s'élancent d'un arbre sur un autre: elle est couverte d'un poil très-fin & très-court. Les Siamois s'en servent pour la tempe de leurs instrumens à cordes.

Chats volans.

Dans tous les jardins de Siam on trouve des lézards volans. Les enfans badinent avec ces animaux, qui n'ont aucun venin. Ils sont entiérement semblables à ceux que nous voyons en France. Ce lézard a près de ses pattes de devant deux vessies qui sont rondes, & une troisiéme sous le menton, qui est oblon-

Lézards volans.

gue, & qu'il enfle d'air lorſqu'il veut paſſer d'un arbre à l'autre. Il paroît que celle qu'il a ſous le menton lui ſoutient la tête, de même que les autres lui ſupportent le corps. Lorſqu'il ſe repoſe, ces veſſies ſe retirent, & ne paroiſſent preſque pas.

Le caméléon eſt un gros lézard, qui peut avoir deux pouces de groſſeur ſur un pied de long. Il eſt plus élevé en jambes que les lézards ordinaires, & ſes griffes ſont plus grandes. Tous les jardins en ſont remplis : rien de plus hideux que ſa figure. Au moindre bruit qu'il entend, il ſe dreſſe ſur ſes pattes, & leve la tête; il regarde d'une maniere effrontée & hardie : il change de couleur. D'abord il paroît tout verd, enſuite tout rouge, à la fin tout violet, & quelquefois tout jaune. Lorſqu'il eſt expoſé aux rayons du ſoleil, ſes couleurs paroiſſent plus frappantes, & lui donnent un air terrible. Il mord rarement quelqu'un ; cependant on ne s'expoſe pas à le prendre. Les en- Caméléon.

fans en ont peur; & lorſqu'ils en rencontrent, ils prennent promptement la fuite.

Toqué.

Le toqué eſt auſſi un gros lézard, d'un demi-pied ou huit pouces de longueur ſur un pouce & demi de groſſeur, dont le dos eſt tout par compartimens quarrés, qui ont chacun leur couleur, comme rouge, vert, jaune, violet. Sa tête eſt groſſe & émaillée de blanc & de brun foncé. Un animal ſi beau à l'œil, eſt extrêmement dangereux au toucher. On le tue toutes les fois qu'on peut l'attraper. Ses griffes ſont ſi pénétrantes, qu'il les grave ſur le verre. Il marche à la renverſe ſur le plancher de bois, où il attache même ſes œufs plats d'un côté, & gros comme le bout du pouce. Son ordure eſt comme un morceau de chave; elle a cette qualité particuliere, que s'il s'en trouvoit dans le manger, elle cauſeroit une extinction de voix entiere, qui dure près d'un mois. Si ſon urine tombe ſur la main ou la peau

peau de quelque perſonne, elle fait des taches noires qui reſtent toujours imprimées. Lorſqu'il mord, il ne lâche point priſe, & ſes griffes ne ſortent pas ſans emporter la piéce. Son cri commence par un gazouillement qui va toujours en augmentant, & qui diminue enſuite avec la même proportion.

Les tortues ſont de pluſieurs eſpèces : la plus rare eſt d'environ un pied & demi de large & de long. Leur dos eſt couvert de compartimens bien diſtribués. Elles ont ſix pattes, dont quatre plus longues que les deux autres, élevées de terre d'un demi-pied, leur ſervent pour marcher. Il y a quantité d'autres tortues qui ne ſe rencontrent qu'à Siam ; elles n'ont environ que dix pouces de long & autant de large. Leur ſingularité eſt qu'auſſitôt qu'elles entendent quelque bruit, ſoit d'homme, ſoit d'animal, elles ſe retirent en dedans. Les tortues ſemblables à celles qu'on voit en Tortues.

France, ſont un manger très-délicat.

On peut faire mention ici des tortues de mer, puiſqu'elles montent dans les rivieres de Siam juſqu'à trente & quarante lieues, pour chercher des bancs de ſable où elles puiſſent dépoſer leurs œufs. Il eſt défendu de les tuer, parce qu'elles rapportent un grand profit au Roi, qui afferme chaque banc de ſable où elles ont coutume de pondre juſqu'à quarante œufs par an. La chair des petites tortues cuite ſous la braiſe, lorſque leurs écailles ne forment encore qu'un cartilage mou, eſt très-bonne à manger.

Hériſſons. On trouve dans toutes les forêts des hériſſons, des porcs-épics, & un certain animal que les Portugais appellent *bicho-vergonhoſo* : celui-ci eſt plus curieux que les autres. C'eſt une eſpèce de porc, avec cette différence ſeulement qu'au lieu d'épines & de dards, il a des écailles impénétrables qui lui ſervent de

défenſes contre les autres animaux. Cet animal creuſe des mines profondes avec une induſtrie qu'il ſeroit impoſſible d'imiter. Lorſqu'il eſt ſurpris, il devient comme une groſſe boule, ne laiſſant paroître ni tête ni pieds, & demeure dans cet état pour ôter toute priſe à ſon ennemi, juſqu'à ce qu'il n'entende plus de bruit. Il n'eſt pas moins délicat à manger que le porc-épic, qu'on regarde dans ce pays comme très-bon pour la ſanté; & c'eſt de ce porc que l'on tire le plus fameux bézoard, qui ſurpaſſe beaucoup de prix celui du ſinge le plus eſtimé. Une grande différence entre ces bézoards, eſt qu'il faut raper un peu celui du ſinge pour en prendre contre le poiſon; au lieu qu'il ſuffit de tremper celui du porc-épic dans l'eau, à laquelle il communique auſſi-tôt ſon amertume, en la rendant un très-excellent contre-poiſon. Le bézoard du porc-épic a une ſi grande ſubtilité, que quoiqu'on le tienne enfermé dans ſa

main, on en ſent l'amertume lorſqu'on l'approche de la bouche, & c'eſt le meilleur ſecret pour diſtinguer s'il eſt bon ou mauvais. Pour celui du ſinge, on met un peu de chaux éteinte & délayée dans ſa main, que l'on frotte enſuite avec le bézoard : ſi la chaux ne change pas de couleur, c'eſt une pierre; mais ſi elle devient jaune, c'eſt un vrai bézoard.

Loutres. Le poiſſon eſt ſi abondant dans toutes les rivieres de Siam, que les loutres s'y multiplient beaucoup ſur les bords, parce qu'elles ſont aſſurées d'y trouver une bonne nourriture. On en éleve quelquefois dans les maiſons, qui vont chercher leur pâture à la riviere. Elles reviennent pendant quelque temps; mais à la fin, dégoûtées de la vie domeſtique, elles lui préferent une vie libre & ſauvage, & on ne les voit plus reparoître.

Chevaux. Le pays produit peu de chevaux; & ceux qu'on voit dans les armées, ſont tirés de Batavia. Les

Siamois ſont mauvais cavaliers : ils voudroient être ſur la ſelle auſſi commodément que s'ils étoient aſſis ou couchés. Un officier ne va point à cheval, qu'il n'ait à ſes côtés des eſclaves pour le ſoutenir & l'empêcher de tomber. Ainſi on préfere aux chevaux les éléphans, ſur leſquels on trouve les mêmes commodités que dans ſa chambre. D'ailleurs les chevaux ne peuvent être d'une grande utilité dans un pays coupé de rivieres, & couvert d'eau pendant cinq mois de l'année. La difficulté de les nourrir, ainſi que les bœufs, en fait acheter trop cher le ſervice dans un pays qui ne produit ni foin ni avoine. Les Rois en nourriſſent toujours quelques-uns, qu'ils traitent avec beaucoup de diſtinction ; & ceux qui ſont blancs partagent les honneurs qu'on rend aux éléphans de cette couleur.



## CHAPITRE XIV.

### *Des Volatiles.*

ON voit dans le royaume de Siam quantité de volatiles, dont les habitans retirent beaucoup d'utilité, soit pour la nourriture, soit pour le commerce du plumage que les Hollandois & les Chinois viennent chercher pour les transporter au Japon, soit parce que ceux de ces oiseaux qui sont carnaciers nettoient le pays de cadavres, dont la putréfaction pourroit infecter l'air.

Caïpha. Le plus bel oiseau du pays s'appelle *caïpha*, ce qui veut dire poule du ciel. Il est fort gros, & à peu près de la grandeur d'une poule d'Inde; mais il est beaucoup plus dégagé. Il a les pattes rouges, & toutes les plumes du dos & du dessus des ailes d'un noir de velours; le dessous du ventre est de couleur de pourpre mêlée de bleu

& de jaune. Sa queue, émaillée de diverſes couleurs, eſt relevée comme celle d'un coq; ſon cou allongé eſt couvert de plumes d'un noir luiſant; ſes yeux ſont rouges, & on voit flotter ſur ſa tête une aigrette de cette couleur.

Autant le caïpha eſt rare, autant le paon eſt commun. Son plumage eſt de la plus grande beauté, & ſa chair eſt d'un goût exquis. Ainſi les Siamois trouvent un double avantage à le chaſſer; mais il eſt difficile d'en faire ſa proie, ſurtout lorſqu'il n'eſt que bleſſé. Il court ſi rapidement, qu'il n'eſt pas poſſible de le ſuivre; & quoiqu'il ait une jambe caſſée, il s'envole bien loin, & va mourir dans les forêts. Paon.

On appelle *noeriene* un fort grand oiſeau, beaucoup plus gros qu'un coq d'Inde, dont les pieds ſont rouges, & le plumage d'un gris de lin argenté. Il a le cou long & délié: ſa tête, qui eſt fort petite, eſt ſurmontée d'une aigrette rouge. Noeriene.

Cet oiseau se rend familier : on en éleve chez tous les grands, & principalement chez les Mahométans qui demeurent à la ville de Siam.

Perroquets. Les perroquets s'y sont beaucoup multipliés. Il n'y a point de lourrisses, qui sont des perroquets tout rouges ; ni de harras, qui sont les plus grands : les uns ont le bec rouge, les autres noirs. Les noirs apprennent plus facilement à parler. Le plumage des uns & des autres est toujours fort beau. On en voit souvent passer des bandes, qui, lorsqu'elles viennent à s'abattre, commettent beaucoup de dégât.

Les petits perroquets, de la grosseur du pouce, sont l'espèce la plus multipliée. Ils paroissent en l'air par bandes, comme des nuages épais. Ils ont le dos & le dessus des ailes vert, ou d'un jaune tirant sur le vert ; le bec & les pattes rouges, la gorge pourpre, l'œil vif, le dessous des ailes & le ventre de différentes couleurs, & cette variété est tout-à-fait agréable à la vue.

On diſtingue dans leurs prunelles un cercle blanc, un autre rouge, & un troiſiéme vert ou jaune. Ils ont deux petites plumes qui répondent au-deſſus de leurs yeux, & qui les repréſentent comme peints. Quand ils dorment, ils ſe pendent à une petite branche par les pieds, la tête en bas, qu'ils ont ſoin de relever ſur l'eſtomac. Quand ils ſont en cage, ils ne peuvent acquérir le talent de parler. Cet oiſeau devient tout blanc dans ſa vieilleſſe. Il eſt naturellement doux & familier, & il s'accoutume à la cage, lors même qu'il eſt dans ſa plus grande force. Les enfans, pour en attraper, mettent un de ces petits perroquets dans une cage avec du riz cuit, qu'ils aiment beaucoup. Au-deſſus de la cage ils poſent un bâton long d'un pied, qu'ils frottent de glu. Ils élevent cette cage environ trente-cinq pieds de terre. Le petit priſonnier étant ainſi en l'air, mange, ſaute, & regarde de tous côtés; & auſſi-tôt qu'il apper-

çoit paſſer quelques bandes de ſon eſpèce, il ne manque pas de crier juſqu'à ce qu'il s'en détache de la bande pour venir à lui. La cage étant ronde, ils ſe perchent ſur le bâton de glu qui eſt au-deſſus : ceux qui s'y prennent, ſe tiennent la tête en bas; alors on deſcend la cage pour les prendre. On nettoie leurs pattes avec un peu d'huile. A peine ſont-ils en cage, qu'ils ſe mettent à manger. Ils ne paroiſſent point farouches ni étonnés comme les autres oiſeaux, dans les premiers momens où ils ſe voient priſonniers. On les appelle *perroquets de Surate*. Ils aiment beaucoup une liqueur que l'on tire des palmiers, & dont on fait de l'eau-de-vie: elle les enivre, & alors on les prend facilement. Les enfans en font quelquefois de ſi grandes captures, qu'ils ne les vendent qu'un ſou la piéce aux étrangers, qui les emportent ſur leurs navires. Le cri & le gazouillement de ce volatile répondent à ſa petiteſſe. Sa chair

eſt fort eſtimée, principalement celle des perroquets ſauvages, qui ne ſe nourriſſent que de fruits dont le goût eſt le plus délicat.

Oiſeau ciel.

On trouve quelquefois dans la province de Tennaſſerim des oiſeaux appellés *oiſeaux du ciel*, parce qu'ils n'ont point de pattes. On eſt généralement perſuadé qu'ils n'ont d'autre demeure que les plaines de l'air, & qu'ils volent tant qu'ils ſont en vie. Cette opinion eſt appuyée ſur ce qu'on n'en a jamais vu ſur la terre que de morts, & qu'on n'a pu appercevoir dans tout leur corps aucun veſtige de pattes. On en trouve rarement dans le royaume de Siam : ils ſont plus communs dans l'iſle de Java. Les Hollandois les font ſécher, & les conſervent par curioſité. Son plumage eſt d'un beau jaune doré, ſans autre mêlange de couleurs. Il eſt de la groſſeur d'une caille.

Pigeons rouges.

Les pigeons rouges ſont très-communs dans les forêts. Leurs plumes ſont preſque de toutes les

couleurs mêlées. C'eſt un très-bel oiſeau, mais bien difficile à élever, lorſqu'on ne peut lui donner les fruits qu'il eſt accoutumé de manger dans les bois. Il a le bec & les pattes tout-à-fait rouges; ce qui peut venir du fruit dont il ſe nourrit. On remarque que les perroquets perdent l'éclat du beau rouge qui leur eſt naturel, quand on ceſſe de leur donner un certain fruit qui vient dans les bois, & que tous les oiſeaux recherchent avec empreſſement. Les ailes & le corps de ces pigeons, quoique rouges, ſont mêlangés de quelques plumes vertes, jaunes, blanches & bleues.

Tourterelles. Les tourterelles ſont fort groſſes, & d'un beau vert & rouge également foncés: elles étalent pluſieurs autres couleurs qui paroiſſent fauſſes. On en diſtingue de pluſieurs eſpèces. La tourterelle verte gémit comme celle d'Europe; mais celle qu'ils appellent *tourterelle de feu*, à cauſe que ſa couleur approche de la perdrix rouge, pouſſe un gémiſ-

ſement qui lui eſt particulier. Elle commence par crier coucou ſept à huit fois, en élevant la voix d'un ton à chaque repriſe, & ce ſon eſt aſſez agréable : elle gémit enſuite comme la tourterelle ordinaire. On en éleve en cage pour avoir le plaiſir d'entendre ce gémiſſement ſingulier.

Les moineaux tout rouges ſont fort communs dans ce royaume : il eſt peu de climats où l'eſpèce ſoit plus multipliée. Ces oiſeaux portent la déſolation dans les campagnes. Les Siamois, pour ſe garantir de leurs ravages, font dans leurs champs des figures de paille qu'ils couvrent de haillons : ils ont de petits moulins à vent qu'ils mettent au haut des arbres, & au moindre vent ils font un bruit qui épouvante ces oiſeaux deſtructeurs. Moineaux.

L'oiſeau que les Siamois appellent *roi des camerons*, c'eſt-à-dire des crevettes, eſt ainſi appelé, parce qu'il eſt tous les jours ſur les bords de la mer & des rivieres, où il ſe Roi des camerons.

nourrit de ce coquillage. Le plumage de cet oiseau ne le céde en beauté à aucun autre: c'eſt un mêlange de plumes de toutes ſortes de couleurs, où le vert domine ſur toutes. Il eſt à remarquer qu'entre tous ces oiſeaux qui ont de ſi beaux plumages, la nature n'a donné à aucun d'eux un ramage agréable en partage. Les Siamois dépouillent ces oiſeaux, en enlevant la peau avec tout le plumage; ils la font ſécher, & la collent ſur du papier qu'ils vendent pour le commerce du Japon.

Oiſeau mouche.

On peut dire que l'oiſeau mouche eſt un chef-d'œuvre de la nature: aucun n'a plus de vivacité, & n'a des couleurs plus variées, quoiqu'il ſoit le plus petit dans ſon eſpèce de volatile. Il n'eſt pas plus gros que le bout du petit doigt: ſes plumes ſont un aſſemblage de toutes les couleurs: ſon bec n'eſt pas plus gros qu'une aiguille, & il eſt auſſi long que tout le reſte de ſon corps. Il ne vit que de la

rosée qui tous les matins se répand sur les fleurs. Il n'ouvre pas son bec pour la prendre; mais au-dessous est un petit trou presque imperceptible, par où il allonge sa langue, qui n'est pas plus grosse qu'un fil: c'est par ce méchanisme qu'il ramasse cette rosée dont il se nourrit. Son cri est si foible, qu'on peut à peine l'entendre. Les enfans, qui en prennent souvent, les attachent par un fil, & en font leur amusement; mais ils ne peuvent les conserver long-temps, à cause de la difficulté de les nourrir. Il y a deux ou trois autres espèces de ces oiseaux qui sont deux fois plus gros que l'oiseau mouche ordinaire. Leur bec est semblable à celui du moineau. On a donné le nom de *bec de plomb* à une de ces espèces, à cause que le bec est de la couleur de ce métal. Toutes ces espèces sont fort belles: les curieux les font dessécher pour les conserver.

Il ne faut pas oublier ici une

eſpèce de petites poules qui ne ſont pas plus groſſes que des pigeons. Les Siamois les appellent *anas :* elles ſont toutes blanches. Ce n'eſt pas un phénomène bien rare de les voir naître coq & poule tout à la fois, & les attributs de l'un & de l'autre leur ſont ordinaires. On les éleve par curioſité dans le haut des maiſons. Rien n'eſt plus agréable à voir que ces petits coqs, dont les ailes traînent à terre, & leur queue remplie de grandes plumes blanches, eſt très-relevée au-deſſus de leur tête. Ils ont tous les mêmes inſtincts que les autres coqs, & ils ne ſont pas moins exacts qu'eux à chanter dès la pointe du jour. Les marais & les bois de Siam ſont remplis de canards, d'oies & de ſarcelles ſemblables à ceux d'Europe. Il n'eſt pas extraordinaire qu'un chaſſeur, dans ſa journée, prenne une quarantaine de ces oiſeaux. On y trouve auſſi d'excellentes bécaſſines, & des cailles un peu plus petites que celles de France.

Anas.

Poules.

Tout le monde y éleve des poules, & les naturels du pays en mangent rarement, par un principe de religion qui leur fait donner la préférence au poiſſon. On en compte de quatre eſpèces. Les poules ordinaires reſſemblent aux nôtres. Les poules caphres ont la chair & les os tout noirs. Les poules friſées ont des plumes qui vont à rebours, & au lieu de ſe coucher le long de leur corps, elles rebrouſſent en l'air, ce qui leur donne une figure extraordinaire. Il eſt une quatriéme eſpèce de poules qui naiſſent & vivent dans les forêts; elles ſont ſauvages, & on ne peut les avoir qu'à coups de fuſil. Leurs pattes & leur bec ſont très-noirs, & leurs ergots fins, durs, & longs comme une aiguille: elles ſont beaucoup meilleures à manger que celles que l'on nourrit; ce qui provient ſans doute de la différence de nourriture.

Canards de Manille.

Les canards qu'on appelle *canards de Manille*, viennent originairement du Pérou, d'où on les

a tranſportés à l'iſle Luçon où eſt Manille. Ils s'y ſont tellement multipliés, qu'on les achete à fort bon marché. Ils ſont beaucoup plus gros que les canards ordinaires. Leur vol eſt rapide : ils ont au-deſſus de leur bec un morceau de chair rouge qui pend de même qu'aux coqs d'Inde, dont on n'a pu conſerver l'eſpèce à Siam, à cauſe de l'inondation & des pluies qui y ſont abondantes.

Voulan. Les Siamois appellent *voulan* un oiſeau qui eſt auſſi grand qu'un gros coq d'Inde. Il eſt ſauvage, & ſa tête eſt ſans plumes : c'eſt ce qui lui a fait donner ce nom-là, qui ſignifie tête pelée. Cet oiſeau, qui eſt bon à manger, a beaucoup de reſſemblance avec la poule d'Inde, & ſa chair a à peu près le même goût. Les chaſſeurs ne le recherchent pas volontiers, parce que cet oiſeau ne ſe rencontre que loin des lieux habités; & comme les Siamois ſont ennemis de la fatigue, ils craignent de s'en charger.

Il ne faut pas oublier le petit oiseau nommé *tire-tire* : il eſt trop plein de charité pour les voyageurs, pour ne pas intéreſſer la reconnoiſſance. Il n'a rien de diſtingué dans ſon plumage. Son cri ordinaire eſt tire-tire, & c'eſt ce qui lui en a fait donner le nom. Il ſe couche à terre, ayant les pattes en l'air : cette attitude a fait dire aux Siamois qu'il craint que le ciel ne lui tombe ſur le corps. Lorſqu'il voit quelqu'un dans les chemins & dans les bois, expoſé à la fureur des bêtes féroces, il crie de toutes ſes forces, & voltige autour de lui : il va enſuite répéter les mêmes cris au-deſſus de l'endroit où l'animal eſt en embuſcade. Ce ſoin officieux avertit d'être ſur ſes gardes. Si ſon attention le fait chérir des voyageurs, elle excite la haine des chaſſeurs, parce que ſes cris favorables avertiſſent ceux de ſon eſpèce de leur préſence. Tire-tire.

L'oiſeau que les Siamois appellent *à deux becs*, a des ailes fort Oiſeau à deux becs.

étendues, avec lesquelles il fait un bruit éclatant dans l'air. On l'appelle ainsi, parce qu'il paroît effectivement avoir deux becs. Il a au-dessus du premier comme un second bec de corne, mais qui n'est pas percé. Cet oiseau va toujours avec sa femelle. Ils font leurs nids dans les grands trous des vieux arbres, qu'il leur est facile de trouver dans ces immenses forêts. Lorsque la femelle couve ses œufs, elle ne peut plus quitter son nid; & le mâle, pour mieux l'y fixer, l'enferme dans ce trou, dont il bouche l'entrée avec de la terre glaise; il n'y laisse qu'une petite ouverture pour lui donner à manger. Les Siamois disent que toutes les fois qu'il lui apporte la provision, il promene ses regards jaloux sur cette terre; & s'il remarque d'autres traces que les siennes, il débouche le trou, & tue sa femelle. Ils ont la superstition de ne vouloir point garder dans leur maison la tête de cet oiseau, parce qu'ils sont per-

ſuadés qu'elle mettroit la diſcorde entr'eux & leurs femmes. Cet oiſeau eſt bon à manger.

L'auteur de la nature a attaché une utilité ſecrette ou connue à tous les êtres qu'elle a produits. C'eſt une erreur de croire que les oiſeaux carnaciers ne ſont que nuiſibles. L'expérience dépoſe que les pays où ces eſpèces ſont les plus multipliées, ſont beaucoup plus ſains que ceux qui en ſont privés. La voracité de ces animaux prévient la contagion que les charognes pourroient répandre dans l'air, & ſur-tout dans les Indes, où il n'y a nulle police établie pour entretenir la propreté des villes & des villages. Ces oiſeaux carnaciers dévorent toutes les bêtes mortes, & par-là ils purifient l'air. Ce moyen facile de trouver une ſubſiſtance abondante, contribue beaucoup à leur multiplication.

Siam ſemble être la patrie des corbeaux, & l'air en eſt quelquefois obſcurci. Cependant comme Corbeaux.

ce royaume a beaucoup de lieux inhabités, & couverts d'immenſes forêts, ils ne trouvent pas par-tout une nourriture convenable : c'eſt pour y ſuppléer qu'ils ſe répandent dans les endroits habités, où ils ſemblent défier les attaques des hommes. Ils s'élancent juſques dans les maiſons, d'où ils enlevent tout ce qui leur convient. C'eſt ſur-tout dans les cuiſines qu'ils font leur meilleur butin, & ils s'approprient tous les mets qu'ils y trouvent. Tous les inteſtins des animaux qu'on jette & qu'on dédaigne, ſont auſſi-tôt dévorés ; & c'eſt par là qu'ils rendent ſervice aux vivans, puiſqu'ils les délivrent de tout ce qui pourroit infecter l'air.

Le corbeau paroîtra ſobre & frugal, ſi on le compare au vautour. C'eſt un oiſeau auſſi grand qu'un coq d'Inde, à qui il reſſemble ſi parfaitement, que les Siamois mêmes ont peine à les diſtinguer. Quoique la chair n'en ſoit pas mauvaiſe, on la dédaigne, parce que les vau-

tours mangent les corps morts. Les dévots, en mourant, recommandent d'abandonner leur corps à la voracité de ces oiſeaux. Les Talapoins les coupent par morceaux, & les jettent aux vautours, qui les entourent, & qui, par l'habitude de s'en nourrir, deviennent plus friands de chair humaine que de celle des autres animaux. Comme le corbeau a l'odorat plus fin, il devance d'un jour les vautours, pour dépécer les cadavres. Ceux-ci ſe jettent à leur tour ſur toutes les viandes putrides qu'ils trouvent; & par leur voracité, ils étouffent le germe de la corruption. Quoique cet oiſeau ſoit peſant, il s'éleve aſſez haut, & plane au milieu de l'air. Il eſt vrai que lorſqu'il eſt à terre, il ne s'éleve pas tout-à-coup du lieu où il s'eſt repoſé; il commence à faire douze à quinze pas en courant, pour mettre ſon corps en mouvement; enſuite il prend ſon eſſor, & vole comme les autres oiſeaux.

On voit ordinairement dans chaque bande de vautours un oiſeau d'une autre eſpèce beaucoup plus grande : ſes jambes ſont groſſes & hautes d'un pied & demi ou environ ; ſon corps fait deux fois celui du vautour ; ſon bec eſt fort gros & crochu par le bout, de la longueur de huit à dix pouces. Il eſt plus vorace que le vautour. Son air eſt ſombre & hideux. Les Siamois diſent qu'il dévore juſqu'aux os. Il enleve les charognes, & nettoie les lieux où l'on brûle les cadavres, ſur-tout ceux des pauvres, qui ſont toujours en plus grand nombre & les moins brûlés.

Oiſeaux nocturnes. Le ſilence de la nuit eſt ſans ceſſe troublé par le cri des chouettes, des hibous & des chats-huans, qui, attirés par l'odeur des charognes, vont dans les ténèbres dévorer ce que les oiſeaux ont dédaigné le jour. Ils ſe retirent enſuite dans les charpentes des grands bâtimens. Les temples des idoles en ſont remplis. Rien n'y trouble pendant

dant le jour le ſilence qu'ils recherchent beaucoup, parce que ces temples ne ſont fréquentés que la nuit, qu'ils emploient à chercher leur pâture, & que c'eſt le temps où l'on célebre les myſteres & les cérémonies religieuſes. Les Siamois, auſſi ſuperſtitieux que les hommes vulgaires le ſont en Europe, ſe perſuadent que lorſque quelqu'un de ces oiſeaux vient ſe repoſer ſur un toit, la mort menace une partie de la maiſon. Quand une chouette a crié en paſſant pardeſſus une maiſon, ils ſe croient menacés de quelque malheur prochain.

Ils ont encore une autre ſuperſtition ſur l'oiſeau ſolitaire, ainſi nommé parce qu'il va toujours ſeul. Il eſt un peu plus gros qu'un moineau, & de la même couleur. Quand il ſe poſe devant une maiſon, & qu'il pouſſe ſon petit cri, on examine s'il s'eſt préſenté du côté du nord ou du ſud, pour augurer enſuite ſi la nouvelle qu'ils

attendent ſera bonne ou mauvaiſe.

Outre ces oiſeaux de nuit, les Siamois en ont d'autres qui crient dans les ténebres, ſur-tout au milieu des forêts; car outre le tire-tire qui crie la nuit comme le jour, il y en a deux autres eſpèces; l'une dont le cri eſt ſemblable à un forgeron qui bat du fer ſur une enclume, ce qui lui a fait donner le nom de *forgeron;* & une autre eſpèce qui fait la même choſe qu'un charpentier lorſqu'il coupe du bois, & que les Siamois appellent *perce-bois.*

Roſſignols. Ils diſent qu'on ne voyoit pas jadis de roſſignols dans leur pays, quoiqu'ils ſoient aujourd'hui nombreux à Margui: ils penſent que les vaiſſeaux d'Europe les y ont apportés. De tous les oiſeaux de Siam, il n'y a que le roſſignol qui ait un ramage agréable: la chaleur nuit apparemment à l'organe de la voix.

Chauve-ſouris. Ce royaume eſt peut-être le pays du monde où il ſe trouve le plus de chauve-ſouris, & de toutes les eſpèces. Leur lieu de ſûreté eſt près

des temples & des couvens de Talapoins. On y voit de grands arbres presque tous les jours couverts d'une si grande quantité, qu'ils en paroissent noirs. Des paquets de chauve-souris accrochées les unes aux autres, pendent des branches: ceux qui ne savent pas ce que c'est, les prennent pour de gros fruits de ces arbres. Si quelqu'un s'avisoit de jeter des pierres ou de tirer des coups de fusil dans ces arbres, il auroit aussi-tôt querelle avec les Talapoins, dont il seroit fort maltraité: car parmi eux c'est un crime qui mérite sur le champ punition, que de troubler ainsi le repos des animaux qui se refugient près des lieux consacrés au culte divin. Il y en a une espèce qui est aussi grosse que celle des perdrix: elles mangent la nuit les fruits des jardins, sur-tout les mangues & la goyave. Quelques Siamois en font un régal, qui peut être bon, puisqu'elles ne vivent que de fruits; mais leur figure hideuse est dégoûtante. La

plus grande utilité qu'on en tire, eſt le ſalpêtre qui provient de leur fiente, qu'on a ſoin de ramaſſer dans les rochers & les temples d'idoles, qui toujours en ſont remplis.

Les autres oiſeaux connus dans ce pays, ſont le plongeon, l'épervier ou milan, le grand-goſier & l'hirondelle de mer.

Plongeon. Le plongeon eſt à peu près comme une poule. Il voltige au-deſſus des eaux de la mer à quarante & cinquante pieds. Il a la vue ſi perçante, qu'il apperçoit le poiſſon qui nage entre deux eaux, & ſe précipite auſſi-tôt avec une telle rapidité, qu'on croiroit que c'eſt une pierre lourde qui tombe: il ſaiſit le poiſſon, & l'enleve pour l'aller dévorer à terre.

Milan. L'épervier ou milan n'a pas la même faculté que le plongeon, quoiqu'il aille auſſi à la pêche. Sa maniere de pêcher eſt de s'élancer ſur le poiſſon qu'il apperçoit à fleur d'eau, & de le prendre au vol avec ſes pattes qu'il met dans l'eau. Ses griffes ſont fortes & longues.

Le grand-gosier est un oiseau bien plus grand. Son plumage est blanc ; il a dessous son bec, long d'un pied & demi, une espèce de grande poche, dans laquelle il met le poisson qu'il peut attraper. Son corps est fort gros, & ses ailes peuvent avoir sept à huit pieds de longueur. Il ne vit que de poissons, qu'il prend avec le bec ; mais il ne se plonge pas dans l'eau comme le plongeon. La grandeur de son corps demande, à ce qu'il paroît, beaucoup de nourriture ; mais il a si peu d'adresse, qu'il en manque souvent. Il pêche sur le rivage, où il attrape quantité de petits poissons dont il remplit sa poche, qui en contient assez pour se nourrir toute une journée. Grand-gosier.



# CHAPITRE XV.

*Des reptiles & des insectes.*

APRÈS avoir rapporté ce qu'on a remarqué des quadrupedes & des volatiles de l'histoire de Siam, ce seroit omettre une partie de cette histoire, de ne rien dire des reptiles & des insectes qui y sont en très-grand nombre, à cause des forêts immenses dont ce pays est peuplé. Je ne prétends cependant pas en faire une énumération exacte; car les Siamois eux-mêmes ne les connoissent pas tous. Je parlerai seulement de ceux qui sont les plus connus, ou dont on a entendu parler d'une maniere positive & circonstanciée.

Serpent. Le serpent est le plus grand des reptiles de ces forêts: il s'en trouve de monstrueux. On en peut juger par la grosseur de ceux qui pénétrent dans les maisons. Sa morsure n'est pas plus dangereuse que celle d'un chien.

On appelle *pierres de ſerpent*, celles qui guériſſent des morſures venimeuſes du ſerpent: elles ſont noires, rondes & plates, environ d'un pouce de diamètre, & plus épaiſſes dans le milieu que ſur les bords. On applique cette pierre ſur la morſure: ſi la plaie eſt ovale, elle s'y colle ſur le champ, & ne tombe point qu'elle n'en ait tiré tout le venin. D'abord qu'elle ſe détache, il la faut mettre dans du lait qui en tire tout le venin; autrement elle ſe caſſe, & ne peut plus ſervir. Le lait dans lequel on la plonge devient tout bleu & vert, preuve du venin qu'elle a pompé. Il peut arriver auſſi qu'elle quitte la partie affligée pour être trop remplie de venin. Alors, après l'avoir fait dégorger, on la remet deſſus, pour eſſayer ſi elle s'y colle une ſeconde fois, & on continue juſqu'à parfaite guériſon. Ces pierres ſe répandent par toute l'Inde; mais on eſt ſouvent trompé, parce qu'il s'en fabrique de fauſſes, dont on s'ap-

Pierres de ſerpent.

perçoit en s'en ſervant. Cette pierre eſt bien précieuſe dans un pays où les ſerpens ſont ſi communs, que l'on en trouve quelquefois deſſus ou deſſous les lits.

Serpent capel.

De toutes les couleuvres des Indes, la plus dangereuſe, & en même temps la plus commune, eſt le ſerpent capel, que les Portugais ont ainſi appelé, parce qu'il a une eſpèce de coqueluchon qu'il ouvre lorſqu'il eſt en fureur. Ces ſerpens ſont ſi communs dans les cours & jardins, qu'il eſt dangereux d'y marcher dans l'obſcurité. Pour s'en garantir, on porte la nuit des cannes, au bout deſquelles on attache de petits morceaux de fer enfilés dans un fil d'archal, ce qui fait un petit bruit toutes les fois que la canne touche la terre, & fait prendre la fuite aux ſerpens de qui on eſt près. Il n'y en a point dont l'aſpect ſoit plus affreux, ſur-tout lorſqu'ils ſont irrités. Ils élevent alors au-deſſus de leur tête ce coqueluchon, qui peut avoir quatre

pouces d'élévation, ouvrant deux oreilles auſſi de quatre pouces, & ſe mettent à ſiffler en donnant des coups de tête. Lorſqu'ils ne ſont pas attachés, ils s'élancent contre les objets qui les irritent. Les chiens ſe jettent ſur eux, & tournent toujours autour. Le ſerpent, qui a la tête élevée de deux ou trois pieds de terre, ſelon ſa longueur, ne peut tourner avec la même légereté : il fait cependant ſes efforts pour la préſenter toujours en face de ſon ennemi, juſqu'à ce que le chien trouve l'occaſion de le ſaiſir par le milieu du corps : il le ſecoue de toutes ſes forces, pour ne pas lui donner le temps de le mordre, & le jette enſuite fort loin de lui. S'il voit le ſerpent ſe relever encore, il recommence le même manége juſqu'à ce qu'il lui ait caſſé l'épine du dos. Quand le ſerpent ne peut plus ſe relever, alors il en approche facilement, le prend encore, & le ſecoue juſqu'à ce qu'il ne remue plus. Ce ſerpent eſt le

plus venimeux de tous : sa morsure est mortelle, si on n'y apporte un prompt remede. Il paroît que son poison coagule le sang : pour en arrêter les effets, il faut prendre promptement une bonne dose d'orviétan & de thériaque : on en met un peu sur la plaie, après en avoir tiré la mauvaise humeur.

Une singularité des Siamois, qui craignent comme les autres ces reptiles dangereux, est que non-seulement ils n'osent leur faire du mal ; mais comme ils sont bien aises qu'ils fixent leur demeure sous leurs maisons, comme un signe de bonheur, ils croient que s'ils les tuoient, la destruction de leur fortune s'ensuivroit ; & lorsqu'ils voient des Chrétiens ne pas les épargner, ils disent : *cela est étonnant, le malheur ne tombe pas sur ces Chrétiens.* Quoique les Siamois ne détruisent pas ces animaux, comme il est rare que leur morsure donne la mort, ils s'accoutument aussi facilement à passer au milieu des herbes, que nous à

travers les rues, où une tuile peut quelquefois nous tomber ſur la tête, & nous bleſſer.

Les Siamois ajoutent qu'ils ont la précaution de ne point remuer, lorſqu'étant couchés ils ſentent paſſer un ſerpent ſur eux, & qu'alors il ne leur fait aucun mal. Je ne ſais ſi j'aurois cette conſtance; mais on n'entend jamais dire que cet animal ait mordu quelqu'un d'endormi.

Les forêts de Siam ſont remplies de viperes & de ſangſues, qui paroiſſent ſur-tout dans les temps de pluie. Les voyageurs qui s'arrêtent, ſont auſſi-tôt couverts de petites ſangſues, qui ne ſont guères plus groſſes que des aiguilles; mais on en trouve ſur le bord des ruiſſeaux de très-groſſes, dont les Siamois ſe ſervent pour tirer du ſang des parties de leur corps où ils ſentent quelque douleur; car ils ne ſavent pas ſaigner comme les Européens. Il y a auſſi des ſangſues de mer, dont les Chinois qui ſont dans le royaume de Siam, font commerce. Viperes & ſangſues.

Ils vont les pêcher ſur le bord des iſles. Ces ſangſues ſont de la groſſeur d'un pouce, & les plus longues ſont de quatre pouces. Ils les ouvrent d'un bout à l'autre, & les font ſécher. Ils trouvent du goût dans ce manger, qui nous paroît comme un morceau de cuir bouilli. Ils les vendent néanmoins, & en emportent de grandes proviſions dans la Chine.

Mille-pieds.

Les cent ou mille-pieds ſont ſi communs dans ce pays, qu'on en trouve par-tout. Les plus fins paroiſſent être les plus dangereux : ils ne ſont pas plus gros qu'un fil à coudre, & longs de deux ou trois pouces : ils brûlent la peau lorſqu'ils la touchent. Ils paroiſſent la nuit tout en feu. On en trouve auſſi dans les maiſons, & ſur-tout dans les vieilles maſures, de la groſſeur d'un doigt, ſur la longueur de trois ou quatre pouces, qui ont à la tête deux petites ſerres à peu près ſemblables à celles des écreviſſes, avec leſquelles ils bleſſent, & font

une douleur très-cuiſante, ſans être dangereuſe. Les Siamois les font rôtir pour les manger, ce qui eſt pour eux un régal.

Les ſcorpions ne ſont pas moins communs. Les uns ſont blancs, & ſe trouvent dans les maiſons; leur piqûre n'eſt pas incurable, quoiqu'elle faſſe bien du mal. Les autres ſont noirs, & ſe rencontrent dans les ordures des jardins & des cours: la piqûre en eſt mortelle. Les blancs ne ſont pas ordinairement plus gros que le pouce; mais les noirs ſont grands comme la main, & ont deux ſerres auſſi fortes que celles des écreviſſes. La vue de cet animal imprime une certaine horreur. Un capitaine d'un vaiſſeau de Madras a rapporté aux Miſſionnaires François, qu'il avoit trouvé un ſcorpion dans la baye du navire qu'il avoit rendu toute bleue, & qu'on l'avoit étendu après l'avoir tué. Il avoit au moins un pied & demi de largeur; & les nœuds dont ſa queue ſe trouvoit garnie, étoient Scorpions.

comme des boutons de juste-au-corps. La piqûre d'un tel animal feroit mourir un homme presque sur le champ. Le remede ordinaire contre cette piqûre, est de l'huile de scorpion, dans laquelle on fait noyer ces insectes: aussi les Indiens ont coutume de jeter tous ceux qu'ils attrapent dans un flacon d'huile.

Il n'est pas étonnant qu'un pays chaud comme celui de Siam produise quantité de chenilles. On en voit une espèce très-dangereuse: elles sont noires, courtes & fort hérissées de poils fins, qui portent un poison très-subtil; de sorte que si un de ces poils touche la peau, il s'y attache, & cause aussi-tôt une grande démangeaison qui dégénere en ulcere. Le remede est de frotter promptement avec de la cire la partie qui démange, pour attirer le poil, parce que s'il y reste, il en provient des plaies terribles. Ces chenilles sont plus à craindre pour les mains & le corps que pour les

pieds. Comme les Siamois ne portent point de chauſſure, la plante de leurs pieds eſt ſi dure, que les épines ordinaires ne peuvent la percer.

Les couſins & les melgues ſont très-incommodes dans ce pays, au commencement de la nuit, juſques vers les dix heures du ſoir; & les mouches d'éléphant, qu'on appelle *frappe-d'abord*, ſont inſupportables pendant le jour, parce qu'auſſi-tôt qu'elles ſe poſent, elles piquent ſenſiblement, même au travers de la chemiſe. Les Siamois les appellent *mouches d'éléphant*, parce qu'elles ſuivent ce quadrupede, & qu'il ne s'en trouve preſque pas où il n'y a point de ces animaux. Ces mouches noires & groſſes ont leur dard plus fort que celui des mouches à miel; d'ailleurs on en tire beaucoup de profit, par la braie qu'elles font au miel: perſonne ne s'en ſert, parce qu'il eſt trop amer. Couſins, melgues & mouches.

Les fourmis blanches & noires ſont dans le royaume de Siam de Fourmis.

tant d'eſpèces & en ſi grande quantité, qu'elles cauſent quelquefois beaucoup de dommage. Les blanches principalement dévorent tout, étoffes, livres, &c. elles rongent même les bois & les maiſons. Les rouges & les petites noires mordent bien fort, & laiſſent des ampoules ſur la peau : il eſt difficile de s'en garantir dans les chemins, ainſi que des couſins, mouches & melgues; mais dans les maiſons on fait de la fumée deſſous, la chaleur les fait retirer ; on éloigne auſſi toute lumiere, parce qu'elle les attire. Quand le temps eſt bien ſec, & que le vent du nord ſouffle, on n'en eſt preſque pas incommodé.

Rien ne donne un plus beau coup d'œil la nuit, que de voir un arbre tout couvert de mouches luiſantes; il paroît orné de quantité de petits feux brillans, qui s'éteignent & ſe rallument preſque en même temps. Ces mouches ne ſont point mal-faiſantes; les enfans en prennent & badinent avec elles.

On apperçoit facilement qu'elles donnent cette lumiere, lorsqu'elles s'enflent un peu, & tirent l'air à elles.

Le ver luisant a une qualité différente : sa clarté, qui ne s'éteint pas, est toute dans la tête. Il est fort petit, & n'est point venimeux. Ver luisant.

On voit voltiger dans ce royaume des papillons de plusieurs espèces. Dans certain temps de l'année, les fourmis prennent des ailes, & volent en si grand nombre, qu'elles font quitter le lieu où elles viennent tomber vers le soir : heureusement que cette importunité ne dure pas plus de deux ou trois heures, après quoi elles tombent mortes, de façon que la terre en est souvent couverte : les chauve-souris s'en nourrissent. Quand ces nuages arrivent, on est obligé d'éteindre toutes les lumieres; sinon ils remplissent la maison. Si on est à souper, ils viennent couvrir & infecter tous les mets, que l'on n'ose plus toucher. Cette irruption n'ar- Papillons.

rive qu'une ou deux fois l'année. D'autres papillons de diverſes couleurs très-vives, ſe voient preſque en tout temps, excepté celui de la pluie. Quelques-uns ont le milieu des ailes tranſparent comme une glace, & le reſte de différentes couleurs, repréſente des plumes de paon.

Le bruit que les grillons font dans les forêts eſt ſurprenant; on l'entend dans les vaiſſeaux pendant le calme de la nuit, quoiqu'ils ſoient mouillés à un quart de lieue de terre, & ce bruit eſt ſouvent auſſi cadencé que de la muſique.

Hannetons. L'hanneton doré eſt l'inſecte le plus beau à la vue. Il eſt fait comme ceux de France; mais ſes ailes paroiſſent d'un émail vert & or: la tête a les mêmes nuances, ou elle eſt rouge & or-mat. On trouve ces inſectes, qui ſont d'une forte groſſeur, dans des arbres que l'on nomme *ervil*, dont le bois eſt tendre: ils ſe tiennent dans l'intérieur de leurs racines. Les enfans les pren-

nent & les mettent dans une petite boîte avec des feuilles d'arbre dont ils les nourrissent. Leurs œufs ne sont pas plus gros qu'un grain de plomb.

Il naît dans l'ordure des éléphans une espèce d'animal très-singulier dans sa figure, qu'on peut mettre au rang des hannetons. Il est entiérement noir ; ses ailes sont fortes, & sa tête est tout-à-fait extraordinaire : elle est garnie au-dessus de plusieurs pointes en forme de trompe, & une petite corne au milieu. Cet insecte a enfin quatre gros pieds, qui l'élevent de terre de plus d'un pouce : son dos paroît comme une seule écaille très-dure. Il vole jusqu'au haut des plus grands cocotiers, dont il mange le cœur, & qu'il fait souvent mourir, si on n'y apporte du remede. Les enfans jouent avec eux, & les font battre les uns contre les autres. J'ai aussi remarqué qu'il croît des champignons un peu plus gros que les nôtres dans les excrémens des éléphans.

## CHAPITRE XVI.

### *Des différens poissons de mer & de rivieres.*

IL est permis indifféremment à tout le monde, dans le royaume de Siam, d'aller à la chasse & à la pêche sans payer de droits : mais un officier du Roi, nommé *Apratacnum*, gouverneur des eaux, empêche la maniere de pêcher qui détruiroit trop de poissons à la fois.

Les rivieres & le bord de la mer de ce royaume abondent en poissons plus qu'ailleurs. La raison en est sans doute, parce que les rivieres se débordent six mois de l'année dans les terres ensemencées, & qu'alors les poissons trouvent de quoi se bien nourrir : ils en deviennent plus forts, & ne se dévorent pas les uns les autres. Mais avant de parler de leurs espèces, il est à propos d'expliquer la façon de pêcher des Siamois.

L'épervier, qu'ils appellent *tarafa*, eſt le filet le plus ordinaire: il ſert aux uns pour ſe divertir à la pêche, & aux autres pour gagner leur vie à ce métier. Ils ont auſſi des ſeines, & s'en ſervent comme en France. Ils plantent des pieux à l'entrée des petits bras de rivieres; & lorſque la mer eſt montée à ſon plus haut point, ils ferment le bas de la riviere avec des claies que ces pieux retiennent, où le poiſſon ſe ramaſſe en ſi grande quantité, que l'on en prend avec la main.

Ceux qui ne peuvent point avoir d'épervier, pêchent à la ligne; ou bien ils vont avec un panier le long des rivieres, qu'ils enfoncent de temps en temps dans l'eau: ils prennent le poiſſon qui ſe trouve dedans par une ouverture faite au-deſſus. Il y en a qui en pêchent avec un appât qu'ils mettent dans des paniers attachés à des pieux. Dans les pêches maritimes, ils dardent avec un harpon les gros poiſſons,

Mais pour prendre les poiſſons ordinaires ſur les bancs de ſable, à l'entrée des grandes rivieres, où ſont quantité de courans, ils plantent dans l'eau des pieux proche les uns des autres, & forment deux claies, dont un bout n'a pas plus de quinze pieds de largeur, & l'autre en a plus de trois à quatre cens, ce qui figure un grand cul-de-ſac étranglé; ils y mettent des claies qu'ils levent lorſque la mer monte, & qu'ils abaiſſent avant qu'elle deſcende. Le poiſſon qui eſt entraîné par le reflux, eſt arrêté ſur cette claie, qu'ils levent comme une trape; ils le font enſuite tomber dans leur bateau qui eſt à côté.

Poiſſon caboche.

Le poiſſon caboche eſt le plus abondant: on le tranſporte dans les pays circonvoiſins, lorſqu'il eſt ſalé & ſec. Les Hollandois en envoient chercher de Batavia à l'iſle Java: c'eſt pour eux une eſpèce de jambon. Sa figure eſt à peu près comme celle du merlan; mais il eſt bien plus gros. Le noir eſt de meil-

leur goût, & s'accommode mieux que le blanc, dont la chair est assez belle: on y trouve néanmoins, en certaine saison, quelques petites taches noires, qui sont dégoûtantes. Les Siamois disent que c'est dans le temps que les caboches mangent du charbon que leur chair se gâte, pendant lequel ils n'en vivent que le moins qu'ils peuvent. Pour saler ce poisson, ils l'ouvrent d'un bout à l'autre par le dos, & lui font deux taillades de chaque côté, sans séparer les morceaux qui se tiennent vers la tête & la queue. Ils l'étalent ensuite pour le faire sécher, après l'avoir saupoudré de sel. Quand il est un peu desséché, on peut le garder & le transporter dans les vaisseaux.

Le poisson salite n'est pas plus grand que la main, & abonde tellement dans la riviere, qu'on le mange à très-bon compte: il s'en consomme plus de salé que de frais. Il ressemble à peu près au poisson de mer qu'on appelle *plie*. Poisson salite.

Saliman. Le ſaliman eſt un poiſſon de la grandeur & de la figure du hareng. Il a vers la queue un dard dont il bleſſe aſſez ſouvent les pêcheurs, mais ſans danger ; on en eſt quitte pour ſouffrir un jour ou deux. Il eſt fort bon, & ſe trouve en quantité dans les rivieres & les étangs.

Sardines. Ils ont beaucoup de ſardines. Celles de mer ſont ſemblables à celles d'Europe. Les ſardines d'eau douce ſont preſque larges comme la main, plates & fort groſſes : elles ſont très-bonnes à manger, & leur graiſſe ſuffit pour les frire. Pour les avoir, on ſe ſert d'un épervier fait avec du fil de fer blanc, qu'on a ſoin de tenir bien propre ; car s'il ne l'étoit pas, les pêcheurs croiroient ne pas pouvoir en prendre.

Poiſſons de pagodes. La riviere de Siam produit une eſpèce de poiſſon de la groſſeur d'un ſaumon, que l'on nomme *poiſſon de pagode*, parce que pendant les inondations ils ſe retirent près de certains temples, où ils trouvent

ſans

ſans doute plus à manger que dans les autres endroits, dans leſquels nombre de perſonnes prennent plaiſir à les voir. Ils ſont en effet ſi familiers, qu'ils ſaiſiſſent le poignet de ceux qui leur donnent à manger, ſans leur faire aucun mal, puiſqu'ils n'ont point de dents. La chair de ce poiſſon eſt d'un très-bon goût; mais il eſt défendu d'en prendre : ceux qui s'y expoſent, payent une amende conſidérable. Si quelqu'un leur tendoit des piéges dans ces lieux de refuge, il pourroit être aſſommé à coups de pierres par les Talapoins, ſous la protection deſquels ces poiſſons ſe ſont venus mettre.

Il eſt inutile de parler des anguilles, moules, écreviſſes & autres poiſſons connus en Europe. Les Siamois n'en mangent pas beaucoup, parce qu'on en trouve dans les cadavres que la riviere entraîne.

Crapauds & grenouilles.

Un pays ſi aquatique engendre quantité de crapauds, de grenouilles & de houhans. Ces animaux ont la

même forme que les nôtres. Les Siamois ne mangent que les grenouilles. Les crapauds ne ſont pas venimeux : il n'y a aucun riſque de les toucher.

Les poiſſons de mer ſont, comme par-tout, meilleurs que ceux des rivieres : mais il n'eſt guères poſſible, à cauſe des grandes chaleurs, d'en avoir de frais à la ville de Siam, qui eſt preſque éloignée de la mer de quarante lieues. On y
Raies. mange communément de la raie, parce que ce poiſſon remonte juſques devant la ville. Les Siamois en font la pêche ſingulierement. Ils jettent au milieu de l'eau un gros cordage garni d'une quantité de bouts de ficelle de différentes couleurs, qui ont chacun un hameçon. Le cordage eſt tendu & arrêté par une ancre placée aux deux bouts, étant ſoutenu par de petits morceaux de bois attachés de diſtance en diſtance, de façon qu'il ne peut prendre que deux pieds d'eau. On met de l'appât aux hameçons pour

attirer les raies : elles viennent s'y prendre d'un moment à l'autre ; de ſorte que lorſqu'on retire le cordage, il s'en trouve une grande quantité. On les prend auſſi à la ligne. Leur étendue ordinaire eſt de quatre pieds : leur queue, qui eſt propre à faire un fouet, en a preſqu'autant de longueur. Les grandes raies ne ſont pas trop bonnes à manger, ſur-tout lorſqu'elles ſont fraîches ; mais le foie en eſt délicieux.

La grande eſpèce eſt la moins dangereuſe : elle n'a point de dard ſur la queue ; au lieu que la petite a au milieu de la ſienne un aiguillon long de quatre à cinq doigts, fort pointu, & de la blancheur de l'ivoire, ayant les deux côtés armés de dents. Quand on veut la mettre dans le bateau, elle donne des coups de fouet de ſa queue, & laiſſe ſon dard dans la plaie. Les raies bouillies ſont très-délicates. Celles qu'on appelle *raies de feu*, ſont petites : elles font des ampou-

les à la partie du corps qu'elles touchent, & qui tourmentent autant que celles d'une brûlure. Tous les pêcheurs disent que lorsqu'on les touche avec une baguette, quelque longue qu'elle puisse être, on sent aussi-tôt dans la main un frémissement qui oblige de la quitter.

Espadron. L'espadron est aussi très-commun dans les mers de ce royaume, & l'on en voit souvent entre les isles. Ce poisson ressemble assez au chien de mer, & sa chair a le même goût. Il sort du bout de sa tête un ossement presque aussi gros que son corps. Il a des dents des deux côtés en forme de scie, dont l'extrémité est pointue, & paroît s'éloigner de la tête.

Lamentin. Le lamentin se trouve rarement dans ces mers, parce qu'il y a peu de rivages qui lui offrent de l'herbe où il aime à se retirer, & où il met bas son petit. Les Siamois l'appellent *poisson femelle*, parce qu'il a deux mamelles & les parties semblables à celles d'une femme. Il

allaite lui-même ſon petit. Sa voix eſt plaintive, d'où lui vient ſans doute le nom de *lamentin*. Sa tête reſſemble plus à celle d'une truie qu'à toute autre. C'eſt apparemment ce poiſſon qui a donné occaſion aux anciennes fables des ſirènes.

Le requin & le marſouin y fourmillent; mais les pêcheurs en prennent rarement, parce qu'ils ne ſont pas bons à manger: par conſéquent perſonne n'en achete. Ils en tirent quelquefois l'huile pour brûler, ou pour cuire de la braie que l'on embarque: cependant ils s'en ſervent peu, parce qu'ils ont d'autre huile meilleure. Requin & marſouin.

Le poiſſon qu'ils appellent *pampre* eſt très-bon: le blanc & le noir ſont les meilleures eſpèces. On ne peut les diſtinguer que par la couleur de leur peau; car du reſte ils ſont tous ſemblables. Les plus forts ſont larges preſque d'un pied, & épais à proportion. Pampre.

La poule d'eau eſt auſſi un ex- Poule d'eau.

cellent manger : elle n'a aucune reſſemblance avec la poule ordinaire. Ce poiſſon, quoique plat comme le pampre, a un gros os qui lui rend le dos beaucoup plus épais, & l'on voit ſur ſon corps les couleurs très-vives de rouge & de bleu.

Ser & naire. Le ſer & le naire ſont de très-bons poiſſons. Quand les Siamois en ont grande pêche, ils les ouvrent & les ſalent, ou les font ſécher ſur les pierres. Ils ont à peu près le même goût que la morue, & leur chair eſt auſſi par feuilles.

Bigoude. Le poiſſon que les Siamois appellent *bigoude*, n'eſt guères plus gros que le pouce, & long de ſept à huit. Sa chair reſſemble à celle du merlan, mais elle a bien plus de goût.

Aiguille. L'aiguille eſt un poiſſon d'un goût un peu inférieur. Sa tête longue & pointue lui a fait donner ce nom. Tels ſont les poiſſons les plus ordinaires qu'on trouve dans ce royaume, & qui ont quelque choſe de particulier.

## CHAPITRE XVII.

### *Des coquillages.*

CE pays ne manque pas non plus de coquillages. Les moucles de mer, qui ſont très-bonnes, y abondent. Les huîtres y ſont fort communes ; mais les Siamois n'en mangent point ; ils ne ſe donnent pas même la peine de les tirer des rochers : ceux qui en veulent, les vont prendre eux-mêmes. Auſſi les étrangers qui viennent commercer dans le pays, n'en mangent pas ſouvent. Elles ſont de trois eſpèces différentes. On trouve des perles dans les huîtres ſemblables à celles d'Europe, & l'on en tire la nacre de perle : les écailles entieres ſont la nacre. Les Siamois nettoient le deſſus de l'huître avec du vinaigre ou du jus de limon, & ſcient enſuite cette écaille pour en faire différens ouvrages. Ils avoient fait au Séminaire de S. Joſeph un crucifix

fort beau, dont le corps & la tête du chriſt étoient de nacre de perle d'une ſeule piéce; les bras & les jambes étoient de morceaux rapportés. Les grands avoient autrefois chez eux quantité de petites boëtes, des écritoires, & des cannes couvertes de cette nacre, repréſentant pluſieurs deſſeins de fleurs & de feuillages.

Les Chinois & les Siamois ſe ſervent d'une ſorte d'huître bien différente. Les écailles n'en ſont pas plus épaiſſes que du papier; elles ſont tranſparentes, & n'ont preſque pas de cavité en dedans. L'huître grande comme la paume de la main, eſt auſſi mince qu'une feuille d'arbre: les Chinois en font le même uſage que du verre pour les fenêtres, après les avoir taillées en quarré. Le jour que donnent ces écailles eſt fort beau, mais on ne peut pas voir les objets au travers. Les Siamois appellent ces huîtres *ſabula*, & les trouvent meilleures à manger que celles d'Europe.

La mer jette dans tous les pays de grandes glaires connues en Europe ſous le nom de *chapeau flamand*. Cette glaire ne paroît pas avoir aucune forme d'animal : on voit ſeulement un grand rond de matiere épaiſſe dans le milieu, qui diminue vers les bords. On en trouve quantité ſur le rivage de Mergui. Les Chinois diſtinguent mieux que les Siamois la bonne d'avec la mauvaiſe. Ils enveloppent celle qui ſe mange de terre rouge mêlée avec du ſel : c'eſt dans cet état qu'elles ont la forme de chapeau flamand. Pour les préparer, on ne fait que les laver, & elles deviennent auſſitôt comme la plus belle gelée blanche & tranſparente. On la coupe par petits filets, & on y mêle de petits concombres coupés par tranches, pour en faire une ſalade. Ces petits filets craquent ſous la dent, & ont un certain goût marin très-agréable. Glaires.

Le bontal eſt un poiſſon fort laid, tout rond, d'où l'on voit Bontal, ou crapaud de mer.

ſortir une petite tête, & aux deux côtés de ſon corps deux petites nageoires. Les Siamois ſoutiennent que cet animal ſe forme du fruit d'un arbre, qui eſt en grande quantité ſur le bord de la mer; & lorſqu'il eſt tombé dans l'eau, il ſe forme peu à peu en crapaud de mer. Pluſieurs aſſurent en avoir vu un qui étoit encore moitié fruit & moitié crapaud; ce qui pourroit arriver naturellement. Le frai du crapaud s'attachant à ce fruit, l'animal croît à meſure que le fruit ſe pourrit: ce n'eſt pas à dire pour cela que ce ſoit le fruit qui ſe change en crapaud.

Crabes. Les Siamois aiment beaucoup les crabes, & ont une maniere de les accommoder qui paroît bonne. Ils en tirent toute la chair, la hachent menue avec des ciboules, & la font cuire enſuite dans le caſque du crabe, ce qui forme un petit pâté fort bon. Ils les pêchent à la ligne; & lorſque le crabe a pris à l'hameçon, ils ne le tirent

pas tout-à-fait de l'eau, ſans avoir mis au-deſſous de lui un petit panier; car ſi-tôt qu'il ſent l'air, il quitte l'hameçon, & retombe à la mer; mais le panier le reçoit, & il n'eſt pas perdu. On trouve une grande quantité de ces crabes pétrifiés dans les bancs de vaſe, qui ſe découvrent lorſque la mer ſe retire; & ceux que l'on trouve entiers ſont très-curieux. Il eſt ſingulier qu'un animal puiſſe devenir une pierre; & on ne peut cependant douter raiſonnablement qu'il ne s'en forme des crabes; la figure de l'animal s'y trouve aſſez ſouvent toute entiere avec ſes pattes. Ce crabe pétrifié eſt un bon remede contre la diſſenterie : on en prend un peu de pilé qu'on délaie dans de l'eau-de-vie.

Tourlerou.

On appelle *tourlerou* un animal preſque ſemblable au crabe, qui fait des montures de terre où il ſe retire. On le trouve en grande quantité dans les endroits marécageux de Mergui. Il marche de côté, &

a le dos rouge comme le crabe. Il ne vaut rien cuit.

Le nom d'une autre eſpèce de crabe m'eſt échappé. Sa figure eſt particuliere. Le caſque qui couvre ſon corps, a la même forme qu'un hauſſe-col d'officier, au bas duquel ſort une queue droite & longue. Cet animal eſt dangereux; car ſes œufs ſont un poiſon ſi ſubtil, que les Siamois le diſent être ſans remede: cependant ils en mangent, mais il faut que ce ſoient eux qui les préparent; car tout autre pourroit s'y tromper.

Les houmards ou écreviſſes de mer, les choques & les lagoſtes, ſont auſſi très-communs dans ces mers, ſur-tout les chevretes, dont l'abondance eſt ſi grande, qu'il s'en fait un commerce conſidérable dans le pays, où il s'en mange communément. Leur pâte pilée & préparée ſuffit aux Siamois avec le riz; il leur en faut à tous les repas, pour exciter l'appétit: ils s'en ſervent comme du beurre pour accommoder tous les mets.

# CHAPITRE XVIII.

## *De l'établiſſement du Chriſtianiſme dans le royaume de Siam.*

LEs Portugais, guerriers & commerçans, furent les premiers peuples de l'Europe qui ſe frayerent une route dans les Indes. L'appas du gain leur fit affronter des mers inconnues, & les richeſſes de l'Orient furent la récompenſe de leur courageuſe induſtrie. Des vues mercenaires changerent en héros des marchands avides ; & on les compteroit aujourd'hui parmi les peuples conquérans, s'ils euſſent été auſſi ambitieux de gloire que de tréſors.

Tandis que ces navigateurs audacieux s'approprioient les richeſſes de l'Orient, on vit naître des ames généreuſes qui, s'élevant au-deſſus des périls, conçurent le noble projet de déployer l'étendard de Jeſus-Chriſt dans des contrées avilies par un culte ſuperſtitieux & groſſier.

Une Eglise fut établie dans Goa par les Dominicains, qui, favorisés par le Portugal, furent les premiers héros de l'Evangile dans les Indes. Xavier & ses compagnons suivirent bientôt l'exemple de cette milice courageuse, qui ne combat que pour étendre les limites de l'empire chrétien. Leur succès invita à marcher sur leurs traces. Plusieurs Ordres religieux s'empresserent à l'envi de fournir des ouvriers pour travailler dans le champ de la moisson. Les disciples de Saint François & de Saint Ignace arroserent cette terre infidelle de leur sueur, & plusieurs la fertiliserent de leur sang. Un désintéressement qui fouloit aux pieds les trésors & les grandeurs, des mœurs qui retraçoient l'innocence des temps apostoliques, leur frugalité naturelle favorisée encore par la chaleur du climat, les firent révérer comme des intelligences célestes descendues sur le globe pour présider à la félicité publique, & pour régler la po-

lice du monde. On admiroit cette intrépidité tranquille qui les affranchissoit de ces craintes qui arrêtent l'homme vulgaire dans sa marche.

Il est vrai que dans les temps les plus reculés de l'antiquité, on avoit vu des philosophes célebres parcourir les Indes pour s'instruire ou pour mendier des admirateurs. Musonius & Damis y avoient déployé le faste de leur sagesse. Pythagore y avoit répandu ses erreurs, & en avoit rapporté de nouvelles. Epictete y avoit semé cette morale chagrine qui fait haïr la vertu dans ses écrits. Apollonius de Tyane y avoit brigué les honneurs de la Divinité. Mais ces apôtres, livrés aux voluptés, & asservis à leurs sens, n'étoient que des discoureurs fastueux qui donnoient l'exemple de toutes les foiblesses, & fiers de la supériorité de leurs connoissances, ils distilloient le mépris sur quiconque n'étoit pas philosophe comme eux.

Ce fut donc un spectacle nou-

veau de voir des hommes ſoumis à une diſcipline auſtere, & dégagés de la terre, qui n'écoutoient qu'un zèle compatiſſant, dont ils n'attendoient que des humiliations ici-bas, & leur récompenſe dans le Ciel. Tandis que les uns parés de leur pauvreté, portent le pain de la parole à des hommes auſſi pauvres qu'eux, quelques-uns riches des ſciences ſacrées & profanes, ſont appelés dans les palais des grands, dont ils tâchent de ſe faire des diſciples.

Quiconque n'eſt dirigé que par une ſageſſe humaine, n'apperçoit qu'un zèle imprudent & ſtérile dans le projet de ſoumettre à l'auſtérité chrétienne des peuples qui, aſſoupis dans la pareſſe, & ſouvent énervés par la débauche, trouvent la pauvreté plus ſupportable que les moyens pénibles de s'en affranchir : mais c'eſt méconnoître cette puiſſance victorieuſe & ſecrette qui change en un Cénobite auſtere le Sybarite le plus efféminé, qui ſou-

met au même joug l'Ethiopien brûlé par le ſoleil, & le Samoyede engourdi par le froid. L'expérience eſt la meilleure leçon. Ce que firent les premiers apôtres nous apprend ce qu'on peut encore exécuter. Ce fut au milieu des délices de la Syrie & du luxe de l'Egypte que les premiers Chrétiens pratiquerent les plus grandes auſtérités. Rome corrompue par les dogmes licencieux d'Epicure, produiſit des hommes qui paſſoient de la molleſſe aux ſouffrances, qui deſcendoient du faîte des honneurs pour ramper dans les humiliations. Corinthe, Antioche & Alexandrie étoient le théâtre de la diſſolution : les peuples de la molle Ionie languiſſoient dans les voluptés ; & ce fut là que le berceau du Chriſtianiſme fut arroſé du ſang de ces généreuſes victimes, qu'une mort violente & prématurée empêchoit de vieillir dans les ſouffrances.

Les propagateurs de la foi ne durent point être arrêtés par des

obſtacles imaginaires, qui n'étonnent que des ames indifférentes & timides ; & puiſque les plus ſaintes entrepriſes ont beſoin d'apologie dans un ſiécle corrompu, je dirai que leur confiance étoit appuyée en partie ſur l'abſurdité du culte qu'ils ſe propoſoient de détruire. Plus l'erreur eſt groſſiere, plus on la combat avec avantage. Les abus montés à l'excès ſont les plus ſuſceptibles de réforme. Les abominations autoriſées par le paganiſme, faciliterent l'introduction d'un culte plus épuré. Les cérémonies pratiquées dans les Saturnales, les myſteres ſcandaleux de Cybelle, les fêtes licencieuſes d'Adonis, les métamorphoſes impudiques de Jupiter, ces jardins obſcènes où l'infame Priape recevoit un culte effronté, n'offroient que des diſſolutions où le vice ſe montroit à découvert : ſa difformité rebutante relevoit le prix de la pudeur évangélique.

Toute nation qui a ſes idoles,

& où la pluralité des Dieux eſt admiſe, doit avoir plus de diſpoſition à recevoir un culte nouveau. Plus le peuple adore de Dieux, plus il croit avoir de religion; & l'eſprit qui reçoit indifféremment toutes ſortes d'impreſſions, eſt par-là ſuſceptible de la vérité.

Si dans la naiſſance du Chriſtianiſme l'orgueil des philoſophes plia ſous le joug de la foi; ſi l'obſcurité de nos myſteres impoſa ſilence à la curioſité ſuperbe qui oſe interroger l'Etre ſuprême; ſi les préjugés de l'éducation furent détruits; ſi des peuples qui ſommeilloient dans les voluptés, ſe réveillerent au bruit d'une voix rigide qui leur commandoit des mortifications; les nouveaux apôtres de l'Inde, animés du même zèle, & ſoutenus du même ſecours, n'avoient-ils pas droit de ſe promettre les mêmes ſuccès?

Tout juſtifia la hardieſſe de leur zèle. L'édifice de la foi fut élevé dans l'Orient. Le Tonquin ſeul pro-

duisit plus de trois cens mille Chrétiens, & l'on en compta jusqu'à deux cens mille dans la Chine. Des progrès si rapides eussent été plus constans, si l'on eût eu plus d'ouvriers & des correspondances pour les faire subsister, & pour substituer de nouveaux ministres à ceux que la mort ou la persécution enlevoit.

Les établissemens commencés furent ébranlés par des tempêtes imprévues. Ce fut dans les royaumes de la Chine, de la Cochinchine & du Tonquin, que se formerent les plus violens orages. Ce fut moins l'opposition des peuples à la morale évangélique, que les inquiétudes d'une fausse politique, qui susciterent cette persécution. Les Souverains alarmés parurent craindre qu'une puissance étrangere ne vînt séduire la fidélité de leurs sujets, & que le masque de la religion ne couvrît des desseins ambitieux. Le Roi du Tonquin écouta ses prêtres calomniateurs, qui ne pouvant supporter le parallèle des ministres

ſaints & inſtruits, dont la vie active étoit la cenſure de leur pareſſe & de leur ignorance, noircirent ceux qu'ils ne pouvoient imiter. Ce Prince lança un arrêt foudroyant, dont je crois devoir rapporter l'énoncé, pour faire connoître quelle fauſſe idée il s'étoit formé du Chriſtianiſme.

» Nous avons chaſſé & chaſſons » à perpétuité hors de notre royaume ces artiſans de l'erreur, qui » fuyant les lieux de leur naiſſance, » errent ſans patrie ſur le globe, où » ils enſeignent aux peuples groſ» ſiers, & ſur-tout aux femmes, » une loi deſtructive de tous les » liens de ſociété, & dont le ridi» cule & la perverſité exigent une » prompte proſcription. Ces pro» fanateurs défendent d'adorer le » ciel & la terre; ils ont la témé» rité de condamner le culte que » nous rendons à l'eſprit & au dé» mon; ils exhortent les femmes à » quitter leurs époux, &c. A ces » cauſes, nous ordonnons à tous

» nos officiers chargés de veiller ſur
» les villes & bourgades, de faire
» toutes diligences poſſibles pour
» ſe ſaiſir des livres qui renferment
» ces monſtrueuſes erreurs, dont
» ces nouveaux docteurs ont in-
» fecté tout notre royaume : leur
» enjoignons de les faire brûler,
» pour qu'il ne reſte aucun veſtige
» de cette pernicieuſe doctrine :
» nous commandons à tous ceux
» qui connoîtront ces corrupteurs
» publics, de les déférer à nos tri-
» bunaux, & nous leur promettons
» des récompenſes proportionnées
» à l'importance de leurs décou-
» vertes.

Les Rois qui veulent le crime, trouvent bientôt des complices. Les exécuteurs de leurs ordres ſe font un mérite barbare d'en outrer la ſévérité. On proſcrivit loin du trône ceux qui en faiſoient la ſûreté. Les déſerts furent peuplés des citoyens les plus vertueux : on leur interdiſit juſqu'aux moyens de faire éclater leur innocence. Les miniſtres d'un

Dieu de paix, traités comme des perturbateurs publics, furent embarqués ſur un navire qui faiſoit voile pour Macao. Pluſieurs diſciples reſtés ſans guides, s'égarerent & chancelerent dans leur foi. D'autres, qui n'avoient ni la lâcheté de trahir leur Dieu, ni le courage de mourir pour ſa gloire, furent chercher un aſile dans le royaume de Siam, où leur colonie prit bientôt des accroiſſemens.

Les Portugais chaſſés de Malaca, y avoient élevé une Egliſe; mais ces Chrétiens ſans guides, & preſque ſans inſtruction, furent bientôt énervés par le vice du climat. Les chaleurs brûlantes les avoient rendus incapables de travail. Languiſſans dans la miſere, & ſans inquiétude pour s'en délivrer, ils croupiſſoient dans une lâche inertie qui les faiſoit méconnoître pour les deſcendans de cette race belliqueuſe, qui ne manqua que d'ambition pour ſubjuguer les royaumes de l'Inde. Ces tiges tranſplantées dans

un ſol étranger, ne furent plus chargées que de rameaux deſſéchés & flétris. La pauvreté, qui excite la pitié des ames ſenſibles, les accabla du mépris public, parce qu'elle étoit la punition de leur engourdiſſement. Leur religion auſſi altérée que leurs mœurs, perdit la beauté de ſes traits primitifs. Le culte majeſtueux, défiguré par des pratiques de fantaiſie, ne fut plus qu'un vain ſimulacre qu'on ſubſtitua à la réalité. Une piété crédule & bornée enfanta des ſuperſtitions qui avilirent l'œuvre ſainte aux yeux de l'idolâtre groſſier.

La perſécution plus ſanglante dans la Cochinchine, n'y épargna ni les enfans, ni les femmes, ni les vieillards. Les champs de l'Evangile furent arroſés du ſang de trente-ſept martyrs. Tous les miniſtres de l'autel furent proſcrits. Des peines de mort furent prononcées contre ceux qui oſeroient rentrer dans cette terre qui promettoit de ſi riches moiſſons, & condam-

née déſormais à la ſtérilité. Ces généreux paſteurs contraints de s'éloigner de leur troupeau, remirent à des temps plus heureux & plus calmes le plaiſir de veiller à ſa ſûreté. Pluſieurs nouveaux Chrétiens ne purent conſentir à une ſéparation ſi douloureuſe; & ne ſe ſentant point aſſez forts pour marcher ſans leur appui, ils prévinrent leur chute par leur retraite dans le royaume de Siam.

Des perſonnes véritablement touchées de voir tant de travaux devenus inutiles, s'occuperent des moyens de favoriſer les progrès des Egliſes naiſſantes dans l'Orient; & du milieu de la corruption du ſiécle, Dieu ſuſcita des hommes apoſtoliques, qui ne pouvant opérer tout le bien par eux-mêmes, s'aſſocierent des miniſtres auſſi purs & auſſi déſintéreſſés qu'eux. Les Miſſionnaires, juſqu'alors épars dans l'Orient, n'avoient point encore formé de ſociété. Leurs ſupérieurs reſtés en Europe, étoient dans l'im-

puiſſance de diriger leur zèle, & de les aider de leurs conſeils. Il étoit à craindre que le relâchement ne s'introduisît parmi des hommes qui n'avoient point de ſurveillans. Leurs mœurs, il eſt vrai, furent toujours à l'abri de la cenſure; mais il ne falloit que le ſcandale d'un jour pour détruire l'ouvrage de pluſieurs années. Ils étoient environnés de Prêtres idolâtres, jaloux de leurs progrès, & attentifs à profiter de leur chute. La plupart des infideles, ſéduits par leurs préjugés, les regardoient comme des aventuriers fugitifs qui venoient chercher dans une terre étrangere l'impunité de leurs fautes. Leur déſintéreſſement, qui les rendoit ſourds aux promeſſes de la fortune, ne paroiſſoit qu'un piége adroit tendu à la ſimplicité toujours facile à tromper par un extérieur auſtere. Les Miſſionnaires iſolés & indépendans les uns des autres, ne pouvoient jouir de cette conſidération due à un corps qui a ſa tête & ſes mem-

bres. Ils étoient exposés au soupçon de n'être que des ambitieux qui exigeoient des autres une obéissance sans réplique, pendant qu'ils ne connoissoient eux-mêmes aucun frein d'obéissance.

Ce fut pour dissiper des préventions si funestes, qu'on crut devoir rassembler sous les mêmes enseignes cette milice dispersée, en établissant trois Evêques François, qui, en résidant dans l'Inde, pourroient fixer les yeux sur les pasteurs subalternes & leur troupeau, & qui pussent former dans les lieux de leur apostolat des ouvriers évangéliques nés dans le pays, dont ils connoissoient la langue & les coutumes. C'étoit assurer des ministres à ces Eglises, sans user de moyens dispendieux; & c'étoit prévenir le malheur de voir le champ sans culture.

Vingt Ecclésiastiques touchés de voir tant de nations plongées dans les ténebres de l'idolâtrie, & convaincus de la facilité de les en tirer,

ſe réunirent en communauté, & conſacrerent leurs biens à ce ſaint ouvrage. Parmi ces hommes apoſtoliques étoit M. l'Abbé de Laval-Montmorency, né d'une famille qui a fourni des héros à l'Etat, & des défenſeurs à l'Egliſe, qui tous ont juſtifié le titre de premiers Barons Chrétiens, qui les honore autant que leurs alliances avec toutes les maiſons ſouveraines. Cet homme apoſtolique fut nommé Evêque de Pétrée, & fut enſeveli parmi les Sauvages du Canada. M[rs] de la Mothe-Lambert, la Pallu & de Meurs, dont les noms ſeront éternellement écrits dans nos faſtes ſacrés, furent les premiers fondateurs de cet édifice; & quelque temps après, M. l'Abbé de Lione fut aſſocié à leurs travaux. Ce fut en 1651 qu'ils formerent ce deſſein, dont l'exécution demanda pluſieurs années.

Cette communauté naiſſante envoya des députés à Rome, pour y être inſcrite parmi la milice de Jeſus-Chriſt. Le ſouverain Pontife

diſpoſé à favoriſer leur entrepriſe, leur ordonna de lui propoſer trois Prêtres François, pour les élever à l'épiſcopat. Parmi ces députés étoit M. Pallu, Chanoine de Saint Martin de Tours, qui, par un ſuffrage unanime, fut revêtu de cette dignité. Il étoit né en Touraine d'une famille opulente, où la vertu étoit héréditaire. Il fut le ſeul qui n'applaudit point à ſon élévation; mais on vainquit ſa réſiſtance modeſte, & il fut ſacré en 1659 dans Saint Pierre de Rome, ſous le titre d'Evêque d'Héliopolis, dont il exerça les fonctions juſqu'au temps de ſa mort, arrivée en 1684.

M. de la Mothe-Lambert, né en Normandie d'une famille diſtinguée, avoit conſacré ſa vie au ſervice de l'Hôpital de Rouen, dont il étoit le directeur. Le bruit s'étant répandu qu'on alloit envoyer trois Evêques François dans les Indes, il ſe tranſporta à Rome, dans la réſolution de ſe conſacrer ſous eux aux travaux de l'apoſtolat. Tandis

qu'il s'offroit à combattre dans les derniers rangs, on le força d'accepter l'honneur du commandement. Ce fut en vain qu'il gémit de son élévation. Les ordres du Pontife triompherent de ses refus. Les besoins de l'Eglise qu'on vouloit élever, exigeoient un pasteur zélé, qui sût édifier par ses mœurs & instruire par ses lumieres : ainsi on lui expédia les bulles d'Evêque de Beryte, & il fut sacré à Paris par l'Archevêque de Tours.

Le choix du troisiéme Evêque tomba sur M. Cotolendi, d'Aix en Provence, où il consacroit ses soins au service d'une paroisse considérable, dont il étoit le pasteur. Ses talens, qu'il auroit voulu retenir dans l'obscurité, avoient pénétré jusqu'à Rome, où il fut nommé Evêque de Métellopolis.

Dès que le bruit de cet établissement se fut répandu, plusieurs Ecclésiastiques se rangerent sous les enseignes de M. d'Héliopolis, qui, pour mieux les éprouver, choisit

une retraite à dix lieues de Paris, où il fit l'essai de leurs talens & de leur vocation. Ce fut lui qui conçut & exécuta le projet d'établir en Europe un corps toujours subsistant, chargé de recruter la milice sacrée des Indes. Des personnes recommandables par leur piété, & sur-tout des dames Chrétiennes, fournirent des fonds pour la subsistance des Evêques & des Ecclésiastiques qui devoient les accompagner. Madame la Duchesse d'Aiguillon versa une partie de ses trésors pour fertiliser ce champ sacré. Les Eglises de l'Inde conservent un précieux souvenir de ses bienfaits.

Les uns animés du désir de faire connoître Jesus-Christ, s'offrirent pour aller, au péril de leur vie, arborer l'étendard de la croix aux extrémités de l'Inde. D'autres, retenus par le poids des années, ou par des infirmités, ne purent se livrer aux mouvemens de leur zèle brûlant: mais quoique sédentaires, ils n'en furent pas moins utiles. Ce

furent ces généreux & débiles athlètes qu'on choisit pour veiller à la culture des jeunes plantes qu'on se proposoit de transporter dans les Indes. C'est ce qui donna naissance à l'établissement des missions étrangeres, monument éternel de la piété de ses fondateurs, & du triomphe de la religion dont il prépare les conquêtes : ce fut M. Pallu qui fut chargé d'en prescrire le régime.

Le but de cet établissement est de former des éleves pour le ministere sacré, & sur-tout de fortifier leur cœur contre la séduction des sens, dont l'empire est plus tyrannique dans les régions méridionales qu'au milieu des glaces du nord. Le choix des ouvriers exige beaucoup de discernement. Il s'agit de diriger de jeunes cœurs, qui, dans l'effervescence de l'âge, sont destinés à retracer par leurs mœurs la pureté des vertus dont ils recommandent l'usage à la gentilité sensuelle & corrompue. Ces jeunes apôtres, libres de leurs actions, & aban-

donnés à eux-mêmes, doivent être d'une trempe aſſez pure & aſſez forte pour réſiſter à la contagion de l'exemple, & à l'influence maligne du climat. L'habitude de contempler le vice de près, familiariſe avec lui, & l'autorité de ceux qui s'y livrent tempere ſa difformité, & quelquefois l'ennoblit.

Le zèle qui ſoutient les mœurs & prévient les ſcandales, ne ſuffit pas pour remplir dignement les devoirs de l'apoſtolat; il faut encore des talens naturels & des connoiſſances acquiſes pour démêler les ſophiſmes de l'erreur, pour faire ſentir l'extravagance d'un culte dont les préjugés de l'éducation favoriſent la durée. Ces Miſſionnaires ne ſont point envoyés pour tonner dans les places publiques ou dans les pagodes contre l'idolâtrie. Leur zèle réglé par la prudence ſe propoſe de former ſans éclat des diſciples, qui, devenus maîtres à leur tour, parviennent au miniſtere de l'autel, & diſpenſent d'envoyer

d'Europe les ouvriers dont on a besoin pour la moisson.

Cette école de sages n'admet aucune de ces austérités qui pourroient altérer le tempérament de ceux qui dans leurs fonctions laborieuses ont besoin de toute leur vigueur pour résister à l'influence meurtriere des différens climats. La vie y est commune ; & quoique sa simplicité soit la moins imposante aux yeux de la multitude, qui souvent confond l'outré avec le sublime, elle paroît la plus conforme aux maximes évangéliques. Elle est encore la plus pénible, parce que son uniformité rebutante combat notre inconstance naturelle. Chacun dans cette maison proportionne ses austérités à ses forces. Dégagés de la terre, ils n'ont d'autres plaisirs que la satisfaction de remplir leurs devoirs ; ils n'ont d'autres délassemens que dans la variété du travail ; & s'ils prennent quelques momens de repos, c'est pour aider la nature, qui succomberoit

épuiſée ſous le poids d'un travail continu. Les auſtérités particulieres à certains ordres religieux, ne pourroient convenir à des ouvriers conſacrés à des fatigues toujours renaiſſantes.

Les premieres difficultés étant applanies, il s'éleva de nouveaux obſtacles pour pénétrer dans des régions inconnues, où les François n'avoient point d'établiſſement. Les Portugais, par une jalouſe politique, refuſerent de tranſporter les Evêques ſur leurs flottes; & leur vile cupidité les déféra au tribunal de l'Inquiſition. Ils craignoient que la France, inſtruite par eux des richeſſes du pays, ne leur enlevât les ſources de l'abondance. On eſſuya le même refus de la part des Hollandois, qui n'admettent ſur leurs vaiſſeaux que ceux qui ſont au ſervice de leur compagnie des Indes orientales. Il ne reſtoit plus que la route de la méditerranée, pour traverſer enſuite la Turquie, la Perſe & le Mogol. Cette route, qui eſt

la plus longue & la plus dispendieuse, a aussi ses avantages : elle fortifie contre les fatigues ; la nécessité de se reposer par intervalles plie le tempérament aux besoins des différens climats, accoutume à la diversité des alimens, fournit des occasions de s'instruire des mœurs & des usages de l'Orient.

C'étoit un spectacle bien touchant de voir ces nobles victimes de leur zèle s'arracher des bras d'une famille chérie, prononcer un éternel adieu à des amis tendres & vertueux, pour aller chercher les fatigues & la pauvreté chez des peuples assez aveugles pour méconnoître le prix d'un si rigoureux sacrifice.

Mrs Cotolendi & la Mothe-Lambert furent les premiers Evêques François qui aborderent dans les Indes. Le premier, dont la vie ne fut qu'une chaîne de fatigues & de mortifications, mourut en arrivant. Il étoit âgé de trente-un ans ; & une vie si courte fut remplie d'œu-

vres que des hommes ordinaires ne peuvent opérer que dans le cours de longues années.

M. de Beryte s'embarqua à Marseille en 1660. Sa navigation fut orageuse : la tempête exposa le vaisseau sur les bas fonds de l'Isle de Sardaigne, où le naufrage paroissoit assuré; mais Dieu le délivra de ce danger; & étant débarqué à Malthe, il y reçut les honneurs dont il étoit digne, & qu'il n'ambitionnoit pas. Il fallut essuyer beaucoup de fatigues avant d'arriver à Alep, où il trouva une caravane pour se rendre à Babylone, autrement Bagdat. Cette maniere de voyager est la seule qui convienne dans des déserts infestés de bêtes sauvages & d'Arabes, qui vivent du produit de leurs brigandages.

Dès le matin on monte à cheval, ou sur un chameau, d'où l'on ne descend que le soir pour prendre de la nourriture. On ne fait que ce seul repas dans la journée : c'est du riz cuit avec du beurre. La pré-

paration n'en eſt pas moins difficile, parce que le bois y eſt extrêmement rare. On ne trouve dans ces déſerts que du romarin, & à ſon défaut de l'ordure de chameau qui s'enflamme aiſément. Il n'y a point de maiſons ſur toute la route; mais on y ſupplée par des pavillons qu'on porte ſur des chameaux. Ces maiſons pliantes ſont un foible rempart contre le froid, qui eſt fort piquant dans les nuits d'hiver. La plus grande incommodité eſt la diſette d'eau. La terre aride n'eſt arroſée par aucun ruiſſeau, ni par les pluies du Ciel. On a creuſé au milieu de ces ſolitudes brûlantes des puits profonds, qui ne ſont connus que des ſeuls guides des caravanes. Mais comme les eaux ſont croupies & putrides, on en corrige le vice par le café, dont les voyageurs font un grand uſage.

C'eſt une grande imprudence de s'éloigner du gros de la caravane: les Arabes font des courſes continuelles pour ſurprendre les voya-

geurs ; & quand la caravane eſt trop nombreuſe, ils l'attendent dans des défilés ; ils fondent à l'improviſte ſur les derniers rangs, & ceux qui marchent à la tête ne ſe font pas un point d'honneur de venir au ſecours de leurs compagnons de voyage. Ces Arabes ſont moins redoutables pendant l'hiver ; & occupés dans cette ſaiſon à trouver des herbes pour leurs troupeaux, ils ne s'éloignent guère de leur famille. On les voit par bandes qui tranſportent leurs meubles & leurs tentes ſur des ânes ou des bœufs, & ils dreſſent leurs pavillons dans tous les lieux où ils trouvent des pâturages. Ils s'écartent rarement de ces bourgades pliantes & mobiles : ils craindroient qu'un revers n'entraînât la perte de leurs femmes, de leurs enfans & de leur bétail.

Quand on entre dans la Méſopotamie, on a à ſe défendre contre les lions & les ſangliers, qui ſemblent être les poſſeſſeurs excluſifs de cette terre aride, & par-tout

ſillonnée des traces des bêtes ſauvages. Les lions, monarques de ces déſerts, ne ſont point effrayés de la préſence des hommes : leur courage tranquille n'eſt point ébranlé par le bruit ni le feu du mouſquet, ni par l'aboiement des chiens. M. de Beryte arrivé à Bagdat, deſcendit chez les Capucins François, qui, reſſerrés dans les bornes de leur état, jouiſſent de l'eſtime publique & de la protection du gouvernement. Cette ville, ſituée ſur le Tigre, eſt défendue par des remparts & par une forte garniſon : elle eſt de la grandeur de nos villes du ſecond ordre, ſans être auſſi peuplée. Les moſquées & les édifices publics ſont couverts de carreaux de terre verniſſés, qui jettent un grand éclat. Cette ville eſt nouvelle, quoiqu'on la confonde quelquefois avec l'ancienne Babylone, dont elle eſt éloignée de trente mille.

De Bagdat, M. de Beryte ſe rendit à Baſſora, ville de l'Arabie dé-

ſerte, ſituée ſur un grand fleuve formé de la réunion du Tigre & de l'Euphrate. Les deux bords ſont couverts de forêts de palmiers, dont les dattes recherchées ſont la richeſſe du pays. On voit arriver dans ce port des flottes de toutes les nations. Les Portugais, les Anglois & les Hollandois y faiſoient un grand commerce & des gains immenſes. Les maiſons ſont faites de roſeaux ou de briques deſſéchées au ſoleil. Le gouverneur eſt un Pacha Mahométan, qui ſous ce titre en eſt véritablement le ſouverain, moyennant un léger tribut qu'il paye au Sultan. Il régle à ſon gré les deſtinées publiques. La Porte tenteroit en vain de le ranger ſous ſon obéiſſance; il lui ſeroit impoſſible de conduire & de faire ſubſiſter des armées dans les vaſtes & arides déſerts qui le ſéparent des Etats du Grand-Seigneur.

Baſſora étant placée entre les Indes & l'Europe, ſemble être le point de réunion de toutes les na-

tions commerçantes. Les différentes religions y ſont toutes tolérées. Le Chrétien, le Juif & l'Idolâtre y ont chacun leur temple & leurs Prêtres. La Religion Catholique y a fait peu de progrès. Les Chrétiens de Saint Jean y ſont les plus nombreux : ils mettent ce ſaint précurſeur bien au-deſſus de Jeſus-Chriſt, qui, ſelon eux, fut obligé d'avoir recours à lui pour être baptiſé. Les Juifs y pratiquent en liberté leurs cérémonies. Les Bagnanes, Idolâtres, quoique groſſiers & ſuperſtitieux dans leur culte, ſont les plus induſtrieux dans le commerce. Leur temple eſt une ſalle voûtée, qui ne reçoit la lumiere que par la porte. Leur idole, qui eſt d'or maſſif, eſt une figure humaine enrichie de pierreries. On voit ſur l'autel un lit deſtiné à la femme de ce dieu. Près de cet autel eſt une vache d'argent qui participe aux honneurs de la divinité. Il faut être dans une entiere nudité pour avoir le privilége de s'appro-

cher de cette idole. Le Prêtre de ce temple eſt logé dans le creux de la muraille, & l'obſcurité de cette demeure redouble le reſpect que ſon miniſtere inſpire. Sa principale fonction eſt de préſenter à l'idole les mets que les dévots s'empreſſent de lui offrir. Un Prêtre chargé d'un tel emploi n'eſt jamais expoſé à mourir de faim. La fête que les Bagnanes célebrent avec plus de ſolemnité, reſſemble aſſez à celle des tabernacles chez les Juifs. Les Gentils quittent la ville pendant une ſemaine, & vont habiter ſous des pavillons délicieux. On n'entend par-tout que le bruit des clairons, des trompettes & des flûtes. Les tentes ſont de ſoie en broderie. La terre eſt couverte de riches tapis. Chacun a ſous ſes habits de petits encenſoirs pleins de charbons allumés, qui exhalent l'odeur des parfums. Ils arroſent leur viſage, leur barbe & leurs mains d'eau roſe qui répand une odeur agréable. Tout enfin étale le luxe, & inſpire la volupté.

M. de Beryte impatient d'arriver au but de ſon voyage, ſaiſit la premiere occaſion pour ſe rendre à Schiras, qui eſt une des plus conſidérables villes de la Perſe. Elle eſt ſituée ſur le fleuve Bendimir au pied d'une montagne. Son territoire produit tous les fruits que donne l'Europe, & pluſieurs autres qui nous ſont inconnus; mais leur qualité eſt bien ſupérieure à celle des fruits dont nous jouiſſons. Cette ville, quoique ſpacieuſe, renferme peu d'habitans, à cauſe du grand nombre de jardins où les particuliers ont leurs bains, dont ils ſont extrêmement curieux, & dont on éprouve l'utilité dans tous les pays chauds. Les moſquées ſont revêtues de briques verniſſées, dont l'ordre ſymétrique produit un effet agréable à la vue. Les colléges où l'on éleve la jeuneſſe ont un extérieur magnifique. C'eſt de ces écoles que ſortent les plus beaux génies de l'Orient dans tous les genres. On y enſeigne les mathématiques, & ſur-

tout la Langue Arabe, pour ſe mettre en état de lire l'alcoran dans le texte original. Les Perſes ont beaucoup de vivacité : leur imagination riante & féconde ſemble les avoir deſtinés à être tous ou poëtes ou orateurs. Ce talent eſt un héritage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres ; & dès les temps les plus reculés, tous les peuples convenoient qu'il n'appartenoit qu'aux Perſes de parler en public. Il y a dans cette ville quelques familles Chrétiennes qui y vivent ſans inquiétude & ſans conſidération.

Après quelque ſéjour on prit la route d'Hiſpahan, une des plus anciennes villes du monde, & aujourd'hui capitale de toute la Perſe. C'eſt le centre de la politeſſe & des talens : toutes les ſciences y ſont cultivées avec émulation, & le titre d'étranger ſuffit pour y être bien accueilli. Les honneurs qu'on rend au mérite favoriſe le penchant naturel de ces peuples pour l'étude. Les dignités ne ſont déférées qu'aux

hommes les plus inſtruits; & ceux qui ſont flétris par leur ignorance, ou décriés par leurs mœurs, languiſſent à jamais dans l'obſcurité & le mépris public. Il y a des ſalles où les citoyens les plus diſtingués s'aſſemblent pour philoſopher, & pour épurer leurs connoiſſances par le choc des opinions; & comme ils ſont preſque tous orateurs, poëtes ou philoſophes, chacun lit dans ces lycées les productions nouvelles de ſon génie, ſoit ſur la morale, la politique ou la religion. Tout le monde a le droit de prononcer ſur le mérite de la piéce; & les ouvrages qui ont ſubi l'examen de la critique, doivent être accueillis par les applaudiſſemens publics.

Les Perſes aiment ſur-tout à engager des diſputes ſur la religion. Leur eſprit railleur & pointilleux eſt fécond en ſophiſmes, pour juſtifier leur croyance. Cette ville, dans ſa grande étendue, renferme peu d'habitans: les jardins plantés d'arbres occupent un grand ter-

fain; & de loin on croit voir une vaſte forêt, plutôt que la capitale d'un grand Empire. Les maiſons y ſont élégantes, & les régles de l'art bien obſervées. La place publique eſt un carré long. Tous les édifices ſont uniformes, & l'on y trouve de tout ce que l'Orient produit. Le palais du Roi qui occupe un des côtés, feroit honneur à nos premiers architectes. La Religion Chrétienne y a fait peu de progrès : les Catholiques qu'on y trouve ſont des artiſans ou des négocians étrangers. L'idée que les Perſes ont de leur ſupériorité ſur les autres nations, ne leur permet pas de s'en rendre les diſciples ; & ils ſont trop aſſervis à leurs ſens, pour préférer l'auſtérité évangélique à une vie molle & voluptueuſe.

Le paſſage d'Hiſpahan à Gomeron eſt facile. On trouve ſur toute la route des hoſpices où les voyageurs ſont reçus gratuitement ; mais on n'y donne que le couvert : chaque paſſager eſt obligé de ſe nour-

rir à ſes dépens. Les Perſans les plus dévots léguent en mourant des ſommes pour multiplier ces établiſſemens. La police active a détruit tous les voleurs ſur les routes. Les gouverneurs ſont reſponſables de tous les vols commis ſur leurs terres, & c'eſt ce qui redouble leur vigilance. L'air de Gomeron a tant de malignité, qu'on appelle cette ville le ſépulcre des Européens. Les Anglois & les Hollandois y vivent avec le faſte de la plus grande opulence. Ils exercent l'hoſpitalité envers tous les étrangers, ſans diſtinction de religion. Quoique cette ville ſoit ſous la ligne, les chaleurs y ſont moins brûlantes que ſur les côtes du Golphe Perſique. La longueur des nuits, les roſées rafraîchiſſantes, le ſouffle réglé des vents, l'interpoſition des nuages, temperent l'ardeur des rayons du ſoleil.

De Gomeron il fallut ſe rendre à Surate, premier port des Indes. Cette ville mal bâtie & fort peuplée, eſt le rendez-vous des nations

tions commerçantes. M. de Beryte fut frappé du ſpectacle d'un monde nouveau. Les mœurs des Indiens, leurs rites ſacrés, leurs loix & leurs uſages, ne ſont empruntés d'aucuns peuples de la terre. Il eſt vrai que la cour & la nobleſſe profeſſent la Religion Muſulmane; mais la multitude eſt plongée dans les plus groſſieres ſuperſtitions. Leurs temples ſont remplis de figures monſtrueuſes, objets de leur culte. On voit ſur les autels la tête d'un ſanglier, les cornes d'une vache, la queue d'un crocodile, & les pieds d'un griffon. C'eſt un ſpectacle bien aviliſſant pour l'humanité, de voir un peuple entier ſe proſterner devant des objets ſi vils.

Le plus révéré de leurs prophetes s'appelle *Ram*. Ils lui rendent les mêmes honneurs qu'à Dieu; & pour juſtifier leur idolâtrie, ils diſent que l'Etre ſuprême réſide en lui. Ils ont encore un arbre qui participe aux honneurs de la divinité. Sa propriété eſt particu-

liere : ſes branches ſe panchent à terre, où prenant racine, elles forment un nouvel arbre ſans ſe détacher du premier ; de ſorte que toute une forêt ſort d'un ſeul arbre, que les Gentils réverent comme un bocage ſacré. Ils ont des lieux ſaints où ils vont en pélérinage. Il y a dans le Bengale une idole qui attire une multitude d'Indiens. Quand on la porte en proceſſion, les dévots ſe précipitent ſous les roues du chariot ; & ceux qui ſont bleſſés ſe félicitent de cette faveur, & l'on honore comme martyrs ceux qui ſont écraſés. Leur morale eſt pure : c'eſt la loi naturelle & l'amour de l'ordre qui ſemblent en avoir dicté toutes les maximes : mais leurs cérémonies ſuperſtitieuſes paroiſſent avoir été enfantées dans le délire. C'eſt, ſelon eux, un crime digne de punition éternelle, d'ôter à un animal la vie que Dieu lui a donnée ; & la crainte d'attirer un moucheron dans leur bouche, empêche les dévots de

respirer. Rarement ils allument un flambeau, de peur qu'un papillon ne vienne s'y brûler. Ils nettoient avec une exactitude minutieuse l'endroit où ils veulent s'asseoir, pour en écarter les insectes qu'ils pourroient écraser. C'est une œuvre méritoire de racheter la vie aux animaux que les étrangers destinent à leurs repas; & quand un Portugais a besoin d'argent, il parcourt les rues avec des oiseaux, disant qu'il va bientôt les manger : alors les dévots alarmés lui donnent de l'argent pour lui enlever sa proie.

Ils sont divisés en plusieurs sectes différentes, qui par émulation outrent les austérités, & substituent aux mœurs des pratiques extravagantes. La secte la plus respectée est celle des Brachmanes, qui marchent toujours avec un bâton, symbole du commandement, & précédés d'une banniere blanche, symbole de la chasteté qu'ils font profession de garder. Le climat est bien différent du nôtre. Dans l'hi-

ver nos arbres ſe dépouillent de leur verdure ; la terre aride eſt dans l'inertie & l'engourdiſſement : c'eſt au contraire pendant cette ſaiſon que la nature ſe renouvelle & ſe rajeunit dans les Indes ; les champs ſont couronnés d'épis & de moiſſons ; les arbres alors étalent le luxe de leurs rameaux & de leurs fruits.

Après quelques jours de repos, M. de Beryte prit la route de Maſulipatan. La marche fut extrêmement pénible. Les Indiens ſuperſtitieux refuſerent de vendre de la volaille aux voyageurs, parce qu'ils étoient prévenus que c'étoit pour la tuer & s'en nourrir. Après avoir traverſé une partie des Etats du Grand Mogol, il entra dans le royaume de Golconde, dont la capitale eſt une des plus régulieres des Indes ; ſes rues ſont larges & bien percées. Les femmes du Monarque ſont renfermées dans un édifice ſpacieux & ſuperbe, dont elles ne ſortent jamais. Le palais

du Souverain étale le plus grand luxe; les pentures, les verroux, les barreaux ſont d'or maſſif. Ce Prince eſt poſſeſſeur d'une riche mine de diamans, qui n'eſt qu'à quatre journées de ſa capitale, & c'eſt cette ſource de richeſſes qui fournit à ſon luxe.

Maſulipatan, qu'on regarde comme le principal port du royaume de Golconde, n'eſt qu'une rade où les vaiſſeaux ſe mettent à l'ancre, éloignée de plus de quatre heures de chemin. Quoique cette ville ſoit bâtie dans un terrain marécageux, & que les maiſons ne ſoient que de viles cabanes, elle eſt riche & peuplée, par l'affluence des étrangers que l'appas du commerce y attire. L'air y eſt ſi brûlant, qu'on ſemble n'y reſpirer que du feu. Les diſſenteries cauſées par les mauvaiſes eaux, exercent de grands ravages ſur les étrangers, qui achetent bien cher les richeſſes qui allument leur cupidité.

M. de Beryte ſéjourna vingt jours

à Maſulipatan, d'où il fit voile pour Tenaſſerim. Sa navigation fut extrêmement périlleuſe : l'ineptie de ſon pilote l'expoſa au naufrage au milieu des Iſles Adramans, habitées par des hommes féroces qui maſſacrent & dévorent les étrangers que la tempête jette ſur leurs bords. Ces peuples ſont les ſeuls de tout l'Orient qui violent ſans pudeur & ſans pitié les droits ſacrés de l'hoſpitalité. Mais ce qui affligea le plus le ſaint prélat, fut d'être le triſte témoin des cérémonies ſuperſtitieuſes des Mores & des Gentils, qui, fatigués du calme, imploroient leurs idoles ; & après avoir eu recours aux pactes & aux charmes, ils faiſoient une proceſſion, où tous les gens du vaiſſeau marchoient en ordre, portant de petits bâtons qu'ils frappoient en cadence : un vieillard vénérable fermoit la marche ; & tandis qu'il encenſoit chaque mât, les autres réuniſſant leurs voix, formoient une muſique fort diſcordante.

On débarqua à Mergui & à Tenasserim, villes du royaume de Siam, d'où il étoit aisé de se rendre dans la capitale. La route par terre est dangereuse dans un pays couvert de bois, qui semble être la patrie des lions, des tigres & des sangliers. On se sert de bateaux couverts de feuilles de palmier, où chaque passager est assujetti à préparer lui-même sa nourriture, & l'on vogue sur la riviere jusqu'au village du Menan, où l'on prend des voitures, qui sont si étroites, qu'elles ressemblent plutôt à des bieres qu'à des chariots. On n'a d'autre auberge pour loger pendant la nuit, que ces incommodes charrettes où l'on est emboîté. Comme on est obligé de camper au milieu des eaux, on est sans cesse assailli de sangsues, qui multiplient extrêmement dans les lieux aquatiques & brûlés par les rayons du soleil. On marche pendant le jour au milieu des bêtes féroces, dont la contenance fiere inspire de l'ef-

froi aux plus intrépides; & pendant la nuit on bâtit une eſpèce de fortereſſe avec les chariots qu'on met en rond: on place les bœufs au milieu pour les garantir de la fureur du rhinocéros, qui eſt très-friand de leur chair. Les voyageurs ſont obligés de faire ſentinelle chacun à leur tour, & on tire ſans ceſſe des coups de fuſil pour écarter des ennemis ſi dangereux.

Les éléphans, qui errent dans les bois, cauſent de continuelles alarmes; & convaincus de la ſupériorité de leur force, ils paroiſſent inacceſſibles à la crainte. Il eſt également dangereux de les attaquer ou de fuir; le plus ſûr eſt de s'écarter de leur chemin, & de leur céder le pas. L'animal ſatisfait de cet hommage, continue ſa route, & jette un coup d'œil dédaigneux ſur le voyageur qui lui fait l'aveu de ſon infériorité. Il a des momens de colere ou d'humeur; tout ce qu'il rencontre l'offenſe & l'irrite: alors il faut lui préſenter quelque

chose; il le prend, & fier de ce tribut, il s'en amuse sans chercher à nuire; mais quand il persevere dans sa fureur, il faut tourner derriere lui vers le côté gauche, ou se tenir près de sa queue. La lenteur de ses mouvemens donne la facilité de monter sur un arbre ou sur une éminence escarpée: sa pesanteur ne lui permet pas d'y poursuivre son ennemi.

Enfin M. de Beryte & ses glorieux compagnons aborderent à Siam le 2 Août 1662. Au premier bruit de leur arrivée, tous les Chrétiens vinrent se ranger sous leurs enseignes. Les Cochinchinois, qui avoient abandonné leur patrie pour se soustraire au glaive de leurs persécuteurs, les reçurent comme des libérateurs envoyés pour fortifier leur ame du pain de la parole. Plusieurs Païens demanderent à se faire Chrétiens. On se défia de leur zèle sans lumiere, & aucun ne fut initié dans nos mysteres qu'après une longue épreuve & de sages instructions.

Tandis que ces pasteurs infatigables rassembloient le troupeau dispersé, le Séminaire de France formoit des ouvriers pour aller partager leurs fonctions pénibles. M. Pallu, que l'intérêt de cet établissement avoit retenu en France, gémissoit de ce que son zèle restoit si long-temps enchaîné. Il ne pouvoit se dissimuler toute l'étendue des obligations que lui imposoit sa qualité d'Evêque d'Héliopolis, titre bien stérile aux yeux des hommes courbés vers la terre, mais bien sublime aux yeux de quiconque ambitionne l'héritage de Jesus-Christ.

Ce digne chef d'une milice évangélique ne se fut pas plutôt débarrassé du fardeau des affaires, qu'il songea à se rendre à sa destination. Il s'embarqua à Marseille le 2 Janvier 1662 sur un vaisseau qui le transporta à Alep. Cette ville, située sur une colline dominée par de hautes montagnes, paroît bâtie dans une vallée. Ses environs sont

infeſtés de hordes Arabes qui habitent ſous des tentes, & qui vivent de leur bétail & de leur brigandage. Le terroir eſt agréable & fertile: il n'y pleut jamais en été, & rarement en hiver. Le froid n'eſt point aſſez rigoureux pour glacer les eaux; mais il règne tous les matins un vent extrêmement piquant, qui cauſe des fiévres meurtrieres. On y compte près de trois cens mille habitans. Les maiſons ſont couvertes de terraſſes, où l'on couche pendant les chaleurs de l'été, & où l'on va reſpirer l'air dans toutes les ſaiſons. On y voit voltiger des eſſains de tourterelles, & d'autres oiſeaux qui ſont auſſi familiers que les animaux domeſtiques. Les femmes ne paroiſſent en public que pour aller au bain; alors elles ſe couvrent le viſage d'un crêpe noir, ou d'un linge, qui ne laiſſe à découvert que la bouche & le nez pour reſpirer. Un Européen qui auroit l'imprudente politeſſe de les ſaluer, s'expoſeroit au danger

S vj

de perdre la vie ; & s'il étoit convaincu d'un commerce impudique, il n'auroit que l'alternative d'être brûlé vif, ou de trahir ſon Dieu par une ſacrilége apoſtaſie.

L'entrée des moſquées eſt interdite à quiconque n'eſt pas Muſulman. Un Juif ou un Chrétien qui ſuccomberoit à la tentation d'y entrer, ſeroit condamné au ſupplice du feu, ou à la honte d'embraſſer l'alcoran. On en compte trois cens, dont vingt ſont de la plus grande magnificence. On n'y enterre point les morts, on ne les y dépoſe qu'un moment pour chanter des hymnes funéraires, qui inſpirent plutôt l'allégreſſe, qu'elles n'entretiennent la douleur. Les ſépultures publiques ſont hors de la ville ; & la police bienfaiſante ne permet pas d'infecter les vivans pour honorer les morts.

L'avarice des Turcs y a introduit la tolérance de tous les cultes ; & quiconque s'aſſujettit à payer un tribut, y pratique ſans inquié-

tude ſes rites ſacrés. Les Juifs, qui ſont au nombre de ſix mille, y ont une ſynagogue ſuperbe. Les différentes ſectes Chrétiennes y ſont établies, & pluſieurs ne différent entr'elles que par des régles de diſcipline. On y compte quinze ou vingt mille Grecs, dont le régime eſt fort auſtere. Douze mille Arméniens & autant de Jacobites ſont ſoumis à une régle rigide, & vivent dans le relâchement. Ces derniers ſont les diſciples d'Eutichès & de Dioſcore, dont la mémoire leur eſt fort précieuſe. Les Maronites ne ſont que quinze ou ſeize cens; & les Francs moins nombreux, ne compoſent qu'une ſociété de trois ou quatre cens. Les François ſont ceux qui jouiſſent de plus de conſidération, parce qu'ils ſont les plus opulens & les plus réglés dans leurs mœurs.

On y trouve des Jéſuites, des Capucins François & quelques Carmes Italiens, qui tous animés de la même émulation, conſpirent ſans jalouſie à l'inſtruction des héréti-

ques & des ſchiſmatiques. Leurs travaux ſont récompenſés par des outrages, & rarement ils paroiſſent dans les rues ſans être l'objet des imprécations de la populace. M. Pallu, en les accompagnant, en fit l'expérience: il fut aſſailli d'un déluge de pierres; & ces outrages, dont il ſe félicita en ſecret, furent les prémices de ſon apoſtolat.

D'Alep il prit la route d'Erzeron dans la Turcomanie, & traverſa tout le pays qui eſt entre la Natolie & l'Euphrate. Il eſſuya de grandes fatigues avant d'arriver à Hiſpahan, où il ſe propoſoit de pénétrer par terre juſqu'à la Chine; mais des obſtacles multipliés s'oppoſerent à cette marche longue & périlleuſe, & il aima mieux profiter d'un vaiſſeau qui ſe trouvoit au port de Gameron ſur le Golphe Perſique, & qui mit à la voile pour Surate. Le ſéjour qu'il fut contraint de faire dans ce premier port des Indes, le mit en état de s'inſtruire des mœurs & des uſages d'un pays

dont il alloit arracher les ronces & l'ivraie, pour leur ſubſtituer d'utiles ſemences. Le temps du repos eſt un temps de travail pour l'homme occupé de ſes devoirs : il trouve des leçons où les autres cherchent des plaiſirs.

M. Pallu, laborieux dans un loiſir involontaire, étudia les inclinations, les loix & les coutumes des hommes qu'il ſe propoſoit de conquérir à Jeſus-Chriſt. Un de ſes compagnons nous a donné une deſcription intéreſſante des uſages les plus bizarres, & je crois devoir lui enlever quelques-unes de ſes dépouilles pour m'en parer.

Il nous apprend que c'eſt la coutume de marier les enfans à l'âge de deux ou trois ans, ſans leur laiſſer la liberté d'habiter enſemble. Lorſque le mari eſt enlevé par une mort prématurée, ſon épouſe reſtée veuve n'a plus le privilége de contracter une nouvelle alliance : la ſévérité de la loi la condamne à une éternelle viduité, dont elle

ſe dédommage en ſe plongeant dans une ſale débauche.

Une loi ſi gênante & ſi contraire au vœu de la nature, fut établie pour oppoſer une digue au débordement des crimes qui renverſoient l'ordre public & particulier. Les Banjans, qui forment une claſſe de citoyens uniquement occupés du commerce, étoient ſouvent appelés chez l'étranger pour leurs affaires. Leurs femmes abandonnées à elles-mêmes, ſe livroient à la licence de leurs penchans pendant l'éloignement de leurs maris. La crainte de trouver un juge inexorable dans un époux outragé, les fit recourir au poiſon pour prévenir ſes vengeances, & pour faire entrer dans leur lit impudique le complice de leur lubricité. La contagion fut générale, & ce fut pour en arrêter les ravages, qu'on crut devoir ôter à ces femmes effrénées l'eſpoir d'un ſecond mariage, & toutes furent condamnées aux rigueurs d'un éternel célibat.

Cette loi rigoureuſe intéreſſa les épouſes à la conſervation de leurs maris. La chaſteté préſida ſur les mariages. Le crime ne s'arma plus du fer ni du poiſon, pour faire triompher un amour adultere. Des mœurs nouvelles prirent la place de la diſſolution; mais on tomba dans un excès oppoſé. Toutes les épouſes furent ſaiſies d'un fanatiſme conjugal; & furieuſes dans leur tendreſſe, elles ſe firent un devoir barbare de ſe précipiter dans le bucher allumé, pour dévorer le cadavre de leurs maris. On attacha de l'héroïſme à cette extravagance, & l'exemple multiplia ces horribles ſacrifices.

L'amour de la vie, plus puiſſant que les loix, a rendu plus rares ces ſcènes cruelles. La gloire inſenſée de ſe brûler vif, eſt un privilége qui n'eſt accordé qu'aux femmes des Brachmanes, & encore eſt-il reſtreint à celles qui ſont aſſez riches pour l'acheter. M. Pallu, pendant ſon ſéjour à Surate, fut frappé

du ſpectacle de deux jeunes veuves qui ambitionnerent cet honneur bizarre. L'une, jeune & belle, avoit inſpiré une vive paſſion au gouverneur, qui oppoſa une forte réſiſtance à cette réſolution, ſous prétexte que la foibleſſe de ſon âge la diſpenſoit de ce ſacrifice, & que ſes attraits devoient l'attacher au monde dont elle faiſoit l'ornement. Cette femme indignée de ce qu'on oſoit la ſoupçonner de foibleſſe, prit des charbons ardens dans ſes mains, & paroiſſant ſupérieure à la douleur, elle dit d'un ton ferme au gouverneur paſſionné : » Ne conſi» dere pas la foibleſſe de mon âge ; » vois ſeulement avec quelle inſen» ſibilité je tiens ce feu dans mes » mains ; ſache que c'eſt avec la » même conſtance que je me pré» cipiterai au milieu des flammes ». Le gouverneur, dont cette réponſe fiere ſembloit juſtifier l'amour, perſévéra dans ſon refus.

L'autre veuve, qui ne le cédoit point en beauté à la premiere, ſe

consacra pendant neuf ans à un travail pénible qui pût lui procurer la somme imposée pour obtenir le privilége de se brûler vive. C'étoit à une lieue de Surate, dans un village nommé *Sulpara*, situé sur le bord d'une riviere, où l'on purifioit les cadavres avant de les porter au bucher. On avoit élevé à huit pas de la riviere une cabane carrée, haute de huit pieds, & faite de fagots de paille entrelacés, sur une pile de bois où étoit déposé le cadavre du mari : la veuve y fut conduite avec une grande pompe.

Avant d'offrir son holocauste à l'amour conjugal, elle entra dans la riviere pour se laver; ensuite elle s'avança tranquillement vers le bucher, soutenue sous les bras par deux Brachmanes, qui fortifioient son courage. Ses yeux resterent quelque temps fixés sur le cadavre de son mari; elle fit deux fois le tour de la cabane, & monta sur le bucher, où elle s'assit, mettant

ſur ſes genoux le corps, dont la tête étoit placée ſur ſon eſtomac. Elle étoit dans cet état terrible, lorſqu'on fit approcher ſes enfans, qui tous fondoient en larmes. Elle leur fit les plus tendres careſſes, & leur dit un éternel adieu, avec un courage tranquille qui approchoit de la férocité. Dès qu'on les eut arrachés à ſes embraſſemens, on lui préſenta un coco rempli de ſoufre avec une mêche allumée pour mettre le feu aux brandons de paille: ce qu'elle prit, ſans qu'on pût appercevoir la moindre altération ſur ſon viſage. Les Brachmanes ſe retirerent pour mettre le feu aux parties extérieures de la cabane, & la victime infortunée leur donna le ſignal, en allumant elle-même ſon bucher.

Pendant cette ſcène horrible, les Prêtres idolâtres bondiſſoient de joie; ils pouſſoient des hurlemens ſi affreux, qu'on les eût pris plutôt pour des bêtes féroces que pour des hommes. Ils étoient nuds juſ-

qu'à la ceinture ; leurs yeux égarés & leurs ris qui décelent même leur férocité, annonçoient des hommes saisis d'une ivresse fanatique & inaccessible à la pitié. Les uns jetoient de la paille, les autres de l'huile, pour rendre le feu plus ardent, & pour consumer plutôt la victime.

Ces sortes de sacrifices prouvent combien ces Prêtres idolâtres sont inconséquens dans la façon de penser & d'agir. Ils se feroient un scrupule d'écraser le plus vil insecte, & ils sont les complices impitoyables du zèle forcené de ces femmes aveugles & séduites qu'ils exhortent au suicide. M. Pallu, témoin de cet excès d'atrocité, reconnut que ces peuples seroient capables du plus sublime héroïsme, si on pouvoit les diriger vers un objet légitime. Quiconque est martyr de l'erreur, s'immoleroit pour la vérité, dont les attraits plus victorieux entraînent toutes les ames généreuses qui sont parvenues à la connoître.

Ce n'eſt pas que toutes les femmes ſoient capables de cet effort qui éleve au-deſſus des terreurs de la mort. Pluſieurs, après avoir ſollicité l'honneur du bucher, en ont horreur quand elles le contemplent de près. Mais dès qu'elles ont une fois conſenti à cet horrible ſacrifice, elles ne peuvent plus ſe dégager de leurs promeſſes: les Brachmanes, dépoſitaires de leur vœu, les précipitent au milieu des flammes, à moins que quelque main ſecourable ne les arrache à leur fureur. C'eſt ce qui arriva quelques jours après la ſcène que je viens de décrire. Une jeune veuve pâlit à la vue du bucher qu'elle avoit demandé. Les Prêtres faiſant de vains efforts pour la réſoudre à conſommer ſon ſacrifice, la traînoient avec violence au bucher, lorſque des Anglois, attendris ſur ſa deſtinée, mirent l'épée à la main, & l'arracherent des bras de ces bourreaux ſacrés. Celles dont le courage ſe dément à la vue du danger, vivent chargées du mépris public.

Chaque contrée de l'Inde a des cérémonies particulieres. Il en eſt où les Brachmanes ont recours aux preſtiges pour extorquer le conſentement d'une femme. Auſſi - tôt qu'elle l'a donné, ils lui préſentent un miroir où elle voit ſon mari qui l'invite à venir partager le bonheur dont il jouit. Ses parens charmés d'une réſolution dont la gloire réfléchit ſur eux, donnent de ſomptueux feſtins pendant huit jours. Tout retentit de leurs chants, & chacun diſpute le prix de la danſe. C'eſt pendant la nuit qu'on célebre ces fêtes, parce que les ténebres & le ſilence de la nature inſpirent une certaine horreur religieuſe qui ébranle l'imagination, & allume le fanatiſme.

Après ce temps d'allégreſſe, les parens ſuivis de leurs amis & d'une foule de Brachmanes, ſe rendent au logis de la veuve, à qui l'on donne des officiers pour la ſervir, comme ſi elle étoit véritablement ſouveraine. On la conduit richement parée au ſon des inſtrumens

par un chemin jonché de rameaux & de fleurs. Lorſqu'elle eſt arrivée au lieu marqué pour le ſacrifice, elle ſe place ſur un petit trône, où, pendant qu'on fait les préparatifs, les ſpectateurs forment différentes danſes. Au lieu d'un bucher, on prépare un fourneau large & profond de quatre pieds; on lui donne un degré de chaleur capable de fondre les plus durs métaux: alors on félicite la victime ſur le bonheur dont elle va jouir. Les uns la chargent de faire leurs complimens à leurs parens ou à leurs amis, auxquels elle va bientôt ſe réunir; d'autres lui demandent ſa protection pour eux & leur famille.

Quand le fourneau a acquis un degré ſuffiſant de chaleur, les Prêtres la dépouillent de ſes habits magnifiques; ils la lavent & la couvrent d'une tunique de toile; & après avoir fait trois fois le tour de la fournaiſe, elle s'y précipite ſans paroître émue: quelquefois ce ſont les Prêtres qui lui rendent ce barbare

barbare ſervice. Les dévots jettent ſur elle de l'huile, du beurre & du bois ſec. Les parens couverts de gloire, élevent ſur le fourneau un autel où ils vont dans la ſuite offrir des ſacrifices.

M. Pallu voyageoit en étudiant les hommes. Il fut dans la néceſſité de traverſer une partie des Etats du Grand Mogol & du royaume de Golconde juſqu'à Maſulipatan. Ce fut là qu'il s'embarqua ſur le golfe de Bengale, pour ſe rendre dans la capitale du royaume de Siam, où il arriva après deux ans de fatigues & de périls. J'ai cru devoir m'étendre ſur les obſtacles qu'eurent à ſurmonter ces nouveaux apôtres de l'Inde, qui oſerent traverſer ſans eſcorte & ſans guide ces vaſtes régions qui nous ſéparent de cette terre infidelle. Ils ignoroient la langue & les uſages du pays qu'ils avoient à parcourir. Les routes étoient infeſtées de brigands qui enlevoient les dépouilles du voyageur, & qui ſouvent attentoient à

ſa vie. Mais convaincus que Dieu veilloit ſur eux, ils marchoient en aſſurance. Une foi vive & agiſſante applaniſſoit tous les obſtacles.

On eſt forcé de reconnoître qu'une puiſſance ſecrette préſide aux deſtinées de ces hommes extraordinaires, qui s'arrachent du ſein de la paix & des honneurs pour aller vivre pauvres & dédaignés aux extrémités du globe, qui après avoir aſſervi leurs ſens à leur raiſon, meurent tous les jours pour vivre dans l'éternité. Il eſt vrai que les paſſions impérieuſes ont chacune leur martyr. L'ambition des conquêtes fait préférer aux délices d'une vie tranquille les fatigues & la pouſſiere du camp. Le navigateur ſéduit par ſa cupidité, brave le courroux des mers orageuſes. Mais l'un cherche des eſclaves & des victimes; & l'autre tourmenté par l'avarice, ou preſſé par le beſoin, ſe propoſe de ſe ſouſtraire à l'indigence, ou de trouver des alimens à ſon luxe & à ſes débau-

ches. Le héros Chrétien bien différent, embraſſe une pauvreté volontaire; bienfaiſant ſans faſte, il s'enſevelit dans l'obſcurité; occupé du ſalut de ſes freres, il cache le bien qu'il fait avec autant de ſoin que l'homme ſuperbe publie ſes bienfaits: les tribulations & les mépris ſont le ſeul héritage qu'il attend ſur la terre; ſes récompenſes ſont dans le Ciel.

Ce fut dans le royaume de Siam que M^rs Pallu & de la Mothe-Lambert ſe réunirent pour raſſembler le troupeau dont ils avoient été nommés les paſteurs. Le feu de la perſécution ravageoit les Etats voiſins. Pluſieurs nouveaux Chrétiens avoient été obligés de chercher une nouvelle patrie; & comme on ne pouvoit pénétrer plus loin ſans s'expoſer à des périls ſans fruit, ils crurent devoir reſter à Siam, comme dans le pays le plus propre à l'exécution de leur deſſein. Tous les étrangers également protégés par la loi, y jouiſſent des priviléges

de citoyens. Chacun tranquille devant ſes foyers, n'a point à redouter l'incurſion de ces ſatellites complices & exécuteurs du deſpotiſme oriental, qui traînent dans les cachots ou dans les déſerts l'infortuné ſans appui, dont les gémiſſemens ſont punis comme le cri de la révolte. La légiſlation préſide aux deſtinées publiques, & preſcrit une obéiſſance ſans eſclavage. Chaque nation a ſon quartier particulier, où elle ne forme pour ainſi dire qu'une ſeule & même famille, qui ſe gouverne par ſes loix & ſes uſages, & qui pratique ſes rites ſacrés. Ces différentes colonies nous retracent l'image de ces tributs qui diſtinguoient autrefois les familles dans la plupart des contrées de l'Orient. La diverſité des cultes n'y enfante point ces haines cruelles que la morale proſcrit, que la religion anathématiſe, & dont l'ambitieux fait profiter pour arriver à ſon but.

Le concours des peuples de l'In-

de que le commerce attire dans ce royaume, y établit des correſpondances étendues & faciles. Les paſſages ſont ouverts pour ſe rendre par terre dans les royaumes de Laos & du Pégu. La mer facilite les relations avec la Chine, le Tonquin & le Japon. Ainſi comme on y voit arriver des marchands de toutes les nations, il eſt très-facile à un Européen de s'inſtruire des mœurs, des uſages & de la langue des différens peuples de l'Orient.

Siam fut donc choiſi pour être le centre de toutes les Egliſes de l'Orient. La Congrégation établie à Rome ſous les yeux du ſouverain Pontife, pour étendre les conquêtes de la foi, favoriſa cet établiſſement comme le plus utile. Louis XIV, magnifique dans ſes largeſſes, voulut en aſſurer la durée. Ses tréſors ouverts furent verſés ſur le Séminaire de Paris; & tandis qu'il ſubjuguoit des provinces, il s'occupoit d'étendre l'empire de Jeſus-Chriſt. Le Clergé de France, émule

de la générosité du Monarque, fit éclater sa magnificence, & sa sollicitude pastorale s'étendit jusques sur le troupeau étranger. Il assigna des sommes pour fournir à toutes les dépenses; & l'on a droit d'espérer que les successeurs de ces saints Evêques seront les héritiers de leur zèle & de leur désintéressement, & qu'ils soutiendront l'édifice affermi par leurs ancêtres.

Tout faisoit espérer des succès rapides. Les peuples qu'ils se proposoient d'éclairer avoient des dispositions naturelles à recevoir la lumiere. Les jeûnes imposés par la loi évangélique n'ont rien de pénible dans ces climats brûlans, où la tempérance est une vertu nationale qui n'exige aucun effort. Rarement l'ivresse y précipite dans des écarts, parce qu'on y fait plus usage de liqueurs rafraîchissantes, que de ces liqueurs fortes & aromatisées qui égarent la raison. Tous les mets sont communs & sans apprêts. Leurs repas ordinaires sont assez sembla-

bles à ces agapes qui étoient uſités dans la naiſſance du Chriſtianiſme, où l'on voyoit régner cette joie décente & ſans écarts, qui n'habite que dans une ame pure & innocente. Le commandement de l'aumône étoit d'une pratique facile pour les Siamois accoutumés dès l'enfance dans l'exercice de l'hoſpitalité.

Ce n'étoit que ſous la protection de la loi que l'édifice pouvoit s'élever. Il étoit difficile à des hommes pauvres d'approcher du trône environné de courtiſans avides, qui ſont un vil trafic de leur crédit. Le titre d'Ambaſſadeur du Roi de France dont l'Evêque d'Héliopolis étoit revêtu, leva tous les obſtacles. La gloire de Louis XIV avoit pénétré juſqu'aux extrémités de l'Orient. Le Monarque Siamois ſe félicita d'être recherché par un Prince auſſi puiſſant. Les Evêques furent admis à l'audience avec tout le faſte oriental, & leur humilité fut forcée d'adopter pour un moment des hon-

neurs dont ils gémiſſoient en ſecret. Ils marcherent précédés des hautbois, des tambours & des trompettes. Le Monarque aſſis ſur ſon trône, & revêtu de tous les ornemens de la dignité, reçut les lettres qu'ils lui préſenterent de la part du ſouverain Pontife & de Louis XIV. Quelque temps après on leur donna une nouvelle audience dans la maiſon de campagne du Souverain, & les honneurs dont ils furent comblés exciterent la jalouſie des courtiſans humiliés de voir des étrangers reçus avec tant de diſtinction.

Le Roi voulut ſavoir par quels motifs ils avoient pu ſe réſoudre à parcourir tant de pays pour arriver juſqu'à lui; & lorſqu'il fut informé que c'étoit pour faire briller le flambeau de la vérité, il proteſta qu'il étoit réſolu de contribuer à l'exécution d'un ſi glorieux deſſein. Ce Prince, ſans bornes dans ſa générosité, offrit un port dans ſes Etats pour y bâtir une ville où le Roi de France pourroit envoyer

un Viceroi qui commanderoit en ſon nom.

Cette promeſſe eut bientôt ſon effet. On ſait que les Rois de l'Orient, pour être plus reſpectés de leurs ſujets, ſe rendent inviſibles à leurs yeux: il n'eſt qu'un jour dans l'année où ils ſe montrent en public avec tout l'appareil de leur puiſſance. C'eſt ſur la riviere que ſe donne ce pompeux ſpectacle. Deux cens navires plus richement équipés les uns que les autres, laiſſent entrevoir au milieu d'eux un autre vaiſſeau ſi brillant d'or, qu'il ſemble fait tout entier de ce précieux métal. Le Roi aſſis ſur ce vaiſſeau, ſe laiſſe voir à la multitude aſſemblée ſur le rivage.

Ce fut dans cette ſolemnité qu'il ordonna aux rameurs de quitter la route ordinaire, pour s'approcher du camp des François; & après l'avoir conſidéré avec un ſoin affectueux, il trouva leur terrain trop borné, leur en aſſigna un plus ſpacieux, & ſes libéralités fournirent

les moyens de bâtir une Eglise qu'il destina lui-même à être la métropole de son royaume.

Les deux prélats encouragés par cette protection, exécuterent ce que les législateurs & les philosophes de l'antiquité n'avoient fait que concevoir. Minos dans la Crète, Licurgue dans Lacédémone, avoient établi des tables communes où tous les citoyens venoient prendre des leçons de tempérance & de vertu. Platon voulant mettre une parfaite égalité entre tous les membres d'une même société, proposa de supprimer jusqu'aux distinctions des familles ; mais l'ouvrage de ce sage étant celui des hommes, fut sujet comme eux à l'instabilité. La voix d'un Dieu ne leur avoit point révélé qu'étant enfans d'un même pere ils ne formoient qu'une même famille, & que l'abus du tien & du mien produit un égoïsme destructeur de toute société.

Dès qu'on eut élevé un temple à l'honneur de l'Etre suprême, on

y pratiqua un culte, dont la majeſté éleva les cœurs juſqu'à lui. Mais ce n'étoit pas uniquement pour prier que ces nouveaux apôtres avoient franchi les mers: ouvriers infatigables, ils étoient perſuadés que le chant des hymnes ſacrés ne diſpenſoit pas du travail. Un auſpice fut établi pour procurer aux malades la ſanté du corps. Des guériſons nombreuſes acquirent aux Miſſionnaires la réputation d'excellens médecins. Leurs ſuccès étoient moins le fruit de leur ſcience que de leurs ſoins. On les avoit accoutumés dans le Séminaire de Paris à viſiter l'Hôtel-Dieu, afin de les familiariſer avec les infirmités humaines, & de diſſiper cette horreur qu'inſpire quelquefois la vue d'un malade ou d'un mourant.

Tous ceux qui ſe deſtinent à l'apoſtolat devroient avoir quelque connoiſſance de la médecine: ce ſeroit un moyen d'être recherché & accueilli chez des peuples qui

n'ont fait aucun progrès dans l'art de guérir. Les malades plus dégagés des ſens, ouvrent aiſément leur cœur à la vérité, & ils ſont diſpoſés à croire que celui qui peut procurer la ſanté du corps, peut auſſi guérir les maladies de l'ame.

Des écoles publiques furent ouvertes, où l'on enſeigna toutes les Langues de l'Orient, & où ceux qui étoient deſtinés à être maîtres, commençoient par ſe faire diſciples. Ce fut là qu'on forma un Clergé national tiré des Néophites des différentes contrées, où ils devoient retourner pour y faire briller la lumiere. Ils y pouvoient être beaucoup plus utiles que les étrangers, parce que dans le feu des perſécutions il leur eſt facile de ſe ſouſtraire au glaive de leurs oppreſſeurs, qui ne peuvent les diſtinguer des autres citoyens. Toutes les nations voiſines informées des leçons de ſageſſe qu'on donnoit dans cette maiſon, y envoyerent leurs enfans; & il ſe forma bientôt

des ouvriers qui, émules de leurs inſtituteurs, furent aſſociés à leurs fonctions.

Les enfans de la Chine, de la Cochinchine, du Tunquin & de Siam, avoient chacun leur école particuliere, où l'on enſeignoit le Latin, la morale évangélique, nos myſteres & nos rites ſacrés. Des Talapoins & des Mandarins demanderent le baptême. Des vierges & des veuves embraſſerent la vie religieuſe, & ſe ſoumirent à un régime auſtere. Pluſieurs nouvelles colonies arriverent ſucceſſivement de France, pour remplir le vuide que la mort de pluſieurs ouvriers avoit laiſſé. Le nombre des écoliers étoit ſi grand, qu'on parloit dix ou douze Langues dans ce collége. L'hôpital étoit toujours rempli de malades, & pluſieurs étrangers s'y rendoient de toutes les contrées du royaume, pour y trouver un remede à leurs maux. Les Evêques ſe faiſoient un devoir de pan-

ſer eux-mêmes leurs plaies, & leurs ſoins compatiſſans diſpoſoient les malades à recevoir l'impreſſion de la grace.

Les Siamois ne pouvoient comprendre comment des étrangers, qui n'éprouvoient ni les inquiétudes de l'ambition, ni les inſpirations de l'avarice, venoient chercher ſi loin des fatigues volontaires. Il étoit étonnant que l'Evangile ne prît pas de plus grands accroiſſemens dans un pays où la tempérance & la candeur ſont des vertus nationales, où les femmes ſe diſtinguent par leur pudeur de toutes les femmes de l'Orient. Bien des obſtacles arrêtent les progrès du Chriſtianiſme, dont les maximes ſont ſi conformes aux penchans fortunés de ces peuples. Leur pareſſe naturelle perpétue les impreſſions de l'enfance, & les préjugés ne ſont jamais plus durables que lorſqu'ils ont pris racine dans une ame molle & pareſſeuſe. In-

différens à l'erreur & à la vérité, ils évitent la fatigue de penſer; & quoique ſpirituels, ils ont trop de légéreté pour embraſſer le principe & ſes conſéquences. Ainſi le royaume de Siam eſt plus propre à faire des préparatifs pour étendre au loin les ſemences évangéliques, que pour y engendrer des ſujets à la grace. Les vertus morales, la continence & la ſobriété des Talapoins, ſont autant de preſtiges qui favoriſent les préjugés populaires. La multitude ne peut ſe perſuader que des hommes exempts des foibleſſes communes, ſoient des conducteurs aveugles & infideles. Ce ſeroit par la converſion de ces Prêtres idolâtres qu'il faudroit commencer l'œuvre de l'Evangile: mais ces miniſtres du menſonge, fiers des hommages de la multitude qui les reſpecte & les nourrit, ont un éloignement invincible pour une religion qui les dépouilleroit de tous leurs avantages: ainſi ils affectent de dédai-

gner & de fuir tous ceux qui pourroient manifester leurs erreurs.

Le Monarque Siamois enchanté de ce que des étrangers venoient de si loin immoler leur fortune & leur tranquillité pour le salut de ses sujets, crut devoir favoriser leurs travaux; & après avoir répandu ses libéralités sur le Séminaire, il déclara en présence de ses Mandarins, qu'il étoit permis à tous ses sujets d'embrasser le Christinianisme. Dès ce moment il cessa de visiter les temples des idoles; & il eût porté lui-même le joug de l'Evangile, s'il n'eût été arrêté par la séduction des Mores, qui pour lors étoient très-nombreux & très-puissans à sa cour. Son indifférence dédaigneuse pour le culte établi, leur faisoit espérer que bientôt on le compteroit parmi les disciples de Mahomet; mais le Monarque malheureusement indifférent pour tous les cultes, persista dans ses premieres erreurs.

L'Eglise de Siam, depuis sa naissance jusqu'à ce jour, a prospéré au milieu des tempêtes. Elle doit son éclat à l'innocence & aux lumieres des Evêques chargés de présider sur elle, & au zèle brûlant des ministres qui leur ont été subordonnés. On en compte sept depuis M. Cotolendi jusqu'à M. le Bon, Coadjuteur de M. Brigot, Evêque de Tabraca, que ses infirmités, fruit de ses souffrances, ont rappelé dans le Séminaire de Paris, où il languit dans une pauvreté honorable. On a vu sur ce siége un Monsieur de Cicé, dont la mémoire sera éternellement précieuse aux Eglises de l'Inde. Ce prélat, d'une famille originaire de Normandie, & transplantée depuis long-temps en Bretagne, renonça aux promesses que lui donnoient sa naissance & ses talens, pour se consacrer à l'apostolat. Deux de ses petits-neveux, héritiers de son zèle & de son mérite, sont aujourd'hui

aſſis ſur deux grands ſiéges de l'Egliſe de France. Ils étendront ſans doute leur ſollicitude paſtorale ſur des peuples qu'un de leurs ancêtres a fait enfans de Jeſus-Chriſt.

*Fin du premier Volume.*

# TABLE
## *DES CHAPITRES*

Contenus en ce premier Volume.

Fin de la Table des Chapitres du premier Volume.





